Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12465 – 4,20 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 26 FÉVRIER 1985

Paris juge que l'accord jordano-palestinien est « un pas important » vers la paix

Le jeu de M. Shamir

Comme il fallait s'y attendre, Damas a rejeté l'accord signé le 11 février par le roi Hussein et Yasser Arafat et dont le texte vient d'être rendu public par Amman. Pour les Syriens, il s'agit d'un document de « reddition » qui, à l'instar de l'éphémère accord de paix israélo-libanais signé le 17 mai 1983 pour être abrogé moins d'un an plus tard sous la pression syrienne, « est voué irrémédiablement à l'échec ».

Alors que M. Shimon Pérès reste silencieux, M. Shamir, le chef de la diplomatie israélienne, a eu des mots presque aussi sévères pour repousser le chef-d'œuvre d'ambiguïté élaboré par le souverain jordanien et le chef de l'OLP. Comme s'il voulait couper l'herbe sous le pied de son premier ministre travailliste, qui n'a jamais caché son attirance pour une solution jordanienne, le ministre des affaires étrangères de Jérusalem ne veut voir dans cet exercice diplomatique qu'une manœuvre destinée à accroître les pressions américaines sur Israël « pour que nous nous retirions de Judée, de Samarie et de Jérusalem ». « Le but de cet effort n'est pas la paix; c'est de nous faire quitter ces territoires », nous a déclaré M. Shamir, non sans rappeler que l'accord de gouvernement élaboré avec M. Pérès empêche ce dernier de consentir à tout abandon des territoires occupés.

On peut comprendre l'empressement de M. Shamir à « enterrer » le document jordano-palestinien, dans lequel un haut fonctionnaire américain a vu « une étape importante et constructive ». En dépit de ses silences et de ses équivoques, l'étude de ce texte montre en effet que l'OLP a mis quelque eau dans son vin en faisant plusieurs concessions qui pourraient se révéler importantes si elles ne sont pas démenties par leurs auteurs, comme ce fut trop souvent le cas précédemment Premier geste : l'engagement de participer aux négociations futures dans le cadre d'une « délégation jordano-palestinienne commune », ce qui constitue un abandon de la sacro-sainte revendication de la centrale palestinienne à une délégation indépendante, symbole de sa seule représentativité. Deuxième concession : l'acceptation d'une « confédération arabe entre les deux Etats jordanien et palestinien », qui peut être interprétée comme le report à bien plus tard, voire l'abandon, d'un Etat palestinien totalement indépendant. La troisième concession prête davantage à discussion, puisqu'il s'agit d'une référence globale « aux résolutions des Nations unies, y compris les résolutions du Conseil de sécurité ». On peut l'analyser soit comme une référence indirecte à la fameuse résolution 242 adoptée par le Conseil de sécurité en 1967, qui reconnaît implicitement l'Etat d'Israël, soit au contraire comme un refus de mentionner ce texte.

Comment y voir plus clair sans entamer, ne serait-ce qu'indirectement, le dialogue avec l'adversaire ? C'est manifestement la peur qu'un tel dialogue ne s'installe qui a conduit M. Shamir à dire non le premier. Il sait bien en effet que l'opération montée en Jordanie va être poursuivie par d'autres, notamment par le président Moubarak. Celui-ci, qui s'entretiendra le 8 mars prochain avec M. Reagan, vient de lancer un appel en faveur de négociations directes entre Israël et une délégation jordano-palestinienne, sans même tenir compte de la conférence internationale mentionnée par le document d'Amman et dont Jérusalem et Washington ne veulent pas, car l'URSS y participerait.

Une nouvelle fois, la balle est donc dans le camp américain. M. Reagan voudra-t-il la saisir ? Beaucoup dépendra sans doute du comportement de M. Pérès. S'il accepte d'entrer dans le jeu, le premier ministre israélien – déjà en butte à de graves difficultés au sud du Liban – sait en effet que la coalition gouvernementale qu'il dirige provisoirement n'y survivra pas.

Le ministre jordanien de l'information par intérim, M. Taher Hikmat, a rendu public, au cours d'une conférence de presse à Amman, le texte intégral de l'accord conclu le 11 février dernier entre le roi Hussein de Jordanie et le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat.

Le ministre syrien de l'information, M. Yassine Rajjouh, a aussitôt réagi en affirmant que son pays ferait échouer toute *« solution de reddition »* issue d'éventuelles négociations avec Israël *« fondées sur le récent accord jordano-palestinien »*. De son côté, M. Itzhak Shamir, le chef de la diplomatie de Jérusalem, de passage à Paris, où il entame une tournée européenne qui le conduira ensuite à Bonn et à La Haye, a déclaré dans une interview au *Monde* (voir page 3) que cet accord, qui *« ne mentionne même pas le nom d'Israël »*, n'avait pas une grande importance et était avant tout *« un accord entre la Jordanie et l'OLP »*.

M. Shamir, qui devait être reçu ce lundi par le président Mitterrand, et aura des entretiens avec son collègue français, M. Roland Dumas, évoquera sans doute ce problème devant ses interlocuteurs. A Paris, on estime, ainsi que l'a souligné samedi un porte-parole du Quai d'Orsay, que l'accord jordano-palestinien constitue un *« pas important dans le sens du rétablissement de la paix et d'un règlement pacifique des problèmes de la région »*.

Au Liban du Sud, l'armée israélienne poursuit sa politique de la « main de fer » dans un triangle d'une centaine de kilomètres carrés à l'est de Tyr. Neuf personnes ont été tuées et deux autres blessées samedi dans les villages de Sir-el-Arabieh et Bourj-Rahal. La brutalité des opérations israéliennes dirigées contre la *« terreur chiite »* dans le sud du Liban a relancé dans l'Etat hébreu, ainsi que l'indique notre correspondant à Jérusalem, le débat sur la *« pureté des armes »*.

(Lire nos informations pages 3 et 4.)

Les anti-indépendantistes organisent à Nouméa un « défilé pour la liberté »

« L'expulsion aura lieu ». Fort du soutien du premier ministre, qui a opposé une fin de non-recevoir à la demande d'audience *« sans délai » formulée par le député RPR du territoire*, M. Jacques Lafleur, et qui a souligné que *« la loi et l'Etat doivent être scrupuleusement respectés en Nouvelle-Calédonie »*, M. Edgard Pisani se proposait de faire exécuter, ce lundi 25 février, les décisions d'interdiction de séjour prises à l'encontre de quatre dirigeants du Front calédonien (extrême droite) et du président de la section locale de l'Union nationale des parachutistes. Ces cinq personnes sont accusées d'avoir été à l'origine des affrontements survenus le 17 février à Thio entre des militants canaques indépendantistes et les gendarmes mobiles.

C'est à minuit (lundi à 14 heures, heure de Paris), que ces interdictions de séjour prenaient effet, mais les intéressés s'étant réfugiés chez des amis, en des lieux que les policiers locaux ne paraissaient pas avoir repéré, lundi matin, il n'était pas certain que les expulsions puissent intervenir aussi rapidement que le souhaite M. Pisani. Le délégué du gouvernement apparaissait, toutefois, soucieux d'affirmer une autorité que lui contestent quotidiennement les dirigeants du mouvement anti-indépendantiste sous l'impulsion du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, que préside M. Lafleur. Ce dernier et le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, ont déclenché une nouvelle offensive contre M. Pisani en appelant la population du territoire à participer à *« un défilé pour la liberté »* mardi matin, au centre du chef-lieu, par solidarité avec les cinq interdits de séjour, et à s'abstenir de circuler et de commercer pendant le reste de la journée.

Il s'agit d'un défi lancé à M. Pisani puisque l'état d'urgence proscrit toute manifestation sur la voie publique. L'initiative de MM. Lafleur et Laroque ainsi que l'attitude des cinq « hors-la-loi », qui deviennent passibles de peines d'emprisonnement reçoivent un soutient total de la part de l'état-major national du RPR. Le président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, a même retenu, samedi à Thionville (Moselle), la possibilité pour l'opposition, d'organiser une grande manifestation en métropole.

(Lire la suite page 10.)

Les procès « historiques » seront filmés

Certains procès seront bientôt filmés, mais, contrairement à ce qu'avait envisagé, un temps, la chancellerie, ils ne pourront être diffusés *ni en direct ni en différé* à la télévision, et il faudra attendre vingt ans avant de les voir. Telles sont les grandes lignes d'un projet de loi auquel M. Robert Badinter, garde des sceaux, met actuellement la dernière main et qu'il compte soumettre au conseil des ministres au cours du mois de mars.

On connaît aujourd'hui ce projet grâce aux participants, visiblement bien informés, d'une assemblée de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérés), qui a eu lieu samedi 23 février à Lyon. La teneur de ce projet est en outre confirmée par la chancellerie.

Il prévoit la création d'une commission chargée de décider des procès présentant un intérêt sociologique, politique ou historique. Seuls ceux-ci seraient filmés. Les sociétés nationales de télévision auraient l'exclusivité de ces enregistrements et opéreraient à partir de caméras vidéo fixes installées dans les salles d'audience. Au bout de vingt ans, le film pourrait être projeté normalement à la télévision ou dans les salles de cinéma. En revanche, les chercheurs pourraient consulter sans délai les enregistrements ainsi réalisés.

L'un des premiers procès à être filmés, sinon le tout premier, pourrait être celui de Klaus Barbie qui doit avoir lieu à la fin de l'année à Lyon. Des techniciens se sont déjà rendus sur place pour examiner dans quelles conditions opérer.

Le projet arrêté par M. Badinter est nettement en retrait des propositions que lui avait soumises une commission de juristes présidée par M. André Braunschweig, alors président de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Cette commission proposait d'autoriser, dans certaines conditions et pour une période probatoire, la retransmission en léger différé des procès à la télévision (*le Monde* du 31 mars 1984).

M. Badinter a décidé de ne pas suivre ces suggestions, qu'il juge trop audacieuses, et qui se sont heurtées à une forte opposition des magistrats, et plus encore des avocats.

La position de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (modérés) est caractéristique des craintes de cette corporation. Pour son président, M[e] Janine Franceschi-Bariani, une retransmission immédiate des procès à la télévision *« risque, en désignant les inculpés à des millions de spectateurs, de porter atteinte aux droits de la défense »*.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Déclaration

Finalement on l'a sorti dimanche, et on nous l'a montré. M. Tchernenko a été conduit – porté plutôt – jusqu'à un bureau de vote aux allures de studio pour figurer brièvement dans une mise en scène pitoyable.

Le numéro un soviétique, extrait momentanément de sa chambre de malade et guidé jusqu'à l'urne, faisait penser à ces vieillards mal en point que les familles redécouvrent les jours d'élection parce qu'une voix est une voix. Même en Union soviétique...

A bout de souffle, vacillant, le bras dressé dans un terrible effort, il a trouvé la force de faire une déclaration, la plus courte de sa carrière sans doute : « Khorocho » (C'est bien). Là, vraiment, il exagérait. Encore de la propagande !

BRUNO FRAPPAT.

Point de vue

La gauche et le déclin de l'Europe

I. – Cassandre dans le Vieux Monde

par JEAN RIBOUD (*)

Par-delà le quotidien, deux situations, deux forces, j'allais écrire deux faits, dominent l'avenir politique et économique de la France en ce début d'année. Le premier : le déclin de l'Europe, de l'Europe industrielle, technique, scientifique dans un monde en pleine expansion. Le second : un gouvernement socialiste, le Parti socialiste, la pensée socialiste ne survivront pas à deux millions et demi de chômeurs.

La première difficulté, et non des moindres, est que les Européens ne voient pas ce déclin.

Ils n'y croient pas, comme le voyageur ne sent pas que le bateau descend la rivière parce que le courant est régulier. Il y a une crise générale du monde, disent-ils, crise de mutation technologique et scientifique, crise d'adaptation. Cette crise de l'industrie suit tant d'autres crises. La crise du pétrole hier, la crise du dollar aujourd'hui. Tout cela nous dépasse, car ce sont des forces extérieures auxquelles nous ne pouvons rien, comme des tempêtes venues du fond des océans. Ce ne sont plus seulement des contraintes dont il faut tenir compte, auxquelles il faut s'adapter, ce sont d'immenses forces cosmiques qui entraînent tous les pays, et par conséquent tous les régimes, toutes les idéologies. Que l'on s'étonne alors que les opinions publiques se détournent de la politique, que les gens s'intéressent plus à l'astrologie ou aux contes de princesses puisque les hommes politiques ne peuvent plus agir, puisque le monde est dominé par une fatalité.

Cette fatalité domine l'Europe : elle n'est pas ressentie comme telle dans le reste du monde. Bien sûr, la science et les techniques évoluent. Plus vite aujourd'hui qu'au XIX[e] siècle ? Peut-être... Les microprocesseurs, l'intelligence artificielle sont-ils plus révolutionnaires que les vagues successives de la machine à vapeur, de l'électricité, du moteur à explosion. Laissons au XXI[e] siècle la responsabilité de porter un jugement. En tout état de cause, si les crises économiques sont influencées par l'évolution de la science, elles obéissent à d'autres lois.

Si crise il y a, où est-elle ? En Europe, certainement. Mais où est la crise aux Etats-Unis ? Où est la crise au Japon ? La Corée, la Malaisie, la Thaïlande sont en pleine croissance. Tous les baromètres économiques en Inde et en Indonésie sont orientés à la hausse. Même après la terrible secousse de la balance des paiements, les grands pays d'Amérique latine se redressent, le Mexique d'abord, que suivra le Brésil. La vérité est qu'une crise grave, durable frappe de plein fouet l'Europe et son ombre portée, l'Afrique. Ce n'est pas l'axe Nord-Sud, tel que les politologues l'avaient défini, c'est l'axe Nord-Sud de la crise actuelle. L'Europe stagne et l'Afrique, son vieux territoire de colonisation, est au bord des déchirements, de la ruine et de la famine. Il n'est pas facile de savoir par qui et quand l'Europe sera réveillée, il est plus difficile encore d'imaginer ce qui sauvera l'Afrique économiquement, politiquement, humainement.

Le déclin de l'Europe ne date pas d'hier. Tocqueville, avant 1840, prévoyait l'émergence des Etats-Unis et de la Russie. Dès le début du XX[e] siècle, l'Asie reprenait sa place. La baisse de la démographie ponctuait, décennie après décennie, cette évolution.

(Lire la suite page 40.)

(*) Président-directeur général de Schlumberger.

LIRE

débats

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le sort de la Nouvelle-Calédonie partagera sans doute encore longtemps l'opinion. Maurice Duverger s'interroge sur les chances de l'indépendance-association, mais il souligne qu'une seule communauté ne peut dicter sa loi aux autres. Stanislas Mangin se rallie aux vues du président de la République, que combat avec force Paul de Cazanove, pour qui la déstabilisation dans cette région est une menace pour la France et le monde occidental.

Notre chance aux antipodes

par STANISLAS MANGIN (*)

LA politique nationale en Nouvelle-Calédonie est nécessairement enfermée dans la perspective de l'inéluctable satisfaction de la demande de souveraineté de la population originaire, à quoi nous obligent la politique de la France engagée à Brazzaville en 1943 et la situation internationale. Les Canaques sont d'ailleurs restés à l'écart de la société française, sauf en 1914 lorsqu'ils ont constitué un bataillon pour contribuer à la libération de notre territoire et, en 1942, où un autre bataillon a été décimé à Bir-Hakeim.

La sauvegarde des intérêts français — importants — ne peut être durablement assurée que par des accords avantageux aux deux parties, et celle des Européens implantés dans ce territoire (24 900 en 1963) dépendra d'abord de leur comportement.

Quand on a connu, sur le terrain et sous les armes, la souffrance, la révolte, le désespoir des Français d'Algérie, et la rancœur, la haine de certains, on se souvient du rôle joué par les incitations insurrectionnelles venues de la métropole qui les ont encouragés à se jeter dans l'impasse et ont ainsi lourdement aggravé leur drame.

Aujourd'hui, des hommes politiques de la métropole encouragent les dirigeants européens de Nouvelle-Calédonie à se cramponner à leur suprématie politique, économique, ils provoquent des désordres qui rappellent ceux qui ont précédé le retour de de Gaulle et l'indépendance algérienne, mais ils n'ont pas des objectifs aussi élevés : ils ne cherchent qu'à atteindre nos gouvernants pour retrouver leur rôle.

Les conséquences de ces excès seront sans doute moins graves, sauf pour les Européens de l'archipel, si ceux-ci ignorent les leçons de l'histoire.

Ma génération a vécu deux grandes affaires nationales, la Résistance et la décolonisation ; elle a dû choisir deux fois : où étaient l'intérêt, les devoirs supérieurs de la France ? Eh bien, nous savons que la décolonisation a satisfait l'exigence des populations concernées et qu'elle a été bénéfique pour la France, mais source de malheur pour certains des Français implantés dans ces territoires. Nous savons que rien n'a pu adoucir leur souffrance et leur rancœur parce qu'ils ont toujours écouté ceux qui flattaient leur conservatisme tout en sachant que l'échec était au bout du chemin.

Aujourd'hui, avec des institutions qui ont fait leurs preuves, c'est le soutien au président de la République qui ouvre la seule voie pour réduire autant que possible les difficultés pour la France et pour les Mélanésiens. C'est aussi le seul moyen d'ouvrir des voies nouvelles pour que les Français des antipodes préservent leurs chances, malgré les obstacles supplémentaires qui résultent du cantonnement de la population canaque à l'écart de la société française.

Quand une affaire nationale est en jeu, il faut agir pour la France, et c'est la tâche du président de la République dont l'expérience, la détermination et le patriotisme sont connus.

C'est celle des Français de refuser les divisions partisanes.

(*) Conseiller d'Etat honoraire.

Tragi-comique

par MAURICE DUVERGER

L'AFFAIRE de la Nouvelle-Calédonie oscille entre le tragique et le comique. Les extrémistes du FNLKS et ceux du Front national poussent vers le drame, pendant que les discussions sur un nouveau statut glissent vers le vaudeville car elles portent moins désormais sur le fond que sur les mots. Dick Ukeiwé propose une solution qui donnerait aux Mélanésiens à peu près autant de pouvoirs réels que le plan Pisani. Entre gens raisonnables, un compromis pourrait être trouvé après quelques semaines de discussions. Mais tout est bloqué parce que les uns s'obstinent à baptiser « autonomie dans la République » ce que les autres appellent « indépendance-association ».

Cependant, il y a quelque réalité derrière la querelle de vocabulaire. Un statut d'autonomie dépendrait de la République seule, qui pourrait l'amenuiser à son gré comme elle l'a fait en 1963. Un statut d'indépendance dépendrait du seul Etat calédonien, qui pourrait le modifier librement. En théorie, un statut d'indépendance-association devrait empêcher l'une et l'autre de ces actions unilatérales : des accords entre la République française et l'Etat associé ne pouvant être modifiés que par d'autres accords. Mais la pratique internationale rend sceptique à cet égard.

Beaucoup d'Etats se libèrent de leurs obligations contractuelles même si l'autre partie refuse qu'elles soient modifiées. L'article 62 de la convention de Vienne admet elle-même qu'un changement de circonstances peut justifier l'abrogation unilatérale d'un traité si les circonstances en question ont *« constitué une base essentielle du consentement à être lié »*, et si leur changement a *« pour effet de transformer radicalement la partie des obligations qui restent à exécuter en vertu du traité »*. En pratique, la plupart des nations décolonisées ont emprunté cette voie, sans se soucier des dispositions restrictives qu'on vient de citer.

On comprend que ce précédent nourrisse la méfiance des caldoches à l'égard du projet Pisani, comme le précédent de 1963 nourrit la méfiance des Canaques à l'égard des propositions Ukeiwé. Mais l'article 88 de la Constitution française n'aurait aucun sens si les « accords d'association » qu'il prévoit étaient des traités ordinaires. Ces derniers relèvent du titre VI. L'érection de l'article 88 en un titre XIII, nettement séparé, marque clairement que l'association comporte des liens plus solides, même quand elle repose sur des liens établis entre la France et un Etat déjà indépendant. A plus forte raison, quand elle est la condition d'une indépendance acquise par un référendum qui ne pourrait réussir sans cela.

La première version du plan Pisani était trop ambiguë sur ce point. On n'obtiendra pas une majorité au référendum pour l'indépendance si celle-ci est séparée de l'association. Les deux forment les composantes indivisibles d'une solution équitable : la première représente le prix à payer par les caldoches, la seconde le prix à payer par les Canaques, pour assurer l'avenir d'un territoire qui leur appartient indivisément. La défiance réciproque est trop grande pour que les uns acceptent de verser leur part au comptant quand les autres se verraient accorder un crédit.

Les caldoches répugnent à accepter le mot « indépendance » parce qu'ils le prennent pour synonyme de « valise » ou de « statut d'immigré ». Mais ils savent, au fond d'eux-mêmes, que l'indépendance s'imposera un jour, sous une forme ou une autre. Est-il impossible de leur faire comprendre qu'ils ont le plus grand intérêt à la proclamer le plus tôt possible, parce que chaque année, chaque mois qui passe la rendra de moins en moins favorable à la France ? Ils ont aujourd'hui une occasion unique de faire vivre dans le Pacifique l'équivalent d'une petite Australie, en sachant que l'indépendance de la grande est plus utile au Royaume-Uni que le serait un statut colonial. Et il s'agirait d'une Australie qui n'aurait pas détruit ses aborigènes, mais qui formerait avec eux un véritable Etat pluri-ethnique dont le chef serait de toute façon un Mélanésien. Comment ne pas voir que la rivalité Ukeiwé-Tjibaou porte moins sur le statut futur de la Nouvelle-Calédonie que sur la personne de son premier chef d'Etat ? Que Jacques Lafleur et les autres personnalités caldoches soient passés au second plan, cela n'est pas seulement un symbole.

Deux principes intangibles

Pour être acceptable par tous, l'Etat démocratique et multiracial doit être fondé sur deux principes intangibles. D'une part, tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie ayant trois ans de résidence doivent acquérir de plein droit la nationalité calédonienne, tout en pouvant la refuser expressément (de même, ils devraient retrouver de plein droit la nationalité française le jour où ils décideraient de se fixer dans la République). D'autre part, les institutions de l'Etat calédonien doivent empêcher qu'une seule communauté puisse faire la loi aux autres. Sur ce point, certaines des propositions de Dick Ukeiwé sont intéressantes : notamment l'idée de diviser le territoire en plusieurs régions, ce qui aiderait à préserver l'identité de chaque ethnie. Une dose raisonnable de fédéralisme pourrait éviter une partition qui deviendrait inévitable si les caldoches et les Canaques votaient massivement de façon différente au référendum d'autodétermination.

Ces deux principes ne peuvent pas relever d'accords d'association postérieurs au référendum, car ils constituent une condition substantielle de l'indépendance accordée par la République française, de même que certaines compétences dont elle se réserve l'exercice dans le cadre de l'association : notamment la défense, la sécurité publique et le respect des droits de l'homme. Dans leurs grandes lignes, ces principes devront figurer sur le bulletin de vote du référendum, comme ce fut le cas en octobre 1945 pour les dispositions promulguées ensuite le 2 novembre : avec une valeur « supraconstitutionnelle » puisqu'elles s'imposaient aux Assemblées constituantes elles-mêmes. Ni la France ni l'Etat calédonien ne pourront s'affranchir des règles ainsi établies, à moins d'être d'accord pour le faire, après vote de leurs parlements ou nouveau référendum. Ouverte aux Calédoniens de toutes couleurs et de toutes cultures, garantissant qu'aucune communauté ne pourra dominer les autres, l'indépendance-association pourrait être acceptée par Dick Ukeiwé sans être rejetée par Jean-Marie Tjibaou.

Pour que les choses soient encore plus claires, on pourrait même aller plus loin. Certains pensent que le cas de la Nouvelle-Calédonie offre l'occasion de mettre en place une structure qui pourrait accueillir un jour d'autres territoires d'outre-mer. Voici vingt-cinq ans, par la révision constitutionnelle de 1960, le général de Gaulle avait tâché d'élaborer un nouveau type de communauté qui admettait l'indépendance des Etats membres. Il n'avait pas réussi parce qu'on était alors submergé par le grand typhon de la décolonisation. Aujourd'hui, l'on mesure mieux ses conséquences, et une formule très souple d'indépendance-association pourrait avoir de l'avenir. Le plan Pisani prévoit d'ailleurs *« des institutions communes telles qu'un président de l'association d'Etats, garant du respect du pacte entre les Etats et du développement paisible et harmonieux des communautés, un conseil de l'association d'Etats, une assemblée des peuples associés, une cour arbitrale »*.

A l'évidence, de telles institutions relèvent moins d'une loi particulière concernant un référendum local en Nouvelle-Calédonie que d'un texte plus général portant sur l'organisation des pouvoirs publics. Il pourrait être établi par les procédures parlementaires, sinon par celle de l'article 11.

Malte ou Cuba ?

par PAUL DE CAZANOVE (*)

POURQUOI s'être mis l'affaire de la Nouvelle-Calédonie sur les bras alors qu'il y a tellement de choses à résoudre ? Pourquoi avoir laissé se développer ce problème qui pouvait trouver une solution, voulue au demeurant par le gouvernement, dans la mise en place du nouveau statut voté en mai 1984 ? Je sais bien qu'il y avait les promesses du Parti socialiste, je sais bien que le scrutin du 18 novembre pour l'élection de l'assemblée territoriale ne correspondait pas aux désirs de la gauche. Mais, n'en déplaise à Michel Piccoli, on n'était pas à une promesse non tenue près, et le suffrage universel reste encore la règle des démocraties...

Nos dirigeants décidément ont le mauvais œil. On s'en soucierait peu s'il ne s'agissait du sort de la France et des Français, du sort d'une île qui confirmait son attachement à la France en ralliant dès 1940 le général de Gaulle et apportait de nombreux volontaires, noirs et blancs, pour les combats de la liberté contre l'Allemagne nazie et le Japon impérialiste.

Ce n'est pas fortuitement que je cite le général de Gaulle, auquel Edgard Pisani n'hésite pas à se référer. Et je voudrais reprendre ici la réponse qu'il faisait en 1966 à Pierre Messmer et à Alain Peyrefitte et que ce dernier rapportait récemment : *« Chaque problème est particulier. La Calédonie n'est pas l'Afrique. En Afrique noire, les Européens étaient un sur mille habitants : on ne pouvait pas éviter de donner l'indépendance à toutes ces colonies qui formaient un ensemble. En Algérie, ils étaient un sur dix, on ne pouvait pas l'éviter non plus, après huit ans de guerre. La Calédonie, c'est autre chose. Les Français de souche et les Mélanésiens s'équilibrent à peu près et les autres Océaniens sont nombreux. Il y a beaucoup de métissage... La France doit rester présente comme garante de la paix publique. Si elle s'en va, une communauté risque de vouloir dominer l'autre, et tout ça risque de finir dans un bain de sang. »*

Eviter un bain de sang était et reste suffisant pour conserver au sein de la République la Nouvelle-Calédonie. Mais on ne peut négliger l'enjeu que représente ce territoire au point de vue maritime et son importance sur le plan stratégique. Les Français connaissent-ils ce que l'on appelle les « zones économiques exclusives » qui s'étendent sur plus de 350 kilomètres au large et sur lesquelles l'Etat souverain a des droits de propriété, notamment sur le sous-sol et ses richesses ? Les nodules sous-marins seront un jour exploités, et nous perdrions là une immense zone de prospection.

Une menace de première grandeur

Les Français savent-ils que l'URSS, qui s'est assuré une présence considérable dans le Pacifique nord depuis le Kamtchatka jusqu'au Vietnam, où la base de Cam-Ranh abrite bâtiments, avions et missiles soviétiques, attend avec impatience de s'implanter enfin dans le Pacifique sud ? Allons-nous leur offrir la Nouvelle-Calédonie, relativement proche de la Polynésie, où se trouve, à Mururoa, le « laboratoire » de notre force nucléaire stratégique, gage de notre indépendance ?

Nos amis australiens, qui ont joué aux apprentis sorciers en militant plus ou moins ouvertement contre notre présence là-bas, se rendent compte maintenant de la déstabilisation que créerait notre départ. Le risque serait grand alors de voir se développer, non loin d'eux, une nouvelle base aux mains d'un empire qui allie la force des armes et la puissance de l'idéologie, avec comme objectif la domination du monde.

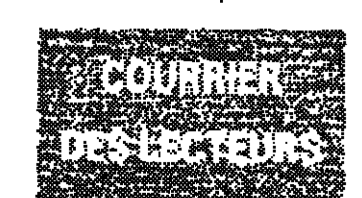
La déstabilisation de cette région constitue bien une menace de première grandeur pour le monde libre et pour la France, le chef d'état-major des armées le rappelait il y a quelques jours. Est-ce le moment d'abandonner la Nouvelle-Calédonie, alors que le centre du monde se déplace, dit-on, vers le Pacifique, où nous avons encore précisément d'importants atouts économiques, stratégiques, politiques et humains ?

Et quel serait l'effet d'entraînement sur nos autres territoires et départements d'outre-mer ? Ne suffirait-il pas qu'une position tombe pour que les autres suivent ? La prochaine étape — voulue ou acceptée — ne risquerait-elle pas d'être la Guyane, où se trouve le centre de lancement de Kourou, gage, lui, de l'avenir spatial de la France et de l'Europe ? Et qu'on ne s'y trompe pas, la conquête de l'espace avec l'intervention orbitale et les vols habités constitue une avancée économique et stratégique aussi importante que l'a été, et le reste pour longtemps encore, l'aventure nucléaire. La France n'a pas le droit d'abandonner à d'autres la Nouvelle-Calédonie et encore moins à une minorité qui va chercher sa formation en Libye et son idéologie en Union soviétique.

L'« indépendance-association », comme l'indépendance dans l'interdépendance en d'autres temps, durera ce que durent les roses : l'espace d'un matin ou d'un scrutin... Et qui pourrait alors reprocher à un Etat « souverain » de repenser ses alliances ?

Au moins soyons clairs et réalistes : l'indépendance donnée aux Canaques de Tjibaou, c'est le rejet de la France et des Français à court terme, et la Nouvelle-Calédonie serait au mieux un nouveau Malte, au pire un nouveau Cuba.

(*) Vice-amiral d'escadre du cadre de réserve. Maire de Saint-Chéron.



Pour le respect de la règle du jeu

Depuis de nombreuses années, les Français ont pris l'habitude de voir souvent défier l'autorité de l'Etat. Le sac d'une perception, l'attaque d'une sous-préfecture, l'ouverture des tonneaux de vin transportés par des camions sont devenus des actes ordinaires de la vie nationale contre lesquels, le plus souvent, la justice ne sévit pas. Et quand, par aventure, elle se décide à le faire, elle est pratiquement contrainte de reculer devant la menace de l'émeute.

De même, les décisions — nombreuses — par lesquelles les tribunaux ordonnent l'expulsion des locaux d'une entreprise d'ouvriers grévistes qui empêchent leurs collègues de reprendre leur travail demeurent, le plus souvent, lettre morte. Mieux encore, une fois ces décisions annoncées, chacun se demande — comme si, en elle-même, pareille interrogation n'était pas stupéfiante — si elles vont être, oui ou non, exécutées. Bref, la crainte de mécontenter une minorité agissante suffit à empêcher l'exécution d'un jugement rendu au nom du peuple français.

Cette situation a les plus graves conséquences. Dès lors, en effet, que l'Etat tolère depuis longtemps des actes illégaux, chaque catégorie professionnelle est fondée à penser qu'elle ne peut trouver qu'avantage à en commettre, pour faire aboutir ses revendications.

Il faut réagir contre cette dégradation de l'esprit public. Il faut qu'il soit clair que la volonté générale l'emporte sur les volontés de quelques-uns.

DANIEL AMSON.
(Paris.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

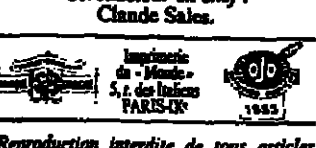
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

étranger

LE RETRAIT ISRAÉLIEN DU SUD DU LIBAN

Le combat contre la « terreur chiite » relance en Israël le débat sur la « pureté des armes »

De notre correspondant

Jérusalem. – Quelle fin de guerre périlleuse et troublante ! Signe des temps : voilà que rebondit, avec son cortège d'interrogations morales, l'éternel débat – aussi vieux que l'Etat juif – sur la « pureté des armes ».

Dans un pays dont la survie est l'affaire de tous, l'honneur de la nation et celui de l'armée se confondent *plus que partout ailleurs. Israël* en guerre n'échappe donc jamais à quelques questions simples et fondamentales : l'armée livre-t-elle une guerre « propre » ? Respecte-t-*elle* son « code d'honneur » ? Son combat sert-il une cause juste ? Le droit légitime-t-il la force ?

Pendant chacune de ses quatre guerres précédentes – en 1948, 1956, 1967 et 1973, – Israël estime avoir rempli *dans l'ensemble son* « contrat moral ». La première intervention au Liban en 1978 avait été entachée par une sérieuse bavure lorsqu'on accusa un lieutenant d'avoir assassiné des prisonniers palestiniens. Le coupable fut condamné, puis gracié par le général Eytan, chef d'état-major.

L'invasion de juin 1982 brisa plus gravement le consensus national en ébréchant peu à peu – surtout après les massacres de Sabra et de Chatila – la bonne conscience de nombreux Israéliens. Mais leurs reproches visèrent plus à l'époque les maîtres d'œuvre politiques de la guerre – MM. Begin et Sharon en tête – que les exécutants militaires, astreints à l'obéissance.

Depuis quelques jours, les choses ont changé. Le récent durcissement de l'armée israélienne contre la population chiite, au Liban du Sud, jette une ombre sur la « moralité » de ses opérations. Par un douloureux paradoxe, Tsahal est happée dans un engrenage répressif alors qu'elle s'apprête à plier bagages. Ses grands principes risquent de faire naufrage quand le port est en vue.

Au nom du combat contre la « terreur chiite », l'armée israélienne pratique aujourd'hui, pour la première fois de son histoire à pareille échelle, l'art de la contre-guérilla. Elle boucle les villages dès l'aube, les passe au peigne fin, impose le couvre-feu, abat les suspects qui tentent de fuir. Elle multiplie les arrestations et les interrogatoires au camp d'Ansar. Elle expulse vers le nord du pays les « individus douteux ». Comme en Cisjordanie ou à Gaza, elle fait sauter les maisons familliales où elle découvre des armes.

Sans doute n'avait-elle d'autre choix face à l'escalade des attentats meurtriers. Mais ses armes sont-elles toujours aussi « pures » ? « *Nous avons voulu imposer un nouvel ordre au Liban*, constate amèrement l'éditorialiste de *Haaretz, mais c'est le Liban et ses méthodes qui sont en passe de déteindre sur nous. Naguère, nous prétendions avoir une grande stratégie au Liban et aujourd'hui nous réagissons seulement comme un animal blessé.* »

A l'automne dernier, au lendemain d'un massacre commis dans le village chiite de Sohmor par certains de ses soldats trop zélés, le général Antoine Lahad, chef de l'armée du Liban Sud (ALS), s'en était pris aux donneurs de leçon en Israël : « *Nous, Libanais*, avait-il dit, *avons nos coutumes et nos lois. Ne nous jugez pas en fonction des vôtres. Vous, Israéliens, ne comprenez rien à notre façon de vivre.* » Cette diatribe résonne cruellement au moment où l'armée d'occupatioon « se libanise ».

On songe à ce personnage, ancien officier brillant, auquel l'écrivain Amos Oz donnait la parole dans son livre *les Voix d'Israël* et qui appelait de ses vœux l'époque où « *c'en serait fini de tous ces bavardages sur la spécificité de la morale juive* ». Pour l'instant, rien n'arrête, semble-t-il, pareils « bavardages ».

Un « mini-Iran »

Ainsi, le général Rafael Eytan et le colonel de réserve Meir Pail – classés aux deux extrémités de l'éventail politique – participaient samedi, avec des soldats servant au Liban, à une émission-débat de la radio nationale. Ils s'accordèrent pour prêcher la « *sauvegarde des principes moraux* » de Tsahal à des soldats qui, souvent, ne l'entendaient pas de cette oreille et souhaitaient surtout « *donner une leçon* » aux villages chiites.

Certains dirigeants israéliens tranchent à bon compte leur dilemme moral en opérant un distinguo entre la communauté chiite et les « terroristes ». « *Chiite ou pas*, déclarait dimanche le ministre de la police et ancien chef d'état-major, M. Haim Bar Lev, *là n'est pas le problème. Ce qui importe, c'est la lutte contre la terreur.* » L'ennui est que, dans les villages en question, la population fait corps avec ceux *qu'elle* tient pour de valeureux résistants.

L'opposition de gauche s'élève contre le recours à des « châtiments collectifs » et la Liste progressive pour la paix (parti judéo-arabe) prévoit de déposer en signe de protestation une motion de *censure* à *la* Knesset. Tous ceux qui refusent d'envisager le problème sous son angle moral jugent les opérations de Tsahal militairement vouées à l'échec et politiquement dangereuses.

Le cycle infernal déclenché par l'armée ne contribuera, selon eux, qu'à braquer toujours plus un adversaire chiite résolu, dont l'animosité envers Israël représente déjà au regard de l'Histoire, notait dimanche l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban, « *le principal résultat – négatif – de l'équipée libanaise* ».

Certains se rassurent en voulant croire que la haine des chiites vise l'armée d'occupation et non l'Etat juif en tant que tel. Mais d'autres *prédisent, comme* M. *Uri Lubrani*, coordonnateur des activités israéliennes au Liban, que les extrémistes chiites poursuivront Israël de leur exécration au-delà de la frontière et que l'Etat hébreu « *se réveillera soudain avec un mini-Iran à sa porte* ».

Dénonçant la « *vietnamisation* » du Liban du Sud, *Haaretz* écrit : « *Aucune méthode militaire ne permettra d'imposer actuellement la volonté d'Israël aux chiites. On peut gagner quelques jours de tranquillité mais pas détruire le terrorisme. C'est une bataille d'arrière-garde perdue d'avance.* »

J.-P. LANGELLIER.

« Nous allons mettre fin aux activités des terroristes par tous les moyens »

nous déclare M. Shamir, ministre des affaires étrangères

« Le cabinet israélien vient de se réunir pour examiner notamment une accélération du retrait de votre armée du sud du Liban. Qu'en pensez-vous ?

– Je viens juste d'avoir un compte rendu de cette réunion. On a bien parlé de la situation au Liban, mais pas de l'accélération du retrait de nos troupes. Notre gouvernement a déjà décidé de faire ce retrait en trois étapes, et l'on ne peut pas modifier ce calendrier tous les jours, même s'il faut examiner quotidiennement l'évolution de la situation. Maintenant notre armée prend des mesures très énergiques pour protéger la vie *de nos soldats et mettre fin* aux attaques terroristes. Il est difficile de comprendre l'attitude des terroristes qui s'en prennent à nos soldats en train de se retirer. Nous sommes absolument décidés à leur apprendre qu'Israël va mettre fin à leurs activités par tous les moyens, y compris des moyens que nous n'avons pas utilisés jusqu'à présent. Il faut qu'on sache au Liban et dans tout le Proche-Orient qu'Israël a décidé de se retirer non pas par faiblesse, mais parce que notre présence militaire est devenue inutile. Tous ceux qui voudront exploiter cette situation seront punis très sévèrement. Notre armée prendra aussi tous les moyens nécessaires pour protéger nos citoyens dans le nord du pays. S'il y a eu des divergences de vues au sein du cabinet sur l'opportunité de se retirer ou non du Liban, il y a eu en revanche unanimité sur la nécessité absolue de protéger les villes et les villages de la Galilée.

– Quand vous dites que vous allez utiliser des moyens qui ne l'ont pas encore été, vous faites allusion à quoi ?

– Je pense à la proclamation du couvre-feu dans les villages d'où viennent les terroristes, à des recherches plus importantes pour découvrir ces terroristes. Nous n'avons aucune intention d'avoir de mauvaises relations avec la population, mais si l'on commet des actes terroristes contre nos soldats, il faut réagir.

– Vous pensez surtout aux chiites ?

– Cela n'a aucune importance que les terroristes soient chiites ou palestiniens. Qu'il s'agisse de balles ou de mines...

– Si les Syriens, après votre retrait, tentent de prendre le contrôle des camps palestiniens encore favorables à Arafat ?

– Nous ne nous en mêlerons pas. Ce qui nous intéresse, c'est la sécurité de notre frontière.

– Faut-il, pour vous, tenter d'accroître le rôle et les effectifs de la FINUL ?

– On a essayé d'utiliser la FINUL, mais la condition préalable pour l'utiliser davantage, c'est une demande du gouvernement libanais auprès des Nations unies. Or ce gouvernement n'a pas voulu le faire à cause de l'opposition syrienne. La position de la Syrie est sans nuance : pour Damas, nous devons nous retirer sans aucun arrangement pour notre sécurité.

– Comment, dans ces conditions, conciliez-vous ce que vous appelez votre besoin de garanties pour la sécurité du nord d'Israël et votre retrait ? Ce n'est pas la zone tenue par le général Lahad qui pourra empêcher des bombardements...

– C'est vrai dans une certaine mesure. Mais contre les bombardements, nous prendrons d'autres moyens que je ne peux pas préciser pour des raisons bien compréhensibles.

– Mais il ne peut plus y avoir de garanties pour la sécurité d'Israël. Tout est ramené à un rapport de forces ?

– Il faut trouver des solutions. C'est l'élément faible de toute cette opération et c'est pourquoi il y a eu des différences de point de vue à l'intérieur de notre gouvernement. Mais la majorité a décidé d'effectuer le retrait malgré le manque de garanties ; il faut donc maintenant chercher des solutions. J'ai beaucoup confiance dans la capacité de notre armée à trouver une solution. Nous aurions préféré un accord avec les Libanais, mais comme il n'y en a pas, il nous faut bien prendre des décisions unilatérales.

Un instrument syrien

– Aujourd'hui, vous pensez que l'invasion du Liban a été une erreur ?

– Non, je crois qu'il n'y avait pas d'autre solution bien qu'il soit clair au bout de quatre mois, c'est-à-dire après l'expulsion de l'OLP du Liban, que notre présence n'était plus nécessaire. Mais on a recherché des garanties pour qu'une telle situation ne se répète pas. D'où l'accord du *17 mai 1983 avec le Liban, pour le*quel d'ailleurs je n'étais pas enthousiaste. Mais l'opposition de la Syrie n'a pas permis l'application de cet accord.

– Avez-vous été surpris par les déclarations anti-israéliennes du président Gemayel à Saïda ?

– Non, car cet homme est maintenant très faible ; il ne dirige pas son pays. Il est un instrument dans les mains des Syriens.

– Quel bilan faites-vous, après cinq mois de gouvernement d'union nationale, de votre cohabitation avec les travaillistes ?

– C'est trop tôt pour porter un jugement, mais, malgré les difficultés, le gouvernement fonctionne toujours et a pris des décisions assez importantes aussi bien en ce qui concerne l'économie que le Liban. *Bien sûr, il* y a encore des difficultés, mais sur ces deux questions, l'économie et le Liban, nous n'avons pas de divergences idéologiques. Sur les autres questions, on va voir. Je crois, mais c'est une impression personnelle, qu'il n'y aura pas, pendant assez longtemps, de divergences pouvant entraîner un éclatement de la coalition.

– Vous voyez souvent M. Begin ?

– Pas très souvent, mais je lui parle assez souvent par téléphone. Je l'ai vu il y a une semaine, et mes collègues le voient. Il s'intéresse à tout, il lit tout, il sait tout, il exprime ses vues auprès de ses amis. Il peut très bien décider un jour de revenir à la politique. C'est son droit.

Les principes d'un accord

– Vous pensez que vous avez fait une bonne affaire politique en formant ce gouvernement ?

– Je crois que c'était une nécessité nationale. Le résultat des élections l'imposait car on ne peut pas gouverner avec une voix de majorité. D'un autre côté, les problèmes économiques et celui du Liban. Cela va-t-il servir tel ou tel parti, c'est une question de moindre importance.

– Quand vous entendez M. Shimon Pérès dire qu'il veut aller à Amman, que ressentez vous ?

– Nous connaissons tous les conditions mises à une telle rencontre. Elles ont été fixées dans notre accord de gouvernement. Il est entendu que, si le roi Hussein se déclare prêt à négocier avec nous, nous le recevrons et commencerons à parler avec lui sans condition préalable. Nous écouterons ses propositions et nous déciderons alors, ensemble avec les travaillistes, de notre réponse. Personnellement, je pense que les propositions que nous ferons alors au roi Hussein seront fondées sur les accords de Camp David. Tout le gouvernement, pas seulement moi, pense que ces accords de Camp David constituent le plan de paix le plus réaliste puisqu'il prévoit le rôle de la Jordanie dans *le processus de paix*, le rôle des Arabes palestiniens...

» Nous sommes aussi d'accord avec Shimon Pérès pour ne pas négocier avec l'OLP et ne pas accepter un Etat palestinien. On est aussi d'accord pour que, sous le gouvernement, il n'y ait pas de changement territorial de notre pays.

– Vous pensez à la Cisjordanie ?

– Oui. Cela veut dire que, si un jour, il y a un différend sur ce sujet, le gouvernement ne pourra plus fonctionner. Mais ce n'est pas actuel. Pour l'instant, nous avons un large terrain d'entente.

– Où en êtes-vous à propos des implantations ?

– Les principes généraux acceptés par les deux partis prévoient le maintien et le développement des villages – je n'aime pas le mot d'implantations – qui ont été créés par le précédent gouvernement. Toutes les décisions concernant ces problèmes *et prises par le gouvernement précé*dent restent valables ; mais le gouvernement actuel est maître du calendrier, exception faite de l'obligation de créer six nouveaux villages pendant la première année de son exercice. Et ça, nous allons le faire...

– Que pensez-vous de l'accord Hussein-Arafat signé à Amman ?

– Nous ne croyons pas que cet accord ait une grande importance pour le problème qui se pose entre nous et la Jordanie. Il s'agit après tout d'un accord entre la Jordanie et l'OLP. Le nom même d'Israël n'est même pas mentionné dans ce texte. *On ne parle pas de négociations de* paix avec Israël ; on parle seulement d'une conférence internationale car on veut éviter les contacts directs avec Israël. Il ne s'agit donc pas d'une contribution à la paix mais surtout de convaincre les Etats-Unis d'établir des contacts avec l'OLP et de faire pression sur Israël pour que nous nous retirions de Judée, de Samarie et de Jérusalem. Le but de tout cet effort, ce n'est pas la paix. C'est de nous faire quitter ces territoires. Ensuite ils tenteront de s'entendre pour savoir qui sera le maître de ces territoires. Il ne faut pas oublier que l'OLP est prête à prendre le contrôle de chaque portion de terrain *qui sera, comme ils disent*, « libérée » par Israël et à continuer la lutte contre nous. On ne peut pas appeler ça la paix.

– Le texte signé à Amman par le d'une confédération jordano-palestinienne...

– Confédération, c'est un jeu de mots puisqu'on parle dans ce texte d'un Etat palestinien et d'un Etat jordanien. Si les deux Etats acceptent, il y aura confédération. Cela a une importance assez mineure pour nous. Nous connaissons la valeur des fédérations et des confédérations dans le monde arabe. Ce ne sont que des paroles...

– Vous vous attendez à une offensive diplomatique des Etats-Unis dans la région ?

– Bien sûr, ils étudient la situation ; ils sont intéressés par la paix dans la région, mais ils sont très prudents avant de prendre une position claire et nette. J'espère de toute façon qu'ils ne prendront pas de décision sans nous informer.

Les exportations agricoles

– Venons-en au but précis de votre voyage. Vous voulez surtout aborder à Paris, puis à Bonn et à La Haye, les conséquences pour Israël de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun ?

– Oui, je vais me concentrer plus précisément sur les répercussions que ces entrées auront sur nos exportations agricoles vers la Communauté. Nous exportons 50 % de notre production agricole, soit 500 millions de dollars environ ; deux tiers de ces exportations se font aujourd'hui en direction du Marché commun. Il s'agit de sommes très importantes. Mais il s'agit aussi d'un problème social grave, puisque l'existence d'un grand nombre de nos agriculteurs dépend du maintien de ces exportations. Il faut donc trouver un moyen pour que nos exportations agricoles puissent se poursuivre après l'adhésion de l'Espagne, car ce pays a les mêmes productions que nous. Nous avons bien actuellement un accord de libre-échange avec le Marché commun, mais cet accord ne concerne que les produits industriels. Nous n'avons en revanche que des accords ponctuels pour les produits agricoles. C'est pourquoi il nous faut maintenant négocier avec la Communauté un système qui nous permette de maintenir à leur niveau actuel nos exportations agricoles vers l'Europe. Il ne faut pas oublier que notre commerce avec la Communauté *est très important et que* la balance est déficitaire à notre détriment pour 1,8 milliard de dollars. Ce déficit serait encore plus important si nous n'avions pas nos ventes de produits agricoles. C'est pourquoi j'espère bien que la France nous apportera son aide pour résoudre ce problème très grave et très important. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC

Neuf hommes armés ont été tués au cours d'opérations de ratissage de l'armée israélienne

Neuf hommes armés ont été tués et deux autres blessés samedi 23 février dans les villages de Sir-El-Arabieh et Bourj-Rahhal, au cours d'opérations de ratissage et de perquisition menées par l'armée israélienne dans le secteur de Tyr, au Liban du Sud, a-t-on appris samedi de sources militaires israéliennes.

Au cours de l'une de ces opérations de ratissage, huit hommes, qualifiés de « terroristes », ont été tués et deux autres blessés par les soldats israéliens dans le village de Sir-El-Arabieh, au nord-est de Tyr, alors qu'ils tentaient de s'enfuir, a-t-on précisé de mêmes sources.

De nombreuses roquettes antichars de type RPG, des fusils d'assaut Kalachnikov, des pistolets et des explosifs ont été découverts dans cette localité.

A Bourj-Rahhal, toujours dans le même secteur, un homme qui tentait de s'enfuir à bord d'une voiture lors de l'entrée des forces israéliennes dans le village a été tué et plusieurs autres passagers du véhicule, dont le nombre n'a pas été précisé, ont été arrêtés par l'armée israélienne, a-t-on ajouté.

Des perquisitions ont également été menées dans le village de Toura. *Plusieurs maisons, dans* lesquelles des armes et des explosifs ont été découverts ou qui appartenaient à des « terroristes » responsables d'attentats anti-israéliens, *ont été* détruites par l'armée israélienne dans ces trois localités, a-t-on poursuivi de mêmes sources sans autre précision.

Face à une vague d'attentats sans précédent, qui en moins d'un mois ont coûté la vie à douze militaires israéliens, l'armée israélienne a lancé depuis le début de la semaine dernière des opérations d'envergure contre des localités chiites dans le Sud du Liban.

A Beyrouth, M. Nabih Berri, *ministre d'Etat pour les affaires du* Liban du Sud et chef du mouvement politico-militaire chiite Amal, a lancé un appel à la population des régions libanaises occupées par Israël pour qu'elle poursuive et renforce la lutte contre les occupants.

Dans une conférence de presse, M. Berri a aussi souligné les responsabilités qui incombent à l'armée libanaise dans les régions du Sud du Liban *évacuées il y a huit jours par* Israël.

Face à l'opération « Main de fer » menée par les Israéliens depuis une semaine dans la région de Tyr, le chef du mouvement Amal a affirmé que la population allait répondre par une « *main husseinyeh* », faisant allusion à l'imam Al Hussein, fils du calife Ali, mort en martyr en l'an 50 de l'Hégire.

Il a appelé à une « *mobilisation générale de la population des régions occupées et à la fermeture des écoles secondaires jusqu'à nouvel ordre* », demandant aux étudiants de rejoindre « *les positions qui leur ont été définies conformément au plan dessiné* ».

Le ministre du Sud du Liban a « *interdit aux jeunes gens des régions occupées de se rendre dans la zone libérée* » et a demandé aux barrages de la résistance nationale de faire respecter cet ordre.

Il a en outre appelé les habitants des régions occupées à rejoindre leurs villages « *immédiatement* », affirmant que les bureaux de son mouvement assureront les services socio-économiques nécessaires.

Selon un communiqué du mouvement chiite Amal, *cité samedi par le* quotidien libanais *Al-Nahar*, quatre cents villageois de la région de Tyr sont arrivés récemment à Beyrouth où ils vivent dans des conditions précaires.

A Damas, M. Karame, chef du Parti phalangiste (chrétien), qui a été reçu samedi par le président syrien, Hafez et El Assad, a rendu hommage au rôle de la Syrie au Liban, affirmant que « *l'assistance et le soutien continus syriens étaient d'un grand secours au Liban dans les difficultés qu'il affronte* ».

M. Karame, qui était reçu dimanche par le secrétaire général adjoint du parti Baas (au pouvoir à Damas), M. Abdallah Al Ahmar, a évoqué avec ce dernier « *le rôle de la Syrie et du parti Baas* » pour aider « *le peuple libanais à libérer son territoire de l'occupation sioniste et réaliser l'entente nationale* », précise Sana. – (*AFP*.)

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA PUBLICATION DE L'ACCORD HUSSEIN-ARAFAT

Les Jordaniens attendent un geste du président Reagan

Correspondance

Amman. – Le gouvernement jordanien s'est finalement décidé à dévoiler les termes exacts de l'accord conclu, le 11 février, par le roi Hussein et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. De façon assez spectaculaire d'ailleurs puisque c'est au cours d'une conférence de presse, samedi 23 février, à Amman que le ministre de l'information par intérim, M. Taher Hikmat en a divulgué le texte complet. Au même moment, le ministre des affaires étrangères, M. Taher El-Masri, recevait de son côté les ambassadeurs des pays de la Communauté européenne pour leur communiquer également le document.

En fait, le texte officiel ne diffère guère de ce que l'on savait déjà de l'accord jordano-palestinien. Mais en le rendant public, les Jordaniens ont apparemment voulu mettre les choses au point après les déclarations contradictoires faites ces derniers jours dans l'entourage de M. Arafat, notamment après la réunion du comité exécutif de l'OLP à Tunis les 18 et 19 février (*le Monde* du 22 février).

Cet accord revient-il, comme le soutiennent les Jordaniens (1), à une acceptation de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies (qui n'est pas expressément mentionnée mais à laquelle est emprunté le principe de l'*« échange des territoires contre la paix »*) ? Ou ne signifie-t-il rien de tel, comme persistent à l'affirmer les dirigeants palestiniens ? On pourrait épiloguer longtemps sur ce point : ce n'est là qu'une des ambiguïtés d'un texte suffisamment vague pour se prêter à des interprétations divergentes.

L'accord du 11 février est certainement en deçà de ce que désirait le roi Hussein. Mais l'important, affirment les Jordaniens, est qu'il est le premier du genre jamais signé par le chef de l'OLP et constitue un engagement à rechercher une solution pacifique au problème palestinien. C'est maintenant aux Américains de faire un geste qui permette au roi Hussein et à M. Yasser Arafat de progresser dans leurs pourparlers, ajoute-t-on à Amman.

Les dirigeants jordaniens souhaitent que Washington donne son aval au principe de l'autodétermination des Palestiniens et à l'idée d'une conférence internationale à laquelle l'OLP pourrait participer, fût-ce au sein d'une délégation jordano-palestinienne. Moyennant quoi Jordaniens et Palestiniens pourraient faire un autre pas en avant.

C'est le président égyptien, Hosni Moubarak, qui sera chargé de défendre ce dossier auprès du président Reagan lors de sa visite aux États-Unis le mois prochain. Les Jordaniens souhaitent que le président algérien Chadli Bendjedid prenne ensuite le relais. Enfin, selon la réponse de la Maison Blanche, le roi Hussein pourrait se rendre à son tour à Washington.

C'est donc de nouveau vers les États-Unis que se tournent le souverain jordanien et le chef de l'OLP qui semblent avoir choisi de procéder par petites touches, faute de pouvoir opérer dans l'immédiat une véritable percée diplomatique.

Une crise majeure évitée ?

M. Taher Hikmat a, par ailleurs, déclaré lors de sa conférence de presse, samedi, que la Jordanie et l'OLP allaient tenter de *« mobiliser »* les pays européens et d'autres *« Etats influents »* pour qu'ils interviennent auprès des États-Unis. M. Hikmat a également indiqué que la Jordanie et l'OLP allaient rechercher le soutien des autres pays arabes, tout en se refusant cependant à faire de la convocation d'un sommet arabe une condition nécessaire à la poursuite de la démarche entreprise par le roi Hussein et M. Yasser Arafat.

Dans l'immédiat, l'accord jordano-palestinien a probablement évité une crise majeure dans les relations entre la Jordanie et l'OLP. Il s'en est fallu de peu, en effet, que l'on se retrouve dans la même situation qu'en avril 1983, lorsque M. Yasser Arafat avait renoncé, à la dernière minute, à ratifier le projet d'accord auquel il était parvenu avec le roi Hussein. Les pourparlers jordano-palestiniens avaient alors été interrompus pendant dix mois.

A la veille du 11 février, les discussions entre Amman et l'OLP semblaient aussi s'acheminer inéluctablement vers une impasse, tant étaient grandes les divergences entre les deux parties. Le roi Hussein aurait même signifié aux dirigeants palestiniens qu'il serait inutile de poursuivre les discussions tant qu'ils n'assoupliraient pas leurs positions.

C'est alors que M. Yasser Arafat aurait décidé de venir en catastrophe à Amman, où se trouvait déjà le conseiller du président Moubarak, M. Oussama El Baz. Arrivé le 9 février pour une visite qui ne devait pas excéder vingt-quatre heures, M. El Baz est finalement resté trois jours dans la capitale jordanienne, où il a pris une part active dans les tractations et contribué à éviter la rupture, confirmant ainsi le rôle croissant de l'Égypte.

La démarche ébauchée par le roi Hussein et M. Yasser Arafat reste toutefois très fragile, il suffirait que l'administration Reagan demeure sur les positions qui sont jusqu'à présent les siennes pour que Palestiniens et Jordaniens reviennent vraisemblablement à la case départ.

EMMANUEL JARRY.

(1) Lors de sa conférence de presse samedi, M. Hikmat a notamment déclaré que l'accord jordano-palestinien endossait la résolution 242 tout en ajoutant cependant que cela ne signifiait pas que celle-ci était la seule base pour une solution au problème palestinien.

Le texte de l'accord

Voici le texte complet de l'accord jordano-palestinien. Il s'agit ici d'une traduction de la version anglaise distribuée par les Jordaniens :

« S'inspirant de l'esprit des résolutions du sommet de Fes approuvées par les Etats arabes et des résolutions des Nations unies relatives à la question palestinienne,

» Conformément à la légitimité internationale,

» Et partant d'une conception commune de l'établissement de relations spéciales entre les peuples jordanien et palestinien,

» Le gouvernement du royaume hachémite de Jordanie et l'Organisation de libération de la Palestine sont convenus d'œuvrer ensemble en vue d'un règlement pacifique et juste de la crise du Moyen-Orient et de la fin de l'occupation par Israël des territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, sur la base des principes suivants :

» 1) Retrait total des territoires occupés en 1967 contre une paix globale (« comprehensive peace ») comme stipulé dans les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité ;

» 2) Droit à l'autodétermination du peuple palestinien : les Palestiniens y exerceront leur droit inaliénable à l'autodétermination. Jordaniens et Palestiniens en auront la possibilité dans le cadre de la formation d'une confédération des Etats arabes de Jordanie et de Palestine (« within the coltext of the formation of the proposed confederated arab states of Jordan and Palestine ») ;

» 3) Solution du problème des réfugiés palestiniens en accord avec les résolutions des Nations unies ;

» 4) Solution de la question palestinienne sous tous ses aspects ;

» 5) Sur cette base, des négociations seront entreprises sous les auspices d'une conférence internationale à laquelle les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de toutes les parties au conflit participeront y compris l'Organisation de libération de la Palestine, le seul représentant légitime du peuple palestinien dans le cadre d'une délégation commune (une délégation commune jordano-palestinienne). » *(Cette parenthèse fait partie du texte de l'accord.)*

Syrie

Damas proteste auprès d'Amman après un incident à la frontière jordanienne

Damas *(AFP)*. – La Syrie a protesté officiellement dimanche 24 février auprès de la Jordanie après avoir annoncé que des *« hommes armés »* venant de Jordanie avaient traversé la frontière et tué deux Syriens dans la province de Daraa avant de regagner le territoire jordanien.

Selon un communiqué du ministre syrien de l'intérieur diffusé par l'agence officielle syrienne Sana, une voiture pick-up ayant à son bord *« cinq personnes armées »* et venant de Jordanie s'est infiltrée dans la nuit de samedi à dimanche dans la province de Daraa (sud de la Syrie), et ses passagers ont tiré en direction d'une voiture syrienne, tuant deux de ses occupants et blessant le troisième. Le communiqué du ministre de l'intérieur, le général Nassereddine Nasser, ajoute que les *« hommes armés »* ont incendié la voiture syrienne avant de regagner le territoire jordanien.

Le ministre plénipotentiaire jordanien à Damas, M. Adnan Malkawi, a été convoqué dimanche soir au ministère syrien des affaires étrangères, où lui ont été communiqués les détails de l'incident et une protestation syrienne demandant aux autorités jordaniennes de punir les auteurs de cette action.

L'agence syrienne d'information, qui avait diffusé dimanche après-midi, après le communiqué du ministre de l'intérieur, un texte de son propre commentateur politique parlant de *« provocation »* et accusant la Jordanie d'*« actes criminels »*, a annulé sans explications dans la soirée toutes ses informations sur ce sujet. Peu après, elle a rediffusé le communiqué du ministre, mais sans l'assortir d'aucun commentaire.

Cette affaire intervient au moment où les relations se sont profondément détériorées entre Amman et Damas après le rapprochement entre le roi Hussein de Jordanie et Yasser Arafat, chef de l'OLP, qui ont signé le 11 février dernier un accord pour une action commune jordano-palestinienne.

Un inspecteur de la sûreté libanaise a détourné le vol Beyrouth-Paris pour appuyer des revendications salariales

Beyrouth *(AFP)*. – Un passager, M. Toufik Hamadé, a été tué et treize autres ont été blessés, samedi 23 février, lors du détournement d'un avion de la compagnie libanaise Middle East Airlines (MEA), qui effectuait la liaison Beyrouth-Paris. Le pirate de l'air, Douraid Hassan, inspecteur de la sûreté générale libanaise, s'est rendu le même jour peu après l'atterrissage de l'appareil qui s'était auparavant posé par deux fois sur l'aéroport de Larnaca, à Chypre.

Alors que les cent quatre passagers du vol venaient de s'installer dans l'appareil, l'inspecteur de la sûreté, en uniforme, était monté à bord, affirmant à l'équipage qu'il venait procéder à une arrestation. Les soldats libanais, ainsi que des miliciens du Mouvement chiite Amal, qui se trouvaient sur la piste après avoir accompagné à bord de l'avion M. Akef Haidar, chef du bureau politique d'Amal, ont alors commencé à tirer sur l'appareil,et le pilote a mis en marche les moteurs. Les derniers passagers qui se trouvaient sur la passerelle ont été pris dans le souffle des réacteurs et c'est là qu'un passager a été projeté contre un mur et que treize autres ont été blessés.

Dans un texte manuscrit, le pirate demandait notamment une révision du système des promotions à la sûreté générale et exigeait la satisfaction d'un certain nombre de revendications salariales. Après que l'avion fut revenu à Beyrouth, M. Akram Chayeb, secrétaire de M. Joumblatt, principal dirigeant de la communauté druze à laquelle appartenait le pirate, a entamé des négociations avec ce dernier et a réussi à le convaincre de se rendre. Douraid Hassan est alors parti, à bord d'une voiture où se trouvaient des miliciens druzes, en direction de la montagne du Chouf toute proche.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

• SUSPENSION DE LA GRÈVE DES TRANSPORTS. – La confédération syndicale des chauffeurs a suspendu la grève qu'elle observait depuis vingt-trois jours, après avoir signé un accord avec le gouvernement. Les chauffeurs ont obtenu des augmentations de 200 % et 300 % des tarifs (les grévistes demandaient 500 %). La principale centrale syndicale ouvrière, la COB, a fait savoir qu'elle rejetait une telle augmentation. – (AFP.)

Italie

• ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DU CLUB DE FOOTBALL DE PALERME. – Le président du club de football de Palerme et son chauffeur ont été tués à coups de feu, le 23 février, dans une banlieue de la capitale sicilienne, par des tireurs circulant à bord de deux voitures. M. Roberto Parisi, l'un des industriels en vue de l'île, faisait l'objet d'une enquête de la part des autorités judiciaires chargées de la lutte contre la Mafia. L'investigation portait sur la régularité de l'adjudication par laquelle l'entrepreneur avait obtenu la gestion, pour son affaire de matériel électrique, de l'éclairage municipal de Palerme. Cet assassinat est généralement imputé à l'un des clans de la Mafia. – *(AFP.)*

Malte

• ARRESTATION DU PRÉSIDENT DES JEUNES DÉMOCRATES-CHRÉTIENS EUROPÉENS. – M. Massimo Gorla, président de l'Union européenne des jeunes démocrates-chrétiens européens, de nationalité italienne, a été arrêté samedi soir 23 février à La Valette, parce qu'il venait de prendre la parole au cours d'un meeting du Parti nationaliste (opposition) pour lui apporter *« le salut de son organisation »* sans en référer aux autorités gouvernementales, en application d'une loi de 1982. Il a été libéré sous caution dimanche. L'opposition maltaise avait saisi le Conseil de l'Europe d'un recours contre cette loi au début de l'année. L'avocat de M. Gorla, de son côté, a soulevé devant les juges une exception d'inconstitutionnalité pour violation de la liberté d'expression. – *(AFP, Reuter.)*

Samoa occidentales

• ELECTIONS LÉGISLATIVES SANS SURPRISE. – Le Parti pour la protection des droits de l'homme, au pouvoir, a remporté sans problème, samedi 23 février, les neuvièmes élections législatives organisées depuis l'indépendance, en 1962. Les résultats officieux donnent au parti gouvernemental quinze sièges sur quarante-sept au Parlement. Le premier ministre, M. Tofilau Eti Alesana, a été aisément réélu, ainsi que le leader du Parti chrétien-démocrate d'opposition, M. Tupuola Efi. – *(Reuter.)*

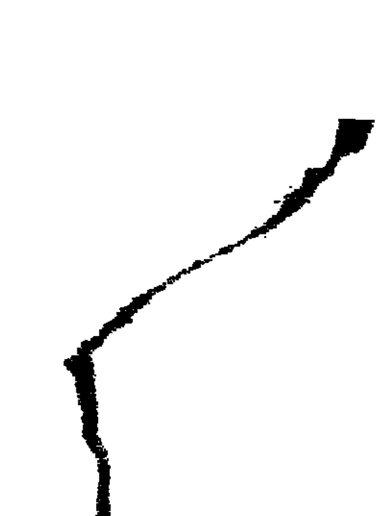
[Au pouvoir depuis 1976, M. Tupuola Efi avait perdu de justesse les élections législatives de 1982 au profit de M. Tofilau Eti. Ancienne colonie néo-zélandaise, les Samoa occidentales demeurent très dépendantes économiquement de Wellington (*le Monde* du 25 août 1983).]

Soudan

• CONDAMNATION DE QUATRE BAASISTES. – Quatre membres du parti Baas, qui est interdit au Soudan, viennent d'être condamnés à des peines de deux à cinq ans de prison et à quatre-vingts coups de fouet pour avoir été trouvés, en juin dernier, en train de rédiger et de fabriquer des tracts anti-gouvernementaux. Les quatre hommes seront fouettés parce qu'ils avaient *« menti »* et répandu de *« fausses rumeurs »* dans les tracts incriminés, qui ont été brûlés. Il n'a toutefois pas été retenu contre eux d'accusation de *« pensée anti-islamique »*, passible de la peine de mort. – *(AFP.)*

Turquie

• LEVÉE DE LA LOI MARTIALE DANS ONZE PROVINCES. – La loi martiale devrait être levée le 19 mars prochain dans onze provinces supplémentaires en Turquie, portant à quarante-quatre sur soixante-sept le nombre de circonscriptions où l'armée ne serait plus chargée du maintien de l'ordre. Les vingt-trois autres provinces, dont celles où se trouvent les trois plus grandes villes, Istanbul, la capitale Ankara et Izmir, ainsi que les zones à forte population kurde de l'Est demeureront en état de siège, en principe jusqu'au 19 juillet. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

L'AFFLUX DES RÉFUGIÉS CAMBODGIENS A LA FRONTIÈRE THAILANDAISE

« Délivrez notre pays »

Correspondance

Site nº 6 (frontière khméro-thaïlandaise). – *« Trop serré, monsieur, le régime est trop serré. »* M. Sam Horn fait de ses deux mains le geste d'étrangler quelqu'un. *« Le régime de Heng Samrin ne nous laisse pas d'air. C'est fini, on n'est plus libre. »* Alors, l'horloger de Battambang, dans l'Ouest cambodgien, a décidé de quitter sa petite boutique et cette ville qui était sienne depuis 1971. Le chemin de la frontière thaïlandaise fut un peu son *parcours du combattant.* La famille fit un bout de route à bicyclette avant d'être prise en charge par un passeur, un *smuggler,* comme on dit ici. Il lui a fallu 1 000 riels pour acheter la complicité des soldats de l'armée de la République populaire du Kampuchéa qui occupaient des postes de contrôle. 200 riels par poste. A Phnom-Penh, le salaire d'un fonctionnaire des affaires étrangères est de 100 riels par mois. *« Avec les troupes khmères, il n'y a pas de problème, il suffit de payer. »*

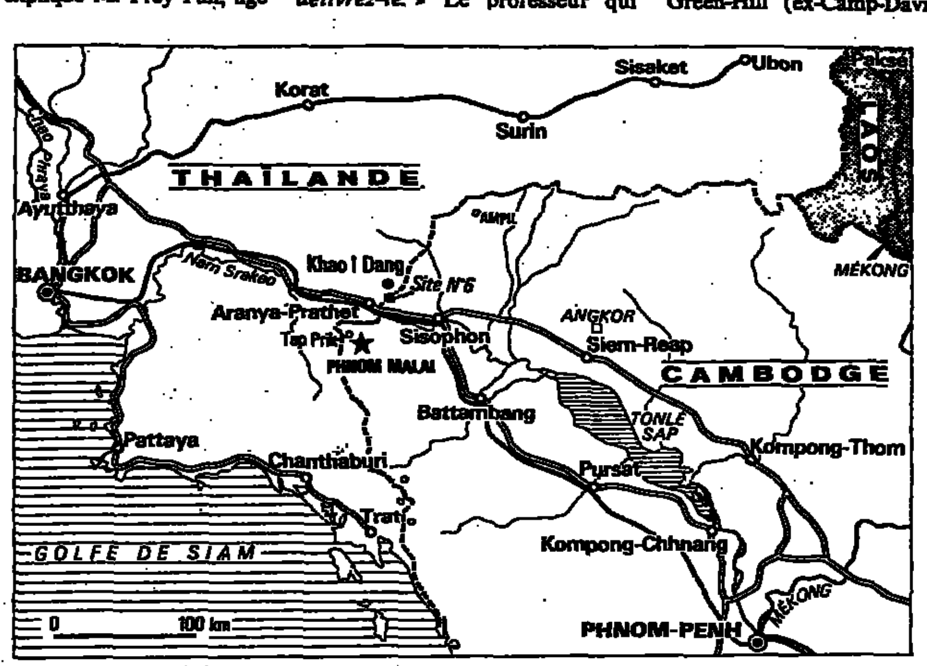
Sam Horn et les siens, vingt personnes en tout, sont arrivés sains et saufs. Depuis le 19 février, ils vivent au site d'évacuation nº 6, à cheval sur les deux pays, Thaïlande et Cambodge, à 3 kilomètres du camp militaire de Nong-Chan, *tenu par le commandant Chea* Chhut. Nong-Chan – devenu depuis Prey-Chan, pour le distinguer du village thaï d'en face – a été attaqué en novembre 1984. Les Vietnamiens n'ont jamais réussi à occuper la totalité du camp et, aujourd'hui, le commandant Chea Chhut a repris possession de son domaine.

Entre deux patrouilles, les soldats rendent visite à leur famille. AK-47 en bandoulière, on les voit manger une soupe ou jouer avec leurs bébés. Sur les 24 500 habitants du site nº 6, plus des trois quarts sont des femmes et des enfants, ajoutez-y les vieillards et les handicapés : 8 550 familles en tout, beaucoup sans hommes. Ils sont morts ou bien font la guerre.

En trois mois, le site nº 6 est devenu une petite ville avec marché, théâtre, hôpital, bâtiments administratifs. Le beau-frère de Sam Horn, arrivé lui aussi la veille au soir, se lève pour prendre congé. *« Je dois aller chercher ma famille qui est restée à Nimit. Je serai sans doute de retour dans la soirée. »* Nimit, en principe, est aux mains des Vietnamiens. *« Mais,* explique M. Prey Pah, âgé de trente-cinq ans, originaire de Svey-Rieng, *il n'y a pas de problème »,* et, de sa poche, il sort une *liasse de riels.*

Dans la région centrale, que contrôle surtout le Front national de libération du peuple khmer de M. Son Sann, il *ne se passe pratiquement* pas de jour sans l'arrivée de nouvelles familles. Ni réfugiés ni immigrants illégaux, ils sont en quête d'une liberté relative. Ils viennent ici, car c'est la route la plus facile, pratiquée par des passeurs expérimentés.

Au théâtre, on répète un ballet classique, une légende du temps d'Angkor. On y découvre un jeune chef ambitieux et sans scrupules dont le pouvoir est battu en brèche par de jeunes patriotes décidés. En toile de fond, trois très jeunes filles chantent une lente invocation : *« Notre pays est très misérable, délivrez-le. »* Le professeur qui règle la mise en scène a fait ses études de ballet à Moscou en 1982. Il est arrivé ici le 16 janvier. *Il a quitté* Phnom-Penh et les relatifs privilèges qui lui étaient accordés – *« parce que je ne pouvais pas parler librement ».* Au site nº 6, il a retrouvé de la famille. Il vit et travaille désormais parmi ces quelque 250 000 Cambodgiens de la frontière. L'offensive vietnamienne les a presque tous repoussés vers la Thaïlande.



Dans la seule zone centrale, ils sont 140 000 , éjectés d'Ampil ou de Rythissen, de Dong-Rug ou de Nong-Chan. Presque tous les camps khmers rouges ont eux aussi été évacués : 40 000 civils pour la seule région de Phnom-Malai. Quant aux gens de Tatum, contrôlé par l'Armée nationale sihanoukiste (ANS), ils vivent en sécurité depuis près d'un an à Green-Hill (ex-Camp-David), laissant la base aux mains des soldats de l'ANS.

L'offensive vietnamienne a bouleversé la physionomie de la frontière. La tâche du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) et de l'UNBRO (United Nations Border Relief Operation) est ardue. Il faut, en quelques jours, nourrir tout le monde, assurer les premiers soins, construire des latrines, mettre en place des réservoirs d'eau et organiser une noria de camions-citernes pour fournir les 20 litres quotidiens auxquels chacun a droit.

L'an dernier, l'UNBRO a dépensé 23,5 millions de dollars pour ses opérations frontalières. Il y a 250 000 Khmers à nourrir ; 80 000 villageois thaïlandais, affectés par la guerre et ses débordements, bénéficient eux aussi de l'assistance internationale.

Une réunion des pays donateurs vient de se tenir à New-York. Il faut trouver d'urgence des fonds supplémentaires. Les Etats-Unis, le Japon, la France, la Chine populaire et l'Allemagne fédérale vont faire un effort supplémentaire. Quant au CICR, il estime que son budget pour 1985 atteindra les 25 millions de dollars. Depuis le début de l'offensive, les équipes chirurgicales du CICR, opèrent une moyenne de 369 patients par mois. Au cours de la précédente saison sèche, ce chiffre n'était que de 56.

Attendre quoi ?

Au moment de la chute de Rythissen, à la Noël 1984, des centaines de civils s'étaient introduits clandestinement à Khao-I-Dang, un autre camp à une trentaine de kilomètres de la frontière, dans l'espoir un jour de pouvoir gagner l'Occident. Pour 6 000 baths, il était possible, de nuit, de s'y faire mener en voiture. Il suffisait de gagner la complicité de certains gardes.

Depuis quelques jours, les autorités militaires thaïlandaises font la chasse aux résidents illégaux de Khao-I-Dang. L'accès du camp est *interdit à la presse.* Un homme a été abattu alors qu'il tentait de fuir, une jeune fille a péri, étouffée : elle s'était cachée dans une jarre. Tous ceux qui ne sont pas en possession de la carte de ravitaillement seront renvoyés sur les sites frontaliers. Au sud de Aranya-Prathet, à Ta-Ngoc, ont été *regroupés les habitants de Phnom-*Malai. Arrivés avec leurs maigres bagages, de vieux ustensiles de cuisine et les animaux domestiques, chiens, bœufs, porcs ou poulets, destinés à être tôt ou tard mangés, ils semblent pour la plupart en bonne santé. Mais c'est le moral qui est atteint. Pendant plus d'un mois, ils ont vécu avec, en toile de fond, les incessants bombardements de l'artillerie vietnamienne. Certains sont à bout de nerfs. Ils ne sont ici que depuis quelques jours, tout est encore précaire. *« Plusieurs nous ont dit qu'ils en avaient assez de la guerre, qu'ils voulaient attendre en Thaïlande »,* nous explique le représentant d'une organisation internationale. Attendre quoi ? Manifestement, la fin de la guerre n'est pas pour demain.

JACQUES BEKAERT.

ASIE

Afghanistan

« Nos opérations se sont intensifiées à Kaboul »

nous déclare l'un des chefs de la résistance

En visite en France à l'occasion du jumelage, symbolique, entre la ville de Paghman, proche de Kaboul, et celle d'Antony (*le Monde* du 22 février), le commandant Abdul Haqq, âgé de vingt-sept ans, principal chef de la résistance dans la région de Kaboul, a bien voulu répondre à nos questions.

« Les informations sur l'intensification de vos opérations à Kaboul sont-elles exactes ?

— Depuis trois ans, nous avons réussi à effectuer des opérations ponctuelles plus nombreuses et plus précises, à l'intérieur même du périmètre de défense de la capitale. En effet, pour nous, Kaboul est un objectif prioritaire : c'est le siège du gouvernement et c'est là, aussi, que nos opérations ont le plus grand impact psychologique. Devant l'efficacité croissante de nos opérations, les Soviétiques ont adopté en 1984 une nouvelle stratégie : au lieu de se contenter de défendre leurs positions ils ont décidé de détruire la zone périphérique, c'est-à-dire la ceinture des villages entourant la capitale. En effet, cette ceinture est notre base logistique, et c'est de là que partent nos opérations. Ils poussent donc la population autour de Kaboul à émigrer, soit au Pakistan, soit à Kaboul même où elle est plus facilement contrôlable. Pour cela, ils procèdent à des destructions systématiques de récoltes et de villages entiers, ainsi qu'à des massacres de civils, pour produire un effet de terreur. Par exemple les villages de Tizin, Shiwaki, Lalandar et Dehsabz sont rayés de la carte.

— En 1984, les Soviétiques ont nettement intensifié leurs propres opérations. Comment expliquez-vous, face à cette escalade, le renforcement de la résistance à Kaboul.

— Il y a trois raisons. D'abord notre armement s'est nettement amélioré ; nous disposons désormais de roquettes de 107 millimètres d'une portée supérieure à ce que nous avions avant. Ensuite, la disparition de la population civile du champ de bataille nous donne les mains libres : avant, nous limitions volontairement nos opérations pour éviter les actions de représailles ; maintenant, il n'y a plus personne sur qui les Soviétiques puissent exercer des représailles aveugles. Enfin, la coordination entre les groupes de résistance et leurs organisations internes respectives s'est nettement améliorée.

— Quels sont les effectifs en jeu dans les opérations que vous montez ?

— Cela dépend de l'objectif, de la stratégie et du rapport de forces. Cela va de l'attentat mené par un individu isolé à l'opération massive alignant un millier de combattants. Généralement nos groupes mobiles comptent quelques dizaines de combattants.

— Quelles sont vos pertes ?

— Les pertes civiles ont nettement augmenté en 1984, mais il est difficile de donner des chiffres précis. Par contre, nos pertes « militaires » sont nettement inférieures à celles des Soviétiques.

— Avez-vous constaté une meilleure efficacité au combat du corps expéditionnaire soviétique ?

— Il y a deux types de soldats soviétiques : les appelés ordinaires et les commandos. Les premiers n'ont pas le moral ; ils sont mal entraînés et ne savent pas se battre dans ce type de guerre. Les commandos par contre se battent bien ; ils sont manifestement entraînés et motivés. Ils interviennent à pied et par petits groupes, mais jamais en dessous d'une quarantaine d'hommes.

Les divergences locales

— Pouvez-vous nous donner votre point de vue sur la situation politique de la résistance afghane ?

— On parle toujours, en Occident, de la division de la résistance ; mais dans vos sociétés démocratiques, il y a aussi une multiplicité de partis politiques qui s'opposent souvent très violemment. Comme l'essentiel de la population afghane se retrouve dans la résistance, il est normal qu'on y retrouve une grande diversité politique. La diversité des partis politiques est une preuve de démocratie, même si l'efficacité militaire peut y perdre. La différence avec vos sociétés tient à deux choses : comme nous sommes armés, les divergences locales tournent facilement aux règlements de comptes ; d'autre part, le KGB attise ces conflits pour affaiblir la résistance de l'intérieur. C'est même sa stratégie principale depuis deux ans.

» Cependant, comme vous l'avez constaté sur le terrain, la coordination entre les commandants de l'intérieur fait des progrès. Dans ma région, je considère la situation comme tout à fait satisfaisante cette année.

— Et qu'en est-il de l'union des partis de Peshawar ?

— J'en discutais avec Mawlawi Younous Khales (1) avant mon départ. L'erreur a été de vouloir créer une grande alliance à tout prix. Nos divergences sont trop fortes, et une alliance incluant tout le monde serait contre nature. Il faut procéder par étapes. C'est ce qu'il faut faire maintenant. Nous proposons donc de négocier d'abord une plate-forme commune sur les questions fondamentales. Ces questions portent essentiellement sur les problèmes de stratégie politique, et non d'idéologie : faut-il ou non accepter le principe d'une négociation avec les Soviétiques ? Le roi Zaher est-il acceptable ou non ? Quelle politique avoir vis-à-vis des pays arabes et de l'Occident ? Lorsque nous aurons établi une plate-forme commune sur ces questions fondamentales, nous devrons choisir un porte-parole unique, pris à l'intérieur ou à l'extérieur des partis peu importe, l'essentiel est que ce porte-parole se sente lié par la plate-forme commune et ne mène pas une politique personnelle, comme nous l'avons trop souvent constaté jusqu'ici. Il ne s'agit donc pas de demander la fusion de tous les partis, mais de créer une commission commune qui réglerait les conflits locaux. Une autre tâche essentielle est de mettre sur pied un système éducatif commun, tant dans les camps de réfugiés qu'à l'intérieur du pays. C'est un programme, c'est notre programme, mais il n'a pas été mis en œuvre jusqu'ici.

— Younous Khales, le président de votre parti, qui est lui-même un religieux, a fait scandale en dénonçant publiquement les pays arabes, accusés d'entretenir les divisions de la résistance afghane, en réservant l'aide à des hommes de paille qui ne représentent ni partis politiques ni commandants de l'intérieur. S'agissait-il seulement d'un « éclat » ?

— Pas du tout. Mawlawi Khales ne cesse de dénoncer l'ignorance qu'ont les pays arabes de la situation réelle à l'intérieur de l'Afghanistan et l'hypocrisie de leur politique par rapport aux partis à Peshawar. Je souscris entièrement à ses déclarations. Les pays arabes sont des pays musulmans : leurs devoirs et leurs responsabilités sont d'autant plus grands.

— Quelle est la politique de votre parti par rapport aux autres partis de Peshawar ?

— Nous gardons la balance égale entre tous les autres groupes, à l'intérieur comme à l'extérieur, et nous espérons que notre projet d'union par étapes sera accepté par les autres groupes, car c'est la seule voie réaliste. »

Propos recueillis par
OLIVIER ROY

(1) Chef du mouvement Hezb-e Islami, auquel appartient M. Abdul Haqq.

Pakistan

LA VEILLE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le général Zia Ul Haq s'engage à lever la loi martiale « dans quelques mois »

Islamabad (*AFP*) — Les bureaux de vote étaient, ce lundi 25 février, protégés par la police et l'armée, afin d'éviter tout incident après l'appel au boycottage lancé par les partis d'opposition, pour les premières élections législatives organisées par le régime militaire depuis huit ans (*le Monde* du 24-25 février).

Le chef de l'Etat, le général Zia Ul Haq, avait promis, la veille, de rétablir la démocratie en instaurant un régime « *islamique* » de type parlementaire et de lever la loi martiale « *dans quelques mois* ».

Interrogé par la presse étrangère, il a affirmé que le « *pouvoir* » serait « *transféré des militaires aux civils* ». Il s'est toutefois refusé à fixer un délai précis pour la levée de la loi martiale, imposée au Pakistan depuis le coup d'état militaire de juillet 1977.

« *Nous sommes engagés dans un processus très difficile, et je conserverai le parapluie de la loi martiale aussi longtemps que je le jugerai nécessaire, mais je pense que cela ne durera pas plus de quelques mois* », a expliqué le chef de l'État, investi d'un mandat présidentiel de cinq ans à l'issue du référendum plébiscitaire du 19 décembre dernier. Il a indiqué qu'il rendrait publics, dans les tout prochains jours, les amendements qu'il entend apporter à la Constitution de 1973, aujourd'hui suspendue, qui ne dénatureront pas le caractère parlementaire de ce texte. Il a précisé qu'en tant que président, il serait le gardien de la Constitution, mais que la réalité du pouvoir exécutif appartiendrait au premir ministre qu'il proposera à l'Assemblée nationale. Jamais depuis l'annonce des élections, voici deux mois, le chef de l'Etat ne s'était engagé si précisément sur l'ampleur du retour à un régime parlementaire.

Le général Zia a également estimé qu'un taux de participation supérieur à 40 % des inscrits lors du scrutin de lundi serait satisfaisant. La participation avait été de 56 % lors des dernières élections de mars 1977. Le chef de l'Etat a enfin déclaré que 369 opposants au régime avaient été arrêtés, afin d'assurer le déroulement pacifique du scrutin. « *Ils seront tous libérés au lendemain des élections* », a-t-il promis. Selon la police de la province du Sind, 1 500 personnes environ ont été arrêtées au cours des derniers jours.

EUROPE

URSS

M. Tchernenko a voté devant les caméras de la télévision soviétique

De notre correspondant

Moscou. — La politique est parfois aussi une épreuve d'endurance physique. Celle qui a été imposée dimanche 24 février à M. Tchernenko a dû être pénible pour l'intéressé. Les caméras de la télévision soviétique ont montré, dimanche soir, le chef de l'Etat votant dans sa circonscription moscovite pour le scrutin au Soviet local. M. Tchernenko est apparu frêle et fatigué, mais cependant digne, dans son rôle de numéro un, visiblement très affaibli par la maladie mais encore capable de glisser son bulletin dans l'urne.

Le secrétaire général du PC soviétique n'avait plus été vu en public depuis le 27 décembre. On le disait entre la vie et la mort et l'on n'avait guère caché aux diplomates occidentaux en poste à Moscou ou à divers visiteurs étrangers la gravité de son état. Sa « réapparition » a donc constitué une surprise.

M. Tchernenko a d'abord été montré assis, s'apprêtant à voter. A quelques mètres de lui, M. Viktor Grichine, membre du bureau politique et premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou, l'encourageait du geste en arborant un large sourire. On a vu ensuite le secrétaire général debout, se tenant devant l'urne, entouré de personnalités du quartier pour une sorte de « photo de famille ». L'important était visiblement que le personnage principal reste debout le plus longtemps possible devant les caméras et sous les flashes des photographes. Le tout donnait une impression de malaise. Le sentiment s'imposait que M. Tchernenko avait été tiré de son lit de malade pour cette « prestation ».

Le secrétaire général n'a prononcé qu'un seul mot — « *c'est bien* » — qui exprimait sa satisfaction d'en avoir fini avec son devoir électoral. Un bouquet de fleurs lui a été offert qu'il a tendu gauchement à un assistant. Quelques secondes plus tard, on a aperçu le président du conseil des ministres, M. Tikhonov (soixante-dix-neuf ans) votant à son tour dans sa propre circonscription. Peut-être pour que le contraste ne soit pas trop apparent, M. Tikhonov s'est également assis quelques instants avant de voter.

Normalement, les citoyens soviétiques apportent d'abord la preuve de leur identité et font inscrire leur nom sur la liste de ceux qui ont voté (cela est important pour éviter d'éventuels ennuis professionnels) avant de mettre leur bulletin dans l'urne pour le candidat unique. Mais cette formalité préalable est généralement accomplie debout.

M. Tchernenko est donc toujours vivant. C'est bien la seule indication fournie par la scène qui a été filmée par la télévision soviétique. On notera que M. Grichine était à ses côtés à cette occasion. Il est normal que le premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou soit présent dans une telle circonstance. Mais on ne peut s'empêcher de noter que son personnage aura beaucoup été vu ces derniers temps.

M. Gorbatchev, pour sa part, a voté en compagnie de sa femme, de sa fille et de sa petite-fille peu avant l'heure du déjeuner. Très entouré par les photographes et les journalistes, le dauphin présumé de M. Tchernenko a paru fort détendu et a bavardé quelques instants avec les responsables du bureau de vote comme avec les correspondants occidentaux.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Où M. Tchernenko a-t-il accompli son devoir électoral ? Un doute, pour dire le moins, subsiste à ce sujet, si l'on en juge par les versions contradictoires données à Moscou. Selon la télévision soviétique, la cérémonie transmise à l'intention des téléspectateurs a eu lieu *« dans un bureau de vote du district électoral de Krasnaïa Presna à Moscou »*. Quelques heures auparavant, un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères avait en revanche déclaré à l'AFP que le numéro un soviétique ne se rendrait pas à son bureau de vote, précisant ensuite qu'il avait voté *« chez lui où l'urne lui a été apportée »*.]

Portugal

Naissance d'un « parti du président »

De notre correspondant

Lisbonne. — Une nouvelle formation politique est née au Portugal le dimanche 24 février : le Parti rénovateur démocratique (PRD), qui prétend continuer l'action menée par le général Ramalho Eanes à la tête de l'Etat depuis 1976 une fois achevé son mandat à la fin de cette année. Ses couleurs seront le vert et le rouge — les mêmes que celles du drapeau national. Il entend recruter un peu partout : dans les milieux conservateurs du Nord, lassés des retournements politiques que le pays a connus depuis la « révolution aux œillets » d'avril 1974 ; dans les filiales régionales du Parti social-démocrate (PSD), et surtout dans les rangs du PS, où grince le désenchantement et où souffle un esprit de révolte contre les « *politiciens de Lisbonne* » ; et même enfin dans une partie de l'électorat communiste, qui voit dans cette initiative la possibilité de rompre avec des données politiques figées.

Le « parti des mécontents » ? Les dirigeants de la nouvelle organisation rejettent évidemment cette qualification. Mais le projet politique du PRD est, pour l'instant, assez vague. « *Nous venons de déclencher un mouvement dont l'objectif consiste à redonner l'espérance aux Portugais* », affirment les promoteurs de l'entreprise.

La structure même du parti est fondée sur les anciens comités d'appui à la réélection du général Eanes en décembre 1980. « *Pour une fois*, assure-t-on, *le pouvoir ne sera pas concentré au sommet mais à la base de la pyramide.* »

Dans trois mois, une convention nationale désignera les dirigeants du PRD. Provisoirement, il sera présidé par M. Herminio Martinho, un agronome dont l'entrée dans la vie politique active date de la première réunion constitutive du parti, en mai dernier. Sa tâche prioritaire : préparer le PRD pour l'éventualité d'élections législatives anticipées.

Selon la Constitution portugaise, le président de la République n'a pas le droit de dissoudre le Parlement dans les six mois qui précèdent la fin de son mandat. L'élection présidentielle étant prévue pour décembre prochain, le général Eanes n'a ainsi que jusqu'au mois de juin pour prendre éventuellement une telle décision. La crise récemment survenue chez les sociaux-démocrates, qui partagent le pouvoir avec les socialistes, a toutefois convaincu les « éanistes » que la chute de la coalition approche. Cette situation donnerait au chef de l'Etat une bonne occasion de décréter la dissolution et d'organiser des législatives anticipées. Le Parti rénovateur apparaîtrait alors, à en croire les sondages, en tête de tous les grands partis nationaux..

Ce souci prioritaire accordé aux législatives cache un des principaux problèmes auxquels la nouvelle formation politique est d'ores et déjà confrontée : l'actuel président de la République étant constitutionnellement empêché de se présenter pour un troisième mandat consécutif, le PRD n'a pas véritablement de candidat indiscuté pour l'élection présidentielle de décembre.

JOSÉ REBELO.

Radio-Free Europe

UNE ERREUR « IRRESPONSABLE »

Dans notre reportage sur Radio Free Europe, paru dans *le Monde* daté 24-25 février, une regrettable erreur typographique nous a fait écrire *« irresponsables »* au lieu de *« responsables »* à propos des chefs des huit sections nationales qui assistent à la conférence de rédaction. Il n'était évidemment pas dans notre intention d'attribuer un qualificatif aussi désobligeant à ces personnalités, qui voudront bien nous excuser. D'autre part, dans le même article, il fallait lire que le budget de RFE-RL atteint 108 millions de dollars, c'est-à-dire plus que l'ensemble des services extérieurs (et non intérieurs) de la BBC.

Grande-Bretagne

● *Échauffourées à Londres lors d'une manifestation de soutien aux mineurs en grève.* — Soixante-dix personnes ont été arrêtées, le dimanche 24 février, lors de bousculades qui ont suivi une manifestation de soutien aux mineurs en grève à Londres. Quatre policiers et cinq manifestants ont été légèrement blessés durant ces échauffourées. Les trente mille mineurs des Nottingham-Shire (centre de l'Angleterre) se sont, d'autre part, prononcés, à deux contre un, pour un arrêt de la grève des heures supplémentaires qu'ils observaient depuis plus d'un an. — (*AFP.*)

Irlande du Nord

La rencontre entre l'IRA et le leader des catholiques hostiles à la violence a tourné court

De notre correspondant

Londres. — Grave erreur ou subtile manœuvre ? M. John Hume s'est-il fait « piéger » par l'IRA, ainsi que l'affirment ses adversaires — et même beaucoup de ses amis ? Ou bien est-il en train de bouleverser les partis pris qui continuent de figer la situation en Irlande du Nord dans une impasse meurtrière ?

Principale personnalité de la communauté catholique dans cette province d'Ulster, mais adversaire de toujours de la violence, M. Hume a révélé, le dimanche 24 février, qu'il avait rencontré la veille des représentants de la « direction militaire » de l'IRA provisoire, comme il en avait manifesté l'intention au début de ce mois (*le Monde* du 5 février). Mais la rencontre — secrète — a tourné court à peine commencée. Selon M. Hume, ses interlocuteurs ont exigé que l'entretien soit enregistré par un appareil vidéo. Le chef du Parti social-démocrate et travailliste (SDLP) a refusé ; il a alors aussitôt été reconduit à son domicile de Londonderry. M. Hume n'a pas indiqué quel était le lieu de la réunion, il a seulement précisé que, par précaution, les hommes de l'IRA l'avait d'abord fait « patienter » pendant vingt-huit heures dans un autre endroit.

Il est vraisemblable que l'entrevue a été organisée de l'autre côté de la frontière, sur le territoire de la République. Cette circonstance risquerait d'embarrasser fortement le premier ministre irlandais, M. Garret Fitzgerald, qui, bien qu'ayant toujours fortement soutenu M. Hume, avait récemment critiqué son projet. L'affaire est d'autant plus gênante pour Dublin que le gouvernement d'Irlande vient de prendre de nouvelles mesures contre l'IRA : la semaine dernière, par exemple, il a fait promulguer une nouvelle législation permettant de saisir des fonds de l'organisation clandestine (*le Monde* du 21 février).

A Londres, l'initiative de M. Hume a été condamnée notamment parce qu'elle a pour effet de retarder ou d'annuler les discussions envisagées par le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Douglas Hurd, entre le SDLP et les partis protestants unionistes (ceux-ci ont, bien sûr, fait savoir qu'il n'en était pas question).

En outre, la démarche de M. Hume est survenue à un moment où se produit un regain de violences dans la province. Six personnes en ont été victimes cette semaine. Quelques heures après la révélation faite par M. Hume, un ancien membre de l'Ulster Defence Regiment (supplétifs des forces britanniques), a été tué dimanche soir à Londonderry par un commando de l'IRA. La veille, toujours dans cette même ville, dont M. Hume est l'un des élus, trois personnes soupçonnées d'appartenir à l'IRA avaient été tuées dans une embuscade tendue par des militaires britanniques. Cette action va relancer le vieux débat sur la tactique adoptée par les forces de l'ordre qui sont souvent accusées de « *tirer pour tuer* », sans faire la moindre sommation. Au début de la semaine, un membre de la police et un gardien de prison, tous deux catholiques, avaient été victimes des « *représailles* » réservées par l'IRA aux « *traîtres* ».

Alors que, à Dublin et à Londres, les réactions à l'initiative de M. Hume sont presque unanimement défavorables, le *Guardian*, dans un éditorial publié ce lundi 25 février, estime toutefois qu'il convient de laisser au chef du SDLP le bénéfice du doute et d'essayer de comprendre ses véritables intentions. Le *Guardian* suppute que M. Hume, qui s'est toujours fortement opposé à l'action de l'IRA, veut provoquer une réflexion au sein de la communauté catholique de l'Irlande du Nord et finalement détourner de l'organisation armée ceux qui se considèrent comme ses sympathisants.

FRANCIS CORNU.

هكذا من الاصل

مكرر من الاصل



a voté
lévision soviétique

Irlande du Nord
Rencontre entre l'IRA
catholiques hostiles à la violence
a tourné court

EUROPE

Belgique

LA CAMPAGNE CONTRE L'INSTALLATION DES EUROMISSILES

Un « carnaval de la paix »... en attendant mieux

De notre correspondant

Bruxelles. — *Le gouvernement belge va-t-il annoncer l'installation des missiles de croisière de l'OTAN dans une semaine ou dans un mois ? La seule certitude est que le premier ministre, M. Martens, s'est engagé à faire connaître sa décision avant la fin mars, afin de respecter le calendrier prévu. Cette situation permet aux diverses organisations pacifistes de reprendre leur mobilisation. Depuis quelque temps, en effet, les adversaires des missiles donnaient l'impression de s'essouffler. Au cours de la semaine écoulée, ils viennent de reprendre l'offensive, d'une façon encore assez modeste, il est vrai...*

Quarante-huit militants pacifistes — un par euromissile prévu — *sont partis de Florennes,* le site au sud de Bruxelles où les fusées doivent être mises en place, pour sillonner la Wallonie en passant par Charleroi, La Louvière et Tubize, avant d'arriver samedi dans la capitale. En cours de route, ils ont trouvé des renforts : en rentrant dans *Bruxelles, le cortège comptait* près de deux mille cinq cents personnes. Les militants, bannières et ballons multicolores au vent, ont ainsi célébré le *« carnaval de la paix »* dans la capitale. Cette manifestation plutôt folklorique ne constituait en fait qu'un prélude à une démonstration plus importante, quie sera organisée le 17 mars.

Il est un fait que, après avoir longtemps hésité, une partie de *la population de Florennes* semble compter aujourd'hui sur les avantages commerciaux que doit lui apporter la présence de plusieurs milliers de familles américaines. Quelques supermarchés envisagent de s'installer dans la région, où près de huit cents militaires des Etats-Unis se trouvent dès à présent. Les spéculateurs immobiliers, eux aussi, commencent à jeter leur dévolu sur ce secteur. Même les traditionnels vendeurs de frites inscrivent déjà les hamburgers et les hot-dogs à *leur menu. Quant au bourgmestre* de Florennes, il a annoncé avec une certaine satisfaction le premier mariage entre un GI et une jeune fille wallonne...

JEAN WETZ.

AFRIQUE

Ethiopie

Addis-Abeba reconnaît que les trois quarts des habitants du Tigré ne reçoivent pas d'aide alimentaire

Un rapport confidentiel du gouvernement éthiopien, dont fait état le *Times* du 25 février, confirme pour la première fois que plus des trois quarts des habitants de la province du Tigré atteinte par la famine ne reçoivent pas d'aide alimentaire. Selon ce rapport, la population ne perçoit que 22 % de l'aide occidentale, essentiellement dans la région de Makele (à l'ouest du port d'Assab, situé sur la mer Rouge). Dans le reste de la province du Tigré, 1,2 million d'habitants reçoivent 4 000 tonnes de nourriture chaque mois, alors qu'ils ont besoin de 18 000 tonnes.

D'autre part, selon le Front de *libération* du peuple du Tigré (FLPT), vingt personnes ont été tuées et cent cinquante autres blessées au cours de bombardements opérés la semaine dernière par l'armée de l'air éthiopienne contre trois villes de la province, Abi-Addi, Sheraro et Endabaguna.

Enfin, l'Ethiopie a demandé le *« rapatriement immédiat »* des milliers de juifs éthiopiens, les falachas, qui ont été transportés en Israël, a indiqué, samedi 23 février, le ministère éthiopien des affaires étrangères. Dans un communiqué, le ministère condamne la *« conspiration soudano-israélienne »*, qui est, selon lui, à l'origine de cette opération et qui tend à *« ressusciter le trafic des esclaves »*. Chaque Ethiopien acheminé en Israël, affirme le ministère, a été *« payé »* 1 000 dollars au Soudan, qui a ainsi fait *« des bénéfices financiers très substantiels »*. En Israël, poursuit le communiqué, *« les réactions hostiles aux nouveaux arrivants ont révélé l'émergence d'un phénomène de discrimination plus important que celui pratiqué dans le cadre de l'apartheid en Afrique du Sud »*. Les falachas, qui ont été obligés de se rendre en Israël dans le cadre d'un *« programme de judaïsation forcée »*, ont été installés, dans des régions frontalières du pays pour servir de *« chair à canon »* dans le conflit permanent qui oppose l'Etat *hébreu à ses voisins arabes*, ajoute le gouvernement éthiopien.

● *Concert pour aider l'Ethiopie.* — Une quinzaine de chanteurs français donneront un concert en aide à l'Ethiopie le 4 mars à Paris, au Zénith (20 h). La recette sera versée aux autorités locales par l'association Médecins sans frontières, tandis que l'organisation humanitaire Aviation sans frontières (composée de pilotes de ligne français bénévoles), acheminera vivres et médicaments vers l'Ethiopie. Afin de promouvoir le concert, quarante panneaux publicitaires de Paris ont été mis à la disposition des organisateurs.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

TREIZE MOIS APRÈS SA NOMINATION

M. Meese a été confirmé par le Sénat dans ses fonctions de secrétaire à la justice

Au bout de treize mois d'une dure bataille, M. Edwin Meese, ancien *conseiller du président Reagan à la* Maison Blanche, a été confirmé, samedi 23 février, par le Sénat, dans ses fonctions d'attorney général (secrétaire à la justice). Il remplacera à la tête de ce département M. William French Smith, qui avait fait connaître au début de l'année dernière son intention de reprendre son métier d'avocat en Californie.

M. Meese a été confirmé par soixante-trois voix contre trente et une. Il s'agit de la plus faible majorité recueillie au Sénat par un membre du cabinet depuis quatorze ans. Jamais, d'autre part, autant de votes hostiles ne s'étaient manifestés *contre un candidat* au poste d'attorney général depuis 1925.

Personnalité très controversée, M. Meese s'est fait, dans les milieux politiques de Washington, une solide réputation de héraut du conserva*tisme reaganien. Ses déclarations* à l'emporte-pièce contre les démocrates libéraux sont connues. Elles l'ont amené, entre autres excès, à qualifier l'Union américaine pour les libertés civiques (ACLU) de *« lobby de criminels »*.

Autre exemple de son style carré : lorsqu'il était à la Maison Blanche, M. Meese n'avait pas hésité à proposer des exemptions fiscales pour les écoles privées pratiquant la ségrégation raciale.

Les sénateurs se sont toutefois davantage intéressés à la moralité financière de M. Meese qu'à ses opinions politiques.

Il était, en effet, accusé d'avoir profité de ses fonctions à la Maison Blanche pour procurer des emplois à des amis, qui lui avaient, dans le passé, apporté une aide matérielle.

En outre, il était soupçonné de ne pas avoir déclaré au fisc un prêt de 15 000 dollars dont il avait bénéficié. Un procureur spécial, chargé de l'enquête, avait toutefois lavé M. Meese de cette dernière situation.

Après le vote de samedi, M. Meese a déclaré qu'il n'était *« pas amer du tout »* à propos de la querelle dont il a été l'objet.

L'un de ses adversaires, le sénateur démocrate Howard Metzenbaum (Ohio) a simplement dit : *« Nous savons que M. Meese n'est pas un parangon de vertu. Espérons que sa conduite future sera meilleure que celle qu'il eut dans le passé. »*

M. L.

Algérie

Après la visite du ministre espagnol des affaires étrangères

LA COOPÉRATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE ENTRE ALGER ET MADRID DEVRAIT S'INTENSIFIER

(De notre correspondant.)

Alger. — Parallèlement à la signature, par des responsables techniques, d'un protocole réglant le contentieux gazier sur la base d'une « indemnisation » de 500 millions de dollars versée par Madrid à Alger (*le Monde* du 23 février), le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernando Moran, a signé, samedi 23 février, avec son homologue algérien, M. Ahmed Taleb-Ibrahimi, un communiqué commun, qui servira de base à la coopération économique, commerciale, culturelle et technique, avec des consultations politiques périodiques.

Initialement, les Espagnols pensaient que la venue à Alger de M. Moran pourrait donner lieu à la signature d'un accord-cadre de coopération détaillée. Il n'en a pas été exactement ainsi, mais le communiqué traduit la volonté politique des deux parties de tourner définitivement la page sur une querelle financière de trois ans. Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, se rendra en Algérie à la mi-mars, avant la réunion, début avril, à Madrid d'une commission mixte de coopération.

Le président Chadli fera pour sa part une visite officielle en Espagne cette année. Plusieurs accords sectoriels seront signés qui permettront d'équilibrer les échanges commerciaux. Bien que cela ne soit pas repris dans le communiqué, Madrid a proposé à Alger d'amorcer une coopération militaire dans le domaine de la formation des cadres. Pour équilibrer, en quelque sorte, ce qui se fait déjà entre l'Espagne et le Maroc.

Le dossier saharien

Etrangement, le communiqué relatif à la coopération bilatérale contient un passage concernant la question du Sahara occidental. A la demande d'Alger, ce texte *« rappelle l'urgence d'une solution politique négociée »*, sans engager davantage Madrid. L'Algérie a gardé le silence sur les récentes informations selon lesquelles Rabat aurait repoussé une proposition de sa part visant à doter l'ancien Sahara espagnol d'un statut d'*« autonomie interne »*. Seul le Polisario a réagi, *affirmant qu'il s'agissait là d'« allégations visant à semer le doute et la confusion »*.

L'impression de la délégation espagnole conduite par M. Moran, qui a été reçue dimanche par le président Chadli, est que, malgré les péripéties actuelles, les ponts ne sont pas coupés entre le Maroc et l'Algérie, celle-ci affirmant que sa *« disponibilité »* reste entière pour la recherche d'une solution.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

DIPLOMATIE

Pour la première fois depuis cinq ans

M. GROMYKO FAIT UNE VISITE OFFICIELLE A ROME

M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, était attendu à Rome ce lundi 25 février pour une visite officielle de quatre jours, la sixième depuis qu'il dirige la diplomatie du Kremlin, mais la première depuis cinq ans. Le programme des entretiens est pour l'instant très léger, du moins par rapport à la durée de ce déplacement. Aucun entretien au Vatican n'est annoncé, contrairement à ce qui avait eu lieu lors des précédents passages de M. Gromyko à Rome : il avait alors rendu une visite de courtoisie au pape. Mais un porte-parole de Jean-Paul II n'a pas exclu, samedi, l'éventualité d'une telle rencontre.

Le ministre soviétique des affaires étrangères rencontrera à deux reprises son collègue italien, M. Giulio Andreotti, pour faire le point des relations Est-Ouest et s'entretenir de la situation au Proche-Orient. Les échanges commerciaux entre les deux pays devaient également faire l'objet d'un échange de vues (M. Gromyko est notamment accompagné d'un vice-ministre soviétique du commerce extérieur). *Ces échanges présentent* un solde largement favorable à l'URSS en raison des livraisons de gaz sibérien à l'Italie.

M. Gromyko doit aussi rencontrer le président de la République, M. Sandro Pertini, et le président du conseil, M. Bettino Craxi. Après son séjour à Rome, il se rendra jeudi à Madrid. — *(AFP, Reuter.)*

LE GÉNÉRAL MITTERRAND A REMIS A M. GANDHI UN MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT

New-Delhi *(AFP)*. — Le général Jacques Mitterrand, frère du président de la République, a été reçu, vendredi 22 *février*, par le premier ministre indien M. Rajiv Gandhi — qui effectuera une visite officielle en France du 6 au 10 juin, — auquel il a remis un message personnel du chef de l'Etat, a annoncé samedi le porte-parole du ministère indien des affaires extérieures. L'entretien entre M. Gandhi et le général Mitterrand s'est déroulé dans *« une atmosphère amicale et cordiale »*, a-t-il ajouté.

On apprend, par ailleurs, au ministère des affaires extérieures de New-Delhi, que le gouvernement indien a donné son agrément à la nomination de M. Jean-Bernard Mérimée comme ambassadeur de France en Inde (*le Monde* du 6 février). M. Mérimée, actuellement en poste à Canberra, en Australie, remplacera M. Serge Boidevaix qui quittera New-Delhi à la fin du mois pour prendre par la suite ses nouvelles fonctions de secrétaire général adjoint du ministère français des affaires étrangères.

[Né en 1936, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Bernard est entré au Quai d'Orsay (direction des affaires africaines et malgaches), en 1965. Il a été ensuite en poste à Londres (1966 à 1972), puis au secrétariat général de l'administration centrale (1972-1975), avant d'être nommé chef de la mission de coopération à Abidjan (1975-1978), puis chef du protocole, de décembre 1978 à décembre 1981. A ce titre, il avait veillé à la bonne ordonnance de la passation des pouvoirs entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. Il était depuis lors ambassadeur à Canberra.]

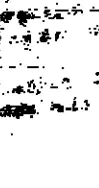
Argentine

LA PRÉSIDENTE « DES MÈRES DE LA PLACE DE MAI » A PARIS

La présidente des « mères de la place de Mai », Mme Hebe Bonafini, a terminé vendredi 22 février à Paris une tournée européenne qui l'avait conduite à Francfort, Bonn et Amsterdam. Elle souhaite ainsi faire appel à la solidarité internationale pour réclamer la poursuite des militaires impliqués dans les disparitions en Argentine. *« Nous ne sommes pas un parti politique mais un groupe de mères qui recherchons nos enfants depuis huit ans »*, a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse à Paris. Mme Bonafini répondait ainsi aux propos du président Raul Alfonsin, qui avait accusé le mouvement qu'elle préside *« d'avoir des objectifs ne correspondant pas aux intérêts nationaux »*.

Ce discours a profondément heurté les mères de la place de Mai. Elles ont, depuis lors, lancé un journal en vue de soutenir leur action, et elles continuent à demander, chaque jeudi sur la même place, l'arrestation, l'inculpation et la condamnation des responsables militaires. *« Le président Alfonsin est notre président et nous le respectons ; mais nous ne permettrons pas que l'on nous mente »*, a déclaré Mme Bonafini, en condamnant *« le peu d'empressement du gouvernement civil à entreprendre des procédures judiciaires à l'encontre des tortionnaires »*.

La présidente du mouvement a estimé nécessaire de renforcer la pression sur le gouvernement : *« Le seul chemin vers la démocratie,* a-t-elle conclu, *consiste à démasquer les coupables et à les condamner pour éviter un retour sous la botte des militaires »*.



politique

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS CANTONALES

AU GRAND JURY RTL-« LE MONDE »

M. François-Poncet : M. Mitterrand veut faire passer la France de la Vᵉ à la IVᵉ République

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 24 février, M. Jean François-Poncet, sénateur (Gauche dém.) et président du conseil général du Lot-et-Garonne, a estimé que la remontée de la cote de M. Mitterrand dans les sondages participe d'« *une grande offensive de propagande politique* » et que les « *quelques redressements* [des indices] *ne modifient pas l'image globale de la situation économique de la France. Alors que l'Europe, les Etats-Unis et le Japon sont sortis de la crise, la France continue de s'y enfoncer* », a-t-il affirmé. « *Si l'opposition gagne, elle continuera à appliquer des mesures de rigueur, mais qui produiront des résultats beaucoup plus rapides parce qu'on redonnera confiance.* »

A propos du Front national, l'ancien ministre des affaires étrangères a déclaré : « *Il est tout à fait évident que Le Pen est, d'une certaine façon, le produit de la politique socialiste. Il fait partie de la progéniture de François Mitterrand. Les excès et les erreurs de la politique socialiste ont excédé toute une catégorie de Français. Sachez que, dans les hôpitaux des mairies socialistes de mon département, on n'est embauché que si on prend la carte du Parti socialiste. Et cela est vrai dans bien des coins de France. Il y a donc une espèce de révolte contre ce système. Les socialistes savent très bien que les élections de mars 1986 sont perdues, mais ils espèrent encore échapper à l'alternance en créant en France une situation dans laquelle il n'y aura plus de majorité. Les partis de l'opposition ont très clairement indiqué qu'ils avaient un programme, qu'ils l'appliqueraient et que ce programme ne ferait pas l'objet de négociations avec Le Pen.*

» *Pour ce qui est des voix, je me permets de rappeler un précédent — que je n'entends d'ailleurs pas évoquer souvent, — celui des élections présidentielles de 1965, élections dans lesquelles François Mitterrand a accepté des deux mains les voix de Tixier-Vignancour. Et je l'entends encore nous dire qu'il ne ferait pas le décompte de ses voix.*

» *Je connais bien les électeurs de Le Pen chez moi. Ce sont des électeurs de l'opposition. Je ne vois pas au nom de quoi, dans un deuxième tour de scrutin, on rejetterait ces électeurs.* »

M. François-Poncet a ajouté : « *Ou bien le RPR et l'UDF auront une majorité, et alors le président de la République ne pourra pas rester et il s'en ira — à mes yeux en tout cas, ce sera son devoir, — ou bien il n'y aura pas de majorité et alors l'opposition ne pourra pas gouverner (...). Ce que cherche M. Mitterrand, c'est de nous faire passer de la Vᵉ à la IVᵉ République. C'est ce que l'opposition n'acceptera pas.* »

Interrogé sur les questions internationales, M. François-Poncet a déclaré, à propos de l'élargissement de la CEE : « *A ma connaissance, aucun des grands dossiers qui doivent être résolus pour que l'entrée de l'Espagne ne se traduise pas par une catastrophe pour l'Europe n'a été réglé au fond. La plupart des solutions qui ont été déjà adoptées ou celles qui sont envisagées consistent à reporter les problèmes à plus tard. Et si nous continuons sur la voie sur laquelle nous sommes engagés, il me semble que l'entrée de l'Espagne fera regretter les conditions dans lesquelles la Grande-Bretagne est entrée. Et ce n'est pas peu dire ! Je suis donc de ceux qui considèrent que l'entrée de l'Espagne dans les trois semaines qui viennent ne serait pas heureuse pour la Communauté.* »

A propos de la politique française en Afrique, et en particulier au Tchad, l'ancien ministre a indiqué qu'il avait récemment rencontré le président Houphouët-Boigny. « *Il est tout à fait clair, et il ne l'a pas caché,* a déclaré M. François-Poncet, *qu'il désapprouve la position prise par la France dans l'affaire tchadienne, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, parce que, après que nous eûmes sollicité nos amis africains de prende des positions en faveur de l'opération Manta, nos amis africains se sont trouvés mis devant le fait accompli de l'accord franco-libyen, sans avoir été à aucun moment informés. Ensuite, parce que nos amis africains, qui connaissent bien Kadhafi, n'arrivent pas à comprendre, ni même à croire, que nous ayons pu faire confiance à Kadhafi. De là à se demander pourquoi nous avons conclu cet accord... Est-ce que cela peut signifier que la France se désengage de l'Afrique, qu'elle ne tiendra pas les promesses qui ont été faites à ces pays, notamment en matière de sécurité ? Toute une série de questions, qui concernent notre crédibilité, sont posées. Enfin, on a le sentiment, en Afrique, que, si la France avait tenu un peu plus longtemps, Kadhafi, qui était en situation difficile — ce que, d'ailleurs, le gouvernement français lui-même avait dit — aurait probablement renoncé de lui-même. On a donc le sentiment qu'une occasion a été perdue.* »

Le refuge des terroristes

La France est devenue le « *refuge des terroristes européens* », a déclaré d'autre part M. Jean François-Poncet. « *Nous avons pris la place de l'Italie dans cette triste situation* », a ajouté le sénateur du Lot-et-Garonne, tout en reconnaissant que les propos tenus, vendredi 22, par M. Mitterrand à M. Bettino Craxi, président du conseil italien, étaient « *corrects* ».

M. François-Poncet a rappelé qu'il était le premier parlementaire à avoir déposé une proposition de loi réclamant le rétablissement de la peine de mort depuis l'abolition de celle-ci en 1981 et a ajouté : « *Je suis de ceux qui pensent que la société doit se défendre, que l'abolition de la peine de mort peut rester un objectif à long terme, mais que le moment pour le faire a été extrêmement mal choisi.* »

AU « CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1 »

M. Jospin : tous les partis devraient s'entendre pour isoler le Front national

Interrogé, dimanche 24 février, au « Club de la presse d'Europe 1 » sur l'attitude des dirigeants communistes au soir du premier tour des élections cantonales — désistement ou non pour le deuxième tour en faveur des candidats de gauche, — M. Lionel Jospin a déclaré : « *Ils feront ce que souhaitent leurs électeurs. Sinon je leur dis qu'historiquement, ça leur coûtera cher (...). Le Parti communiste est devant un choix historique et il se dérobe devant ce choix. Ce choix historique est de s'engager à nos côtés (...), ce n'est pas de se replier dans un coin, dans une attitude renfrognée.* »

A propos de l'extrême droite, le premier secrétaire du Parti socialiste a déclaré que M. Le Pen est « *le fils de M. Chirac, de M. Barre et de M. Giscard d'Estaing ou plutôt de ce qu'ils ont laissé faire à un certain nombre de leurs lieutenants. Malgré le tabou de l'inceste, c'est quand même dans les accords cantonaux entre RPR, UDF et Le Pen que l'on passe les alliances ou que l'on réalise les mariages (...). Nous voulons isoler et réduire le phénomène extrémiste du Front national, et tous les partis du versant conservateur ou du versant de gauche de la République devraient s'entendre à cet égard (...). Si on choisit un mode de scrutin proportionnel, il en résulte que les alliances entre la droite et l'extrême droite, qui sont nécessaires dans un scrutin majoritaire, ne sont plus nécessaires. Il est donc tout à fait possible d'isoler le phénomène Le Pen sans pousser à l'alliance entre la droite et l'extrême droite. Cela montre très clairement que n'avons pas d'arrière-pensées.* »

« *J'aurai à conduire l'action et la campagne des socialistes* » pour les élections législatives de 1986, a indiqué M. Jospin, interrogé sur la répartition des rôles entre le premier ministre et lui (1). « *Je n'imagine pas,* a-t-il dit, *que la campagne du Parti socialiste puisse être dirigée par un autre que par le premier secrétaire du Parti socialiste. Cela me paraît tout à fait logique : elle ne peut pas être faite de l'extérieur.* »

(1) Traditionnellement, sous la Vᵉ République, le premier ministre, considéré comme chef de la majorité, conduit à ce titre la campagne des élections législatives.

De qui, de quoi ?

M. Jean-Marie Le Pen fait l'objet d'une recherche en paternité multiple et complexe. Fils de qui, fils de quoi ?

Il serait, selon M. Jospin, le rejeton de MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing. Rien que ça.

Grave erreur ! M. François-Poncet soupçonne M. Mitterrand d'y être pour quelque chose. D'ailleurs M. Le Pen habite chez le chef de l'Etat et non pas à l'Hôtel de Ville de Paris, affirme M. Jacques Chirac.

En tout cas, ce fils perdu de la République n'est pas un enfant du bon Dieu. Les évêques ont étudié le dossier. Ils n'ont aucun doute là-dessus.

MM. Chirac, Barre, Giscard d'Estaing, Mitterrand et même Dieu (qui se récuse), c'est beaucoup et c'est glorieux. Mais ce n'est pas encore assez pour atteindre le record du nombre établi en son temps par Maurice Thorez... « fils du peuple ».

J.-Y. L.

● *Au Mouvement gaulliste populaire.* — La convention du Mouvement gaulliste populaire (favorable à la majorité), réunie le 17 février à Paris, publiera un manifeste après les élections cantonales. Le MGP, dont le secrétaire général est M. Jean-Louis Delecourt, estime dans une motion que « *l'avenir du gaullisme authentique se situe en dehors du RPR* ».

Il souhaite une réunion des « Assises du gaullisme » les 9 et 10 novembre 1985 afin de « *construire un nouveau mouvement gaulliste* ». Il considère que « *ce qui a été accompli depuis 1981 par M. Mitterrand est un progrès indéniable malgré des erreurs et des insuffisances* ». Il demande l' BI « élargissement de la majorité gouvernementale à la composante gaulliste ».

EN LORRAINE

M. Giscard d'Estaing : l'union pour réduire le risque d'« ingouvernabilité »

De notre envoyée spéciale

Colombey-les-Belles. — Pour M. Giscard d'Estaing, qui sollicite le renouvellement de son mandat de conseiller général dans le canton de Chamalières, la campagne des élections cantonales se déroule exclusivement dans le Puy-de-Dôme. L'ancien président de la République a choisi pourtant, dimanche, de faire une exception en allant soutenir en Meurthe-et-Moselle M. Patrick Gérard, candidat du Parti républicain dans le canton de Colombey-les-Belles, « *par amitié pour M. Marcel Bigeard* », député de la circonscription, et pour M. Gérard, « *le fidèle* » président des Jeunes Giscardiens.

Dans ce canton, face au conseiller général sortant M. Michel Dinet (PS), le RPR soutient officiellement un candidat du CNIP, M. Paul Cossin, et a désavoué un des siens, M. Michel Capdevielle, qui se porte candidat sans son accord. L'UDF soutient M. Gérard, conseiller municipal de Nancy.

Après l'intervention « classique » du candidat, remerciant M. Giscard d'Estaing *pour « le passé, le présent et l'avenir »,* après le discours plus enlevé de M. Bigeard, témoignant de sa gratitude à l'égard de celui qui avait fait d'un « *vieux soldat* » un « *sous-ministre* », M. Giscard d'Estaing a pris longuement la parole devant une assemblée de plus de deux mille cinq cents personnes réunies sous un chapiteau pour déguster une potée lorraine.

Aux Lorrains, M. Giscard d'Estaing a expliqué que l'« *espoir* » était encore possible, qu'il n'y avait pas de « *fatalité* » de la crise et que les Français — qui, sous son septennat, avaient « *appris à vivre dans le calme, la tolérance* » — pourraient à nouveau un jour vivre « *dans une démocratie moderne, forte et calme* ». Encore faut-il préparer les prochaines échéances. « *Il faut qu'une nouvelle majorité soit prête à affronter les problèmes* », a affirmé l'ancien président de la République, qui a insisté sur la nécessité de l'« *union* » et de la « *préparation* ». « *Cette union ne doit pas être comprise comme une union tactique pour gagner des élections. Je ne vous parle pas de cette union-là, mais d'une autre union, nécessaire pour réduire le plus grand risque de la France : le risque d'ingouvernabilité.* »

M. Giscard d'Estaing, qui prépare avec les clubs Perspectives et Réalités une grande manifestation unitaire, les 8 et 9 juin, a souhaité qu'à ces dates tous ceux qui « *exercent des responsabilités dans l'opposition donnent une image de l'union et la preuve de la préparation* ».

« *Dans une vie humaine,* a-t-il ajouté, *on connaît quelques printemps heureux. Aujourd'hui, les Français vivent dans la grisaille d'un pays qui se défait. Je souhaite qu'en 1986 ils connaissent un printemps heureux comme j'ai pu en connaître en 1945 et en 1958. Je souhaite qu'en 1986 ce ne soit pas seulement le soleil qui soit au rendez-vous, mais aussi le redressement de la France.* »

Ch. FAUVET-MYCIA.

Haute-Garonne : le duel des chefs

De notre correspondant

Toulouse. — Quels que soient les résultats des scrutins des 10 et 17 mars, le conseil général de la Haute-Garonne ne devrait pas changer de couleur politique. Rose, il le restera, tant l'avance socialiste est grande dans un département qui compte cinquante cantons, dont vingt-cinq soumis à renouvellement. M. Léon Eeckhoutte, président du conseil général, peut s'appuyer sur une majorité de trente-huit socialistes confortée par trois radicaux de gauche et deux socialistes indépendants.

L'opposition, qui détient sept sièges, part unie à la bataille. Un seul candidat RPR-UDF par canton, à deux exceptions près : le canton de Saint-Gaudens et le quatorzième canton de Toulouse.

Le Front national présente quinze candidats, parmi lesquels son délégué régional, M. Gilbert Mélac, qui affrontera dans le premier canton de Toulouse M. Pierre Baudis (UDF), ancien maire de la ville.

A gauche il y aura des primaires partout, sauf à Lanta, où le sortant, M. Pierre Sicre (MRG), est assuré, dès le premier tour, du soutien du PS. Le MRG ne présente que quatre candidats, alors que le PC affirme sa présence dans l'ensemble du département. On note une seule candidature d'extrême gauche, celle de Mᵐᵉ Anne-Marie Laflorendie (Lutte ouvrière), qui se présente dans le douzième canton de Toulouse.

Toulouse constitue avec ses sept cantons renouvelables l'objectif prioritaire d'une droite désireuse de poursuivre la reconquête des contre-pouvoirs locaux.

La majorité municipale — « *l'opposition républicaine* », comme elle aime se nommer — fait montre à Toulouse d'une certaine science du départ...arrêté. Le feu vert pour la campagne officielle des élections cantonales n'était pas donné que la plupart des grands panneaux d'affichage commercial étaient déjà couverts par les portraits de ses candidats.

« *Tous pour Toulouse* », proclament ces placards dont la sobriété de trait et de couleurs le dispute au laconisme des slogans. Un portrait noir et blanc détouré, une phrase manuscrite : « *Pour le canton ... faites-lui confiance* », une siganture, celle de M. Dominique Baudis (UDF), maire de Toulouse et fils de l'ancien maire, rien de plus, rien de moins. La droite toulousaine a un chef de file, celui-ci ne manque pas une occasion de le rappeler.

Le PS tiraillé

Lors des élections municipales, tous ces hommes, sauf un, M. Marc Russié (RPR), étaient partis à la conquête de l'hôtel de ville sous la bannière « *Toulouse pour tous* ». Mousquetaires de la cause toulousaine, sinon « baudisienne », ils ont retourné le slogan.

Membre de l'Assemblée européenne et conseiller régional, M. Baudis, jeune chef de guerre électorale, entend bien parachever sa victoire de mars 1983 en enlevant, à la tête de ses troupes, quelques-uns des cantons dans lesquels les socialistes sont installés de longue date. En bon capitaine, le maire de Toulouse a coupé court aux chamailleries et distribué le travail : à chacun de ses lieutenants de faire ses preuves.

Ce souci de cohésion s'exprime jusque dans le matériel de propagande, puisque chaque candidat se voit doté du même journal, actualisé canton par canton. Le matériel électoral est payé par les partis en lice, mais aussi par l'association « Toulouse pour tous », qui a réuni, dit-on à la mairie, d'« *importantes sommes d'argent* ».

Pourtant, la tâche ne sera pas facile pour ces homme du Capitole. Si M. Pierre Baudis, l'ancien maire, a toutes les chances d'être réélu dans le premier canton, M. Jean Diebold (RPR) n'a guère d'autre espoir, dans le troisième canton, que de compter les points qui, au soir des élections, le sépareront du sortant, M. Alex Raypond (PS), député, maire de Colomiers et président du conseil régional. Le choc s'annonce plus rude dans le septième canton, où M. Robert Huguenard, responsable départemental du RPR, affronte M. Gérard Bapt, député socialiste et candidat malheureux aux dernières élections municipales. Favori, M. Bapt, conseiller sortant, n'est pas assuré d'une victoire aussi facile qu'en 1979. M. Serge Didier, président fédéral du Parti républicain, sollicite dans le douzième canton les suffrages d'un électorat populaire qui accordait jusqu'à présent sa préférence à M. Bernard Audigé (PS), président régional de la chambre d'agriculture. Cette confrontation devrait tourner à l'avantage du sortant. M. Jean Vauchère, dans le treizième canton, risque, au premier tour, de pâtir d'une triangulaire à gauche. En revanche, M. Claude Cornac, conseiller socialiste sortant à Toulouse-XIV, peut bénéficier de la primaire qui, à droite, oppose le président départemental du CDS, M. Michel Valdiguié, à M. Jean Rolland, PR.

Mais le grand choc, le duel des chefs, aura lieu dans le quatrième canton. Le conseiller sortant, M. Jacques Roger-Machart, député, est une des étoiles montantes du socialisme toulousain. Il est l'ancien suppléant de M. Alain Savary et proche du courant Mauroy, qui porte, depuis la défaite de M. Gérard Bapt, les espoirs d'un Parti socialiste tiraillé par les rivalités internes. M. Dominique Baudis ne s'y est pas trompé : en choisissant ce canton où il avait obtenu 57 % des suffrages en mars 1983, il s'est aussi choisi un adversaire, pour lui couper les ailes et priver ainsi le Parti socialiste de tout chef de file électoral pendant quelques années encore.

MM. Baudis et Roger-Machart seront en bonne compagnie : le PC est représenté dans ce canton par Mᵐᵉ Sylviane Aenardi, secrétaire fédérale et membre du comité central.

Les pronostics et sondages officieux donnent à M. Baudis un avantage certain. Mais une victoire permettrait à M. Jacques Roger-Machart de devenir le chef de file du Parti socialiste.

GÉRARD VALLÈS.

D'un département à l'autre

● **BAS-RHIN : un néo-nazi candidat en Alsace ?** — Un militant d'un groupuscule d'extrême droite, *Les loups noirs*, M. René Woerly, connu comme étant un nostalgique du nazisme, a déposé sa candidature aux élections dans le canton de Ville (Bas-Rhin). En 1982 il avait été condamné à trente mois d'emprisonnement dont quatorze avec sursis, pour avoir été impliqué dans deux incendies criminels, du musée de la Résistance et de la déportation installé au camp de concentration de Struthof ainsi que dans le dynamitage de la croix de Lorraine du Staufen et du monument Turenne à Turckheim.

Cette candidature sous l'étiquette Mouvement pour la liberté de l'Alsace-Lorraine, a été sévèrement critiquée par M. Jean-Marie Caro, député UDF et conseiller général sortant, qui a demandé aux autorités de faire le nécessaire pour « *protéger la mémoire des martyrs de l'horreur nazie* ». La préfecture du Bas-Rhin examine si la candidature de Woerly est recevable ; sa condamnation pourrait, en vertu de l'article L 5 du code électoral, l'empêcher d'être inscrit sur les listes électorales, condition indispensable pour être éligible.

● **GIRONDE : RPR dissidents et exclus.** — Deux militants RPR de la Gironde ont été exclus par la commission exécutive fédérale de leur parti. Ils avaient contesté la désignation des candidats de l'opposition et fait acte de candidature en laissant entendre qu'ils envisageaient de se maintenir au second tour ou de s'allier avec le Front national (Corresp.)

● **PYRÉNÉES-ORIENTALES : Candidats « Bella ».** — Sept candidats se présenteront sous l'étiquette « Bella » dans les Pyrénées-Orientales. Il s'agit de sept employés de la fabrique de poupées Bella, entreprise en liquidation judiciaire, qui veulent attirer l'attention sur les problèmes de l'emploi dans le département.

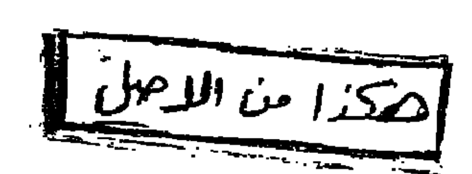
COMMENT INAUGURER LE MÉTRO DE VILLEJUIF ?

Peut-on ouvrir une nouvelle ligne de métro en période électorale ? Peut-être. L'inaugurer ? Certainement pas. Le prolongement de la ligne de métro nº 7 jusqu'à Villejuif (Val-de-Marne) en apporte la preuve. Depuis longtemps attendu, il doit être ouvert au public le jeudi 28 février au matin, mais la RATP et les élus n'ont pu se mettre d'accord sur les conditions de l'inauguration. Campagne électorale oblige, surtout dans un département actuellement dirigé par les communistes, mais convoité — avec quelques chances — par l'opposition.

M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne et président du conseil régional d'Ile-de-France, n'entendait pas que la gauche tire seule le bénéfice de cette amélioration des transports en commun. D'autant que la région en a subventionné 30 % et a prêté à la RATP l'argent nécessaire à sa part (40 %) dans l'investissement. Le ministre des transports, M. Paul Quilès, ne lui a pas donné tort, en demandant que l'inauguration officielle soit reportée en lendemain des cantonales.

Le président du conseil d'administration de la Régie, M. Claude Quin, a obtempéré, mais n'a pas renoncé aux traditionnelles opérations commerciales qui marquent tout prolongement d'une ligne de métro. Elles auront donc lieu à partir du 2 mars, avec ce jour-là, en fin de matinée, une visite des élus du secteur : le conseiller général, bien sûr, qui est communiste, mais aussi le député de la circonscription, M. Georges Marchais...

Cela n'est pas du tout du goût de M. Giraud, qui rappelle que M. Quin est membre du Parti communiste, et considère que le président de la Régie semble « *obéir davantage au secrétaire général du PCF qu'à son ministre de tutelle* ».


هكذا من الاصل

POLITIQUE

Propos et débats

M. Barre : la grande gueule

M. Raymond Barre a fait, samedi 23 février, à Chartres (Eure-et-Loir), devant près de cinq mille personnes, allusion au Front national et à M. Le Pen en évoquant « ceux qui hurlent le plus fort, qui se tournent vers la formation qui se caractérise par la grande gueule ». « Ne dispersez pas vos voix vers les fantaisistes, *a ajouté l'ancien premier ministre au cours de son plaidoyer pour l'union de l'opposition,* il faut faire des tirs groupés ».

A Dijon, M. Le Pen a répliqué, dimanche 24 février, à M. Barre, que « si M. Raymond Barre affirme qu'il ne faut pas se laisser impressionner par les grandes gueules, il ne faut pas se laisser non plus impressionner par les gros patapoufs ».



M. Le Pen : galop d'essai

Les élections cantonales sont pour le Front national un « galop d'essai » *et leur objectif politique est d'*« établir que le Front national n'est plus le feu de paille que l'on a décrit », *déclare M. Jean-Marie Le Pen dans un entretien que publie l'hebdomadaire* Valeurs actuelles *paru le 25 février. Selon le président du Front national,* « nous allons vers une redistribution des cartes *[et]* des forces » *à droite, et* « de toute évidence [une] ligne de fracture sépare, à l'intérieur du RPR et de l'UDF, les gens de droite et les gens de gauche. Ces grands bazars omni-servives que sont le RPR et l'UDF réunissent des hommes qui étaient en désaccord sur des questions essentielles (...) comme la peine de mort, l'avortement, l'immigration, la sécurité, la loi « sécurité et liberté », les problèmes fiscaux, l'étatisme bureaucratique ». *En soulevant ces* « questions tabous », *le Front national* « provoque, à l'intérieur des formations, des fissures qui vont finir par les disloquer », *estime M. Le Pen.*

M. Toubon (RPR) : Pas d'accord avec M. Le Pen

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, s'est défendu, dans une interview publiée le samedi 23 février par les Dernières Nouvelles d'Alsace *de* « marquer Raymond Barre à la culotte », *selon l'expression familière des footballeurs. Il a ajouté :* « Raymond Barre s'intéresse aux grands équilibres, et nous, nous donnons la priorité à la vie concrète des Français et des entreprises françaises. Il a une position de gestionnaire. Il ne croit pas à la possibilité de changer le cours des choses en profondeur. Nous, nous croyons à la possibilité de cette rupture. »

D'autre part, invité du « Forum » *de RMC, dimanche 24 février, M. Toubon a souligné :* « Nous avons, avec le Front national des divergences suffisamment profondes et importantes pour que nous ne puissions envisager, *nous le* RPR — mais je crois, pour l'essentiel, les autres formations de l'opposition, — d'accord national, c'est-à-dire d'accord pour les législatives. »

Il a ajouté qu'au second tour des cantonales chacun déterminerait sa position « en fonction du danger plus ou moins grand de la gauche ».

M. Doumeng : déclin du PCF ?

Invité, dimanche 24 février, de l'émission de TF 1 « Midi presse », *M. Jean-Baptiste Doumeng, président-directeur général de la société Interagra, a estimé que le Parti communiste, dont il est membre, est* « très fort ». *Il en a voulu pour preuve qu'il a tenu son congrès* « avec maestria ». *Il a ajouté :* « Qu'est-ce qu'il vaut mieux ? Avoir 18 % de voix ou être maître de la SNCF, de l'Electricité et des ports ? » *Evoquant le déclin électoral du PCF, le* « milliardaire rouge » *a expliqué que son parti n'est pas* « clair » *sur l'Europe :* « Nous ne sommes pas pour, nous ne sommes pas contre, le résultat est que cela a entraîné des abstentions », *a-t-il affirmé.*

« L'Humanité » : apprentis sorciers

L'Humanité du lundi 25 février reproche à l'opposition de faire campagne pour les élections cantonales *sans rien dire de son programme et de vouloir* « ratisser large ». « M. Toubon continue à affirmer qu'il n'y aura pas d'accord national avec le Front national, mais il inclura dans la majorité de ses rêves les députés de l'extrême droite. », *écrit Jacques Coubard dans l'éditorial du quotidien du PCF. A propos des socialistes, qui n'ont* « rien d'autre à proposer que de se passer la corde *(de l'austérité)* au cou », l'Humanité *écrit :* « La promotion par les télévisions et les radios — dont les fils mènent où l'on sait — de ce sinistre personnage *[M. Le Pen]* fait partie du décor de cette campagne d'apprentis sorciers. »

Mme Garaud : les provinces

Mme Marie-France Garaud, ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, propose, dans le Figaro-Magazine *du 23 février, un référendum constitutionnel qui aurait pour objet de* « donner ou de redonner aux provinces françaises une vie propre non seulement économique, mais politique ». *Pour Mme Garaud, cela suppose* « des provinces plus larges que les régions actuelles », « des gouverneurs de province assurant l'exécutif, élus au suffrage universel direct par les citoyens de chaque province » *et* « des assemblées provinciales constituant le Parlement de la province, votant le budget et les lois provinciales ».

DES ÉVÊQUES RÉAGISSENT CONTRE LE RACISME

Voter Dieu n'est pas voter blanc

« Voter Le Pen, c'est voter Dieu ! » Ce slogan étonnant a été lancé par le Front national lors de la campagne électorale pour les élections européennes de 1984. Et une certaine droite catholique l'a pris au mot, pour arriver à l'équation simpliste : Le Pen, Lefebvre, même combat.

Les autorités catholiques commencent à s'inquiéter de cette alliance qu'elles jugent contre nature, et qui débordent les seuls milieux intégristes. En dépit de leur répugnance à descendre dans l'arène politique, des évêques sortent de leur réserve habituelle pour dénoncer la banalisation des thèmes racistes de l'extrême droite, relayés par une certaine presse d'opposition qui fait flèche de tout bois.

C'est ainsi que Mgr Jean Vilnet, président de la Conférence épiscopale, a dénoncé, lors de l'assemblée de Lourdes d'octobre dernier, *« la montée d'idéologies élitistes »*, qu'il a qualifiées d'*« antithèses de l'Evangile »*. Et dans un entretien accordé au *Monde*, Mgr Vilnet a stigmatisé ceux qui vont *« jusqu'à laisser entendre, comme d'autres l'ont fait voici plusieurs décennies, qu'il y a des êtres supérieurs et donc des êtres inférieurs, et des races de valeur inégale »*.

Mais c'est surtout les meetings électoraux de M. Le Pen dans diverses villes de province qui déclenchent des réactions hostiles dans la communauté chrétienne.

Et des initiatives qui peuvent prendre des formes inattendues. Lorsque le Front national a organisé des réunions publiques à Lyon, le 6 janvier, puis à Belfort le 13 février, les communautés religieuses — catholique et protestante à Lyon, catholique, protestante et juive à Belfort — ont pris l'initiative d'un *« jeûne de protestation spirituelle contre le racisme et pour l'amitié »*.

Le 14 février, à Belfort, au lendemain du meeting du Front national, Mgr Lecrosnier, évêque de Belfort-Montbéliard, le pasteur Jean Tartier, inspecteur ecclésiastique de l'Eglise évangélique luthérienne, et le rabbin Yehouda Bergudo, de la communauté israélite de Belfort, ont rendu publique une déclaration commune intitulée *Du bon usage de la Bible en politique*, dans laquelle est soulignée *« l'égalité fondamentale de tous les hommes en tant qu'ils sont créés à l'image de Dieu »*.

Incompatibilité

A Lyon, le 20 février, enfin, Mgr Albert Decourtray, archevêque de cette ville — où M. Le Pen avait fait un score de 20 % en 1984 — et primat des Gaules, qui est aussi vice-président de la Conférence épiscopale, a été encore plus explicite dans sa dénonciation d'un parti politique dont *« certaines thèses sont incompatibles avec l'enseignement de l'Eglise »*. *« Nous en avons assez,* a ajouté Mgr Decourtray, *de voir grandir dans notre pays le mépris, la défiance et l'hostilité contre les immigrés. Nous en avons assez des idéologies qui justifient ces attitudes. Il n'est pas possible de laisser subsister la moindre équivoque sur l'attitude du Christ par rapport aux étrangers, aux immigrés, aux marginaux et aux exclus de la société. »*

La riposte ne s'est pas fait attendre. Deux jours plus tard, le quotidien catholique intégriste *Présent* accusait Mgr Decourtray *« d'établir une discrimination raciale entre les fidèles »* pour avoir remis les cendres, dans une cérémonie liturgique dans sa cathédrale lors de l'ouverture du carême, à douze fidèles *« tous de race différente »*, en ajoutant que la condamnation de l'archevêque de Lyon s'applique au *« communisme intrinsèquement pervers »* plus qu'au Front national.

Face au « phénomène Le Pen », à la banalisation des thèses racistes et aux attaques redoublées portées contre le comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), et sa campagne de carême, par les intégristes, au moment même où les hommes politiques se voient obligés de se situer par rapport au Front national, ces prises de position claires ne laissent en tout cas planer aucun doute sur la condamnation sans équivoque du racisme par l'Eglise.

ALAIN WOODROW.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Pisani cherche à nous coincer »

De notre correspondant

Nouméa. — Les dirigeants du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) ont réfléchi tout le week-end à la meilleure manière de réagir aux cinq mesures d'interdiction de séjour prises par M. Edgard Pisani. Pour le parti du député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, la marge de manœuvre était très étroite. *« Pisani cherche à nous coincer* disait-on, dimanche, à la direction du RPCR. *Il s'attend à ce que nous organisions une manifestation de masse, qu'il interdira en vertu de l'état d'urgence, et qu'il pourra de ce fait réprimer. Cela lui donnera en outre un bon prétexte pour dissoudre l'assemblée territoriale, et par conséquent le gouvernement du territoire, pour administrer ensuite celui-ci directement. » « D'un autre côté,* se plaignait-on dans l'entourage de M. Lafleur, *la population, et pas seulement les sympathisants du Front calédonien en brousse, a réagi vigoureusement. Alors que faire ? »*

Pour éviter toute répercussion sur le gouvernement territorial formé après les élections du 18 novembre, il a tout d'abord été décidé de le tenir en dehors du coup. Il a été arrêté que la riposte aux expulsions ne devait être que du ressort de la mairie de Nouméa et du RPCR. C'est ainsi que le bureau du parti a fait connaître dimanche soir sa décision, dans un communiqué signé par le maire de la ville M. Roger Laroque, et par M. Lafleur. La population est appelée à *« un défilé pour la liberté le mardi 26 février de 10 à 11 h 30 »*. Le même appel demande aux habitants du territoire de s'abstenir de circuler et de fermer tous les commerces, tant à Nouméa qu'en brousse.

Lundi matin deux réactions dominaient : les caldoches les plus radicaux se plaignaient de la « mollesse » de l'action proposée par MM. Lafleur et Laroque, tandis que la population, dans sa majorité, commerçants en tête, critiquaient la consigne donnée par le RPCR pour une opération *« ville morte »*. Devant le nombre des coups de téléphone parvenant au siège du RPCR et du gouvernement, les instances dirigeantes du principal mouvement anti-indépendantiste n'excluaient pas une modification des conditions de cette manifestation.

Dans le même temps, M. Lafleur, qui semblait décidé à jouer la carte du légalisme après s'être vu opposer une double fin de non-recevoir de la part du délégué du gouvernement et du premier ministre, a adressé au président de la République un télégramme dont la teneur n'a pas été révélée.

Quant aux cinq personnes faisant l'objet de l'interdiction de séjour, qui devait prendre effet *lundi* soir à minuit (soit lundi à 14 heures, heure de Paris) — MM. Claude Sarran, *Michel Reuillard, Emile Lebargy,* Alain Dagostini et son épouse, — elles se sont enfuies, apparemment, dans la nature. Rien n'indiquait que la police ou la gendarmerie soient parvenues à les localiser, car, dimanche vers 6 heures du matin, les services de police étaient allés opérer des « vérifications » au domicile des intéressés et n'avaient trouvé personne. Les policiers avaient laissé une convocation enjoignant aux cinq interdits de séjour de se rendre au commissariat de police où il devait leur être remis un nouvel arrêté.

Bien que les termes de ce texte n'aient pas été révélés, il n'était pas exclu qu'il pût s'agir d'un ordre de départ dès dimanche soir. Vers 19 h 30, en effet, un DC-10 spécial d'UTA repartait à vide vers Paris. « *Mais*, précise-t-on à UTA, *il avait été décommercialisé et ne pouvait par conséquent prendre aucun passager, en vertu d'un règlement international très strict* », sauf si un ordre de réquisition était donné, ce qui ne fut pas le cas. Lundi après-midi un autre avion — militaire celui-ci — a décollé vers la métropole, et les cinq expulsés n'étaient pas à bord.

Le prochain vol commercial à destination de Paris est prévu pour mardi en début d'après-midi, soit une quinzaine d'heures après l'expiration du délai imparti aux expulsés pour quitter le territoire. Mais, lundi après-midi aucune réservation ni réquisition n'avait été effectuée par l'administration sur ce vol et rien ne laissait penser que les quatre membres du Front calédonien et le président de la section calédonienne de l'Union nationale des parachutistes devaient figurer parmi les passagers.

F. F.

La réconciliation du « Vieux Cornaille » et des Canaques de Yaté...

De notre correspondant

Nouméa. — Dans le sud de la Grande Terre, à Yaté, un juge d'instruction, M. François Semur, est parvenu, à force de persuasion, à réconcilier, par le biais de la coutume, une tribu et un caldoche qui avait vu ses biens pillés et brûlés.

Les faits remontent au 6 décembre ; la veille, onze Mélanésiens ont été tués dans une embuscade à Hienghène, sur la côte est. Malgré ce drame, l'ordre de lever les barrages est maintenu. A Yaté, on rentre donc dans les tribus, la rage au cœur. En passant devant le restaurant et l'épicerie Cornaille, on s'arrête ; une porte est enfoncée, on prend de l'alcool, on s'enivre ; très vite, cela dégénère, on saccage et on incendie. La plainte déposée, le juge François Semur est chargé du dossier. La gendarmerie arrête trois membres de la tribu. Mais le juge s'aperçoit qu'il s'agit d'une culpabilité collective et que ce sont, en fait, près de quarante personnes qui sont impliquées dans ces exactions. L'audition de cinquante Mélanésiens aboutit à trente-quatre inculpations. D'expérience, le magistrat sait que mettre des militants indépendantistes en prison ne résout rien et renforce leur haine du « pouvoir colonial ».

En outre, la population du Camp Est, l'unique prison de Nouméa, commence à s'accroître considérablement. M. Semur décide donc d'opter pour la liberté sous contrôle judiciaire, assortie de mesures spécifiques : restitution de tous les biens volés, plus de consommation d'alcool — le magistrat est aidé en ce sens par une mesure administrative qui interdit depuis déjà plusieurs semaines toute vente d'alcool ailleurs qu'à Nouméa — et le pointage tous les quinze jours à la gendarmerie de Yaté.

C'est une première dans le territoire. D'habitude, on incarcère d'abord, on discute ensuite. Ces mesures sont applicables pendant toute la période précédant le jugement. Pour bien expliquer ce dont il s'agit, le juge rencontre les autorités coutumières de Yaté : *« J'ai cherché leur adhésion. Je leur ai exposé les termes du marché, sans omettre de brandir l'épée de Damoclès d'une toujours possible révocation des mesures de contrôle judiciaire. »*

Dans un premier temps, le « Vieux Cornaille » — comme on appelle cette figure caldoche — s'est montré un peu réticent, mais il a été convaincu par les avantages que cette *« réconciliation sous contrôle judiciaire »* présentait pour son retour à Yaté. *« Après tout,* a-t-il fini par admettre, *pourquoi pas ? Il faut bien tourner la page... »*

Le « bougna »

La page a été effectivement tournée le vendredi 22 février lorsque M. Cornaille — après avoir commencé à récupérer, les jours précédents, un tracteur, un réfrigérateur, des animaux domestiques... — a été reçu à la tribu de Touaourou pour un *bougna* (repas mélanésien traditionnel) de fraternisation. Poignée de main entre le vieux caldoche barbu et le grand chef Albert Ouetcheo, échange symbolique d'objets entre les deux hommes.

A propos de ces mesures judiciaires particulières dont ont bénéficié les membres de sa tribu, le grand chef Ouetcheo déclare : *« Les jeunes sont sensibles au fait que la justice ait fait un pas vers eux. C'est pourquoi je pense qu'il n'y aura plus d'exactions ! » « Ce n'est pas parce que quelques-uns ont fait des bêtises,* répond en écho Claude Cornaille, *qu'il faut garder ses rancunes. »*

Mais cette réconciliation ne résout pas tous les problèmes. Ainsi, évoquant l'éventuel retour à Yaté d'autres Européens, qui ont dû quitter le village, le grand chef prévient : *« Au point de vue coutumier, nous n'avons rien à voir avec cela. Nos traditions d'accueil ne sont pas restrictives. S'il y a un problème quelconque, il se situera au niveau politique. »* Autrement dit, les gens indésirables politiquement le restent, nonobstant cet arrangement ponctuel réalisé entre des gens de bonne volonté et grâce à l'initiative personnelle d'un magistrat. Celui-ci, s'il ne cache pas sa satisfaction, se garde bien de préconiser une généralisation de ce système de contrôle judiciaire. La majorité des dossiers d'instruction qui s'entassent sur son bureau n'ont pas pour protagonistes des personnes d'aussi bonne volonté que M. Cornaille ou que les Canaques de la tribu de Yaté...

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Un « défilé pour la liberté »

(Suite de la première page.)

« Si le gouvernement persiste dans son déni de justice (...) il faudra bien alors manifester ici, en France, où ce n'est pas encore interdit », a déclaré M. Pasqua. L'opposition développe ainsi, à propos de la crise calédonienne, une stratégie identique à celle qu'elle avait employée pour obliger le président de la République à un recul dans la querelle scolaire.

Le mouvement Libération kanake socialiste (LKS), dont le chef de file, M. Nidoish Naisseline, prône l'indépendance dans le respect de la légalité, a estimé, pour sa part, que le député RPR et le maire de Nouméa *« rendent un mauvais service aux Calédoniens en les poussant systématiquement vers des positions extrêmes »*. M. Naisseline a demandé à M. Pisani d'interdire le défilé organisé par MM. Lafleur et Laroque.

En revanche, le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, ne s'est pas associé à l'appel lancé par le député RPR du territoire et le maire de Nouméa. Les dirigeants anti-indépendantistes craignent, en effet, que si l'expulsion des cinq personnes interdites de séjour donne lieu à des incidents, M. Pisani ne décide la dissolution de l'Assemblée et du gouvernement du territoire. Ce regain de tension s'accompagne donc de subtilités tactiques... Subtilités auxquelles le gouvernement australien, en revanche, ne prend aucune part, si l'on en juge par l'assurance donnée, lundi, par son ministre des affaires étrangères, qui a fait savoir, en réponse à la question d'un parlementaire local, que l'Australie n'envisage pas... d'intervenir militairement en Nouvelle-Calédonie.

مكبرا من الاصل

مكرر من الاصل

société

UN MORT ET QUATORZE BLESSÉS PRÈS DE L'OPÉRA A PARIS

Les policiers français ne prennent pas en considération les multiples revendications de l'attentat contre Marks and Spencer

L'IRA provisoire affirme « être totalement hors de cause »

Grièvement blessé dans l'attentat à la bombe commis, samedi 23 février à 9 h 31, contre le magasin britannique Marks and Spencer, situé dans le quartier de l'Opéra, à Paris (*le Monde* daté 24-25 février), Léonard Rochas, trente-huit ans, employé par la société de gardiennage chargée de la sécurité du magasin, a succombé quelques heures après avoir été transporté à l'hôpital Foch. Ce lundi 25 février, cinq des quatorze blessés, dont quatre, — Mme Marie-Josée Larochelle et MM. Louis Servat, Faustin Frankel et Pierre Lafonta, — sont encore, dans un état stationnaire, restaient hospitalisés.

Les enquêteurs de la section antiterroriste (SAT) de la brigade criminelle, que dirige le commissaire Jean Dikran Tchividjian, ont retrouvé des fragments du dispositif de mise à feu de l'engin explosif, dont le laboratoire central de la préfecture de police va tenter de déterminer la nature. Selon les premiers indices, la bombe, relativement puissante, ne contenait toutefois pas plus d'un kilo d'explosif. Les policiers semblent n'attacher que très peu de crédit aux correspondants anonymes qui ont revendiqué l'attentat, tels un certain « Collectif international de lutte contre le chômage », le « Fatah-commandement révolutionnaire », ou l'« Alliance révolutionnaire caraïbe ». En revanche, l'IRA provisoire (Armée républicaine irlandaise) a déclaré, dimanche 24 février, dans un communiqué, qu'elle était hors de cause dans cette affaire et que *« jamais, dans le passé, elle n'avait mené d'opérations militaires sur le territoire français »*. L'association de défense des nationalistes irlandais « Irlande libre » a rappelé, pour sa part, que *« la résistance irlandaise n'a jamais commis d'attentat en France »*.

Dans une interwiev à France-Inter, M. Charles Hernu, ministre de la défense, s'est élevé contre *« ces formes terroristes d'attentat, qui sont bouleversantes et condamnables »* et déclaré que le gouvernement *« fera tout ce qu'il faut, comme il le fait depuis un an, pour venir à bout d'un fléau qui fait du tort à beaucoup d'autres pays et à la France »*.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a insisté sur l'événement qui, selon lui, *« survenant une demi-journée après les déclarations de M. Mitterrand sur le terrorisme, met en lumière l'ambiguïté de la position du président de la République et du gouvernement, et contredit le thèse selon laquelle il y aurait de « bons » et de « mauvais » terroristes »*. Pour M. Toubon, *« le terrorisme est un défi tout à fait considérable, face auquel les socialistes n'ont pas pris toute la mesure de ce que doit être l'autorité de l'Etat »*. *« Pour la combattre,* a conclu M. Toubon, *il faut une volonté politique très ferme, accorder le droit d'asile avec moins d'imprudence et de complaisance, mieux coopérer avec les autres pays. »*

La deuxième vague terroriste

Les spécialistes de la lutte antiterroriste ont raison d'être inquiets. La France est confrontée à une nouvelle offensive terroriste, la deuxième depuis 1981. Comme toujours, il est difficile de démêler ce qui revient au terrorisme d'origine proche-orientale, au nouveau consortium de la terreur européenne avec le groupe Action directe, les Cellules communistes combattantes et la Fraction armée rouge, ou encore aux attentats destinés à faire pression sur le gouvernement pour obtenir la libération de tel ou tel prisonnier. Mais une chose est sûre : l'été 1984 a marqué le début d'une nouvelle vague d'attentats dont le but est souvent de tuer.

Les signes de cette volonté ont pu échapper aux observateurs, dans la mesure où le terrorisme a connu des « ratés ». Ainsi une voiture piégée, garée au mois d'août 1984 devant le siège de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), à Paris, par l'Action directe, n'a pas explosé à cause — selon la police — d'un allumeur défectueux. Dans le cas contraire, l'attentat aurait été l'un des plus dramatiques, en France, puisque la charge d'explosifs déposée dans le coffre du véhicule était de vingt-trois kilos. Dans un autre ordre d'idées, l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) a renoncé à *« faire sauter en plein vol »* un avion d'Air France à l'approche de l'année 1985, comme elle en avait exprimé l'intention. Trois de ses agents — accusés d'avoir commis l'attentat d'Orly en 1983 (huit morts) — sont actuellement jugés par la cour d'assises du Val-de-Marne.

Ces « ratés » de l'action terroriste ne sauraient cependant gommer la perpective d'ensemble. Ils n'effacent pas l'assassinat de l'ingénieur général de l'armement, René Audran, le 25 janvier, et la bombe déposée devant Mark and Spencer. Ils ne peuvent faire oublier que les autorités françaises font face, comme durant l'été 1982, à une série d'attentats dont l'avenir seul dira s'ils sont concertés ou non.

La première offensive terroriste, en 1982, avait cependant ceci de particulier qu'elle prenait le gouvernement totalement au dépourvu. L'attentat de la rue Marbeuf (1 mort), la fusillade de la rue des Rosiers (6 morts), la bombe du lycée Carnot (51 blessés) et bien d'autres actions qui finirent dans le sang eurent pour résultat de faire revenir le pouvoir au principe de réalité. Avec une certaine précipitation, le président de la République dut monter en première ligne. Il devait assurer, dans un entretien télévisé : *« Le terrorisme me trouvera toujours devant lui.* (...) *Ce qui compte, c'est la volonté de faire reculer le terrorisme partout où il se terre, de le traquer jusqu'à la racine. »*

Dans la foulée, M. Mitterrand créait un secrétariat d'Etat à la sécurité publique, confié à M. Joseph Franceschi, nommait un gendarme — le commandant Christian Prouteau — à la tête d'une mission antiterroriste installée à l'Elysée, et lançait l'idée d'un fichier informatique consacré au terrorisme. Quelques jours plus tard, le conseil des ministres décidait la dissolution du groupe Action directe...

Presque trois ans sont passés. Le terrorisme est toujours là, mais le pouvoir est prévenu. Il a perdu ses illusions et gagné en expérience. La nouvelle vague d'attentats se développe alors que la France — qui a enregistré entre-temps l'échec des structures mises en place en 1982 — a créé, en 1984, une Unité de coordination de lutte antiterroriste (UCLAT) dirigée par M. François Le Mouël, contrôleur général.

La prise de conscience du danger n'est cependant pas tout. On voit bien, s'agissant de l'euro-terrorisme mis en pratique par Action directe en France, la Fraction armée rouge en RFA, les Cellules communistes combattantes en Belgique et les Forces populaires du 25 avril au Portugal, que la coopération des polices, pour être plus réelle qu'on ne le dit généralement, est pour l'instant inopérante. Dans le champ trouble du terrorisme, les agents anonymes de la terreur semblent prendre plaisir à surprendre, à changer de méthodes, à alterner les manières de tuer. Jamais la police ne peut savoir si un groupe a définitivement convenus de tirer sur des « cibles » nettement individualisées ou de recourir à des attentats par explosifs dits aveugles.

En 1984, Action directe s'apprêtait, en voulant faire exploser une voiture devant le siège de l'UEO, à tuer et à blesser quantité de passants. La Fraction armée rouge, le 18 décembre, avait tenté une opération identique — également en vain, à cause d'une défaillance du mécanisme d'horlogerie — contre l'école militaire de l'OTAN, en RFA. Ces deux groupes, quelques semaines plus tard, assassineront l'officier général Audran et l'industriel allemand Ernst Zimmermann.

L'attentat contre Marks and Spencer à Paris démontre, s'il le fallait, que les groupes terroristes ou leurs émules ne sauraient renoncer aux différentes manières de tuer.

Le symbole du sionisme

En l'espèce, ce grand magasin est toutefois un cas particulier. Il semble être le symbole du sionisme aux yeux des terroristes, du moins au plus célèbre d'entre eux. Dans un long entretien accordé à un journaliste en 1979, Illitch Ramirez Sanchez, dit Carlos, avait expliqué qu'il était l'auteur d'une tentative d'assassinat à Londres contre Joseph Edward Seif, frère du président de la chaîne Marks and Spencer. Il avait tiré à trois reprises, le 30 novembre 1973, sus J.E. Seif, qui se trouvait dans sa baignoire et échappait miraculeusement à la mort. Il déclarait, en guise d'explication, que J.E. Steif et son frère *« étaient très engagés dans la conspiration sioniste pour voler la Palestine. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) avait une haine profonde pour cette famille »*.

Cette haine s'est perpétuée. En 1976 et 1981, des engins explosifs ont causé des dégâts matériels au magasin situé dans le quartier de l'Opéra. Une haine alimentée par le même discours. Frédéric Oriach, ancien maoïste jugé en 1983 à Paris et condamné à cinq ans d'emprisonnement, déclarait, à propos de trente-huit fiches lui appartenant qui recensaient des sociétés dirigées par des Israéliens ou des Français de confession juive et décrivaient la configuration de leurs locaux : *« Ce sont des renseignements économiques et politiques sur la pénétration sioniste en France. »*

Le même homme, qui entretenait certains liens avec Action directe, affirmait : *« C'est un devoir de contribuer au combat international pour la destruction totale d'Israël. Un Etat parasite... La bourgeoisie transnationale le soutient. Nous mènerons cette guerre tant que vous vous dresserez entre nous et le soleil. »*.

Dans un autre genre et à un autre niveau, Abou Nidal, l'un des terroristes les plus recherchés du monde et protégé par la Syrie, déclare, dans un entretien publié dans le dernier numéro de la revue *France - Pays arabes* : *« Nous répétons qu'il n'y aura jamais de paix sans que soit détruite l'entité sioniste.* (...) *Les opérations que nous avons pu mener dans le passé* [en France] *contre certaines cibles pouvaient sembler des cibles civiles. Mais, en réalité, elles étaient des « couvertures » pour les sionistes. »*

En fin de compte, même en appréciant à leur juste valeur les références — logiques — aux attentats antérieurs visant la « pénétration sioniste » en France, les enquêteurs ne peuvent considérer cette piste que comme une hypothèse parmi tant d'autres...

LAURENT GREILSAMER.

● *Vol d'explosifs au Luxembourg.* — Près de 400 kilogrammes d'explosifs et quatre cent soixante-cinq détonateurs ont été volés dans trois carrières au Luxembourg, les 15 et 19 février, à Mondorf-les Bains, près de Mersch et près de la capitale.

Après trois fausses alertes à la bombe ces derniers jours à l'aéroport de Findel, ainsi que dans les locaux de la Compagnie luxembourgeoise d'électricité, toutes les éventualités sont prises en considération au Luxembourg, qui compte sur son territoire des installations de l'OTAN. — *(AFP.)*

L'Union syndicale des magistrats s'inquiète d'un « détournement » de la loi sur la détention provisoire

De notre envoyé spécial

Lyon. — L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) s'inquiète du « détournement » de la nouvelle loi sur la détention provisoire. Trente de ses dirigeants et adhérents, qui participaient, samedi 23 février à Lyon, à un conseil syndical, se sont alarmés de la manière dont cette loi est appliquée. Certes, le nombre de détentions provisoires a parfois diminué, mais ce résultat n'est pas dû à ce nouveau texte, estiment-ils. Cela vient plutôt de la décision de certains parquets, dont celui de Paris, de faire comparaître le plus grand nombre possible de délinquants en flagrants délits au lieu de les déférer à un juge d'instruction.

Le procureur de Paris, M. Michel Jéol, ne nie pas la réalité de ce phénomène dont s'est déjà inquiété le Syndicat de la magistrature (*le Monde* des 9 et 16 février). L'USM éprouve les mêmes inquiétudes, tout en notant avec une certaine ironie que, comme socialiste et membre du Syndicat de la magistrature, M. Jéol s'était opposé au développement des flagrants délits à l'époque où M. Alain Peyrefitte était garde des sceaux.

L'affluence que connaissent aujourd'hui les « flags » parisiens n'est guère propice à la sérénité de la justice, remarquent les magistrats de l'USM. L'un se dit préoccupé de voir le parquet assimiler un vol qualifié à un vol simple, de manière à faire comparaître son auteur en flagrant délit. Un autre se plaint de n'avoir pas le temps d'étudier les dossiers qui lui sont confiés. Un troisième s'alarme de l'encombrement des « flags » qui oblige certains magistrats à travailler en « nocturne ».

Tout se reconnaissant qu'*« il est un peu tôt pour se faire une idée précise de la nouvelle loi »*, M. Jean-Jacques Gomez, président de l'USM, rejoint ses collègues du Syndicat de la magistrature et de l'Association professionnelle des magistrats (droite) pour constater que le développement des flagrants délits à Paris réclame de nouveaux moyens qui, *« jusqu'à présent, n'ont pas été accordés »*.

L'USM revendique mille huit cents adhérents, le Syndicat de la magistrature un millier et l'Association professionnelle des magistrats cinq cents. Il y a environ cinq mille cinq cents magistrats en poste actuellement dans les tribunaux.

B.L.G.

Les procès « historiques » seront filmés

(Suite de la première page.)

M. Badinter, qui, comme avocat, plaida de grands procès d'assises, n'est pas loin de partager ce point de vue. Il redoute également l'influence qu'aurait sur les jurés rentrant chez eux, le soir, la retransmission à la télévision de débats sur lesquels ils auraient à se prononcer le lendemain ou le surlendemain. On craint surtout au ministère de la justice qu'une telle diffusion ne fausse le jeu judiciaire, comme il fausse le jeu parlementaire lorsque les députés ou les sénateurs se savent sous l'œil des caméras.

Droit à l'oubli

Ces objections expliquent la position finalement adoptée par M. Badinter. Pour autant, son projet ne suscite pas l'enthousiasme de tous les avocats et magistrats, même si ceux-ci se disent soulagés d'avoir échappé à pire. Ainsi, le président de l'USM, M. Jean-Jacques Gomez, s'interroge-t-il sur les pouvoirs de la commission chargée de donner l'autorisation de filmer. Que se passerait-il, s'est-il demandé samedi à Lyon, si les magistrats des tribunaux et des cours d'assises refusaient la présence des caméras ? Fortes du feu vert de la commission, les chaînes de télévision pourraient-elles passer outre ? Ce serait donner à cette commission de nature administrative des pouvoirs exorbitants par rapport à ceux qui sont dévolus constitutionnellement au pouvoir judiciaire. Est-ce admissible ?

La diffusion dans des millions de foyers, même vingt ans après, d'un procès au cours duquel auraient comparu des témoins souhaitant garder l'anonymat ou des criminels ayant, entre-temps, bénéficié d'une amnistie est-elle davantage admissible ?, demande M. Gomez. Les protagonistes d'un procès ne conservent-ils pas un droit sur leur image et les condamnés n'ont-ils pas droit à l'oubli ?

La chancellerie n'est pas insensible à ces objections dont la version définitive du projet de loi que prépare le garde des sceaux pourrait tenir compte. Mais M. Badinter est très attaché à ce projet. Il juge irremplaçables pour l'histoire les rares images qu'on a conservées des procès du maréchal Pétain et de Pierre Laval et rêve de ce que serait, aujourd'hui, la diffusion à la télévision du procès Zola au moment de l'affaire Dreyfus.

BERTRAND LE GENDRE.

LES EMPLOYÉS DU VATICAN RENONCENT A LEUR GRÈVE

Cité du Vatican *(AFP).* — A l'issue d'une rencontre de trois heures avec le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, samedi 23 février, les dirigeants du syndicat des employés laïques du Vatican ont décidé d'annuler le mot d'ordre de grève générale donné pour mardi 26 février (*le Monde* du 22 février).

Dans un communiqué, l'ADLV (Association des employés laïcs du Vatican) souligne que le premier collaborateur du pape a qualifié de *« très sérieuses »* leurs *« hypothèses de travail »* pour une réorganisation des rétributions et des catégories des 1 700 employés du Vatican. Le cardinal s'est dit également *« pleinement disposé »* à les voir aboutir à court terme, et il a accepté la proposition de créer un *« tribunal du travail »* chargé de régler les différends éventuels entre employeurs et employés. Les responsables des administrations du Saint-Siège qui participaient à la réunion se sont déclarés prêts à commencer immédiatement à mettre au point une nouvelle répartition du personnel de l'Etat pontifical en dix catégories, comme le souhait l'ADLV.

JUSTICE

L'ATTENTAT D'ORLY AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

L'armée secrète vue par la DST

A la cour d'assises du Val-de-Marne où sont jugés trois Arméniens accusés d'avoir participé à l'attentat d'Orly le 15 juillet 1983, un des témoins de l'accusation était tout particulièrement attendu, le samedi 23 février. C'est que, pour être aujourd'hui *retraité,* M. Jean Baklouti occupait encore en 1983 les fonctions de sous-directeur à la Direction de la surveillance du territoire (DST). Or dans l'enquête que la brigade criminelle devait mener aussitôt après l'attentat, la DST, sans avoir à s'en mêler directement, fut un auxiliaire de choix. C'est elle qui, dès le 17 juillet, adressait au commissaire Genthial un rapport dans lequel elle relatait les renseignements dont elle disposait alors sur les milieux arméniens de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie). Mais ce rapport, résultat d'écoutes, de surveillances, de filatures, porte la mention *« Confidentiel défense ».* Autrement dit, il faut le prendre pour argent comptant sans avoir à chercher par quels moyens il a pu être établi.

Que dit M. Baklouti ? Il dit que, dès la fin de l'année 1982, le nombre d'attentats commis par le terrorisme arménien devint tel que son service fut chargé de recueillir le maximum de renseignements sur les auteurs de ces actions violentes. Dans cette recherche, celui que M. Baklouti appelle *« notre ami Garbidian »,* un des accusés, attira très vite l'attention. On le voyait, par exemple, beaucoup téléphoner, et tard dans la nuit, de cabines publiques. On avait appris qu'il était en liaison avec un homme qui se rendit à Athènes via Zagreb peu de temps après, et qui n'était autre, mais on ne le sut malheureusement qu'après qu'il eut quitté la France, que le fameux et non moins mystérieux Agop Agopian, chef de l'ASALA.

De fil en aiguille, la DST a repéré tous les amis de Garbidian. Sa certitude est qu'à la veille de l'attentat d'Orly, Garbidian était devenu le patron de l'ASALA en France et peut être en Europe. C'est ainsi qu'il s'était assuré le concours de Soner Nayir, aujourd'hui l'un de ses deux coaccusés. Un Nayir qui, lui aussi, avait rencontré Agopian lors du fameux voyage d'Athènes et dont l'appartement de Courbevoie devait finalement constituer le PC de l'équipe.

Prévenir l'attentat ?

Bref, de juin 1983 à la mi-juillet, tout ce petit monde déployait « une ...ivité fébrile ».

...ces conditions et sachant ce ...ffirme savoir, la DST n'avait ...as la possibilité de prévenir ...entat d'Orly ? Non, a expliqué ... Baklouti, qui savait bien que la question serait inévitable car, a-t-il dit, jusqu'à l'attentat, nous n'étions pas en mesure d'avoir les preuves d'un projet. Tout au plus aurions-nous pu permettre des arrestations qui risquaient fort de demeurer sans suite, faute de preuve.

Cette preuve, la DST ne l'aurait obtenue que le 16 juillet, c'est-à-dire le lendemain de l'explosion.

C'est ce jour-là que nous avons su, dit M. Baklouti, que l'ordre avait été donné, le 14 juillet, à Soner Nayir d'acheter des recharges de camping-gaz. Comme à ce moment-là nous savions, par le rapport d'expertise et l'examen des débris sur les lieux de l'attentat, que des vestiges de recharges d'un type identique avaient été retrouvés, nous avons dès lors estimé qu'il y avait là un fait de nature à aider l'enquête dont seule la brigade criminelle était chargée. Ainsi fut donc transmise la note *« Confidentiel défense »* qui entraînait le 18 juillet les perquisitions et arrestations qui sont à l'origine de la comparution des trois accusés d'aujourd'hui devant les assises du Val-de-Marne.

Mais pour la défense, il ne suffit pas d'affirmer. Elle veut, pour apprécier la réalité de ces vérités de la police, un peu plus de détails. Ainsi, par exemple, elle aimerait bien savoir comment il a été possible à la DST de découvrir que l'ordre d'acheter des bouteilles de camping-gaz avait bien été donné à Nayir le 14 juillet. Qui, sur ce chapitre, a renseigné notre service de contre-espionnage ? Secret professionnel, a rétorqué M. Baklouti en invoquant l'inévitable *« Confidentiel défense ».* Pour les avocats, c'est trop facile. Il s'agit, ont-ils dit, de juger, et pour juger il convient d'être totalement informé.

Au reste, le décret du 12 juillet 1981, qui fixe les conditions et l'étendue de la protection dont peuvent bénéficier certaines informations dans les différents ministères, n'a-t-il pas prévu que cette protection est susceptible d'être levée si une autorisation préalable est accordée à celui qui, pour l' *« accomplissement de sa fonction ou de sa mission »* est en droit de percer ces petits secrets ? La cour d'assises n'a-t-elle pas précisément à accomplir une fonction et une mission ? Des conclusions ont donc été déposées pour demander à la cour que M. Baklouti soit obligé, un de ces prochains jours, de répondre à toutes les questions que samedi il a éludées. L'arrêt sur ce chapitre sera rendu mardi.

Des filatures interrompues

Un autre étonnement de la défense est venu d'une affirmation de M. Baklouti. Le 13 juillet, la DST filait encore Garbidian. Le 15 juillet au soir, soit après l'attentat, elle l'a encore suivi puisqu'elle sait que, ce soir-là, il a téléphoné à Agop gopian en langage codé, appel qui, dans l'esprit de M. Baklouti, signifie évidemment qu'il rendait compte. Mais il n'aurait pas été suivi entre-temps, c'est-à-dire ni le 14 ni tout au long de la journée du 15. Cela, les avocats refusent de le croire en dépit de M. Baklouti qui s'en explique en invoquant la faiblesse des moyens et aussi l'absence d'effectifs car, fût-on fonctionnaire de la DST, on prend aussi des congés comme tout le monde au moment du 14 juillet... *« Confidentiel vacances »,* a ironisé du coup Me Jacques Vergès.

Car pour les avocats, de deux choses l'une : ou bien en filant Garbidian, Nayir et les autres, les 14 et 15 juillet, on pouvait empêcher l'attentat, ou bien cette filature aurait permis d'apporter la preuve de leur innocence si, comme ils le soutiennent, ils ne sont pour rien dans cette affaire.

Une autre déposition a retenu l'attention. Ce fut celle de M. Sylvestre Grisoli. Cet inspecteur divisionnaire de la brigade criminelle est, en effet, l'homme qui procéda, les 19 et 20 juillet 1983, à la totalité des interrogatoires de Garbidian. C'est au cours du dernier, soit quelques heures avant l'expiration du délai de garde à vue, que celui-ci devait passer ses aveux. Cette nuit-là, en effet, il se présentait comme le seul responsable de l'attentat. Il expliquait que, sur ordre, il était allé d'abord prendre le matériel nécessaire à la confection d'un engin explosif chez son camarade Semerci sans que ce dernier se doute de quoi il retournait, qu'il avait confectionné cet engin chez lui dans la journée du 14 juillet et finalement l'avait porté, le 15 en fin de matinée, à l'aéroport où il l'avait laissé aux mains d'un passager en partance pour Instanbul.

Ces aveux, pour être totalement rétractés aujourd'hui, n'en gardent pas moins un grand poids. On a donc demandé à M. Grisoli ce qu'il pensait de leur authenticité. Or il a répondu ceci : *« Mon sentiment est que si Garbidian a bien été l'instigateur de l'attentat, je doute que ce soit lui qui ait personnellement déposé le sac contenant l'engin à l'aéroport d'Orly. Lorsque, en effet, je lui ai demandé de me fournir des précisions, ne serait-ce que pour la topographie des lieux, l'emplacement des banques d'enregistrement, il en a été incapable. Je l'ai invité, par exemple, à dessiner un plan du hall de l'aérogare. Il n'a pu que tracer un rectangle sans autre indication Je pense donc, ou bien qu'il n'a pas été sur place et qu'on lui a rendu compte ensuite, ou bien qu'il a assisté — mais de loin — au dépôt du colis. En réalité il m'a paru, surtout cette nuit-là, vouloir couvrir ses camarades autant qu'il le pouvait, notamment Nayir et Semerci. »*

Voilà qui n'arrange pas les affaires de Soner Nayir si l'on rapproche cette déposition, ou plus exactement ce sentiment, des déclarations faites par les deux rescapés qui pensent avoir vu à l'aéroport aussi bien Nayir que Garbidian.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

LES ACTES DU TRIBUNAL DES PEUPLES

« Le Crime de silence »

Le Tribunal permanent des peuples, hérité du Tribunal Bertrand-Russell, est une institution *sui generis* qui, depuis 1979, se penche sur les souffrances, contestées par leurs responsables, de peuples malheureux. Après avoir condamné les drames contemporains de l'Afghanistan ou de l'Argentine, elle s'est penchée l'an passé (*le Monde* du 19 avril 1984), sur la tragédie arménienne.

Une collection de poche vient de réunir les déclarations faites en 1984 à Paris, devant le Tribunal des peuples. Presque tous les grands noms de spécialistes concernés par la question y figurent, les aspects principaux du dossier y sont traités, y compris les thèses officielles turques que l'on a parfois tort de vouloir ignorer. L'un des autres thèmes moins connus de la question est *« la destruction des monuments historiques arméniens comme poursuite de la politique turque de génocide ».* Les photos présentées d'églises ou de monastères détruits depuis 1915 peuvent être aussi considérées commes des pièces essentielles pour une cause que le Tribunal n'a pu que soutenir.

J.-P. P. H.

(1) Tribunal permanent des peuples. *Le Crime de silence. Le génocide des Arméniens.* Préface de Pierre Vidal-Naquet, coll. « Champs », Flammarion, 380 p, 34,50 F.

EN BREF

Trois mineurs ont été tués dans une explosion près de Saint-Avold

Une explosion, dont l'origine n'a pas encore été déterminée, s'est produite, lundi 25 février vers 7 h 30, au niveau – 1 050 mètres du puits Simon des Houillères du bassin de Lorraine (HBL), près de Saint-Avold (Moselle). La direction des HBL a indiqué, ce lundi à 11 heures, que trois mineurs avaient été tués et que treize autres restaient bloqués au fond. L'évacuation de l'ensemble du siège a été entreprise.

Naissance en Australie des premiers jumeaux issus d'embryons congelés

Une Australienne de vingt-neuf ans vient de donner naissance aux premières jumelles provenant d'embryons congelés. Un porte-parole du Queen Victoria Medical Center de Melbourne a indiqué, lundi 25 février, que les enfants, deux petites filles, étaient en excellente santé.

La naissance de jumeaux par cette technique n'a, en elle-même, rien d'étonnant, puisque, pour multiplier les chances de succès, les médecins implantent plusieurs embryons à la fois après les fécondations en laboratoire. C'est ce qu'a fait l'équipe du docteur Carl Wood en implantant trois embryons congelés en juillet dernier. Auparavant, au mois d'avril, trois autres embryons avaient déjà été implantés chez la même femme, mais sans succès.

Cette équipe médicale n'en est pas à son premier « exploit » : on lui doit la première naissance à partir d'un embryon congelé (la petite Zoé, née en avril dernier), ainsi que le premier bébé né d'un ovule prélevé sur une autre femme (novembre 1983) et la naissance des premiers quadruplés-éprouvettes.

Le dépistage systématique du SIDA

Mise au point du secrétariat d'Etat

Après l'annonce, dans *le Monde* du 22 février, des premiers travaux sur le dépistage des sangs à risque pour le SIDA, le secrétariat d'Etat à la santé a tenu à apporter les précisions suivantes : *« Un test de type « Elisa », visant à déceler des anticorps contre le virus du SIDA dans le sang des personnes ayant été en contact avec ce virus, vient d'être mis au point à Paris. Il est actuellement en phase d'évaluation. L'étude en cours est menée par la Société Pasteur Diagnostics, en collaboration avec six laboratoires hospitaliers et centres de transfusion.*

« La décision d'utiliser ce test de façon systématique lors des transfusions sanguines (ce qui représente environ 4 millions d'unités de sang ou de dérivés sanguins à tester chaque année) nécessite :

— que la fiabilité de ce test soit connue avec précision ;

— que la conduite à tenir vis-à-vis des flacons de sang reconnus positifs soit déterminée.

« Dans l'état actuel de nos connaissances, la présence d'anticorps dans le sérum d'un donneur indique que la personne a été en contact avec le virus et ne donne pas de renseignements concernant une contagiosité éventuelle.

« Une campagne d'information de donneurs de sang est mise en route actuellement par la Direction générale de la santé, en accord avec le Centre national de transfusion sanguine et la Fédération française de donneurs de sang bénévoles. Son but est d'inciter les donneurs appartenant aux groupes présentant un risque particulier de contact avec le virus du SIDA à s'abstenir du don du sang. »

UN ARCHEVÊQUE EN ÉTAT D'IVRESSE

Saint-Paul (Minnesota) *(AFP).* — L'archevêque de Saint-Paul-Minneapolis (Minnesota), Mgr John Roach, arrêté le 21 février pour conduite en état d'ivresse, vient de s'excuser publiquement auprès de ses fidèles, leur demandant de prier pour lui. Le prélat, âgé de soixante-trois ans, est passible, selon la loi, d'une amende de 400 dollars, d'une suspension de permis de conduire et d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à quarante-cinq jours. Il pourrait aussi être contraint d'assister à des cours obligatoires sur les dangers et les conséquences de l'alcoolisme.

Ancien président de la conférence épiscopale des Etats-Unis, Mgr Roach avait passé une nuit en prison, le 21 février, après avoir été soumis à l'alcootest.

M. Herwig Schopper dirigera le CERN jusqu'en 1988

Le conseil du CERN, le laboratoire européen de physique des particules, à Genève, a décidé le 22 février, à l'unanimité des treize Etats membres, de prolonger de trois ans le mandat du directeur général de l'organisme, M. Herwig Schopper. De nationalité allemande, M. Schopper dirige le CERN depuis janvier 1981. Son mandat continuera jusquau 31 décembre 1988, ce qui lui permettra de mener à terme la construction, sous la frontière franco-suisse, du collisionneur d'électrons LEP, un anneau circulaire de 27 kilomètres de circonférence qui pourrait être, jusqu'à la fin du siècle, le principal outil au monde d'étude de l'infiniment petit. Le conseil a aussi chargé M. Carlo Rubbia, chercheur au CERN depuis vingt-cinq ans et prix Nobel de physique 1984, d'animer un groupe d'étude sur l'avenir à long terme du laboratoire européen.

La mort du diététicien américain Nathan Pritikin

Santa-Monica. — Nathan Pritikin, un des pionniers de la diététique américaine, s'est donné la mort dans un hôpital d'Albany (Etat de New-York), où il était soigné pour une leucémie, a annoncé un de ses proches, le 22 février (*AFP*).

[Agé de soixante-neuf ans, Nathan Pritikin avait créé le « Centre Pritikin de longévité », à Santa-Monica en Californie, et fondé d'autres centres en Pennsylvanie et en Floride.

Le régime du diététicien était composé essentiellement de légumes et de fruits cuits et crus, de céréales et de très petites quantités de poisson et de poulet. Ce régime avait été critiqué par des cardiologues qui le trouvaient trop sévère.]

Retrouvailles télévisées pour un leucémique

Grâce à un appel et à une vieille photo diffusés, samedi soir 23 février sur TF 1, un leucémique ayant un besoin vital d'une greffe de moelle osseuse a retrouvé le lendemain soir, au cours du journal de 20 heures, son frère dont il était séparé depuis 1966.

M. Rabah Halladj, trente-huit ans, d'origine algérienne, était soigné pour une leucémie au CHU de Grenoble. Comme souvent en pareil cas, le seul espoir de guérison passait par une greffe de moelle osseuse. Il fallait donc trouver un donneur — un parent collatéral du receveur — présentant une compatibilité tissulaire satisfaisante. La moelle de son frère cadet n'étant pas compatible, il restait à M. Halladj un dernier espoir : retrouver son autre frère, Daif, quarante et un ans, qu'il n'avait pas vu depuis près de trente ans.

Dans un délai de deux mois, les médecins vont devoir déterminer s'il existe une compatibilité tissulaire entre les deux frères et si la greffe peut être pratiquée.

MÉDECINE

LA GREFFE DE CŒURS ARTIFICIELS AUX ÉTATS-UNIS

Publicité et secret médical

Le docteur William De Vries n'apprécie plus les journalistes. Celui dont la célébrité internationale tient au fait d'avoir — le premier — reçu l'autorisation officielle d'implanter des cœurs artificiels sur des êtres humains aux Etats-Unis, aimerait que l'on cessât de braquer les projecteurs sur lui, ou plus exactement sur ses malades. *« Je ne vous en veux pas de faire votre travail,* a déclaré le chirurgien aux journalistes, *mais certaines personnes ont refusé la greffe d'un cœur artificiel à cause de la publicité qui en résulterait. »* Les médias contre la médecine en quelque sorte, le journaliste promu au rang d'adversaire de la thérapeutique. L'affaire ne manque de sel, venant du docteur De Vries, quand on sait à quel point ce dernier a volontairement goûté — et fait goûter ses patients — aux délices du vedettariat médiatique.

Avec Barney Clark d'abord, à l'hôpital de Salt-Lake-City ; avec William Schroeder, puis Murray Hayden, ensuite, au Humana Hospital de Louisville où officie le docteur De Vries, tout a toujours été méthodiquement organisé pour que la presse internationale soit régulièrement informée des faits et gestes du médecin. Aujourd'hui encore, à Louisville, les conférences de presse ont lieu deux fois par jour. Une couverture de l'événement sans précédent dans l'histoire de la médecine, au point que les malades volontaires signent un formulaire qui précise, parmi les risques encourus : *« Complications possibles de saignements, de mauvais fonctionnement de la valve, d'hémorragie, de congestion cérébrale et de harcèlement par la presse le restant de votre vie ».*

La vraie question

Tout cela ne va pas sans mal. A commencer par certaines contradictions sur l'état de santé des patients. Ainsi, il y a quelques jours, M. Allan Lansing, directeur de l'institut Humana de Louisville, a cru devoir longuement commenter le « découragement » de M. Schroeder, expliquant que le deuxième homme au monde à avoir reçu un cœur artificiel avait perdu le goût de vivre et que, selon toute vraisemblance, il ne sortirait jamais de l'hôpital. L'affaire, largement reprise outre-Atlantique, avait mécontenté le chirurgien et, quelques heures plus tard, l'Institut avait cru déceler un léger mieux chez son malade.

Aujourd'hui, alors que plusieurs indices concordants font état de profondes séquelles cérébrales chez M. Schroeder, les médecins de Louisville continuent d'affirmer qu'il pourra sortir prochainement de l'hôpital pour s'installer à proximité, dans un appartement spécialement équipé pour lui et pourvu de trois lignes téléphoniques, de portes et de toilettes spéciales.

Par les mythes qu'elle véhicule et l'argent qui est en jeu, la greffe d'un cœur artificiel suscite les espoirs les plus fous en même temps que de féroces appétits. L'initiative du docteur de Vries constitue-t-elle un véritable bond thérapeutique ? On peut en douter. Tant que le problème de la miniaturisation de la source d'énergie ne sera pas réglé, la pose à demeure d'une prothèse cardiaque procède plus d'une forme sophistiquée d'un acharnement thérapeutique que d'une vraie réponse médicale. En outre, plusieurs voix autorisées s'élèvent aujourd'hui pour expliquer que de tels travaux — s'ils sont indispensables — pourraient être menés sur des malades en coma dépassé.

La vraie question n'est pas — comme tente de le faire croire le docteur de Vries — celle des répercussions du travail journalistique sur les malades et sur leurs familles, mais bien celle d'une certaine utilisation — via la presse, il est vrai — des malades par leur médecin. Là est la grande nouveauté. La une du *Times* ou celle de *Newsweek* vaut sans doute plus dans certains cas, aujourd'hui, qu'une série de publications scientifiques et que le simple respect du secret professionnel.

JEAN-YVES NAU.

QUALITÉ DES SOINS ET RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Les cadres hospitaliers veulent aller plus loin

*Après la publication d'extraits d'une note de synthèse sur la situation financière des hôpitaux (*le Monde *du 21 février) le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) nous a adressé le communiqué suivant :*

« La note de synthèse sur la situation financière des hôpitaux appelle (...) plusieurs commentaires. La situation budgétaire des hôpitaux n'est pas jugée préoccupante, mais les chiffres avancés ne traduisent pas une réalité très « brillante ». Le SNCH tient à rappeler que les résultats de ses statistiques portant sur cent vingt hôpitaux tests ne sont pas démentis par l'inspection : déficit 1983, 2,4 % ; déficit 1984, 1,85 %.

La situation de trésorerie s'améliore sensiblement dans les CHR grâce au « budget global ». Elle devrait, en 1985, s'améliorer dans l'ensemble des hôpitaux grâce à la généralisation de cette réforme. Il serait regrettable qu'il en soit autrement, car c'est une des raisons qui ont conduit le SNCH à demander à promouvoir l'application de ce nouveau mode de financement qui reste à bien des égards perfectible.

La note de synthèse « salue » l'action des directeurs qui ont réussi de réelles économies. Le SNCH ne peut qu'en être satisfait. Par contre, la distinction entre responsables hospitaliers imaginatifs et non imaginatifs est inacceptable dans la mesure où, bien souvent, la mise en œuvre d'actions d'économie dépend des différentes forces en présence dans les établissements, des moyens dont disposent les directions et de leurs ressources.

Pour le SNCH, qui rejoint en partie les conclusions de la note de synthèse, il est néanmoins possible d'aller encore plus loin sur la voie d'une gestion « au plus juste », sans porter atteinte à la qualité des soins dispensés. Il faut pour cela :

1) Redéfinir les rapports entre les hôpitaux et les caisses de Sécurité sociale, ce qui permettrait des économies substantielles sur le fonctionnement administratif des établissements (...) ;

2) Donner aux directeurs d'hôpitaux les instruments indispensables pour la mesure de leurs activités et la connaissance des coûts (...) :

3) Prévoir une marge d'intégration du progrès médical qui ne doit en aucun cas être sacrifié (...).

L'OMS approuve de nouvelles capsules contraceptives qui durent cinq ans

Les dirigeants du Population Council ont annoncé à New-York que le feu vert allait être donné pour l'utilisation mondiale d'un contraceptif-retard présenté sous forme d'implant sous-cutané.

Un groupe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a en effet donné son accord à la diffusion de ce contraceptif (ou système Norplant) consistant en six mini-capsules de progestérone injectées sous la peau du bras et qui procurent, par une diffusion lente de l'hormone, une contraception efficace pendant quatre à cinq ans chez les femmes. Les capsules, qui sont injectées à la seringue, peuvent être retirée à tout moment, ce qui leur confère un avantage sur d'autres techniques du même type recourant à des injections intra-musculaires profondes de produits-retard, tels que le Depo-Provera fabriqué notamment par les laboratoires Upjohn.

[Une violente polémique agite depuis près de vingt ans les milieux scientifiques et les responsables mondiaux de la santé publique à propos de l'utilisation du Depo-Provera dans plus de quatre-vingts pays et par dix millions de femmes, et du refus qu'ont apporté les autorités américaines (Food and Drug administration) à sa mise sur le marché américain.

Ce système Norplant que vient d'approuver l'OMS est fabriqué par un groupe pharmaceutique finlandais (LEIRAS). Les capsules implantées libèrent trente microgrammes de progestérone par jour dans l'organisme de la femme, ce qui provoque à la fois une inhibition de l'ovulation et un épaississement du mucus cervical entravant la progression des spermatozoïdes. L'essai que vient de ratifier l'OMS a été conduit depuis 1975 sur quinze mille femmes appartenant à une quinzaine de pays, dont les Etats-Unis. La Suède et la Finlande viennent d'autoriser l'usage contraceptif du Norplant et sa mise sur le marché.

Le principe sur lequel repose son action contraceptive est le même que pour le Depo-Provera, mais sa surveillance plus maniable en fait, selon les dirigeants du Population Council, *« le contraceptif idéal »* qui pourrait connaître, dans deux à trois ans, une diffusion mondiale. Encore faudrait-il que ne se renouvellent pas, à propos du Norplant, les critiques et les réserves qui entravent depuis quinze ans la diffusion du Depo-Provera].

Dr E.-L.

culture

Les deux registres de Lahner

Emile Lahner (1893-1980) était un des derniers peintres survivants de l'école de Paris. Il était temps qu'un hommage fût rendu à ce Hongrois *fixé* chez nous depuis 1924. Dans l'importante rétrospective organisée par ses amis (réunis en association) à la mairie du seizième arrondissement, une centaine d'œuvres, accrochées aux cimaises de la salle des fêtes, ponctuent le parcours de soixante ans de peinture. Elles évoquent en tons sombres la détresse des *Emigrés* (1925) ou l'ambiance clarifiée de *l'Autoportrait* (1930). Elles reflètent la grâce des corps d'adolescentes, la lumière transparente des paysages de France et d'Afrique du Nord, mais elles peuvent aussi avoir l'éclat des compositions abstraites. Car Lahner, dès les années 30, travaillait dans les deux registres.

Il n'y eut jamais chez lui rupture entre la figuration et la non-figuration. Armé d'un métier solide, qui alliait la fermeté du trait à la richesse de la palette, Lahner passait de l'une à l'autre avec le même bonheur, avec la même rigueur.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *Salle des fêtes de la mairie du* seizième arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Tous les jours, dimanche compris, jusqu'au 3 mars.

Vatican au Gibus

Vatican est un des « petits » groupes parisiens dont les musiciens ont le mieux digéré leurs influences (notamment Cure et Killing Joke) pour se forger une réelle identité, et même une certaine notoriété, grâce à un 45 tours autoproduit et quelques concerts pourtant confidentiels. Un groupe en progrès constant, à découvrir sur une vraie scène, au Gibus (18, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris), les 27 et 28 février.

La France aux Pays-Bas

Avec un programme étalé sur deux ans, une vaste manifestation culturelle, « La France aux Pays-Bas », aura lieu à partir du mois de juin 1985 avec comme objectif de renforcer les liens entre les deux cultures. Le programme n'est pas encore définitivement arrêté mais on relève déjà trois expositions sur l'architecture, un concours ouvert aux architectes français et néerlandais, avec pour objet la configuration de la place des Musées à Amsterdam, ainsi qu'une exposition, « Monet aux Pays-Bas », présentant environ vingt-cinq toiles réalisées par le peintre pendant un séjour près d'Amsterdam.

Lors du Holland Festival de 1986, des troupes de théâtre se produiront dans la capitale néerlandaise.

Les marionnettes de Cordreaux

Sur les gravures d'Escher, sur l'épopée fantastique de la bande dessinée, Bernard Cordreaux a beaucoup rêvé. En fait, c'est un peu à contre-courant que se situent ses spectacles de marionnettes. *Shahantar* est l'histoire compliquée d'une ville ancienne impossible à situer, splendide mais déchue. Peu importe le fil de la narration. Mais beaucoup le climat d'angoisse quasi macabre qui émane de cet univers de ruines squattérisées par les « prêtres de l'abîme ».

Les marionnettes à gaine de Cordreaux, entre les mains de sombres manipulateurs à barbe poudrée d'or comme sur les bas-reliefs assyriens, sont d'une inquiétante beauté : gnomes ou monstres à gueules d'oiseaux de nuit, guerriers menaçants aux reptations et aux martèlements dignes des plus beaux cauchemars. Bernard Cordreaux n'a pas tort : les enfants ont besoin de placer hors d'eux ces épouvantables splendeurs-là.

BERNARD RAFFALLI.

★ Compagnie de l'Olifant, 82, rue des Vignobles, 75020 Paris. Rens. : 326-74-74 ou 367-22-53.

EXPOSITIONS

PIGNON AU GRAND PALAIS

Défaite et fête de la réalité

Edouard Pignon, « le Rouquin » (comme l'appelait son ami Picasso), venu des brumes du Nord et de la mine pour peindre à Paris et dans le Midi, a quatre-vingts ans cette année. Une grande exposition personnellement souhaitée et demandée par Jack Lang, dès son arrivée au ministère de la culture, salue cet anniversaire. C'est une rétrospective qui s'étend sur les trois niveaux du Grand Palais, là où était accroché Watteau. Un grand honneur auquel peu d'artistes vivants ont droit.

Placée sous la responsabilité de Jean-Louis Ferrier, un habitué du peintre avec lequel il a réalisé, il y a une vingtaine d'années, une série d'entretiens (1), l'exposition a été conçue selon un parcours d'œuvres sélectionnées par le peintre, qui n'a pas souhaité présenter les années d'avant-guerre.

Elle commence avec les vues d'Ostende (1948), grises, en demi-teintes, où l'on sent l'esquisse de ce mouvement tourbillonnant qui va plus tard emporter les sujets vers des contrées chaotiques, à la limite du défait. Et de la défaite de la réalité. Une réalité palpée des yeux, pesée, soupesée, physiquement éprouvée, empoignée, pourfendue, dont l'artiste recherche l'anatomie interne à travers un nombre incalculable de dessins pris sur le motif : arbres, combats de coqs, moisson, plongeurs, nus...

La peinture de Pignon a germé dans un climat de préoccupations sociales (*l'Ouvrier mort* de 1952, repris d'une toile de 1936, en témoigne) et de querelles autour de l'abstraction et de la figuration, en particulier du réalisme socialiste. Mais elle s'est cherchée avant tout au contact des avant-gardes du début du siècle, de Cézanne, de Picasso, de Matisse, de Léger, et de grands du passé comme Delacroix ou Tintoret. Aussi s'est-elle trouvée très tôt en porte-à-faux. Emportée par son mouvement vers des aires abstraites, cependant, toujours sous-tendue par un spectacle réel, elle ne pouvait satisfaire les clans organisés.

Le meilleur commence réellement quand le peintre accepte la situation, sait — aidé par l'exemple de Picasso — a agit et agira à contre-courant, vers la fin des années 50. Alors s'ouvre une décennie au cours de laquelle les thèmes vont se précipiter, s'imbriquer, être poussés dans des directions différentes. Le peintre agit à l'intérieur des séries, prenant par rapport au sujet initial des libertés de plus en plus grandes, donnant ici la priorité à telle recherche secondaire esquissée là, lâchant, reprenant, exploitant jusqu'à épuisement les motifs enrichis de nouvelles sensations, d'expériences accumulées.

Le tronc de l'olivier est le point d'ancrage de ces années. C'est avec lui que Pignon se met de plain-pied dans la réalité, annule la distance qui sépare le spectateur du spectacle donné sur la toile. Du tronc de l'arbre, dont il étale en gros plan l'écorce fendue, s'échappent des formes échevelées, flot de sève, racines, ou branches mortes. Une fois la perspective éliminée, la forme éclatée est écartelée comme un bœuf écorché en lignes croisées, tendues aux quatre coins du tableau. De nouvelles articulations découlent de cette mise à nue musclée, dramatiques et expressives.

Le rétrécissement de la distance dans l'espace est suivi d'une même démarche dans le temps, avec les *Combats de coqs* d'abord, puis avec les *Plongeurs*, où l'expression du mouvement est saisi dans son moment le plus intense, mais non pas arrêtée, figée, comme dans une image photographique, ou dans un tableau classique. Avec les combats de coqs, dont les premiers semblent se dérouler dans quelque repaire de vautours au milieu de branches (os ?) mortes, brûlées, craquantes, c'est d'un affrontement vital qu'il s'agit. La violence et la sauvagerie du combat y sont donnés dans un tourbillon d'ailes, de plumes, de sang, de couleurs irrémédiables — des rouges et des noirs, des noirs et des jaunes cruellement contrastés. Pignon a raconté qu'il se mettait si près des grillages qui séparaient les combattants des spectateurs pariant bruyamment, que le sang giclait sur les feuilles des carnets.

L'affrontement, le mouvement de la lutte, le sang qui coule, la mort qui s'ensuit, il n'y a rien là qui relève de l'anecdote ou du folklore. Ce qui après tout aurait pu n'être qu'une scène de genre, propre aux pays du Nord, est tiré vers le grand sujet épique : la bataille, la guerre. La bataille des travailleurs poussant le blé dans les champs, suscite un nouveau format panoramique, qui permet au peintre de développer un mouvement houleux de formes qu'il mêle aux éclairs des lances et des éperons entrecroisés — souvenirs agrandis des ergots de métal fixés aux coqs avec des lanières de cuir. Une vague monte, écumante et rouge, tandis que plane, au-dessus du carnage, les têtes menaçantes des « Seigneurs de la guerre », forces bestiales, parentes des monstres Cobra et du minotaure de Picasso. Travaillées séparément, ces têtes-paysages boursouflées et noueuses comme l'olivier, se rongent les mains de peur, avant le combat. Ils sont aussi des hommes.

Le repos du guerrier

Dans les plongeurs, c'est le flash du floc dans l'eau qui est le sujet, c'est la surface de contact qui importe, là où les corps commencent à se fondre, à se marier à l'eau (ou l'eau à se transformer en corps solide selon le principe d'osmose que Pignon avait déjà exploité pour la rencontre des respirations de l'homme et de l'enfant endormi sur ses épaules). Le corps dans la vague devient eau tandis que persiste à la surface, grossis, déformés, d'énormes pieds, gros parce que Pignon les a vus plus longtemps dans la trajectoire du plongeon. Comme avec les coqs, le peintre donne là des œuvres qui lui appartiennent en propre, avec, c'est nouveau, des couleurs allégées, une souplesse du pinceau, une aisance, une sorte de joie de vivre qui se mesure à la drôlerie des orteils.

Comme il l'a déjà fait souvent, à partir des années 70, l'attention du peintre se déplace. Il passe de l'eau à la plage où les corps vacants des femmes allongées lui inspirent une nouvelle série, celle des nus lovés, pliés, abandonnés à la surface, à la couleur de chauffe, le rouge incandescent, à la chaleur du Midi. Cette fois, il ne s'agit plus du feu de l'action, mais de l'action de la lumière sur les volumes ronds, qui en absorde la substance reportée dans le sable, rouge lui aussi, avec lesquels il se confondent presque. Mais il y en a aussi des nacrés, des roses pâles, des brunis, et des bleus, d'un bleu de mer qui gagne du terrain sur les femmes penchées baignant leur enfant.

Nouvelle dérive du sujet. Nouveaux thèmes : *les Dames du soleil* debout, près des parasols, traitées en alternance avec les hommes au travail, couleur de terre, assis ou accroupis — aux dos énormes — occupés au greffage ou au repiquage du jasmin. Parallèlement, surgit des cartons encore un autre thème abandonné depuis longtemps, celui des électriciens suspendus aux pylônes comme des acrobates à des agrès, ou des constructeurs de Léger. On n'y sent pas cette *Haute Tension* — titre de la série — qui fait la force de l'œuvre dans les années 60, mais plutôt, pour l'instant, comme une sorte de répétition générale du thème. La peinture de Pignon, ces dernières années, respire, plus calme, pourtant elle a perdu de son souffle. Déjà avec les nus. L'hédonisme pictural ne vaut rien à ce lutteur de fond.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Grand Palais, jusqu'au 15 avril.

(1) *La Quête de la réalité*, éditions Denoël, réédité à l'occasion de l'exposition.

■ PATRIMOINE INDUSTRIEL. — Vingt-trois édifices ou ouvrages d'art de la SNCF ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Sont ainsi protégées les gares de Toulouse, Bordeaux-Saint-Jean, Montpellier, Strasbourg et des parties des gares de l'Est, de Lyon et de la gare Saint-Lazare à Paris.

D'autre part, la commission supérieure a également décidé de protéger le château de Koenigshoffen à Strasbourg, la station de garde-barrière de Chenonceau, une dizaine de viaducs, auxquels M. Lang a personnellement ajouté le funiculaire d'Evian.

AFFICHES DE CINÉMA AU MUSÉE DE LA PUBLICITÉ

L'image et la lettre

C'est un art bien particulier que de faire vendre un film. Sauf au tout début, autour de 1900, où l'on s'en tenait encore à vanter la nouveauté qu'était alors le cinématographe, l'affiche de cinéma est bientôt devenue — ce qui la distingue de l'affiche en général — un assemblage complexe où doivent entrer en quantités variables plusieurs ingrédients : le sujet du film, sa catégorie (comique, aventure, drame), sa destination (populaire, intellectuel, mais ici, il y a souvent triche), naturellement ses vedettes, enfin, et c'est essentiel, une part notable du générique. L'affiche de cinéma, c'est l'art de marier l'image et la lettre, une lettre abondante, de manière dynamique (les affiches de théâtre sont en effet plus volontiers statiques).

La valeur des affiches, et l'intérêt qu'on leur porte, varient bien sûr selon la célébrité des vedettes et la postérité du film, et selon leur qualité intrinsèque. De petits films ont pu donner lieu à de grandes affiches, de grands films ont suscité des affiches pâlichonnes mais vigoureusement nostalgiques.

Pour s'y retrouver, au-delà des subtilités de l'accrochage, un livre publié, voilà deux ans, par les responsables de la galerie *Ciné-Image* fait naturellement office de catalogue (1). C'est une bonne introduction, et un beau souvenir.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « Affiches du cinéma français », musée de la Publicité, rue de Paradis, jusqu'au 15 avril.

(1) « L'Affiche de cinéma », par J.-L. Capitaine et B. Charron, édition Frédéric Birr (1983), 195 F

EDITION

L'APPLICATION DE LA LOI LANG

La FNAC de Belfort relaxée

De notre correspondant

Belfort. — Le tribunal d'instance de Belfort a relaxé, le 14 février 1985, le directeur du magasin local de la FNAC des poursuites engagées contre lui par le ministère public pour infraction à la loi Lang sur le prix du livre.

Le 22 mai 1984, soixante-dix-huit contraventions avaient été retenues par les services de police contre le directeur du magasin. Le parquet l'avait ensuite poursuivi en tant qu'*« importateur ayant fixé pour un livre édité en France un prix de vente au public inférieur à celui qu'a fixé l'éditeur »*.

Le tribunal d'instance a rejeté la plupart des arguments soulevés par l'avocat de la FNAC, notamment la contestation de la régularité du décret du 29 décembre 1982 non contresigné par les ministères concernés. En revanche, le tribunal a considéré que *« la preuve n'est nullement rapportée de ce que le directeur du magasin FNAC de Belfort ait personnellement ou ès-qualités exporté des livres litigieux pour seule fin de leur réimportation sur le territoire national »*. En conséquence de quoi, *« le tribunal ne peut lui imputer aucun des éléments constitutifs de l'exception définie par la Cour de justice des Communautés européennes »*. Cette exception est soulevée par un arrêt du 10 janvier 1985 qui juge incompatible le premier article de la loi Lang ou les dispositions du traité de Rome, sauf lorsque *« des éléments objectifs établissent que des livres ont été exportés aux seules fins de leur réimportation, dans le but de tourner une telle législation »*.

Le tribunal a donc estimé que la preuve de la fraude n'était nullement rapportée. Le parquet a fait appel du jugement.

PATRICE MALINA.

DANSE

AUX CINQUIÈMES RENDEZ-VOUS DE BEAUBOURG

Vidéofilms et chorégraphie

Trois semaines de projection continue (1) : le Centre Georges-Pompidou a pris le relais du festival d'Avignon et présente une centaine de vidéofilms sélectionnés par Anne Bedou et Michèle Bargues, des classiques, des émissions des télévisions étrangères, des créations d'une grande diversité, même si l'imagination n'est pas toujours au rendez-vous.

Au pied de l'escalier roulant menant au sous-sol, on bute presque sur une tombe surmontée d'une télévision qui diffuse en permanence de courts solos de danse filmés par Charles Picq, hommage à quelque *Giselle*, qui sait ?

Dans la pénombre du grand foyer il faut se glisser entre des corps accroupis, couchés, il faut se lover entre des dos, des pieds, sur des gradins durs, face aux écrans. La salle est saturée, il y a trop de bruits. Peut-être faudra-t-il améliorer l'accueil l'an prochain.

Création d'images nouvelles

On retrouve dans la programmation 1985 des documents dont on ne se lasse pas, *La danse de la sorcière*, de Mary Wigman, *Clytemnestre* de Graham. Dans la série « Repères sur la modern dance », la télévision française nous avait offert l'an passé un portrait de Pina Bausch signé Chantal Akermann. Elle récidive avec un film fascinant d'André Labarthe sur le processus créateur de Carolyn Carlson.

La danse contemporaine, axée sur la segmentation de l'espace et du temps, et la production d'images fragmentées, paraît trouver dans la vidéo de nouvelles possibilités d'écriture. Merce Cunningham s'est toujours préoccupé de définir les relations entre le mouvement et la caméra. Il reste le maître incontesté du genre, associé en cela à Charles Atlas, son dernier film *Blue Studio* (2) élargit encore l'exploration du champ visuel.

Depuis deux ou trois ans les Français se lancent allégrement dans la création d'images nouvelles. Des couples « chorégraphes-vidéastes » se sont formés, comme Charles Picq et Dominique Bagouet, coauteurs de *Tant-tant mieux*, portrait intériorisé d'une compagnie, plein de finesse et d'esprit. Charles Picq a eu moins de chance avec Andy Degroat. Ils signent ensemble, *la Petite Mort*, un devoir bâclé où l'exploitation de l'image en négatif tourne court.

Claude Mourieras a filmé *la Nuit* du groupe Emile Dubois à la Chartreuse de Villeneuve. A partir du matériau accumulé il propose — dan un montage détaché du déroulement chorégraphique — une coupe anthropologique de la tribu Gallotta.

D'une série de films réalisés par l'agence OCTET, avec le financement du ministère de la culture, on retient *Rude Raid* de Régine Chopinot et Marc Caro, histoire de science-fiction mi-bande dessinée, mi-dessin animé, avec d'astucieuses utilisations de l'incrustation, des gags, des couleurs, les costumes fous de Gaultier. *Jump* de Philippe Découflé est une sorte de clip géant, réalisé avec des trucages de Charles Atlas. La danse chewin-gum, les prises de vues à angles aigus, le style zazou, suggèrent un bal hystérique et décadent.

Avec Suzan Buirge, on revient aux choses sérieuses, aux choses construites. *les Yeux de Mathieu* (3) a été réalisé en collaboration avec Nicolas Cahen dans le marais poitevin. La chorégraphe déploie des femmes en rouge dans le paysage vert ; elle les fait glisser sur des barques. Ces tableaux hyperréalistes sont coupés de danses en studio (tours de Brigitte Cosset, chutes de Bernard Glandier). Un petit garçon blond vient s'incruster ici et là. Il commente ce qu'il voit. Mais que voit-il au juste ? Est-ce dans la réalité ou dans son imagination que naissent les personnages ? Le propos de Susan Buirge reste obscur, même si l'image est belle.

MARCELLE MICHEL.

(1) Jusqu'au 1er mars de 13 heures à 21 heures, sauf le mardi.

(2) *Blues Studio*, vendredi 1er mars, 15 h 30, samedi 2, 17 h 25.

(3) *Les Yeux de Mathieu*, présenté le 2 mars à 18 h 30, au Centre de Beaulieu à Poitiers, suivi de deux chorégraphies « vivantes ». Diffusion le 2 mars à 18 h 30 sur FR 3 (Poitou-Charentes).

■ PRIX JEAN-GABIN ET ROMY-SCHNEIDER. — Le jury féminin de journalistes du prix Jean-Gabin a décerné ce prix pour 1985, à Christophe Malavoy. Le jury masculin de journalistes du prix Romy-Schneider (fondé l'an dernier), qui se réunit en même temps, a choisi Elisabeth Bourgine.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

THÉÂTRE A MAINS NUES : Athévains (355-27-10), 20 h 30.

SINFONIA NERA : C.C. Le Marais (272-73-52), 20 h 30.

BRECHT OPÉRA : Champigny-Boucles de la Marne (880-96-28), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Docteur Faustus.

SALLE FAVART (296-06-11), Danse : 19 h 30 : Hommage à A. Tudor (Jardin aux lilas ; Shadow play Continuo ; Dark Elegies ; dir. musicale : Marius Constant).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : Antoine Vitez lit Anacaona, de J. Metellus.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres : 21 h : Peep Show, de C. Prigent ; Concert : 20 h 30 : Concert 2e2m (Schoenberg, Stockhausen, Béridot, etc.) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi ; à 16 h : les Gibbons, de M. Pernot ; à 19 h : Ecoutez May Picqueray, de B. Baissat ; Cinéma chinois : 17 h 30 : la Montre, de Z. Lin ; 20 h 30 : les Larmes du Yangzi, de C. Chusheng.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concert : 20 h 30 : (Orchestre Colonne) : M. Tabachnick, B. Belkin (Xenakis, Tchaïkovski, Dvorak).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Renseignements généraux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Asmodée.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cœlina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : la Maîtrise ; la Dispute, de Marivaux.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. — II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 45 : les Bâtisseurs d'empire

☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et une nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour les pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres : II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (631-13-62), 20 h 30 : G. Pothier : 21 h 30 : l'Ivresse des mots ; 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : le Président.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

TINTAMARRE (887-33-82), 16 h : la Timbale.

La danse

STUDIO DE LA FOLIE-MÉRICOURT (700-19-60), 20 h 30 : Ove Solo ; Fuite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

Lundi 25 février

☞ CIRQUE D'HIVER (504-72-04), 17 h 30 : Emilie Jolie.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : J.-L. Caillat.

FNAC FORUM (261-81-18), 17 h 30 : Megumi Satsu.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : M. Sardou.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : Georgihno Trio.

ZENITH (200-22-24), 20 h 30 : Sheila.

Les concerts

Radio-France, 18 h 30 : Cycle INA-GRM (Dubedout, Jubart) ; 20 h 30 : Mion, Parmegiani.

TMP, 20 h 30 : Orchestre Colonne. Dir. : M. Tabachnik (Xenakis, Tchaïkovsky, Dvorak).

☞ Gaveau, 20 h 30 : B. Davidovich (Beethoven, Brahms, Schumann).

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : M. Raskin (clavecin) (Scarlatti).

Centre Pompidou, 20 h 30 : Ensemble à vents de Besançon. Dir. : R. François (Kotonski, Stockhausen, Schoenberg).

Théâtre 3 sur 4 (541-17-31) et Fnac 18 h 30 : Bach et son temps : intégrale du clavecin bien tempéré, par I. Wjuniski.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

21 h : Soldier's Story, de N. Jewison (v.o., s.t. f.) (soirée réservée aux abonnés).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : Plein les bottes, de H. Edwards et H. Langdon : 17 h : Moana, de R.J. Flaherty : 19 h, : Cinéma allemand des années 80 : Méridien ou le Théâtre avant la pluie, de R. Neumann (v.o., documentaire).

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.). République Cinéma, 11e (805-51-32).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Eysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (569-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

GREMLINS (A., v.o.) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORROR KID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Logos-I, 5e (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), Biarritz, 8e (562-20-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PALACE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07).

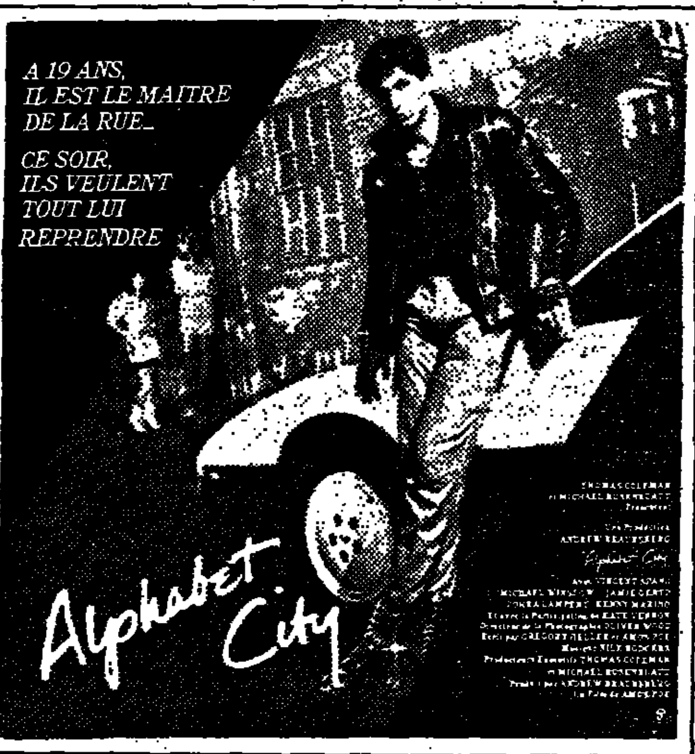
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

MERCREDI



MERCREDI



هكذا من الاصل

SPECTACLES

RAZORBACK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Ranelagh, 16e* (288-64-44).

ROUGE GORGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-54-76) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19 ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp), 1er (508-94-14).

ALIEN (A. v. o.) (*) Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : *Reflet*, 5e (354-42-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CLÉOPATRE (A. v.o.) Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : *Ranelagh*, 16e (288-64-44).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

LES DAMNÉS (It. v. o.) (*) Denfert, 14e (321-41-01).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; *St-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A.) Rialto, 19e (607-87-61).

FENÊTRE SUR COUR (A.), André-Bazin, 13e (537-74-39).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

GEORGIA (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

GET CRASY (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) Péniche des arts, 16e (527-77-55).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTONE LE GOÉLAND (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LOULOU (All., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

METROPOLIS (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. *v.o.*) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

RACING BULL (A., *v.o.*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LA TRICHE (Fr.) ; Arcades, 2e (233-54-58).

20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.o.) Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; (v.f.) *Rex, 2e* (236-83-93) : *UGC Opéra, 2e* (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA RECHERCHE DE GARBO, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

BRAZIL, film britannique de Terry Gilliam, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SIGNÉ CHARLOTTE, film français de Caroline Huppert : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BODY DOUBLE (VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX) (*), film américain de Brian De Palma, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

COMMUNICATION

M. Henri Caillavet est nommé président de la commission pour la transparence et le pluralisme

M. Henri Caillavet vient d'être nommé, par décret paru le 24 février au *Journal officiel*, président de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, créée par la loi du 23 octobre 1984.

Les cinq autres membres de la commission sont MM. Roger Nahon, représentant M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, Jean Donnadou, représentant M. Poher, président du Sénat, ainsi que trois représentants désignés (*le Monde* du 16 février) par le Conseil d'Etat, M. Michel Combarnous, par la Cour de cassation, M. Jean Bardel, enfin par la Cour des comptes, M. Jean Chazal.

« Un pouvoir essentiellement moral »

M. Henri Caillavet se présente *« comme un homme de dialogue et de concertation »*. Ce qui lui vaut aujourd'hui, pense-t-il, d'avoir été choisi pour représenter M. François Mitterrand à la tête de cette commission chargée de mettre en œuvre les intentions de la loi sur la presse. *« Pour avoir été membre de la commission sur la fiscalité de la presse, et avoir souvent rapporté sur l'information au Sénat, je connais bien les milieux professionnels. Je pense que cela facilitera le dialogue »*, précise M. Caillavet.

– Comment voyez-vous le rôle de cette commission ?

– Il devrait être comparable à celui de la Haute Autorité pour la communication audiovisuelle. La commission est chargée de faire appliquer les dispositions de la loi sur la presse. Elle fera donc respecter les textes : rien que la loi, mais toute la loi. Par nature, je suis un libéral, et je dirais volontiers que le pouvoir essentiel de cette commission sera son pouvoir moral.

– Aurez-vous les moyens pratiques de vous livrer aux investigations nécessaires pour vérifier cette transparence de la presse ?

– C'est un point capital de la loi ; j'ai l'assurance que les diverses administrations concernées me fourniront les experts nécessaires pour enquêter sur la nature et les structures juridiques des entreprises ou des groupes de presse. Je suis de ceux qui admettent que l'évolution des techniques pousse à la concentration. C'est parfois une question de survie. Mais cette donnée économique ne doit pas porter atteinte au pluralisme des opinions et des titres. Toute la lumière devra donc être faite sur les détenteurs d'actions dans le capital d'un journal, sur les transferts de capitaux, les changements de direction... En cela, on peut dire que l'ordonnance de 1944 reste entièrement valable dans son esprit.

– Pensez-vous rencontrer, compte tenu du laisser-aller observé depuis quarante ans dans l'application de ces ordonnances, des obstacles dans vos travaux d'investigation ?

– Le secret professionnel n'est pas opposable à la mission de la commission de la transparence. Notre curiosité est commandée par l'intérêt supérieur de la collectivité nationale. Mais si la commission devait se heurter, en effet, à des difficultés insurmontables, je n'hésiterais pas à le dire publiquement, comme je me propose de le faire, autant que de besoin, dans l'avenir. Une conférence de presse, par exemple, pour dresser le bilan des travaux de la commission. »

Propos recueillis par **CLAUDE DURIEUX.**

[Né le 13 février 1914 à Agen (Lot-et-Garonne), licencié es-lettres, docteur en droit, M. Henri Caillavet est avocat à la cour d'appel de Paris depuis 1938. Député de Lot-et-Garonne dès 1946, il est *secrétaire* d'État dans différents ministères entre 1953 et 1955. Élu sénateur de Lot-et-Garonne, en juin 1967, il devient membre du Parlement européen en 1979. Il est, par ailleurs, vice-président national des Radicaux de gauche, poste dont il démissionne en 1975.

En septembre 1983, M. Henri Caillavet *a été battu pour le siège de sénateur* qu'il détenait, par M. Jean François-Poncet (UDF).]

Un journal télématique pour médecins et pharmaciens

Une convention vient d'être signée entre la BIAM (Banque d'informations automatisées sur le médicament) et la SESC (Société d'éditions scientifiques et culturelles) éditrice du *Quotidien du médecin* et du *Quotidien du pharmacien*. Aux termes de cet accord, des éditions télématiques de ces deux journaux (tous deux exclusivement réservés au corps médical et pharmaceutique) diffuseront à la demande les données sur les médicaments stockées dans la BIAM. Présenté comme une « première mondiale », un tel accord constitue un élément important dans l'information des professionnels de la santé en matière de thérapeutique. Son avenir demeure néanmoins lié à l'équipement du corps médical en outils télématiques (minitels).

La BIAM a été mise en service en 1977 à l'initiative de la commission informatique de la faculté de médecine de Necker et du SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique). Cette banque se proposait notamment de fournir rapidement – le plus souvent par téléphone – des informations détaillées sur les médicaments présents sur le marché. Ce sont ces mêmes services qui sont aujourd'hui proposés via le réseau télématique et avec l'intermédiaire du *Quotidien du médecin* ou du *Quotidien du pharmacien*, journaux que dirige Mme Tesson-Millet.

Le Quotidien du médecin annonce trente-huit mille abonnés. Combien parmi eux possèdent un terminal et combien surtout seront disposés à l'utiliser à cette fin ? La même question se pose pour *le Quotidien du pharmacien*, lancé il y a quelques semaines par la SESC. Les deux questions conditionnent l'avenir d'un tel projet, qui apparaît d'ores et déjà comme étant de nature à asseoir la position des deux quotidiens dans la presse spécialisée, en même temps qu'il resserre les liens – déjà étroits – qui les rapprochent de l'industrie pharmaceutique.

J.-Y. N.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma (L'avenir du futur) : Saturn III.
Film américain de S. Donen (1980), avec K. Douglas, F. Fawcett, H. Keitel, D. Lambert, Hector.
Deux savants, un homme et une femme, vivent, seuls, paisiblement, dans une station spatiale. Arrive un psychopate avec un nouveau modèle de robot aux réactions bizarres. Stanley Donen a voulu faire de la science-fiction fantaisiste et n'y est pas arrivé, malgré la sophistication de sa mise en scène.

22 h Débat : les nouveaux robots.
Ces « nouveaux hommes » de métal seront-ils dotés d'intelligence ? MM. G. Giralt, directeur de recherches au CNRS, P. Rabischong, professeur de médecine à Montpellier, M. Braidy, du laboratoire d'intelligence artificielle du MIT, J. Vertut, du département de protection technique du CEA. Dans le rôle de Candide : notre collaboratrice Claude Sarraute.

23 h 25 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Mariage.
Comédie de G.B. Shaw, réal. L. Iglesis, avec M. Sarcey, R. Murzeau, G. Cattand, J. Magre.
Une étrange matinée de mariage qui va connaître des contre-temps. Tous les personnages apprennent avec surprise que les futurs mariés refusent de se rendre à l'église. Une comédie légère d'un des grands auteurs de théâtre de ce siècle, un peu oublié.

22 h 15 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, avec Catherine Sellers.
Au sommaire : Tailleur pour dames, *de Feydeau ;* les Nuits et les Jours ; *entretien avec le metteur en scène Lioubimov...*

23 h 5 Ballet : Roméo et Juliette.
Sur une musique de H. Berlioz, chorégraphie M. Béjart, réal. D. Sanders, avec Rita Poelvoorde et Andrzej Ziemski.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle Le grand frisson) : Il faut vivre dangereusement.
Film français de C. Makovski (1975), avec A. Girardot, C. Brasseur, S. Rome, H.C. Blech, R. Blin, D. Ivernel.
Un détective privé est entraîné dans une ténébreuse enquête. Sa maîtresse, ancienne fille de petite vertu recyclée dans la restauration, lui vient en aide. Cette savoureuse et brillante parodie de film noir est un hommage à Raymond Chandler et à son personnage Philip Marlowe.

22 h 15 Journal.
22 h 50 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Visa pour le thon : le marché mondial du thon rouge et blanc...

23 h 30 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Prélude opus 23, nº 4, *de Serge Rachmaninov, interprété par Cyprien Katsaris, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Quentin Durward ; 18 h 10, Médecine par les plantes ; 18 h 30, Sports ; 18 h 50, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, le Cercle des passions, film de C. d'Anna ; 22 h 20, Boxe ; 23 h 20, Basket américain ; 1 h 25, la Boum 1, film de C. Pinoteau.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La guerre des salamandres, de K. Capek. Avec J.-R. Caussimon, J. Guiomar, M. Thierry.
21 h 30 Latitudes : musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (musique de chambre) : Trois liturgies joyeuses, de Schmitt, livre d'orgue, de Lenot, *Lacrimae Mariae,* de Vaillant, motets pour chœur et orgue de Mendelssohn, fantaisie sur *Ad nos, ad salutem undam,* de Liszt, par Jean-Louis Gil, orgue, et les chœurs de Radio France, dir. J. Jouineau.
22 h 40 Les soirées de France-Musique : entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5, Manteau de fleurs : quelques introuvables de Ravel.

Mardi 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
Série : Fame ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 20, Modes d'emploi ; 16 h 15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16 h 30, Croque-vacances ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18 h Dessin animé : Une famille ours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Huit ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Remake bâclé de « la Course autour du monde », du « Grand raid » ou de la « Chasse au trésor ».
21 h 35 L'île sans rivages : la Corse.
Emission de J. Archimbaud.
Deux Corses de Paris de retour dans leur village d'enfance tentent de saisir la diversité du pays, ses influences extérieures, ses problèmes intérieurs. Avec la participation de Marie Susini.
22 h 30 Tintam'arts.
Magazine d'Antoine Gallien. Musique africaine : Mory Kante.
Autour de la musique africaine à travers Mory Kante, issu de la tradition mandingue. Un descendant d'une famille de griots, chanteur, auteur et virtuose de balafon et de kora. Les actualités de la semaine.
23 h 25 Journal.
23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Le tremplin des inventeurs.
14 h 50 Série : Martin Eden.
15 h 40 Reprise : le Grand Raid.
Diffusé le 24 février.
16 h 35 Le journal d'un siècle.
De Louis Bériot.
Edition 1901 : mort de la reine Victoria, loi sur les associations...
17 h 45 Récré A2.
Poochie, Viratatoums, Anim'A 2, Latulu et Lireli, Sido et Rémi, Terre des bêtes, C'est chouette, Téléchat...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : SOS Titanic.
Film anglais de B. Hale (1972), avec D. Janssen, C. Leachman, S. Saint James, D. Warner, I. Holm.
Le 8 avril 1912, le Titanic, *le plus grand paquebot du monde quitte Southampton pour son voyage inaugural à New-York. Dans l'Atlantique nord, il va heurter un iceberg. Nouvelle version, banale, d'une catastrophe maritime réelle, qui avait déjà mieux inspiré le cinéma.*
22 h 30 Mardi cinéma.
Avec Sophie Marceau, Macha Meril, Daniel Auteuil, Daniel Ceccaldi.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : la Ruée vers l'Ouest.
Film américain d'A. Mann (1960), avec G. Ford, M. Schell, A. Baxter, A. O'Connell, R. Tamblyn, D. Opatoshu.
En 1889, une fille de riches bourgeois épouse un personnage séduisant et instable, qui, après une brève installation en Oklahoma, va courir l'aventure à travers le monde. Une grande imagerie d'après Cimarron, *roman à succès d'Edna Ferber. On n'y retrouve pas le style dépouillé des westerns d'Anthony Mann. Mais c'est un spectacle attachant.*
22 h 50 Journal.
23 h 20 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Nº 12 : les grandes compagnies.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Variations sur les Folies d'Espagne, *de Marin Marais, interprétées par Pierre-Yves Artaud, flûte.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Ellis Island ; 9 h 15, Andrzej Zulawski, metteur en scène de cinéma ; 10 h 45, le Cercle des passions, film de C. d'Anna ; 12 h 30, Cabou Cadin (Batman) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, les Montagnards sont là, film de J.G. Blystone ; 15 h 35, L'enfant invisible ; 16 h, Karateka connexion, film de P. Aaron ; 17 h 25, Cabou Cadin (Cobra) ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Blow out, film de B. de Palma ; 22 h 15, Barbe d'or et les pirates, film de M. Damski ; 23 h 45, Slam ; 0 h 30, Othello, film d'O. Welles ; 1 h 55, Document : le corps parchemin.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes (et à 10.50 : l'arc de vie ou l'histoire de la naissance, du XVIe siècle à nos jours) ; 9 h 5, La matinée des autres : La Slovénie, entre Vienne et Trieste ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : la violence en éducation ; 11 h 30, Feuilleton : La laine et la neige ou les brebis du Seigneur ; 12 h, Panorama ; 13 h 30, Instantané, magazine musical ; 14 h, Un livre, des voix : « Ellyn », de Robert Mallet ; 14 h 30, « Le Cri du cœur », de J.-M. Ferrant. Avec G. Fontanel, M. Rayer, S. Joubert ; 15 h 30, Les mardis du cinéma : un printemps pour Hitchcock ; 17 h 10, Le pays d'ici. En direct de Tours ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : profession spationaute ; 20 h, Musique mode d'emploi : Alexandre Ouzounoff, le basson.
20 h 30 Pour ainsi dire : Armand Dehorne.
21 h Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : Ethiopiques ; quatre portraits d'auteurs.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : les donneurs de sérénade, un siècle de mélodie française : œuvres de Fauré, Franck ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « Le blues urbain : Chicago » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Liszt, Reimann, R. Strauss par le Rias Kammerchor de Berlin, dir. U. Gronostay, sol. C Studer, G. Schreckenbach... ; 14 h 2, Repères contemporains. Tribune internationale des compositeurs d'Italie : A. Solbiati, G. Cappeli ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : école buissonnière ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : les concerts de la Philharmonie de La Rochelle de 1933 à 1944 ; œuvres de Ravel, Beethoven ; à 16 heures Le P'tit Opéra : « le Baron tzigane », de J. Strauss. 18 h 2, Acousmathèque : œuvres de Mandolini, Stockhausen ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser ; 19 h 15, Premières loges : œuvres de Alabieff, Verdi, Strauss, Schubert, Donizetti, Lehar, Reger, Dell'Acqua, par Erna Sack, soprano coloratura ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert (Festival des Flandres 1983) : *Six pièces pour orchestre, concerto pour neuf instruments, cinq pièces pour orchestre,* de Webern ; *Ensemble-Konzert,* de Goldmann ; *Six bagatelles, pour ensemble de chambre et bande,* de Huber, par l'ensemble modern, dir. P. Eotvos.
22 h 40 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5 Jazz club (en direct du New Morning).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 25 FÉVRIER

– *M. Georges Marchais,* secrétaire général du PCF, est l'invité de « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 26 FÉVRIER

– *M. Dick Ukeiwé,* président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, participe au journal de France-Inter, à 7 h 40.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Paul et Philippe Taminiaux, ses fils,
Maurice André, son frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simone ANDRÉ,

survenu à Luxor (Egypte), le 6 février 1985, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de sa famille.

2, place Saint-Laurent,
5976 Piétrabais (Belgique).

– *Le* directeur général du groupe Monceau,
Les présidents des Mutuelles associées,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Edgar CHATAIN,
président du conseil d'administration du groupe Monceau et de la Mutuelle centrale de réassurance.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 25 février, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Vaudreuil (Eure).

– Les familles Fouyé, Pichon et Ters ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anna, Hélène CHAUBARD,
née Fouyé,
professeur honoraire au lycée de Dijon,
officier des Palmes académiques,
membre associé de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon,
membre de la Société académique de l'Aube,
membre de la Société des bibliophiles de Guyenne,

survenu le 14 février 1985, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu le 19 février, dans l'intimité familiale.

Fouyé, 12, rue Saint-JM-Vianney,
78 Saint-Germain-en-Laye.
Ters, 72, rue Henri-Régnault,
92210 Saint-Cloud.

– M. et Mme Michel Duval,
Mme Jean Duval, sa belle-fille,
Mlle Françoise Duval,
M. et Mme Claude Duval et leurs filles,
M. et Mme Thierry Duval et leur fils,
Mlle Catherine Duval,
Mme Dominique Duval,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Schmidlin, Rayer, parentes et alliées,

font part du décès de

Mme Charles DUVAL,
née Geneviève Guérin de Bailleul,

survenu dans sa centième année, le 15 février 1985.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Blaye, dans l'intimité.

Baudry, Saint-Bonnet-sur-Gironde,
17150 Mirambeau.

– **Mme Maurice GAUDET,**
née Suzanne Ganivet,

veuve de

Maurice Gaudet,
avocat aux conseils,

a été rappelée à Dieu le 20 février 1985.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

De la part de,
Michel et Françoise Gaudet, ses fils et belle-fille,
Philippe Join-Lambert, son gendre,
ses petits-enfants,
Pierre-Pascal et Anne Gaudet,
Marie-France et Louis Terrier,
Catherine et Rémi Bossard,
Claire et Bertrand Tézenas du Montcel,
Denis et Isabelle Join-Lambert,
Benoît et Anne Join-Lambert,
Marie et François Drilhon,
Hugues et Christine Join-Lambert,
Louis et Mascha Join-Lambert,
Frère Rémi Join-Lambert,
Rose et Yannick Lageat,
et ses vingt-neuf arrière-petits-enfants.

8, place du général-Catroux,
75017 Paris.
10, avenue des Etats-Unis,
78000 Versailles.

– M. et Mme Maurice Godelier, ses enfants,
Brigitte Godelier,
Eric Godelier,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jules GODELIER,
née Adrienne Cailliez,

survenu le 20 février 1985, à l'âge de soixante et onze ans.

5, allée du Poitou,
92220 Bagneux.

– Mme André Nicole,
Jean, Marie-Claude et Sophie Aubégny,
Lise Nicole,
Yves Nicole,
et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André NICOLE,
croix de guerre 1939-1945,
étoile de bronze,
médaille du Mérite colonial,

le 23 février 1985.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Savins le 26 février 1985 à 15 h 15.

14, rue du Val,
Savins
77650 Longueville.

– M. et Mme Jean-François Ossude, et leurs enfants
M. et Mme Patrick Ossude, et leurs enfants,
M. et Mme Henry-Georges Vignon, et leurs enfants
Comte et comtesse Philippe Keller,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Mme François OSSUDE,
née Louise Lancrenon,
chevalier de la Légion d'honneur,
fondatrice et présidente d'honneur du Comité des Hauts-de-Seine de la Ligue nationale contre le cancer,

survenu le 11 février 1985 dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. Une messe sera célébrée à son intention le 28 février 1985 à 10 h 30 en l'église Stella-Matutina de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons peuvent être adressés au Comité des Hauts-de-Seine de la Ligue nationale contre le cancer, 16, avenue du Général-Gallieni, 92000 Nanterre.

Cet avis tient lieu de faire part.

Remerciements

– Les familles Simonpoli, Fagalde, Giorgi, adressent leurs remerciements aux personnes qui leur ont témoigné leur sympathie après le décès de

Mme Marie-Dominique SIMONPOLI,
née Sèta.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la disparition prématurée de

Jacqueline BOUDRINGHIN,
avocat à la cour,

Une messe du souvenir sera célébrée le mardi 5 mars 1985, à 12 h 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue.

– Il y a déjà deux ans que **Guillaume-Dominique LARAN-BUSSE** mourait tragiquement, à l'aube du 1er mars 1983, en son domicile, à l'âge de trente-trois ans.

Sa mère, Mme Sarah-Christiane Laran-Richard, demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé de penser à lui.

Une messe sera célébrée à sa mémoire en l'église Saint-Séverin, chapelle Mansard, le jeudi 28 février 1985, à 19 heures.

18, rue Mayet,
Paris (6e).

Communications diverses

– Exposition d'art contemporain, jusqu'au 8 mars, hall d'accueil de l'INSCIR, rue Thomas-Becket, 76130 Mont-Saint-Aignan.

Ouverture : tous les jours de 11 heures à 19 heures.

– Mme Jeanine Solotareff donnera, le mardi 26 février à 20 h 30, à la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris, une conférence sur le thème : « Le conflit intérieur : désirs et angoisse ». (Participation : 30 F. Etudiants : 15 F.)

ENVIRONNEMENT

LES PAYS-BAS PROPOSENT UN COMPROMIS SUR LA POLLUTION AUTOMOBILE

C'est le 7 mars prochain à Bruxelles que les ministres de l'environnement des dix pays du Marché commun devraient adopter un plan de lutte contre la pollution automobile que l'on rend partiellement responsable de la destruction des forêts européennes. Les Allemands, fort préoccupés par la disparition de leurs massifs de résineux, veulent que tous les modèles soient soumis aux normes américaines et munis de pots catalytiques. Leurs industriels se sont préparés à cette éventualité. En revanche, les constructeurs français et britanniques estiment ne pas pouvoir produire des voitures non polluantes et des pots catalytiques avant quatre à cinq ans.

Les ministres de l'environnement se sont ralliés aux positions de leurs industriels respectifs, mais en prévision de la réunion du 7 mars, les conversations bilatérales vont bon train pour trouver un compromis. Ainsi, Mme Huguette Bouchardeau, ministre français de l'environnement, a rencontré ces jours derniers son collègue de RFA, M. Carl Dieter Spranger, et son homologue neerlandais M. Pieter Winsemius. Ce dernier a proposé une solution médiane entre les thèses allemandes et franco-britanniques.

Selon ce projet, toutes les voitures de grosse cylindrée (plus de 2 000 centimètres cubes) seraient équipées de système antipollution en 1989. Les cylindrées moyennes (de 1 100 à 2 000 cc) y seraient obligées en 1990. Quant aux petites cylindrées (moins de 1 100 cc), on leur laisserait jusqu'en 1995 pour se mettre en règle.

PRISONNIERS DES GLACES EN ALASKA
UN MILLIER DE CÉTACÉS SAUVÉS PAR LA MUSIQUE

Survolés par un hélicoptère et précédés par le brise-glace soviétique *Moskav,* diffusant de la musique classique, un millier de cétacés blancs ont regagné la haute mer à la sortie du détroit de Behring. Ces bélougas longs de 3 à 4 mètres ont failli être victimes de leur gourmandise. Ils s'étaient aventurés sur les hauts fonds entre l'Alaska et l'Union soviétique en poursuivant un important banc de poissons, puis ils s'étaient retrouvés prisonniers des glaces.

Les employés d'une ferme voisine tentèrent de les ravitailler avec des traîneaux. Déjà, une quarantaine de cétacés avaient succombé. Les autorités soviétiques, soucieuses de ne pas voir disparaître un cheptel exploité par sa flotte baleinière, décidèrent de tenter une opération de secours en traçant un chenal de 20 kilomètres. Mais comment inciter les cétacés à le suivre ? A bord, quelqu'un a eu l'idée de diffuser de la musique par des haut-parleurs.

L'organisation international, Greenpeace a envoyé un télégramme de félicitation à M. Constantin Tchernenko. Mais, à l'unanimité, le Parlement européen demande à la Norvège, au Japon et à l'Union soviétique – les trois derniers pays chasseurs de cétacés – de renoncer définitivement à cette pratique en 1986.

ECONOMIE

Les sans-droits du travail

LE vaste débat qui s'instaure sur l'adaptation des conditions de l'emploi – pour ne pas parler de flexibilité – inquiète à plus d'un titre les salariés. Ceux-ci se demandent ce que cache la volonté patronale de remettre en cause une partie de la législation sociale au nom de l'emploi. N'a-t-on vraiment en vue, avenue Pierre-Ier de Serbie, que de diminuer le chômage ?

Au siège du CNPF, on n'a jamais caché que l'adaptation des conditions de l'emploi était devenu le thème prioritaire. Mais comme il vient à la suite des revendications répétées pour la libération des prix, l'allègement des taxes et la suppression des *contraintes bureaucratiques*, on ne peut manquer de voir là un ensemble de préoccupations plus proches d'un libéralisme à tout crin que d'une socialisation du travail.

Les syndicats ont conscience du danger : à trop lâcher, ils ne retiendraient plus rien. Mais ils sont conscients aussi – du moins dans les états-majors – du grand trouble social que provoque le chômage. Loin de l'idée du prince Philip, époux de la reine d'Angleterre, – selon lequel il vaut mieux parler des gens qui travaillent que des chômeurs parce que *« les premiers sont plus nombreux »*, – ils ne peuvent se désintéresser de leurs compagnons de route soudain privés d'emploi.

Pour un chômeur, pas de droits acquis à préserver, pas de niveau de salaire à sauvegarder. Juste une indemnisation dont on ne discute pas soi-même le montant. Un tel abîme entre ceux qui peuvent compter sur les syndicats pour assurer leur protection et ceux qui glissent inexorablement hors du monde du travail – et donc de sa législation – ne peut que porter, à tout le moins, à la réflexion.

FRANÇOIS SIMON.

UN CONFLIT FRANCO-ALLEMAND

Le dossier des « voitures propres »

D'un côté, la mort de la forêt allemande, de l'autre, le sort des petites voitures françaises. La lutte contre la pollution automobile – l'essence au plomb – mélange aussi enjeux politiques et intérêts économiques. Sur les marchés mondiaux, les normes américaines et japonaises pèsent lourd.

INQUIÉTUDE écologique, *enjeu économique et politique*, le dossier des « voitures propres » empoisonne désormais les relations entre la France et l'Allemagne fédérale. Des Verts qui comptent dans la politique outre-Rhin alors qu'ils sont – qu'on le regrette ou non – quantité électorale presque négligeable en France ; une industrie automobile puissante sur le haut de gamme dans un pays, quand elle est surtout performante pour les petites voitures dans l'autre : trop d'éléments sont discordants pour *que ce dossier soit facilement réglé* le 28 février, lors du sommet franco-allemand, ou le 7 mars, à l'occasion du conseil des ministres européens de l'environnement.

Au départ, il y a la situation de la forêt allemande, cette « Waldsterben » (mort de la forêt) qui n'a cessé de se développer au cours des dernières années pour toucher désormais peu ou prou la moitié de la surface boisée de la RFA (lire dans *le Monde* daté 24-25 février le dossier sur les pluies acides en Europe). C'est donc sous l'influence des « Grünen » (Verts) que le gouvernement de Bonn s'est lancé dans une campagne européenne de réduction de la pollution atmosphérique. Non sans résultat, puisque le 6 décembre 1984, à Bruxelles, le conseil des ministres de l'environnement décidait que l'essence sans plomb devrait être disponible dans tous les *pays de la Communauté européenne* le 1er juillet 1989 et demandait à un groupe de travail d'établir des normes d'émission pour les automobiles en fonction de leur catégorie (plus de 2 litres, entre 1 400 cm³ et 2 litres, moins de 1 400 cm³) et cela avant le 7 mars 1985.

Or, sans attendre la définition de ces normes communautaires, la République fédérale a décidé d'accorder des avantages fiscaux aux véhicules propres (dispense de vignette pour les voitures neuves aux *normes américaines de pollution*, réduction modulée du coût de la vignette pour les automobiles anciennes qui se doteront d'un dispositif antipollution) et a annoncé des mesures dissuasives (augmentation de la vignette pour les voitures polluantes, *relèvement de 2 pfennigs* dès le 1er avril 1985 de la taxe sur l'essence pour celle ayant un additif au plomb et réduction de 2 pfennigs pour l'essence sans plomb).

Malignité

Il y a donc eu une accélération du processus et l'adoption unilatérale des normes américaines auxquelles la France s'est opposée par un avis circonstancié à la fin du mois de janvier, *ce qui est une manière de bloquer* pour trois mois l'entrée en vigueur des textes d'incitation ouest-allemands. Le ministère français de l'environnement rappelait alors que *« l'adoption par un Etat membre d'une réglementation nationale spécifique risquerait de faire échec à l'aboutissement d'un accord sur des normes communes contre la pollution automobile en Europe, et de porter atteinte à l'unité du Marché commun, au moment même où chacun reconnaît la nécessité que l'Europe devienne un véritable espace commun de l'industrie et de la technologie »*.

Au-delà des grands principes européens, Paris doute en fait de la pureté écologique des intentions allemandes et cherche à protéger des industries (automobile et raffinage) moins prêtes en France qu'outre-Rhin à une telle évolution. Cette malignité des intentions de Bonn, les Français en voient la preuve dans le fait que la pollution automobile ne représente qu'une petite part de la pollution atmosphérique (de l'ordre de 15 % dans l'hypothèse haute). Or, pour les autres émissions et combustions, les Allemands sont de gros pollueurs. Ne sont-ils pas en train de mettre en activité à Buschhaus, en Basse-Saxe, une centrale électrique qui utilise un lignite très sulfureux ? Une bonne raison pour mettre en avant la « propreté » des centrales nucléaires *françaises et pour réclamer une lutte* conjointe contre les émissions des installations fixes de combustion.

A l'égard même de la nocivité des automobiles, la France reproche à l'Allemagne fédérale de n'avoir pas déjà pris la plus simple des mesures : limiter la vitesse sur les routes et autoroutes. La pollution est en effet plus que proportionnelle à la vitesse : à 150 km/h, une voiture produit 8 grammes d'oxyde d'azote au kilomètre pour 2 grammes seulement à une vitesse de 75 km/h.

De là à suspecter les Allemands de n'avoir la fibre écologique que lorsque cela profite à leur industrie, il *n'y a qu'un pas que franchissent* les négociateurs français. L'enjeu industriel est considérable – plusieurs centaines de milliards de francs – et exacerbé par la différence de conception des industries en cause.

Mercedes et BMW ont d'autant plus intérêt à l'adoption rapide de normes américaines et japonaises qu'ils cherchent à accroître leur pénétration de ces marchés et doivent pouvoir y être compétitifs avec ces normes, donc avec des pots catalytiques (voir encadré). De plus, depuis la crise de l'énergie, les constructeurs allemands ont surtout fait porter leur effort sur la qualité, la robustesse, le confort à grande vitesse, alors que les Français développaient leur recherche sur la réduction de la consommation spécifique des moteurs (le moteur 3 litres) par une évolution des aérodynamismes et du poids des matériaux, qui serait remise en cause par l'adoption des normes américaines.

Contrepartie

L'argument a souvent été avancé du prix plus élevé de l'installation d'un catalyseur pour une R5 que pour une Mercedes (non seulement relativement au prix de la voiture, mais en valeur absolue, puisqu'il faudra doter les petits modèles d'un système électronique d'injection qui existe déjà sur les automobiles haut de gamme). Mais, au-delà, c'est la conception des véhicules, les stratégies commerciales, qui devront être révisées beaucoup plus considérablement en France qu'outre-Rhin, avec le fort risque pour des constructeurs *en crise* (*PSA* et *Renault* auront perdu plus de 12 milliards de francs en 1984) d'y laisser de nombreuses plumes. On comprend que la première entrevue de M. Besse, le nouveau patron de la Régie, avec M. Calvet, PDG de Peugeot, ait porté largement sur ce sujet et que le second, récemment interrogé par *Der Spiegel*, ait comparé la position allemande au *« choix entre le poteau d'exécution et la guillotine »*.

L'industrie du raffinage, de son côté, n'est pas en position plus favorable. La France consomme 85 % de super à haut indice d'octane et 15 % seulement d'essence ordinaire, quand la proportion respective est outre-Rhin de 50-50. L'adaptation à un carburant de 95 ou 96 d'indice d'octane sera donc beaucoup moins coûteuse en Allemagne.

Pourtant une chose est certaine : l'incertitude actuelle ne peut pas durer. Les constructeurs allemands en ont bien conscience, qui appellent tous les jours ou presque à un accord européen. Il est vrai que le marché s'est effondré (– 15 % en janvier) dans l'attente des *mesures incitatives*. De plus, il serait absurde de ne pas définir des normes pour l'ensemble de l'Europe. Mais les positions françaises, soutenues par les Italiens et les Britanniques, peuvent-elles triompher et des normes proprement *européennes, plus conformes* aux habitudes de circulation et au parc automobile du Vieux Continent, être adoptées dans l'attente de nouvelles techniques peu polluantes (moteur à mélange pauvre par exemple) ? Rien n'est moins sûr...

Déjà Paris a abandonné sa requête d'une lutte conjointe contre toutes les sources de pollution et semble prêt à accepter les normes américaines et japonaises pour les voitures de plus de 2 000 cm³. La suite sera inéluctable même si l'on gagne du temps pour les petites voitures. Voici qui illustrera simplement, dans ce secteur comme dans tant d'autres, la réduction de l'autonomie d'une Europe qui a pourtant inventé l'automobile il y a cent ans.

A quelques jours des élections aux *diètes de la Sarre et de Berlin*, à quelques semaines de celles de Rhénanie-Wesphalie, les dirigeants allemands peuvent difficilement, il est vrai, céder sur les principes d'une action fortement réclamée par leur opinion publique, même s'ils ne sont *pas convaincus de l'efficacité des* pots catalytiques. Reste pour les Français à obtenir la contrepartie de leur bonne volonté – les aides à la sidérurgie, le TGV Paris-Cologne, l'unité monétaire, les monnaies d'échange ne manquent pas. Et pour les industriels à *préparer l'avenir*. Les Saoudiens ont déjà annoncé la production en Europe d'essence sans plomb, ARCO va investir 2,6 milliards de francs dans la production en France d'un additif à l'essence non polluant (*le Monde* du 23 février). Les grandes manœuvres sont déjà largement entamées.

BRUNO DETHOMAS.

Le plomb ajouté à l'essence sert à augmenter le taux d'octane et à améliorer ainsi le rendement des moteurs. Sa suppression *n'est en fait* qu'une étape qui exige déjà de modifier le mode de raffinage et d'accroître la consommation de pétrole. Elle permet aussi d'imposer ensuite des pots catalytiques-cylindres en céramique recouverts de métaux précieux (et notamment de platine dont la production devra doubler et les cours s'envoler).

Ces pots filtrent les gaz d'échappement qui contiennent du monoxyde de carbone, des hydrocarbures non brûlés et des oxydes d'azote. Les constructeurs automobiles de l'Europe du Sud *mettent en cause le coût* de ces équipements au regard du prix des petites voitures, mais aussi le rendement de ces pots dont l'efficacité serait incertaine au bout de quelques milliers de kilomètres comme au démarrage *lorsque le moteur est* froid.

Après l'austérité, la relance... en Espagne

Comme en France, 1986 sera une année d'élections législatives en Espagne. Mais les socialistes espagnols ne redoutent pas le verdict des urnes. Aussi n'envisagent-ils une relance de l'économie que parce que leur politique d'austérité a porté ses fruits. Toutefois, le chômage frappe plus d'un cinquième de la population active.

« LORSQUE le président Reagan aux Etats-Unis ou Mme Thatcher en Grande-Bretagne mènent une politique d'assainissement du même type que la nôtre, le taux de croissance commence par baisser brutalement. Ici, au contraire, il n'a cessé de monter. Ce qui prouve combien l'économie espagnole est dynamique. » M. Reagan et Mme Thatcher, voilà des références plutôt inattendues dans la bouche d'un dirigeant socialiste! C'est pourtant celles que nous fournit le secrétaire d'Etat à l'économie et au plan, M. Miguel Angel Fernandez Ordonez, afin de prouver que la politique de rétablissement des grands équilibres financiers menée par les socialistes espagnols s'est révélée plutôt moins violente qu'ailleurs.

Les chiffres donnent à la fois raison et tort à M. Fernandez Ordonez. Raison, parce que le gouvernement a réussi, en deux ans, à redresser de manière spectaculaire les paiements extérieurs et à réduire l'inflation, tout en maintenant une croissance acceptable. Tort, parce que cette croissance n'a pas empêché le chômage d'augmenter de manière dramatique et le pouvoir d'achat des salariés de baisser.

Le temps des sacrifices sociaux est-il toutefois révolu et les Espagnols sont-ils sur le point de recueillir les dividendes des efforts consentis ? Le ministre de l'économie, M. Miguel Boyer, le laissait entendre en affirmant le 14 février dernier lors d'une réunion de chefs d'entreprise : *« Après nous être serré la ceinture vu l'assainissement dramatique qui s'imposait, nous entrons dans une phase de normalisation qui suppose que nous investissions et que nous consommions davantage. Nous entamons une étape nouvelle au cours de laquelle le peuple espagnol se verra imposer moins de sacrifices. »*

La perspective des élections législatives prévues pour 1986 incite-t-elle les responsables économiques à adoucir une politique forcément impopulaire ? Si cet élément joue son rôle, l'Espagne, toutefois, n'est pas la France : tous les sondages indiquent que le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) devrait conserver aisément la majorité et que l'opposition conservatrice ne réussit guère à rogner sur son électorat. Si le gouvernement entend malgré tout desserrer l'étreinte en matière économique et parle aujourd'hui de relance, c'est que la politique d'austérité a déjà porté ses fruits, ce qui modifie les priorités. Le véritable goulet d'étranglement, désormais, c'est la faiblesse de la consommation intérieure, qui a baissé de près de 1 % en 1984.

Fuyant les dangers d'une politique de relance prématurée *semblable à celle menée*, dans une première phase, par leurs homologues français, les socialistes espagnols, depuis leur installation au gouvernement en décembre 1982, avaient en effet choisi le chemin de l'orthodoxie financière. C'est un véritable programme d'assainissement par la voie de l'offre qu'ils ont mis en œuvre. A leurs yeux, une relance durable passait moins par la croissance du secteur public que par *le rétablissement* de la compétitivité des entreprises privées. Pour l'assurer, il convenait, aux yeux du PSOE, de réduire leurs coûts, notamment en jugulant la hausse des prix et en contrôlant les salaires.

Le gouvernement a obtenu à cet égard des résultats satisfaisants. De 1982 à 1984, l'inflation est en effet revenue de 14 à 9 % et le décalage des prix avec la moyenne des pays de la CEE a commencé à se réduire. La baisse des coûts salariaux unitaires et le redressement des excédents bruts d'exploitation des entreprises ont *été sans précédent depuis* 1973. En même temps, le PNB croissait en deux ans de 4,7 %, grâce surtout à la hausse spectaculaire des exportations (+ 18,5 % en volume en 1984). Cette augmentation concerne non seulement les ventes aux *Etats-Unis, favorisées par la* dépréciation de la peseta face au dollar, mais aussi celles aux pays de la CEE, bien que la peseta se soit l'an dernier légèrement réévaluée face à leurs monnaies. Le taux de couverture du commerce extérieur *est ainsi passé de 68 % en 1983 à* 81 % en 1984.

22 % de chômeurs

Le coût social de la politique d'assainissement est *toutefois* sévère : après avoir stagné en 1983, le pouvoir d'achat moyen des salariés a baissé de plus de 2 % en 1984. Et surtout, le chômage atteint maintenant le taux, sans équivalent en Europe, de 21,7 % de la population *active !* Depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, l'Espagne compte plus de six cent mille chômeurs supplémentaires. Cette évolution est d'autant plus préoccupante que, après un certain tassement, l'augmentation du nombre de personnes sans emploi était à nouveau très sensible à la fin de 1984.

Les socialistes espéraient que leur politique orthodoxe susciterait la confiance des milieux d'affaires espagnols, et stimulerait ainsi l'investissement privé afin de créer *des emplois. Or le patronat s'est fait* prier : la formation brute de capital a encore évolué de manière négative en 1984 (– 1 %). Certes, les responsables économiques affirment que la situation a commencé de changer. *« L'importation de biens d'équipement a augmenté de manière spectaculaire durant ces derniers mois*, affirme M. Fernandez Ordonez, *ce qui signifie que l'investissement est en train de reprendre »*. Mais il est encore trop tôt pour affirmer qu'il s'agit d'une tendance durable, et non d'un simple mouvement sans lendemain.

Pourquoi le rétablissement des bénéfices des entreprises tarde-t-il à se traduire par une relance de l'investissement privé ? Cette question est aujourd'hui au centre du débat économique à Madrid. Le patronat fait valoir que seuls les secteurs exportateurs peuvent faire état de gains importants, beaucoup de PME se trouvant toujours en situation difficile. *De plus, les entreprises* réalisant des bénéfices auraient d'abord cherché à réduire leur niveau d'endettement, après avoir été décapitalisées durant plusieurs années. Enfin, toujours selon le patronat, les nécessités de financement *du déficit du secteur public* réduisent les crédits disponibles pour le privé, et agissent à la hausse sur les taux d'intérêt.

Il est vrai que le gouvernement éprouve des difficultés à réduire le lourd déficit du budget dont il a hérité, et qui en 1984 atteignait encore 5,5 % du PNB (contre 6 % en 1983). Un déficit d'autant plus *pernicieux et contraire à la relance* qu'il est essentiellement dû aux transferts, et non à des dépenses productives de l'Etat. Mais il n'en reste pas moins que les taux d'intérêt ont commencé à baisser considérablement durant le second semestre de 1984, sans que ce phénomène influe favorablement sur la demande de crédits du secteur privé. Diverses mesures relatives à la flexibilité de l'emploi réclamées à cor et à cri par le patronat et adoptées récemment par le gouvernement ne semblent pas avoir eu davantage d'effet.

La stagnation de l'investissement privé, qui se prolonge en fait depuis la mort de Franco, n'est-elle pas due, au-delà des explications conjoncturelles, à la pusillanimité d'un patronat qui ne s'habitue qu'à grand-peine à évoluer dans un système économique moins protégé et plus compétitif que celui de l'époque franquiste ? On serait tenté de le croire en comparant la passivité manifestée par les chefs d'entre*prises espagnoles* et le dynamisme affiché dans le pays par l'investissement étranger, qui a crû de manière spectaculaire en 1983 et 1984. Les milieux d'affaires de New-York, de Tokyo ou de Francfort portent apparemment sur la politique économique des socialistes espagnols un jugement plus positif que ceux de Madrid !

Dans ces conditions, certains membres du PSOE se font timidement entendre pour réclamer une augmentation de l'investissement public, seul susceptible, à leurs yeux, de servir de moteur à la relance. M. Boyer et ses collabora*teurs s'y refusent, en arguant* qu'une telle politique ne pourrait qu'accroître le déficit public, risquant ainsi d'asphyxier le secteur privé et de l'encourager dans son atonie. A leurs yeux, il n'existe pas d'autre politique possible, à gauche ou à droite, que celle menée à l'heure actuelle. *« Les comptes d'exploitation des chefs d'entreprise sont désormais suffisamment encourageants pour annihiler leurs préjugés politiques initiaux à notre égard »*, affirme M. Fernandez Ordonez. Reste que, avec son taux de chômage le plus élevé d'Europe, l'Espagne ne peut se permettre d'attendre longtemps encore que la réalité vienne confirmer ces prévisions.

THIERRY MALINIAK.

Lire page 19

La Telefonica s'inspire des Japonais

CRÉER UNE ENTREPRISE

La domination des PME

Pratiquement les deux tiers — 65 % — des 81 000 entreprises qui se sont créées en France, en 1983, ont un capital qui n'excède pas 100 000 francs. Telle est la première conclusion des statistiques élaborées par l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE). On crée des entreprises en France mais ce sont des PME. Les grands établissements ne sont pas légion : en 1983, le Crédit d'équipement aux PME (CEPME) dénombrait 195 créations d'entreprise dont le capital atteignait 1 million de francs.

Si les PME sont les premières à licencier, elles sont donc aussi les premières à créer des emplois. Elles forment la trame du tissu industriel français. Une trame dynamique mais fragile

Selon l'ANCE on assiste à un développement spectaculaire du tertiaire. Le commerce vient en tête (55 % des créations), puis les services (20 %), l'industrie (9 %), le bâtiment (8 %), la restauration et l'hôtellerie stagnant autour de 7 %. Les industries traditionnelles perdent du terrain au profit des secteurs modernes et de pointe.

Autre constatation : toutes les régions ne font pas preuve du même dynamisme. L'Ile-de-France se taille la part du lion avec 20 000 créations en 1983. Dans la région Rhône-Alpes, on en dénombre 7 700. Paradoxalement, les régions où l'on enregistre le plus de créations ne sont pas toujours celles qui ont une longue tradition industrielle. En 1983, la Provence-Côte d'Azur accueillait 8 900 entreprises, le Languedoc-Roussillon 4 900, l'Aquitaine 4 300. Dans le même temps la Lorraine n'en comptait que 2 000. Enfin, selon l'ANCE, plus de 30 % des créateurs d'entreprise sont des chômeurs.

La domination des PME dans les statistiques s'explique facilement. *« Au départ, une entreprise est nécessairement petite,* explique M. Michel Jallas (ANCE). *C'est à long terme qu'elle est créatrice d'emplois. »* Mais les PME nées sans beaucoup de moyens sont fragiles et doivent rapidement trouver des capitaux. Après un an ou deux d'existence, elles doivent investir, proposer de nouveaux produits, embaucher sous peine de disparaître. Les statistiques nationales et régionales de l'ANCE prouvent que 30 % à 50 % des entreprises disparaissent dans un délai de un à dix ans après leur création. Les étapes fatidiques se situent après six mois d'existence, puis entre la troisième et la quatrième année.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de créations (73 551 en 1980, 78 647 en 1981, 78 797 en 1982, 81 379 en 1983), les défaillances ne cessent de croître : 17 075 en 1980, 20 359 en 1981, 20 386 en 1982, 22 474 en 1983, 25 000 en 1984, et ce sont les secteurs les plus créateurs qui enregistrent le plus de défaillances. Le commerce bat tous les records de disparition. les services maintiennent leur taux de renouvellement, de même que l'industrie grâce aux secteurs « de pointe ». Le déclin des branches traditionnelles se poursuit : en 1984, les défaillances dans le secteur de la chaussure ont augmenté de... 140 %. Les créateurs — les statistiques le prouvent — sont des techniciens avant d'être des gestionnaires... Cela explique sans doute en partie la fragilité de leurs entreprises.

Un goût du risque

« C'EST un homme, de trente-cinq ans, il a fait des études supérieures, ou suivi une formation de technicien. Il a une expérience professionnelle et le goût du risque. » Tel est le portrait robot du créateur d'entreprise. Selon l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprises) qui s'est livrée à une enquête minutieuse. Mais, à y regarder de plus près, les créateurs d'entreprises sont autant de prototypes. Ce sont les *« nouveaux PDG ».*

Tout a commencé pour Mme Odile Riondet quand elle a constaté qu'elle avait *« un problème de profil ».* Chômeuse depuis qu'elle avait abandonné son poste de documentaliste à Paris pour suivre son mari à Lyon, elle a passé des semaines à chercher du travail. *« Je lisais quatre langues, j'étais bien payée comme documentaliste de presse spécialisée en informatique. Mais à Lyon ma formation correspondait à l'industrie chimique. »*

Par *« désœuvrement »*, elle décide de passer une thèse en linguistique. Il s'agit d'étudier le courrier que reçoivent les grands journaux et les demandes que les lecteurs formulent. *« J'avais tellement de documentation,* explique-t-elle, *que je l'ai traitée par ordinateur. »* C'est l'Agence pour l'informatique qui a financé ce travail. Bientôt elle a l'idée de se mettre à son compte. *« Avec neuf copains spécialisés dans les analyses statistiques, j'ai crée une SARL au capital de 20000 F. »*

C'est ainsi qu'est née la société EREMA (Études et recherches en mathématiques appliquées) ; mais la multiplication des contrats exigeait le développement de l'entreprise. Devant les réticences des autres actionnaires, Mme Riondet (toujours gérante d'EREMA) décide de créer, en juin 1984, une seconde société au capital de 50000 F : MIDIST, spécialisée dans les vidéodisques, les jeux pédagogiques et l'initiation à l'informatique pour les enfants. Il faut acheter deux ordinateurs, une voiture en leasing, louer des bureaux et embaucher du personnel.

« Je n'ai voulu faire appel à des salariés que le jour où j'ai eu six mois de contrats d'avance, explique-t-elle. *Ils travaillent pour l'instant à mi ou à quart de temps. »* Eux aussi sont inclassables : *« J'ai ainsi recruté une jeune femme qui ne trouvait pas de travail parce qu'elle est à la fois psychologue et spécialisée en informatique. Pour moi, sa polyvalence est précieuse. »* Elle a attendu trois mois avant de s'octroyer un salaire de 6 000 F par mois, et elle a dû *« oublier »* qu'elle avait été syndicaliste pour ne proposer à ses salariés que *« le minimum prévu par la convention collective ».*

Une entreprise ne peut se développer qu'en investissant ; mais il est bien difficile d'obtenir les aides de l'État. Elle a demandé des emplois d'initiative locale, mais *« il faut présenter un budget sur deux ans. Si j'avais deux ans de budget assuré, je n'aurais rien demandé ».* Quant aux aides de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche) *« elles dépendent du capital de l'entreprise ».*

Dans l'informatique, les investissements sont essentiellement humains. *« Nous vendons de la matière grise, des idées. Il faut payer des salariés pendant qu'ils mettent au point une idée originale. Un ordinateur coûte 15 000 F, mais si je veux proposer un bon produit je dois payer 60 000 F de salaire pour des recherches qui ne sont pas immédiatement productives. »* Elle sait que les débuts sont toujours difficiles, et elle n'est pas la dernière à consentir des sacrifices... ses quatre enfants lui coûtent chaque mois 4 000 F de garde.

« J'étais professeur d'italien, mon petit frère faisait des études de médecine, ma sœur était à l'université. Nous avions de vingt et un à trente ans. Un jour de 1980, mon frère aîné nous a proposé de tout laisser tomber et de créer une entreprise avec lui », raconte Mme Chantal Cotte, gérante d'une entreprise industrielle de pointe.

Passionné de robots

L'histoire de Multisoft a commencé comme une aventure familiale et risquée, puisque le seul à afficher des compétences techniques correspondant à ses ambitions était l'instigateur de cette création, ingénieur « passionné de robots ». A quatre, ils ont réuni 20 000 F, le capital de l'entreprise, et loué des locaux dans le quinzième arrondissement de Paris (1 000 F par mois), qu'ils ont aménagés eux-mêmes. Mais pas question de payer des salaires. Bien vite, il leur apparaît qu'ils n'ont pas les moyens d'attendre plusieurs mois avant de se faire connaître. Ils décident de commercialiser un ordinateur en France. *« Nous avons passé des heures tous les quatre à mettre au point une publicité et avons vidé notre compte en banque pour en payer la publication dans les journaux spécialisés. »* Coup de chance : *« Cela a été un succès foudroyant. Les clients se l'arrachaient. Ils venaient au magasin, transformé en club, et nous proposaient des programmes. »*

Le capital de Multisoft passe de 20 000 F à 1 million de francs. L'argent gagné permet à l'entreprise de se développer. L'équipe, forte désormais de neuf personnes, met au point et construit un modèle réduit de robot destiné aux entreprises qui souhaitent former leur personnel aux nouvelles technologies, ainsi qu'aux collèges techniques et aux chambres de commerce. Devant la réussite de Multisoft, l'ANVAR et le Crédit d'équipement aux PME (CEPME) accordent des aides. Là encore, c'est le succès. Le robot *« a même servi de sujet au baccalauréat en 1984 ».*

Aujourd'hui, l'entreprise compte vingt-cinq salariés et trente sous-traitants. Il faut sans cesse proposer des produits performants sur le marché. La firme met au point un vidéo-computer, et déjà les professionnels se succèdent pour assister aux démonstrations. *« Il existe du matériel vidéo sophistiqué ; mais il est très cher. Nous vendons notre machine 26000 F. »* Mme Chantal Cotte, qui *« n'avait jamais entendu parler de marges, ni de bénéfices,* [s'est] *formée sur le tas à l'aide de l'expert-comptable de l'entreprise ».* Pour elle, pas question de rentrer dans les rangs de l'éducation nationale.

Avoir de l'argent

« Il est rare de voir un jeune ouvrir une boutique. Il faut avoir de l'argent pour acheter un magasin, un stock, etc. », et pourtant M. Alain Mata n'a pas hésité à tenter sa chance à Brest. Sa maîtrise de mathématiques ne le prédisposait pas au commerce, pas plus que sa passion pour les guitares, ni son année passée au PMU. *« Mais j'y ai gagné de l'argent »*, affirme-t-il.

« En 1982 j'avais 35000 F. J'ai eu l'idée d'ouvrir un commerce. Brest me plaisait, et j'avais constaté qu'il n'y avait pas de boutique de gadgets. J'ai démarré en 1983 avec 20000 F de stock. » Il a fallu tout d'abord convaincre les banquiers, *« qui refusaient de me prêter de l'argent alléguant l'encadrement du crédit. Ils m'ont mis en rapport avec des sociétés de caution. C'est par l'une d'entre elles que j'ai obtenu de quoi m'installer. »*

Dans le commerce comme ailleurs, l'entreprise est condamnée à évoluer. *« Je me suis spécialisé, j'ai loué deux autres boutiques à Brest et à Quimper pour vendre des vêtements. »* Mais Alain Mata est lucide : *« Je ne suis pas très bien placé. Mon stock est cher. Les adolescentes, mes principales clientes, n'ont plus beaucoup d'argent de poche. »* Il a donc décidé de s'associer avec une amie et l'un de ses vendeurs et de louer une boutique dans un centre commercial tout neuf qui va ouvrir ses portes en mars. *« Je vais me spécialiser dans les tee-shirts, c'est un produit plus sûr. Je peux reconstituer mes stocks facilement. Enfin je m'installe en franchise et j'ai l'exclusivité pour l'Ouest* (Brest et Quimper) *de cette marque. »* Dans le commerce comme dans l'industrie, *« il ne faut pas avoir les deux pieds dans le même sabot ».*

Patience aussi : *« J'ai passé quatorze ans comme cadre chez IBM, puis j'ai travaillé dans la filiale d'un grand groupe pétrolier. L'entreprise a été rachetée et je me suis retrouvé sur le trottoir. »* M. Alain Le Poullouin avait quarante-sept ans. C'est alors que, *« pour utiliser son savoir-faire »* il a décidé de créer son entreprise, d'autant que, apprenant son licenciement, cinq autres cadres avaient donné leur démission.

« Ils sont venus me trouver et m'ont proposé de créer une entreprise avec eux. » Ils se cotisent et créent CIRA International, société anonyme au capital de 1 million de francs, dans laquelle M. Poullouin met toutes ses indemnités de licenciement. Ils louent des locaux rue de Surène, à Paris, dans le huitième arrondissement, et des meubles (*« Pas question de faire des dépenses somptueuses! »*) ; ils achètent un ordinateur *« en leasing »* et cherchent des clients correspondant à leur spécialisation : la gestion d'entreprise.

« Nous avons attendu six mois avant de décrocher des contrats, mais, dès 1983, nous avons fait 2,5 millions de chiffre d'affaires, 6 millions de francs en 1984. Aujourd'hui, nous employons trente personnes. » M. Le Poullouin a toujours tenu à verser à ses collaborateurs et à lui même des salaires comparables à ceux qu'ils touchaient, mais il n'a jamais compté *« ses nuits blanches »*...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Dans la précipitation

« CHAQUE année, le Languedoc-Roussillon s'enrichit de dix mille actifs. » Quand on sait que, par ailleurs, la région est l'une des terres d'élection des créateurs d'entreprises, comment s'étonner que le commissaire à l'industrialisation M. François Jallon, président de l'APRIL (Association pour la promotion industrielle du Languedoc-Roussillon), ait minutieusement mis au point une politique d'aide aux nouveaux chefs d'entreprise.

« La plupart des créations sont la conséquence d'une rupture, affirme M. Jallon. *Elles se font dans la précipitation. Cela explique bon nombre des difficultés que rencontrent les candidats. Nous avons décidé de mettre toutes les chances de leur côté. Bon nombre d'entre eux viennent d'entreprises implantées dans la région. Nous avons donc signé avec les principales sociétés du Languedoc-Roussillon une charte qui, avant le vote de la loi sur les congés* création (1), *prévoit que le salarié intéressé peut prendre trois ans de congé pour créer son entreprise. »*

Durant six mois, le salarié payé par l'entreprise prépare son projet, consulte l'expert juridique, le comptable de la société. L'APRIL lui propose de rencontrer des cadres à la retraite, élabore des études de faisabilité, forme les candidats à la gestion. Enfin l'entreprise mère donne à son employé une prime de départ pouvant atteindre 200 000 F.

Les principales industries de la région ont signé la charte. L'APRIL leur a fait valoir que la législation les obligeait désormais à laisser partir les salariés qui le désirent et que, à tout prendre, il était préférable de préparer ce retrait. En outre, un créateur en puissance n'est pas toujours facile à vivre pour son entourage professionnel. *« Il entre en conflit avec ses chefs ou trouve un exutoire dans le militantisme syndical le plus actif... »*

Reste à savoir si les créateurs d'entreprises ne deviennent pas des concurrents pour leur société d'origine. En fait certains créateurs réalisent un vieux rêve : un « ressortissant » d'IBM a acheté une librairie, un autre s'est spécialisé dans le bâtiment. Les autres, ceux qui ont un savoir-faire, se spécialisent dans des créneaux très pointus, plus complémentaires que concurrents. Un cadre de chez Cameron crée une entreprise d'informatique, un autre une société d'ingénierie.

L'APRIL propose, en outre, aux créateurs des rencontres avec leurs interlocuteurs (banques, services d'assistance, etc.). De plus, de nombreux créateurs cherchant à se regrouper, l'Association les aide à prendre contact. Tous les efforts ne sont pas également couronnés de succès : les informations données aux élèves des grandes écoles ne rencontrent pas beaucoup d'écho...*« On crée plutôt son entreprise entre trente et quarante ans. »*

M.-Ch. R.

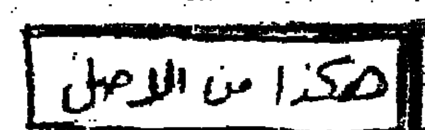
(1) La loi sur le congé création, votée le 23 novembre 1983, donne la possibilité au salarié d'obtenir un congé d'un an pour créer une entreprise. Durant cette période, le contrat de travail est suspendu.

A propos de l'emprunt de l'Association pour la structure financière

A la suite de l'article de Paul Fabra « Un emprunt pour les retraites », paru dans « le Monde de l'économie » du 12 février, nous avons reçu de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, une lettre dont nous publions ci-dessous quelques extraits :

Contrairement à ce qu'affirme le titre de l'article, l'emprunt qui sera contracté par l'ASF n'a pas pour objet de financer les prestations liées à l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans. Celles-ci sont financées par les recettes de la structure financière : deux points de cotisation chômage et une subvention d'Etat, égale à 11,4 milliards en 1985. La structure, qui assure en outre le financement des garanties de ressources, est en équilibre sur l'ensemble de la période.

L'emprunt est ainsi uniquement destiné à assurer la trésorerie de la structure, dans la mesure où elle doit faire face au début à des dépenses plus élevées — et plus faibles en fin de période. Il sera remboursé à mesure que la structure financière dégagera des excédents. Cet emprunt obligataire réservé, d'un montant de 6 à 8 milliards, sera souscrit par les investisseurs institutionnels, et notamment par les caisses de retraites complémentaires. Il viendra, pour l'essentiel, en substitution des avances consenties par ces régimes à la structure pour assurer le versement régulier des retraites complémentaires servies à taux plein dès soixante ans depuis le 1er avril 1983.





هكذا من الاصل

UNE VITRINE DE LA MODERNISATION INDUSTRIELLE EN ESPAGNE

La Telefonica s'inspire des Japonais

Les dirigeants espagnols veulent forger un socialisme moderne. Ainsi la Compagnie nationale des téléphones, la Telefonica, s'inspire-t-elle de l'exemple japonais dans le domaine électronique. En faisant un large appel aux capitaux étrangers, son président, un militant de longue date, ne redoute pas la dépendance technologique.

ON peut être socialiste et croire aux vertus des multinationales. Membre d'un parti de gauche et friand de capital étranger. Progressiste et importateur de savoir-faire américain. Les dirigeants du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) ont montré, depuis leur arrivée au gouvernement *il y a deux ans, qu'ils entendaient* sur ce terrain agir sans complexe. Et s'il est un secteur où ils sont bien décidés à forger un *« socialisme du XXIe siècle »*, plus proche de la révolution technologique que de celle d'Octobre, davantage inspiré de la Silicon-Valley que de Leningrad, c'est bien celui des télécommunications et de l'électronique.

Alors qu'elle négocie, non sans difficultés, son entrée dans le Marché commun, l'Espagne entend dans ce domaine brûler les étapes. Cette tâche futuriste, c'est à la Compagnie nationale des téléphones, la Telefonica, comme on l'appelle simplement à Madrid, qu'elle incombe aujourd'hui : un grand holding de quatorze entreprises couvrant tous les secteurs des télécommunications — et, bientôt, de l'informatique, — dont le chiffre d'affaires atteignait en 1984 quelque 360 milliards de pesetas (20 milliards de francs). Une compagnie gérée suivant les normes d'une firme privée, mais où l'Etat dispose d'une influence déterminante, puisqu'il possède 47 % de ses actions (le reste du capital étant morcelé entre plusieurs dizaines de milliers de petits actionnaires), et nomme, dans la pratique, son président.

La Telefonica est aujourd'hui devenue la « vitrine » de la politique socialiste de modernisation industrielle. Le gouvernement n'a pas choisi au hasard celui chargé de la mener à bien : PDG de la compagnie depuis deux ans, M. Luis Solana fut l'un de ceux qui défendirent les premiers, au sein du PSOE, la nécessité d'une politique d'*aggiornamento* conduisant à l'abandon des vieux dogmes et à l'ouverture du socialisme au monde contemporain... celui des finances plus précisément.

Militant de longue date du parti (ce qui lui valut deux ans de prison, en 1959 et 1960), il prêcha lui-même par l'exemple puisqu'il travailla, durant dix ans, à la direction de la banque Urquijo, dont il devint sous-directeur général. Il défendit la thèse d'une *« social-démocratisation »* du PSOE à l'époque où ce terme hérissait encore la majorité de ses dirigeants, ce qui lui valut de solides inimitiés au sein de l'aile gauche du parti.

Sous son impulsion, la Telefonica s'est transformée en une entreprise avide d'argent étranger, traitant sans crainte à Washington, Tokyo ou Francfort avec les « grands » de l'électronique. En juillet 1984, elle signait un accord avec ATT (American Telegraph and Telephone) prévoyant l'installation, près de Madrid, d'une usine de circuits intégrés, la première construite en Europe par la firme américaine. Celle-ci acceptait d'investir dans le projet 250 millions de dollars et, surtout, de former les ingénieurs de la Telefonica à l'une des technologies les plus avancées du moment.

En janvier 1985, un pré-accord était signé avec une autre entreprise américaine, la Corning Glass Work, pour la fabrication de câbles de fibre optique, au rythme de soixante mille kilomètres par an. Le contrat présentait les mêmes caractéristiques que celui avec ATT : investissement essentiellement à charge des Américains, et, surtout, transfert important de technologie. En novembre 1984, un autre contrat avait été signé avec la compagnie Eriksson pour la fabrication d'équipements de télécommunication. Aujourd'hui, la Telefonica n'entend pas en rester là, et a pris langue avec Olivetti, Bull, Fujitsu : d'autres accords d'association (*joint-ventures*) pourraient être signés dans les prochains mois incluant la fabrication d'ordinateurs.

« Sans complexe »

Paradoxe : c'est donc à un gouvernement socialiste qu'il échoit de renforcer la dépendance technologique de l'Espagne dans ce secteur particulièrement sensible, aux implications politiques et stratégiques évidentes. M. Solana ne le nie pas. L'éternel cigare aux lèvres, il explique posément sa stratégie. *« Notre avantage en matière d'électronique, c'est, paradoxalement, de partir de zéro. Nous n'avons rien à protéger, pas d'industrie propre à défendre de la concurrence étrangère. Nous ne disposons pas non plus des ressources ou du niveau scientifique permettant une politique de recherche autonome. Nous pouvons donc sans complexe faire appel à la technologie étrangère en choisissant dans chaque domaine ce qu'il y a actuellement de plus avancé sur le marché. C'est ce qui nous permettra de former nos propres experts et, demain, d'élaborer nos propres techniques, mais à partir des connaissances les plus modernes. Ce n'est pas la peine de perdre notre temps à inventer le téléphone, Bell l'a déjà fait il y a près d'un siècle. ! »*

S'assurer l'autonomie technologique future au prix de la dépendance présente : l'Espagne a-t-elle les moyens de gagner à ce jeu où tant d'autres ont perdu ? *« Ce que nous voulons faire aujourd'hui en matière d'électronique, c'est ce qu'a fait le Japon il y a vingt ans avec l'industrie de la photographie, en copiant les appareils allemands,* rétorque M. Solana. *Le précédent est plutôt convaincant ! En matière d'électronique, le changement technologique est tellement rapide que, si les Etats-Unis nous expliquent aujourd'hui le fonctionnement du dernier modèle existant, nous serons demain capables d'élaborer nous-mêmes le suivant. Pour qu'il existe dans le futur des brevets d'invention espagnols dans les secteurs de pointe, nous n'avons pas d'autre choix que de commencer par importer du* know how *étranger. Mais à une condition : que ce soit le plus moderne ! »*

En faisant la part belle aux partenaires américains, l'Espagne ne risque-t-elle pas, toutefois, de se transformer en cheval de Troie de l'industrie électronique des Etats-Unis au moment où les pays de la CEE essaient, tant bien que mal, de construire un « espace technologique européen » ? *« Il faudrait d'abord que la Communauté donne l'exemple avant de nous réprimander,* s'exclame M. Solana. *Les Dix ne peuvent s'étonner que nous signions un accord avec ATT, alors que Philips et Olivetti en ont fait autant ! D'ailleurs, nous ne voulons pas nous limiter à l'option américaine, et nous passerons sans doute nos prochains contrats avec des partenaires européens. »*

Convaincu que l'Espagne a tout pour gagner la course à l'an 2000 dans le domaine de l'électronique, M. Solana reconnaît, cependant, que sa stratégie n'est pas extensible à tous les secteurs industriels : dans ce pays où plus de 20 % de la population active est déjà au chômage, on peut difficilement, du jour au lendemain, faire table rase du passé, envoyer à la ferraille les équipements industriels obsolètes, et repartir de zéro.

Pour le président de la Telefonica, l'électronique peut en tout cas aider à rendre dynamique l'économie espagnole : s'il est vrai qu'elle n'emploie directement qu'une main-d'œuvre réduite, par rapport à un investissement initial considérable, elle permet, par contre, de créer de nombreux emplois secondaires dans d'autres secteurs. *« Prenez l'exemple de l'automobile, du tourisme ou de l'industrie du jouet, trois activités fondamentales pour notre économie : l'électronique pourrait y jouer un rôle d'appoint de première importance »*, observe M. Solana.

Libéraliser

Pour renforcer sa position face à ses détracteurs au sein du PSOE, le président de la Telefonica dispose d'un appui précieux : celui des chiffres. La compagnie a, en effet, amélioré, en 1984, son excédent brut d'exploitation de 23 % par rapport à l'année antérieure. Mais n'est-il pas aisé de réaliser des profits lorsqu'on dispose d'un monopole légal dans un secteur-clef ? M. Solana en convient. Mais il n'exclut pas que la situation, à cet égard, puisse changer.

« Il faut préparer le monde des télécommunications à une plus grande concurrence, affirme-t-il. *La solution pourrait être de renforcer le monopole sur le réseau proprement dit, tout en libéralisant en même temps les terminaux et en les rendant compatibles au niveau européen, pour mieux résister à la concurrence américaine. En d'autres termes, les lignes continueraient à être soumises au système du monopole, mais pas les appareils qui y seraient branchés. Le progrès des techniques rendra sans doute ce système inévitable. »*

Un socialiste prêchant la libéralisation des télécommunications : le parti au pouvoir à Madrid aime décidément dérouter son monde ! Etre socialiste, au fait, qu'est-ce que cela signifie au juste, aujourd'hui, pour le président de la Telefonica, militant en vue du PSOE, mais aussi membre directeur de la Confédération patronale espagnole (CEOE) et, depuis peu, représentant de son pays au sein de la Trilatérale ?

« Je crois toujours que l'Etat a un rôle important à jouer pour corriger les inégalités, affirme M. Solana. *En matière de télécommunication, cela peut signifier, par exemple, faire payer davantage les communications des entreprises pour financer l'installation du téléphone en milieu rural, même si son exploitation ne peut être que déficitaire. Mais il n'est plus nécessaire que l'Etat ait recours à la nationalisation : son pouvoir comme acheteur et comme investisseur est suffisant pour influer sur le marché. Il faut éviter d'être prisonnier des schémas du passé : d'ailleurs, en Espagne, n'est-ce pas le socialisme qui est en train de réaliser la modernisation dont le pays avait tellement besoin ? »*

Th. M.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Nouveaux tests sur la relation emploi-salaire réel

Le niveau de l'emploi est-il inversement proportionnel à celui des salaires réels ? La question n'a cessé d'alimenter les controverses entre économistes. Un certain nombre d'entre eux ont effectué de nouveaux tests qui semblent bien confirmer la vérité de cette relation.

par DANIEL VITRY (*)

LA théorie économique enseigne que le niveau de l'emploi dépend du taux de salaire réel ; plus celui-ci est élevé, moins est intense la demande de travail par les entreprises. Malheureusement, les études statistiques ne font pas toutes apparaître cette relation de façon évidente. Certains ont tenté d'*expliquer que la relation inverse* attendue n'était pas bien vérifiée parce que l'ajustement de la demande se faisait avec des coûts élevés ; ceux-ci obligeraient les entreprises à ne réaliser qu'un ajustement partiel par rapport à un certain niveau d'emploi désiré ; en outre, ce serait plutôt au salaire futur qu'au *salaire actuel auquel il* faudrait se référer. L'étude présentée par J. Symons et R. Layard dans l'*Economic Journal*, « Les fonctions néoclassiques de demande de travail dans six économies », contribue à relancer le débat (1).

L'originalité de leur modèle est double. Premièrement, ils retiennent une fonction de production comportant explicitement les matières premières comme variable explicative ; de ce fait, ils intègrent dans leur analyse, outre le niveau général des prix et le taux de salaire, le prix des matières premières, dont l'évolution a *été* particulièrement irrégulière pendant la période retenue, 1955-1980. Deuxièmement, ils prennent en compte les délais de réaction des entreprises aux variations de prix, l'utilisation de données trimestrielles rendant cela possible.

Les résultats sont alors les suivants : quelle que soit la méthode statistique utilisée, on trouve presque toujours une relation inverse entre l'emploi et le taux de salaire, confirmant ainsi les enseignements de la théorie néoclassique. Cependant, l'impact d'une variation du taux de salaire est d'assez faible ampleur, ce qui confirme que les ajustements se font lentement. La présence du prix des matières premières joue un rôle crucial *dans ces* résultats, puisque la relation salaire-emploi change de signe lorsqu'on ne les prend plus en compte.

Stephen Nickell s'est livré à *une « recherche des déterminants de l'emploi dans le secteur des manufactures au Royaume-Uni »*, dans un article paru dans la *Review of Economic Studies* (2). Le sujet est très délicat, car les études précédemment faites concluent souvent à l'instabilité des relations testées et donc à leur faible pouvoir explicatif et prévisionnel. L'idée de l'auteur est qu'il est possible d'arriver à des relations stables à deux conditions. La première est de ne plus considérer l'emploi comme un *tout homogène* que les entreprises pourraient ajuster sans coût à leur besoin. Au contraire, Nickell fait l'hypothèse *qu'il y a plusieurs types* d'emploi pour lesquels les coûts d'embauche et de licenciement sont différents, les coûts associés au travail non manuel spécialisé étant beaucoup plus élevés que les coûts associés au travail manuel non spécialisé. La seconde solution pour arriver à découvrir des relations stables est de *prendre en compte* les anticipations portant sur la production ; les fluctuations de ces anticipations ont en effet un rôle déterminant dans les fluctuations à court terme de l'emploi.

L'hypothèse de la fixité

Le cas particulier de l'industrie manufacturière du Royaume-Uni pose deux problèmes. Le premier est dû aux marchés sur lesquels les entreprises interviennent ; ces marchés sont à la dimension du monde, mais en même temps la demande n'y est pas parfaitement élastique, à court terme au moins. De ce fait, les entreprises ont un certain pouvoir dans la formation des prix des produits ; par contre, sur les marchés des facteurs de production, elles sont en situation de concurrence. Le second problème est dû à l'hétérogénéité des entreprises ; celle-ci est telle qu'il n'est pas possible de considérer qu'elles sont à peu près identiques. Il en résulte des difficultés d'agrégation non négligeables.

Le modèle finalement obtenu permet à l'auteur de faire des prévisions sur l'évolution de l'emploi. On peut espérer qu'elles sont assez fiables dans la mesure où l'utilisation du *modèle sur la période passée* récente, permettant donc des comparaisons entre les prévisions et la réalité, donne un taux d'erreur de 0,7 % environ. Les prévisions portent sur la période 1980 à 1990 ; l'emploi dans le secteur manufacturier au Royaume-Uni (5,9 millions de personnes au quatrième trimestre 1981) baisserait jusqu'à 5,5 millions de personnes au quatrième trimestre de 1990.

Dans la revue *Economica*, Joseph Nissim s'est livré à *« un examen du comportement cyclique différencié de l'emploi, de la durée du travail et des salaires dans l'industrie de la construction mécanique britannique entre 1963 et 1978 »* (3). Il est clair que les emplois très spécialisés fluctuent peu au cours du cycle et que les emplois non manuels fluctuent moins que les emplois manuels. On parle à cet égard de l'hypothèse de l'emploi fixe. Les coûts élevés de l'embauche et du licenciement seraient à l'origine de ce phénomène. Il est en effet long et coûteux pour une entreprise de rechercher des travailleurs très spécialisés ; en cas de baisse provisoire de l'activité, les entreprises hésiteront à licencier *la main-d'œuvre très spécialisée*, quitte à être en sureffectifs pendant une période, pour éviter d'avoir à refaire les dépenses d'une recherche de spécialistes quelque temps plus tard.

Ainsi, en cas de redémarrage de l'activité, la demande de travail peu ou pas spécialisé augmentera beaucoup plus que la demande de spécialistes ; l'écart entre le salaire des spécialistes et celui des ouvriers sans spécialité devrait donc diminuer au cours de la phase d'expansion du cycle et augmenter au cours de la phase de récession. Enfin, une autre raison du peu de flexibilité de certains types d'emploi est leur lien de complémentarité avec le capital installé.

L'une des conséquences de cette hypothèse est que les ajustements à court terme du travail spécialisé se font par la durée hebdomadaire du travail, puisqu'ils ne peuvent se faire par le nombre de personnes employées. Le nombre de personnes non spécialisées ou peu spécialisées devrait être au contraire beaucoup plus élastique à l'évolution de l'activité économique.

Pour tester l'hypothèse de fixité de l'emploi, l'auteur construit un modèle de détermination du nombre d'emplois, des heures travaillées et du salaire versé en fonction du degré de qualification des emplois. Il distingue trois niveaux de spécialisation. Ses résultats plaident sans ambiguïté en faveur de la thèse de la fixité de l'emploi spécialisé. Une simulation d'une augmentation provisoire pendant deux années de suite de seulement 10 % de l'activité se traduit par une diminution de la part du travail manuel spécialisé de 5 % pendant la première année du boom ; cette part ne retrouvera à peu près sa position initiale qu'à *la* fin du boom. Par ailleurs, les tests montrent que si, au cours de la phase d'expansion du cycle, de nouveaux travailleurs sans spécialité sont embauchés, dans le même temps, certains de ceux qui avaient conservé leur emploi bénéficient d'une promotion interne dans leur entreprise.

C'est précisément aux promotions internes que s'est intéressé Andrew Oswald dans son article « Salaire et structure de l'emploi dans une économie comportant des marchés internes du travail », paru dans le *Quaterly Journal of Economics* (4). La théorie des marchés internes s'est beaucoup développée depuis le milieu des années 70. Elle analyse les conditions dans lesquelles les entreprises font sortir du rang un certain nombre d'individus pour constituer leur maîtrise. Ces promotions forment un marché interne du travail par opposition au marché *classique* du travail, *qui est* extérieur à chaque entreprise.

Les raisons de ces promotions sont nombreuses, l'une d'elles étant qu'il *est bien commode que la maîtrise ait* une expérience pratique des fabrications qu'elle doit surveiller. Du point de vue théorique, il faut noter que, dans la théorie traditionnelle du marché du travail, chacun est rémunéré à sa productivité marginale. Au contraire, dans la théorie du marché interne du travail, on suppose une interdépendance entre les différentes décisions en matière d'emploi ; ainsi, une hausse des salaires de la maîtrise rend encore plus attrayante aux yeux des ouvriers une éventuelle promotion.

Deux catégories d'entreprises

L'article d'Oswald présente une *particularité par rapport* aux publications courantes sur la question ; l'auteur fait en effet l'hypothèse que les travailleurs ne sont pas bloqués dans l'entreprise ; ceux qui ne bénéficient pas de promotion peuvent la quitter et chercher du travail ailleurs. Or tous ne bénéficient pas d'une promotion.

Il faut donc considérer deux catégories d'entreprises. Dans la première, les entreprises ont recours au système des promotions internes pour mettre en place la maîtrise ; cependant, les promotions ne sont pas automatiques, même si elles supposent un minimum d'ancienneté dans l'entreprise. Dans la seconde catégorie d'entreprises, au contraire, les entreprises font appel au marché du travail traditionnel. La maîtrise est *a priori* mieux rémunérée que les ouvriers. Pour conserver leur maîtrise, les entreprises qui pratiquent les promotions internes ne peuvent pas lui verser un salaire inférieur à celui de la maîtrise de l'autre secteur, mais les ouvriers *du secteur* à promotion sont moins bien payés que ceux du secteur recourant au marché du travail traditionnel. Un autre résultat important de la théorie est que, dans le secteur à promotions internes, les ouvriers ne sont pas plus que les agents de maîtrise systématiquement rémunérés à leur productivité marginale, contrairement à ce qui se passe dans l'autre secteur.

L'*American Economic Review* a *publié un article de* M. Smirlock, Th. Gilligan et W. Marshall sur « Le coefficient q de Tobin et la relation structure du marché-performance de l'entreprise » (5). L'objet de l'article est d'éclairer un débat entre deux écoles. Pour les uns, en effet, plus un marché est concentré entre un petit nombre d'entreprises, plus celles-ci sont capables de profiter de rentes de monopole. Pour les autres, au contraire, la concentration du marché *entre les mains* de quelques entreprises seulement est le résultat de la concurrence qui favorise les entreprises les plus performantes, celles qui réussissent à avoir les coûts moyens et marginaux les plus bas ; les rentes dont profitent alors ces entreprises sont typiquement des rentes à la Ricardo.

Le débat n'est pas qu'académique, car il a de lourdes conséquences de politique économique. En effet, de la relation positive entre la concentration *du marché et* le taux de profit des entreprises, on a déduit que la concentration conduisait à des prix de marché supérieurs à ceux qui résulteraient de la concurrence parfaite. L'écart de prix ne serait donc en rien justifié par l'efficacité des entreprises ; une loi antitrusts devrait donc y mettre fin. Si, *au contraire, on estime que la* concentration est le résultat de la plus grande efficacité de certaines entreprises, une loi antitrusts aurait certes pour effet de rétablir la concurrence, mais avec des conditions de coût plus élevés. Le bilan final de la loi antitrusts serait donc moins favorable que ce à quoi on aurait pu s'attendre.

La méthode suivie par les auteurs est assez simple. Elle consiste à expliquer la rente dont bénéficie une *entreprise simultanément* par la part de marché propre à cette entreprise et par le degré de concentration du marché. S'il résulte des tests statistiques que le poids de la part du marché dans la détermination de la rente est nul, cela voudra dire que la rente résulte du degré de concentration du marché ; il s'agirait donc de rente de monopole. Si, au contraire, le poids du degré de concentration du marché est nul dans l'explication de la rente, cela voudra dire que la rente résulte de la part de marché ; il s'agirait d'une rente d'efficacité. Entre les deux pôles de cette alternative, on peut imaginer des situations dans lesquelles les deux types de rentes coexisteraient, ce qui empêcherait de trancher entre les deux thèses.

Les auteurs prennent pour estimer les rentes le rapport entre la valeur boursière de l'entreprise et le coût de remplacement de ses actifs productifs, c'est-à-dire le coefficient q décrit par James Tobin. Si ce coefficient est égal à 1, la valeur boursière est égale à la valeur de remplacement ; plus la valeur boursière dépasse la valeur de remplacement des équipements productifs, plus elle capitalise de rentes.

Ils raisonnent sur un échantillon de cent trente-deux entreprises et prennent en compte non seulement la part de marché et le degré de concentration du marché, mais aussi une estimation des barrières à l'entrée. Il résulte de leurs tests que les barrières à l'entrée ne jouent pas de rôle dans la détermination de la rente. Au contraire, la part de marché, ainsi que son taux de croissance, ont une *influence* décisive, mais le degré de concentration ne joue jamais de rôle significatif dans la détermination de la rente. Ainsi, c'est la thèse de la rente d'efficacité obtenue grâce à une certaine taille sur le marché qui se trouve soutenue par ces tests et non la thèse de la rente de monopole.

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

---

(1) J. Symons et R. Layard : « Neoclassical Demand for Labour Functions for Six Major Economies », *The Economic Journal*, 94, déc. 1984.

(2) Stephen Nickell : « An Investigation of the Determinant of Manufacturing Employment in the United Kingdom », *Review of Economic Studies*, déc. 1984.

(3) Joseph Nissim : « An Examination of the Differential Patterns in the Cyclical Behaviour of the Employment, Hours and Wages of Labour of Different Skills: British Mecanical Engineering, 1963-1978 », *Economica*, déc. 1984.

(4) Andrew J. Oswald : « Wage and Employment Structure in an Economy with Internal Labor Markets », *The Quaterly Journal of Economics*, nov. 1984.

(5) Michael Smirlock, Thomas Gilligan et William Marshall : « Tobin's q and the Structure-Performance Relationship », *The American Economic Review*, déc. 1984.

LES AUTEURS

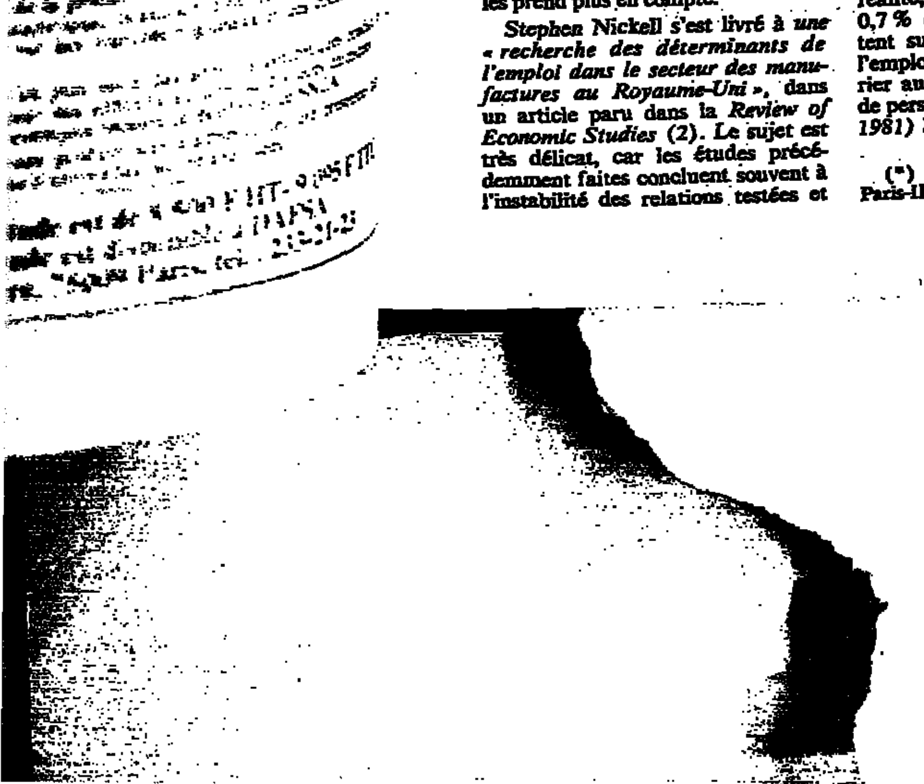
J. Symons, R. Layard et J. Nissim travaillent au Centre d'économie du travail de la London School of Economics.

A. J. Oswald travaille à l'université de Princeton, aux Etats-Unis.

M. Smirlock est assistant aux finances à la Wharton School de l'université de Pennsylvanie, aux Etats-Unis.

Th. Gilligan est assistant en économie au California Institute of Technology, à Pasadena, en Californie.

W. Marshall est professeur associé de finance à la School of Business Administration de Washington University, à Saint-Louis, aux Etats-Unis.



sports

LA NOUVELLE COURSE DE L'EUROPE A LA VOILE

Une grande bataille navale

Première compétition subventionnée à raison de 44000 écus (300000 francs) par la Commission européenne, la course de l'Europe à la voile, dont le budget de 900000 écus (6120000 francs) sera assuré, pour moitié, par le groupe Techniques d'avant-garde du financier saoudien Akram Ojjeh et, pour l'autre moitié, par le secteur public (Commission européenne et villes-étapes), a été présentée lundi 25 février à Bruxelles. Cette épreuve, partira de Kiel (RFA) le 9 août pour se terminer à Porto-Cervo (Sardaigne) vers le 6 septembre, après des étapes à Scheveningen (Pays-Bas), Ostende, Torquay (Angleterre), Lorient, Lisbonne, Benalmeda (Espagne) et Toulon. Elle devrait réunir trente six multicoques océaniques de plus de 13 mètres. La création en 1985 de cette épreuve et des deux nouvelles Transat, La Rochelle-Annapolis (Maryland) et Monaco-New-York, suscite une vive polémique entre organisateurs, navigateurs et commanditaires de bateaux pour le contrôle effectif de ces courses de voile au grand large.

La voile spectacle va-t-elle se livrer à une grande bataille navale en 1985 ? C'est ce que peuvent laisser supposer les déclarations d'intentions des trois parties prenantes de cette activité : l'Association fédérale internationale des promoteurs et organisateurs de courses océaniques (AFIPOCO), l'Association de coureurs internationaux de multicoques océaniques (ACIMO) et l'Association internationale des armateurs et commanditaires de compétitions (AIACC).

Querelle

Réunie en assemblée générale, l'ACIMO avait ouvert le feu à l'occasion du Salon de la navigation. Deux nouvelles Transat étaient directement visées : La Rochelle-Annapolis (départ le 16 juin) et surtout, Monaco-New-York (13 octobre). Cette dernière Transat a été torpillée par Loïc Caradec, le président de l'ACIMO : *« Cette course est trop dangereuse et elle n'intéresse pas les skippers. »* Touchée. Mais pas coulée.

La présentation officielle de cette Transat fin janvier par le prince Albert, président du Yacht Club de Monaco, a néanmoins réuni un nombre record de médias et quelques-uns des principaux commanditaires de voiliers. Autant ces commanditaires peuvent être divisés, selon leurs objectifs commerciaux, sur les risques d'une participation à La Rochelle-Annapolis, qui pourrait, en cas de casse de matériel, entraîner leur forfait pour la nouvelle course de l'Europe (un marché potentiel de 250 millions de personnes), autant ils manifestent moins de réserves pour Monaco-New-York.

« Les commanditaires ne font pas construire des voiliers aussi coûteux pour les laisser au port », explique François Xavier Dehaye, reponsable de l'action commerciale chez ELF-Aquitaine et vice-président de l'AIACC. *« Même si certains se récusent, on trouvera toujours des skippers pour mener nos bateaux ».*

Le caractère « dangereux » de la course ne semble pas résister aux analyses météorologiques puisqu'elle devrait éviter les traditionnels cyclones tropicaux de septembre. Faut-il donc chercher ailleurs les justifications des prises de position de l'ACIMO ?

La Rochelle-Annapolis et Monaco-New-York sont les deux événements proposés en 1985 par Michel Etevenon, président de l'AFIPOCO et grand prêtre de la voile – spectacle depuis la première route du Rhum. En créant en 1985 son propre championnat du monde (*le Monde* du 22 janvier), dont les deux Transats de Michel Etevenon sont pour l'instant tenues à l'écart, l'ACIMO déclare en fait la guerre à l'AFIPOCO qui organise déjà un championnat du monde sur son programme de courses pour quatre ans.

« Notre initiative est peut-être maladroite, reconnaît Marc Pajot, membre de l'ACIMO et... premier champion du monde de l'AFIPOCO. *Mais les skippers veulent être entendus et participer à l'élaboration des calendriers. »*

« Organiser des courses n'est pas leur métier, répond Michel Etevenon. *Nous avons fait nos preuves en créant des événements qui dépassent le cadre sportif pour déboucher sur des manifestations culturelles ou commerciales. L'ACIMO veut faire un championnat du monde avec des épreuves de plage ».*

L'exemple du tennis

La situation de la voile spectacle rappelle en fait étrangement celle des débuts du tennis open après 1968, avec ses crises nées des intérêts parfois divergents des joueurs professionnels des fédérations ou des promoteurs de tournois. Aujourd'hui, le tennis n'a pas seulement survécu, mais il a résolu ses problèmes de croissance grâce à la création d'un Conseil du tennis professionnel (deux représentants des Fédérations, deux membres de l'Association des tennismen professionnels, et deux organisateurs de tournois), véritable « exécutif », chargé de gérer ce sport en établissant le calendrier et en réglant les conflits. La voile spectacle ne pourrait-elle pas s'en inspirer ?

GÉRARD ALBOUY.

LA COUPE INTERCONTINENTALE DE JUDO A PARIS

Elargir le cercle de famille

La Fédération française de judo (FFJDA) a réussi son pari d'organiser avec succès une rencontre par équipes de continent. Quelque dix mille spectateurs enthousiastes ont assisté dimanche 24 février au Palais omnisport de Paris-Bercy à la victoire (4-3) de la formation européenne, composée d'Autrichiens, de Français, d'Italiens et de Soviétiques, sur celle d'Asie, composée de Japonais et de Sud-Coréens. L'équipe d'Amérique avec des représentants du Brésil, de Cuba et des Etats-Unis, a pris la troisième place, aux dépens (6-1) de la formation africaine comprenant Egyptiens, Algériens, Marocains, Sénégalais, Ivoiriens et Tunisiens. Il appartient maintenant à la Fédération internationale (FIJ) de décider si cette épreuve sera renouvelée dans les années à venir.

Les milliers d'enfants qui ont assisté à la Coupe intercontinentale en agitant frénétiquement des crécelles ont quitté le Palais omnisport de Paris-Bercy la tête pleine des grands moments de judo que venaient de leur faire vivre les sept champions olympiques, les trois champions du monde, et les douze champions continentaux réunis à l'occasion de cette première coupe intercontinentale. Et ils ne sont pas près d'oublier ni la clé de bras portée par le monumental champion olympique japonais Saito sur le Français Christian Vachon, ni la feinte de balayage de Marc Alexandre sur le Japonais Matsvoka qui l'avait empêché d'accéder à la finale des mi-légers à Los Angeles, ni la projection d'épaule qui a permis à l'Italien Gamba de prendre sa revanche de la finale olympique des légers contre le Sud-Coréen Ahn, ni encore la rage de vaincre du Français Michel Nowak, face au champion du monde japonais Hikage.

Du grand spectacle

Ce fut, *en effet*, un grand spectacle. Mais un spectacle inhabituel. Cette coupe du monde ne s'inscrit pas dans l'ordonnancement classique des compétitions internationales qui comprennent hiérarchiquement les tournois internationaux, les championnats continentaux, les championnats du monde et les Jeux olympiques. Ces rendez-vous pris longtemps à l'avance passionnent les initiés, mais ils laissent trop souvent indifférent le grand public.

La Fédération française de Judo, présidée par M. Georges Pfeiffer, a senti qu'en dépit de ses quatre cent mille licenciés et des nombreuses places occupées par ses champions sur les podiums internationaux, il y avait là un risque sérieux de marginalisation progressive. Un grand sport doit non seulement avoir des résultats, mais aussi être très populaire. Il s'agissait donc d'élargir le « cercle de famille ».

> **LA RETRAITE DE PARISI**
>
> Quatre fois médaillé aux Jeux olympiques, vingt et une fois médaillé au Championnats d'Europe, Angelo Parisi a annoncé, à l'occasion de la Coupe intercontinentale qu'il mettait fin à sa carrière de combattant. Quatre jours avant cette compétition, pour laquelle il s'était préparé assidûment, le racingman, âgé de trente deux ans, n'envisageait pas de décrocher sans avoir participé aux championnats du monde de Séoul à la fin de l'année. C'était le seul podium sur lequel il n'était jamais monté. Mais ses genoux demandèrent grâce. Il doit se faire opérer en mars avant d'aller ouvrir un club dans la région de Nîmes.
>
> Parisi a tellement le judo *« dans la peau »* qu'il avait semblé devoir éternellement danser sur les tatamis avec son panache de grand combattant. L'aventure sportive peu ordinaire de cet homme né en Italie, qui gagna une médaille de bronze à Munich pour la Grande-Bretagne et qui a choisi ensuite la nationalité française par amour, n'est cependant pas tout à fait terminée. Il entraînera désormais les équipes de France aux côtés d'autres champions comme Feist, Coche et Rougé, avant les grandes confrontations internationales.

L'an dernier, un match France-Japon-URSS a attiré la grande foule. Cette année, la Fédération a pris des risques supplémentaires en confrontant des équipes continentales à Paris-Bercy. Une nouvelle fois, le public a mordu à l'hameçon, même si les combattants ne sont pas habituellement au mieux de leur forme à cette période de l'année. La FFJDA a trouvé de bons moyens pour apporter les amateurs. La durée des assauts a été réduite de cinq à quatre minutes, et les juges ne pouvaient pas déclarer de match nul, comme cela est la règle dans les compétitions par équipes classiques. L'addition de ces deux modifications a un peu désorienté les combattants. Ils n'ont pas pu prolonger la phase préliminaire des prises de garde et ils n'ont pas pu se contenter de contrôler leur adversaire. Cela a donné un spectacle beaucoup plus vif qu'à l'accoutumée. La condition physique n'était plus déterminante, la pugnacité était toujours récompensée. Le résultat a été convaincant.

L'indice de satisfaction a été maximum dans les tribunes, comme pour les téléspectateurs des cinq chaînes de télévision qui ont retransmis l'événement dans le monde. Or c'était d'autant plus important pour la FFJDA que, pour la première fois, de la publicité est apparue sur les dossards des combattants.

Autres projets

Le judo est en passe de rattraper le retard en matière de promotion qu'il avait pris par rapport à d'autres sports. Comme la Fédération ne sait pas si les instances internationales accepteront de péréniser l'expérience de la Coupe intercontinentale, elle a, d'ores et déjà, des projets. Comme dans le très beau *spectacle-démonstration* sur la légende du Jiu Jitsu (art martial des samourais, ancêtre du judo) présenté à Bercy en guise d'entracte, il s'agirait d'une mise au goût du jour des traditions. Actuellement, il y a aux Jeux olympiques huit catégories, mais les femmes ne concourent pas. Afin de permettre aux compétitions féminines d'être inscrites au programme olympique, la Fédération internationale de judo accepterait de ramener à sept les catégories de poids des hommes en supprimant la « toutes catégories » qui était, dans l'esprit du Comité olympique, la catégorie super-lourds.

Pour combler ce vide, la France proposerait alors un championnat du monde *open*, selon l'ancienne règle avec deux combattants par pays, qui serait distinct des compétitions actuelles par catégories de poids. La FFJDA pense qu'on reviendrait ainsi aux sources du judo et qu'on obtiendrait une nouvelle fois un très grand spectacle.

ALAIN GIRAUDO.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NATATION

Trois titres et une déception pour Stéphan Caron

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. – Cinq cent vingt nageurs et nageuses ont participé, du 21 au 24 février, à Aix-en-Provence, aux championnats de France d'hiver.

Cinq records nationaux individuels ont été battus à cette occasion par Stéphan Caron (200 m en 1 m 50 s 20) ; Frédéric Delcourt (50 m dos en 27 s 22) ; Christophe Bordau (400 m quatre nages en 4 m 32 s 40) ; Catherine Plewinski (100 m papillon en 1 m 3 s 12) et Pascaline Louvrier (200 m brasse en 2 m 35 s 41). Ces championnats ont confirmé le renouveau de la natation française quelques mois avant les championnats d'Europe qui doivent avoir lieu en août, à Sofia (Bulgarie).

Six mois après les Jeux olympiques de Los Angeles, où seize records de France avaient été battus, il n'y a pas eu à proprement parler de vraie surprise à Aix-en-Provence. On attendait probablement trop de ces championnats. Or les records ne se battent pas sur commande. Après avoir amélioré le record de France du 200 m, Stéphan Caron en a fait l'expérience. Le jeune Rouennais comptait réaliser sur 100 m une grande performance. Mais il n'a pas pu passer sous la barre des 50 secondes, où sont réunis les meilleurs nageurs du monde. Après un temps de 51 s 65, il était en effet loin du compte et, notamment, du record d'Europe de l'Allemand de l'Est Jorge Woithe (49 s 58) et du record du monde de l'Américain Rowdy Gaines (49 s 36). Caron avait cependant une excuse à fournir : une hypoglycémie qui l'a frappé en plongeant dans le bassin a provoqué une accélération de son rythme cardiaque ; il est parti « comme un fou » et avait brûlé toute son énergie à la mi-parcours après avoir réalisé un « chrono » extraordinaire (24 sec. 2) au 50 mètres. *« Cela prouve que je ne suis pas une mécanique à battre des records »* a commenté le nouveau prodige de la natation française.

Comme le Rouennais qui a remporté trois titres, Pascaline Louvrier a confirmé son extraordinaire aisance en gagnant les titres du 100 m et du 200 m brasse. En l'absence de Catherine Poirot, médaille de bronze à Los Angeles, qui, estimant n'avoir plus rien à prouver, a abandonné la natation, elle avait conquis à treize ans la notoriété en réalisant le huitième temps mondial sur 100 m brasse à l'occasion de la dernière réunion de Boulogne-Billancourt. On attendait, dès lors, de la jeune Ardennaise de nouveaux records. Elle a réussi, en améliorant celui du 200 m. Elle a, en revanche, échoué sur 100 m, où son temps constitue seulement la meilleure performance française des quatorze à seize ans.

Quatre espoirs

Malgré les absences à Aix de Franck Iacono, Nicolas Boucher et Laurence Bensimon, qui concilient aux Etats-Unis leurs études et la pratique de leur sport, la natation française a montré qu'elle progressait lentement mais sûrement. En dehors de Stephan Caron, Pascaline Louvrier, Sophie Kamoun et Véronique Jardin, champions à part entière, quatre nageurs qui n'ont pas encore vingt ans sont en passe de prendre rang dans la hiérarchie européenne : Christophe Bordau, seize ans, sur 200 mètres papillon et 400 mètre quatre nages ; Christophe Deneuville, dix-huit ans, sur 100 mètres brasse ; Nicolas Granger, dix-sept ans, sur 200 mètres quatre nages et 400 mètres quatre nages, et Franck Horter, dix-sept ans, sur 200 mètres dos.

C'est le résultat du changement d'orientation de la politique fédérale. Le passage obligé à l'INSEP (Institut national des sports et de l'éducation physique) et l'entraînement forcené ont été abandonnés. Le système a été décentralisé ; le club, cellule de base, a été revalorisé. On ne se réfère plus, désormais, aux méthodes des écoles américaines et soviétiques : place est faite à quatre ou cinq heures d'entraînement quotidien, avec un travail de musculation qui, était auparavant négligé.

A quelques jours des élections fédérales qui doivent avoir lieu samedi 2 mars, M. Henri Serandour, président de la Fédération française de natation depuis 1981, peut dresser un bilan positif de son action : *« En quatre années*, dit-il, *les effectifs sont passés de quatre-vingt-douze mille à cent sept mille, en progression de plus de 15 %. Le niveau des performances s'est amélioré dans les disciplines où nous avons des « locomotives ». Michel Rousseau, par exemple, s'est classé troisième en 53 s 29 du 100 m des championnats de France en 1980. Aujourd'hui, les seize meilleurs nagent la distance en moins de 54 secondes. »*

GILLES MARTINEAU.

CYCLISME

Mottet, l'homme qui monte

Charles Mottet, l'un des grands espoirs du cyclisme français, gagnant du Tour de l'Avenir 1984, a remporté, dimanche 24 février à Seillans, le Tour du Haut-Var, première épreuve importante de la saison routière. Ses mérites sont d'autant plus grands qu'il a battu au sprint dans la montée finale l'excellent grimpeur Eric Caritoux, spécialiste des arrivées en côte et vainqueur de la même course l'an dernier, avec lequel il s'était détaché dans le col de Bourrigaille, à 20 kilomètres du but.

Mottet a recueilli en la circonstance les fruits d'une préparation méthodique – des couses de six jours sur piste et du ski de fond durant l'hiver – et il a justifié les théories de son directeur sportif Cyrille Guimard, qui recommande à ses coureurs de cultiver leur condition physique en permanence, même en dehors des périodes d'intense activité.

Disputé sur le parcours fortement accidenté de 185 kilomètres, le Tour du Haut-Var a, d'autre part, été marqué par une longue échappée du jeune professionnel normand Eric Louvel, qui utilise, ainsi que les membres du groupe Peugeot, les pneus légers Michelin et non des boyaux classiques.

J. A.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

MEILLEURE PERFORMANCE A LA HAUTEUR

Avec un bond de 2,39 m, l'Allemand de l'Ouest Dietmar Moegenburg, champion olympique à Los Angeles, a amélioré d'1 cm, le 24 février à Cologne, la meilleure performance mondiale en salle de saut en hauteur, établie deux jours plus tôt par le Suédois Patrick Sjoeberg.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-huitième journée)

*Stade Français b. Tours 114-83
*Challans b. Orthez 101-95
*Villeurbanne b. Le Mans 105-87
*Avignon b. Vichy 83-81
*Antibes b. Saint-Etienne 100-82
Limoges b. *Caen 108-87
*Mulhouse b. Monaco 97-96

Classement. – 1. Limoges, 50 pts ; 2. Villeurbanne, 47 ; 3. Antibes, 46 ; 4. Stade Français, 43.

Cross-country

CHAMPIONNAT DE FRANCE A CRETEIL

A trente-trois ans, le racingman Pierre Levisse a remporté, dimanche 24 février à Créteil, son troisième titre (le deuxième consécutif) de champion de France de cross-country. Il a devancé Paul Arpin (Aix-les-Bains) de 22 sec. et Jean-Louis Prianon (Police de Paris) de 27 sec. Le titre féminin est revenu à la Lyonnaise Annette Sergent.

Escrime

Challenge ROMMEL

Le Soviétique Alexandre Romankov, quintuple champion du monde de fleuret, qui avait été empêché de participer aux Jeux de Los Angeles, a pris une revanche morale en remportant brillamment son troisième Challenge Rommel, en battant en finale l'Italien Mauro Numa, champion olympique, 11 touches à 9, dimanche 24 février à Paris, au stade Pierre-de-Coubertin. Le Français Patrick Groc, un professeur d'EPS de vingt-trois ans, a pris la troisième place en battant l'Allemand de l'Est Weissenborn 11 touches à 9.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-sixième journée)

Toulouse b. *Rouen 2-0
Monaco b. *RC Paris 1-0
*Tours et Brest 1-1
*Auxerre b. Nantes 1-0
*Lens b. Lille 2-0
Bordeaux b. *Marseille 1-0
Paris SG b. *Bastia 2-1
*Metz b. Toulon 1-0
Strasbourg-Laval et Sochaux-Nancy reportés.

Classement. – 1. Bordeaux, 43 pts ; 2. Nantes, 36 ; 3. Auxerre, 32 ; 4. Toulon, 31 ; 5. Metz, 29 ; 6. Monaco, Brest 28.

Handball

CHAMPIONNAT DU MONDE « B » EN NORVÈGE

Pour son premier match du deuxième tour du championnat du monde « B », la France a été battue par la Tchécoslovaquie, 20 à 19, le 24 février, à Tonsberg.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dernière journée)

*Français volants b. Gap 6-2
*Saint-Gervais b. Chamonix 5-3
*Megève b. Grenoble 6-4

Classement : 1. Saint-Gervais, 52 pts ; 2. Megève, 45 ; 3. Gap, 44 ; 4. Français volants, 42 ; 5. Chamonix, 32 ; 6. Grenoble, 31.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-septième journée)

Poule 1

Stade Toulousain b. * Tyrosse : 10- 9
* Montauban b. Racing CF 34-22
* Béziers b. Aurillac 36-20
Narbonne b. * Carcassonne ... 9- 6
* Tarbes b. Aire-sur-l'Adour ... 47- 3

Classement. – 1. Béziers, Stade Toulousain, 42 points ; 3. Montauban, Tarbes, 37.

Poule 2

* Oloron b. Biarritz 13-12
* Agen b. Romans 49-19
* Bègles-Bordeaux b. Le Boucau .30-14
* Hyères b. Valence 33-10
Dax b. * La Rochelle 24- 3

Classement. – 1. Agen, 43 points ; 2. Biarritz, 40 ; 3. Hyères, 39 ; 4. Dax, 37.

Poule 3

* Le Creusot b. Angoulême 43- 0
Brive b. * Bagnères 19-15
Lourdes b. * La Voulte 18-14
* Bayonne b. Pau 15- 3
* Montferrand b. Grenoble 21- 6

Classement. – 1. Lourdes, Montferrand, 44 points ; 3. Brive, 36 ; 4. Bayonne, 35.

Poule 4

* Mont-de-Marsan b. Toulon ... 24- 7
* Graulhet b. Bourgoin 28- 0
* Nice b. Albi 52- 0
* Perpignan b. Nîmes 13- 3
* Castres b. Tulle 24-12

Classement. – 1. Nice, 44 points ; 2. Toulon, 43 ; 3. Graulhet, 39 ; 4. Perpignan, 35.

Tennis

TOURNOI DE LA QUINTA
(375000 dollars)
Finale

Larry Stefanki (E-U) b. David Pate (E-U), 6-1, 6-4, 3-6, 6-3.

TOURNOI DE TORONTO
(125000 dollars)
Finale

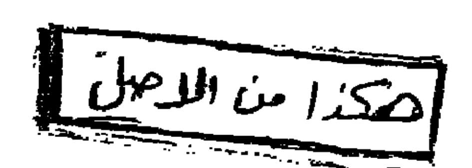
Kevin Curren (Af. Sud) b. Anders Jarryd 7-6, 6-3.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Premier tournoi des as à Cannes)

Grenoble b. Montpellier 3-2
Asnières b. Cannes 3-1
Grenoble b. Asnières 3-1
Cannes b. Montpellier 3-0

Classement. – 1. Asnières, 13 points ; 2. Cannes et Grenoble, 12 ; 4. Montpellier, 11.

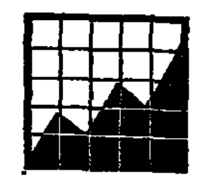


ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

30% à l'export
serez-vous le Directeur Commercial qui fera mieux ?

30% à l'export, c'est ce que l'une de nos divisions réalise actuellement. Nous cherchons le directeur commercial qui fera aller cette unité de production plus loin. Nous sommes un groupe industriel performant (1 milliard de F de CA dont 50% à l'export - 2 000 personnes), spécialistes en biens d'équipements, avec des technologies de pointe dans nos usines. Au commercial de "tirer la technique" pour viser une des premières places mondiales. Les équipes en place (agences, filiales étrangères) ne demandent qu'à passer à la vitesse supérieure. D'intéressants développements sont possibles à l'exportation (pays industrialisés ou en cours d'équipements).

Vous serez patron commercial de votre division (France et export, administration des ventes, promotion). Pour assurer cette mission, vous avez une formation supérieure commerciale et une expérience d'une petite dizaine d'années de commerce international dans des produits industriels (moteurs, compresseurs, pompes, variateurs, etc...). Vous donnerez à votre fonction une dimension "commercialo-technique", par vos interventions dans l'évolution des produits, les stratégies de développement, les politiques de prix, l'animation d'un réseau international multiforme.

Reportant à votre directeur de division, vous animerez un réseau mondial de vendeurs spécialisés dans leurs activités. D'où la nécessité d'un anglais opérationnel. Une pratique de l'allemand serait un atout supplémentaire. Vous devez être capable de ne pas rester directeur commercial jusqu'à l'heure de la retraite. Une façon comme une autre de dire que vous êtes un battant, bien équipé intellectuellement, mais surtout capable de motiver vos équipes. Une lettre aux *conseils en recrutement de SIRCA sous référence 327 132 M. Poste basé à Lille.*

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur de groupement
300.000 F

Une chaîne volontaire de libraires indépendants, comprenant une cinquantaine d'adhérents répartis sur toute la France, apportant à ceux-ci productivité et innovation en matière *logistique, financière et commerciale* : centralisation des achats (télétransmission) et règlements, acheminement des marchandises, traitement informatique des comptabilités, promotion et assistance commerciale, formation professionnelle, etc... recherche son directeur. Rapportant au conseil d'administration, il anime une société de services employant près de 25 personnes, dont 3 chefs de service : finances, commercial, entrepôt. Imaginatif et innovateur, il conçoit et propose la stratégie de développement du groupement, puis en assure la réalisation. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, possédant un niveau de formation supérieure et disposant d'une réelle expérience de la gestion globale d'un centre de profit. Une bonne connaissance de la distribution et des points *de vente au détail est nécessaire. Doté d'une forte personnalité, il sera* bon négociateur et diplomate. La rémunération, qui pourra atteindre un maximum de 300.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé à Paris. Ecrire en précisant la référence A/S 8005M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

日本 — TOKYO

Le Directeur
qui animera notre bureau de représentation commerciale doit impérativement parler japonais.

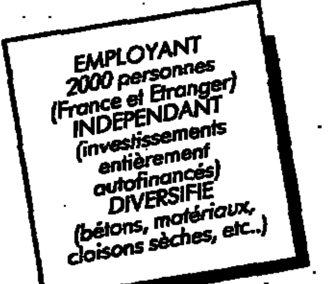
Mais il connaît également les exigences de la vie nippone, l'ardeur au travail, le sens des responsabilités : il a probablement déjà séjourné au Japon.

Pour bien nous représenter dans cette zone (Japon, Chine, Corée, Hong Kong), il doit avoir un bon sens des affaires au plan commercial comme au plan gestion. Nous préférerions un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, mais sommes prêts à former pendant quelques mois en France puis au Japon (où nous sommes déjà implantés depuis quelques années) un jeune cadre (2 ans d'expérience environ) ayant une réelle volonté de faire ses preuves à l'école de l'expatriation. La pratique de l'anglais est également indispensable.

Sachez dès à présent que nous sommes un important groupe français (parmi les 300 premiers) et que notre développement dans cette partie du monde est très prometteur.

Envoyez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 7947 à *Média-System*, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
LEADER DES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET DE TRANSFORMATION



recherche un

INGENIEUR
(Mines, Ponts, Centrale)

environ 30 ans, ayant la personnalité d'un

FUTUR MANAGER

et possédant une expérience industrielle dans des fonctions de responsabilité opérationnelle.

Il lui faudra prendre, dans un premier temps, la Direction de la plus importante Exploitation du Groupe (50% de la production : ballast, gravillons, sable), située à 250 km à l'Ouest de Paris et il aura mission de concevoir et réaliser un programme de modernisation et d'optimiser la gestion.

Il évoluera ensuite vers des responsabilités de Management (Direction Générale de Filiale en France ou à l'Etranger).

Rémunération annuelle attractive avec intéressement aux résultats et, à moyen terme, participation au capital.

Ecrire avec CV détaillé et photo sous réf. 5790 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Confidentialité assurée.

CONTESSE

Prestigieux groupe français de produits de grande consommation
PARIS

Area manager 280.000 F
EUROPE - AFRIQUE

Rattaché au Directeur Exportation, il devra assurer le développement et la promotion de ses ventes, appliquer la politique marketing recommandée par le groupe, gérer et négocier des accords suivant les marques et les secteurs.

Expérience réussie de 3 à 5 ans minimum dans la vente à l'exportation de produits de grande consommation.

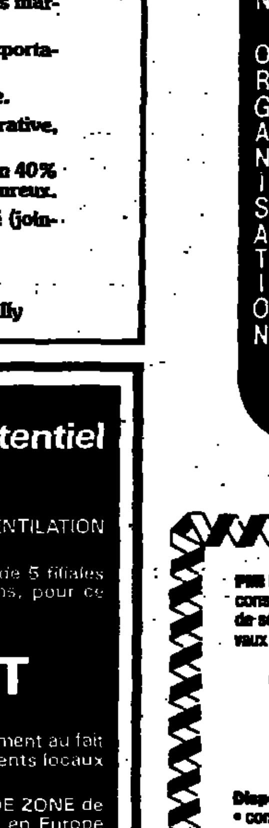
Connaissance des marchés de l'Europe et de l'Afrique exigée.

Formation supérieure, parfaite maîtrise de l'anglais impérative, deuxième langue souhaitée.

***De 28* ans minimum *le candidat, disponible pour voyager* environ 40% de son temps, devra être un excellent négociateur actif et rigoureux.**

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions, téléphone privé (joindre *enveloppe pour réponse plus rapide) sous réf. 25003 M*

MRI conseil
Danièle CHAPUIS - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly



DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

GESTION ORGANISATION

IMPORTANTE INDUSTRIE *AGRO-ALIMENTAIRE*

en expansion (600 personnes)
200 km SUD PARIS, recherche

SON DIRECTEUR GENERAL

Le candidat de haut niveau rendra compte au Président-directeur général, dirigera et animera une équipe de cadres confirmés (finances, technique, production, commercial, logistique).

Le candidat pouvant venir de toutes activités, aura une expérience d'un poste à fortes responsabilités. Les qualités de manager alliées à un sens du marché sont prédominantes pour la fonction.
Rémunération élevée.
Discrétion absolue assurée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 9305 à :

CABINET FERRY S.A. CSNCR
91, rue du Faubourg-St-Honoré
75008 PARIS

SELECTION . EXPORT

Direction financière

STIHL® Filiale française d'un groupe allemand leader mondial sur son marché (biens techniques grand public), nous prévoyons un doublement de notre C.A. dans les 4 ans (450 millions de francs).
Nous recherchons notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Celui-ci prendra en charge l'ensemble de la fonction financière : comptabilité - trésorerie - contrôle de gestion - reporting mais aussi les services généraux et le personnel.
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (grande école commerciale et DECS). Vous bénéficiez d'une première expérience similaire en moyenne entreprise, vous êtes formé à la gestion par informatique et vous êtes capable de vous impliquer personnellement dans la comptabilité.
La maîtrise de l'anglais ou de l'allemand est impérative.

Merci de nous adresser C.V., photo récents et rémunération actuelle sous la référence 502 113 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC PARIS-NEW YORK
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

SEUL UN "PRO" à fort potentiel NOUS INTERESSE

Industriel Francais, nous fabriquons des éléments de CHAUFFAGE, VENTILATION et REGULATION destinés à l'ELEVAGE INDUSTRIEL

COMMERCIALISANT nos produits dans le MONDE ENTIER à l'aide de 5 filiales (F-E.U.-G.B. D-B) et de notre Département Export, nous recherchons, pour ce dernier, notre

DIRECTEUR EXPORT

HOMME D'ACTION et DE TERRAIN, vous êtes UN GAGNANT parfaitement au fait *des opérations commerciales* de ce type et des relations avec les agents locaux (30 actuellement).

ANIMANT une équipe comportant notamment 3 RESPONSABLES DE ZONE de bon niveau, évoluant surtout dans les PAYS INDUSTRIALISES tant en Europe que dans le Sud-Est Asiatique, l'Australie, l'Afrique du Sud ou l'Amérique Latine, vous appliquerez une STRATEGIE MONDIALE clairement définie.

Bien sûr, vous PARTICIPEREZ à nos choix et travaillerez dans un cadre de BUDGETS et d'OBJECTIFS.

Ce poste se situe à DIJON en BOURGOGNE. A votre SALAIRE FIXE s'ajoutera un INTERESSEMENT directement lié à vos résultats.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous Réf. 5672 M

RÉSULTATS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy - BP 1388 - 21051 DIJON Cedex

PME PARIS-NORD (20 ans d'existence), en progression constante, réalisant des équipements et des matériels de sécurité pour le Génie Civil du Bâtiment et des Travaux *Publics*, cherche un

futur directeur technique

Disponible et créateur il devra :
- concevoir les produits,
- *organiser* la fabrication (directe et en sous-traitance),
- assurer le contrôle qualité.

30 ans minimum, **INGENIEUR ARTS ET METIERS** ou équivalent, expérience indispensable de la **mécanique** (forge, usinage).

Les ingénieurs intéressés envoient leur dossier de candidature sous référence 299-M à

Elisabeth et Didier FRENCH
CONSEILS D'ENTREPRISE
17, rue Mirabeau, 75016 Paris

Groupe international de grand renom spécialisé dans la fabrication de produits de grande consommation non-alimentaires
Pour sa filiale de distribution.
Proche LYON

Directeur administratif et financier

Rattaché au Directeur Général, il aura l'entière responsabilité financière et administrative de cette société nouvellement créée, mais sera également en charge de l'administration des ventes et de la logistique.

Expérience opérationnelle réussie de 5 ans minimum à un poste financier dans une société anglo-saxonne à justifier.

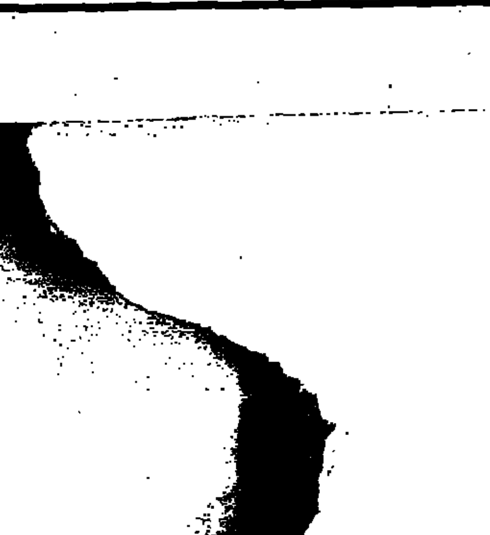
La connaissance de la distribution physique et de l'administration des ventes serait un plus.

Formation supérieure et très bonne *maîtrise de l'anglais nécessaires.*

De 30 ans minimum, le candidat sera le maître d'œuvre de l'ORGANISATION du site de distribution et devra faire preuve d'initiative et *de rigueur*

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions, téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide) sous réf. 25002 M

MRI conseil
Danièle CHAPUIS - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer)

BIAO AFRIBANK

la B.I.A.O. - Sénégal
la B.I.A.O. - Niger
la B.I.A.O. - Côte d'Ivoire
la B.I.A.O. - Cameroun
la B.I.A.O. - Mali
la B.I.A.O. - Centrafrique
la Banque Internationale pour le Gabon
la Banque Internationale des Comores
la Banque Internationale pour l'Afrique au Zaïre
la Banque Internationale du Congo

recrutent par voie de concours des

AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert respectivement aux ressortissants :
SENEGALAIS - NIGERIENS - IVOIRIENS - CAMEROUNAIS - MALIENS
CENTRAFRICAINS - GABONAIS - COMORIENS - ZAIROIS - CONGOLAIS
jouissant de leurs droits civiques et âgés de moins de trente ans

Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention de l'un des diplômes suivants :

- diplôme de licence es-sciences économiques (gestion)
- diplôme d'un institut supérieur de gestion
- diplôme de gestion comptable et d'expertise comptable
- diplôme de gestion des entreprises et économie monétaire
- diplôme d'un institut d'administration des entreprises
- diplôme d'études comptables supérieures
- diplôme d'études supérieures de banque
- diplôme d'un institut supérieur de statistiques
- diplôme du centre d'études financières et bancaires...

ou d'un diplôme équivalent (école supérieure spécialisée telles écoles supérieures de commerce, de gestion et I.U.T.).

Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire **1984/1985.**

Les dossiers devront être retirés aux Départements Formation des filiales concernées, ainsi qu'au Département Formation du Groupe B.I.A.O. 9, avenue de Messine 75008 PARIS

avant le 8 mars 1985

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services le :

15 mars 1985 dernier delai

emp

reporting - budget - plan

Notre entreprise est située dans une ville universitaire du sud de l'Allemagne et fait partie d'un groupe français important. Elle emploie plusieurs milliers de personnes. Nous cherchons un

contrôleur de gestion

Le titulaire du poste participe à l'élaboration des budgets, des plans à long et à court terme et à l'étude de rentabilité. Il prend également en charge le reporting auprès de notre compagnie mère en France. Ce poste est rattaché directement au PDG.

Le poste exige une formation professionnelle avec diplôme d'une école de commerce ou de gestion, avec de préférence quelques années d'expérience professionnelle dans un cabinet d'expert comptable ou dans une société internationale et de bonnes connaissances en langue allemande.

Veuillez vous adresser à Monsieur Bernhard Magnus Lichtwer (conseiller) par téléphone (0711) 221564, le soir 608084, ou envoyez lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae, photo, copies des diplômes et certificats de travail et mentionnez vos prétentions. *Confidentialité assurée.*

Industrieberatung MEYER-MARK GmbH Stuttgart
Königstrasse 68, Postfach 891, D-7000 Stuttgart 1 (Allemagne)

MEYER MARK

Si vous n'êtes pas vous-même la personne que nous cherchons, peut-être la connaissez-vous !

CONTESSE

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

AICF
Action Internationale Contre la Faim

RECHERCHE

DIRECTEUR DE PROGRAMME EN ETHIOPIE

départ immédiat

Mission : mettre en place et diriger un programme de nutrition infantile de 10 millions de francs au Tigré (Ethiopie).

Durée : un an.

Rémunération : prise en charge sur le terrain, indemnité en France.

Expériences : qualités d'organisateur et de meneur d'équipe indispensables. Expériences du tiers-monde et anglais nécessaires.

Envoyer c.v. manuscrit à : Manuel PIETRI A.I.C.F.
156, rue de Rivoli, 75001 PARIS.

GABON recrute

PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

Le ministère de l'Éducation nationale de la République gabonaise recherche pour la rentrée 1985-1986 :

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

P.E.G.C. licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique-chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français, espagnol dans lycées et collèges, capitale et province. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Ingénieurs, B.P. + expérience, B.T.S., D.U.T., C.A.E.-C.E.T., C.A.P.E.T., expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Constructions métalliques ;
- Mécanique automobile ;
- Mécanique entretien ;
- Électromécanique ;
- Construction mécanique (dessin industriel) :
- Dessin du bâtiment ;
- Froid, climatisation ;
- Électronique ;
- Plomberie, installations sanitaires (B.P. + expérience) :
- Secrétariat (B.T.S. minimum).

INSTITUTEURS

Normaliens titulaires C.A.P. ou diplôme instituteur enseignement du 1er degré.

Avantages pour tout personnel : logement gratuit assuré, soit hôtel tout confort, soit appartement meublé, suivant possibilités ; avantages familiaux et sociaux, voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté d'exercice de 5 ans après obtention diplôme (tout pays) le plus élevé, état des services officiels à l'appui.

B.T.S. ou D.U.T.	Indice 325 = 4.285 F
Instituteurs (C.A.P.)	Indice 325 = 4.285 F
Licenciés	Indice 325 = 4.285 F
P.E.G.C.-C.A.E.C.E.T.	Indice 350 = 4.535 F
Maîtrise	Indice 515 = 6.185 F
Certifiés	Indice 665 = 7.685 F

Adresser candidatures **AVANT LE 20 MARS 1985** à :
SERVICE CULTUREL (Conseiller Pédagogique), AMBASSADE DU GABON, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 PARIS.

Avec dossier comprenant : lettre manuscrite, curriculum vitae, 2 photos, copies certifiées conformes des diplômes universitaires, y compris le baccalauréat, copies certifiées conformes des états de services dans l'enseignement ou des certificats d'exercice certifiés conformes ; extrait de casier judiciaire (1) ; fiche familiale d'état civil (fiche individuelle d'état civil pour les célibataires) (1) ; certificat médical (1) ; copie certifiée conforme recto et verso de la carte d'identité ; déclaration sur l'honneur concernant la situation professionnelle des conjoints.

(1) *Originaux datant de moins d'un mois.*

Renseignements complémentaires par téléphone : 525-64-41.

Tous les dossiers sont à fournir *en double exemplaire*

N.B. — Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

futur directeur financier

ROUEN **200.000 +**

d'une Société Française de distribution de fournitures et de matériels industriels, pour préparer le remplacement de l'un de ses dirigeants et gérer le développement de la société.

Le titulaire de ce poste nouvellement défini dépendra du Président et du Directeur Général et prendra en main : • les problèmes comptables et analytiques, l'administration et l'informatique. • le contrôle des approvisionnements et des stocks, • la direction des services généraux du siège, et prendra peu à peu : • la gestion financière - budgets, trésorerie, relations bancaires, plans financiers avec le Groupe. Pareille responsabilité globale nécessite : • une formation supérieure (ESC, UNIVERSITE + DECS...) • de la maturité et de l'autonomie • et surtout, une expérience des problèmes du négoce au travers du contrôle de gestion, de l'audit ou de la comptabilité.

om

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2355 B à OM.

4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

Organisation et Publicité

COMELOG S.A - Capital de 2.200.000F

En 5 ans nous avons créé plus de 150 emplois d'Ingénieurs et de Techniciens.

Notre Organisation est structurée par Agence disposant d'une large autonomie de gestion ; à ce jour, 2 agences à Paris, 2 agences en Province.

Nous avons décidé de créer 2 agences nouvelles.

- L'une à PARIS
- L'autre en PROVINCE (Région Rhône-Alpes)

Nous souhaitons intégrer dans notre équipe de Direction des:

DIRECTEURS D'AGENCE

- Professionnels de la vente dans le secteur Informatique
- Meneurs d'hommes
- Gestionnaires responsables

Nous étudierons les candidatures des personnes pouvant prouver avoir déjà une expérience professionnelle.

Tous les dossiers seront traités de façon confidentielle.

Ecrire ou téléphoner à Daniel DELEERSNYDER
COMELOG S.A. - 7, rue Louis David - 75016 PARIS.
Tél: 503.21.03

pmp

comelog

A la rencontre des décideurs...

Notre activité de services nous conduit en effet à être en permanence au contact de décideurs tant de la vie économique et politique qu'industrielle.
Leader sur notre Marché, nous entendons bien le rester.
Pour celà, notre Directeur général renforce sa structure de Direction et recherche un

Directeur commercial

Promouvoir l'entreprise et ses services, les adapter à l'évolution de la vie économique et industrielle, négocier nos interventions et nos réalisations telle sera la finalité de votre mission. Vous vous appuierez sur une équipe de cadres reconnus par leur professionnalisme, et vous en serez l'animateur.
35 ans environ, de formation supérieure, votre expérience des relations publiques dans une fonction clé d'une entreprise déterminera notre rencontre mais c'est votre personnalité qui nous décidera à engager une collaboration.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre CONSEIL.

Jean-Claude Maurice S.A.
207 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS



Merci de lui adresser votre CV sous réf. 1349 ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 828.40.25 sur votre minitel.

AFCOREM

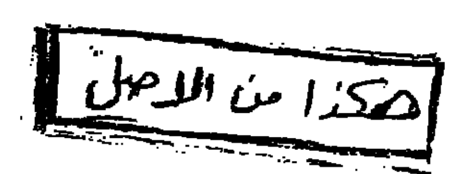
DIRECTEUR R & D

PARIS OUEST
280 000 F +

Nous sommes filiale d'un Groupe international aux activités diversifiées. Notre domaine actuel : des biens d'équipement. Mais nous voulons voir plus loin et élargir notre gamme. Il nous faut donc engager une «tête chercheuse» : Ingénieur bien sûr (électronique, électrotechnique), ayant une formation de gestionnaire (MBA, CPA), l'esprit commerçant, une expérience du Développement (pourquoi pas chef de groupe de produits industriels ?), et parlant au minimum l'anglais pour pouvoir fouiner au niveau international.

Adressez votre dossier sous N° 849 M.

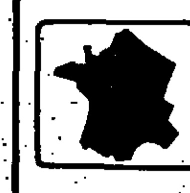
GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Bordeaux

JEUNE RESPONSABLE DE PERSONNEL HF

L'Entreprise, filiale d'un grand groupe, élabore et commercialise des produits de forte notoriété dans un secteur agro-alimentaire en expansion. Pour ses deux établissements réunissant plus de 170 personnes, nous recherchons son Responsable de Personnel.

Rattaché au Directeur de l'Etablissement, l'importance de la mission induit un rattachement fonctionnel fort à la Direction des Affaires Sociales du Groupe. Il assume les différents aspects de la fonction (C.E., D.P. Formation, déclarations sociales, gestion des ressources, supervision de la paie...).

Ce poste s'adresse à un jeune candidat - environ 30 ans - diplômé de l'enseignement supérieur (Droit, IEP, Gestion ...) et justifiant d'une première expérience de la fonction.

Sens de l'organisation, aptitudes relationnelles sont impératives. Le contexte et le Groupe sont susceptibles de motiver un jeune candidat ambitieux.

Les candidats pourront être reçus à Bordeaux ou à Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 3/1004 F, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

JEUNE CHEF DU PERSONNEL ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS

TUDOR, FULMEN, DININ sont les marques commerciales de cette importante société spécialisée dans l'étude et la fabrication de batteries de démarrage et de batteries industrielles. Elle recherche pour son usine de VIERZON (Cher) 350 personnes, un responsable des services administratifs et du personnel.

Sous l'autorité du chef d'établissement, le titulaire du poste assume l'ensemble de la focntion gestion et administration du personnel. Il est également responsable des services administratifs : comptabilité et contrôle de gestion. Il applique la politique sociale et négocie avec les partenaires sociaux. Il anime une équipe de 15 collaborateurs.

Nous souhaitons rencontrer un homme de terrain et de dialogue, âgé d'environ 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur (juridique, économique ou technique). Sa première expérience acquise impérativement en milieu industriel lui a fait apprécier les nombreuses responsabilités d'une telle fonction. Il existe de réelles possibilités de développement de carrière en cas de réussite dans la mission.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération annuelle, sous réf. M 19431 G, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Notre société d'ingénierie informatique industrielle, à la pointe de la technique recherche

UN INGENIEUR COMMERCIAL

futur responsable de notre agence de Lyon.

De formation supérieure, technique ou commerciale, le candidat retenu devra justifier d'une expérience réussie de quelques années dans la vente de conseil et prestations informatiques de haut niveau.

Il aura pour mission le développement de nos activités en région Lyonnaise : sa réussite fera la preuve de qualités que nous saurons bien rémunérer.

Merci d'adresser C.V. + photo + prétentions à notre conseil,

TRADINTER

3, rue de l'Arrivée - 75015 PARIS
réf. IC / L.

Ouest-Atlantique

JEUNE CHEF DE FABRICATION

200 000 F.

Cette entreprise industrielle performante (Effectif : 1 800 personnes), filiale d'un grand Groupe, est spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements de grande série. Dans le cadre d'un mouvement de promotion interne, elle recherche aujourd'hui un jeune Chef de Fabrication capable d'évoluer à court terme vers des fonctions plus élargies.

Rattaché au Responsable du Département Tôlerie, il sera chargé, à la tête d'un effectif de 350 personnes, de la réalisation des programmes de fabrication, en quantité, qualité et délais. Responsable de ses budgets et de ses objectifs, il veillera par ailleurs à l'optimisation permanente des moyens et des coûts de production.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif, un ingénieur diplômé, âgé de 26 ans au moins, homme de terrain et personnalité affirmée, pouvant justifier d'une première expérience industrielle, acquise de préférence en production de grande série (mécanique, automobile, etc...). De bonnes notions en automatisme constitueraient un atout supplémentaire. le praticien retenu devra être un animateur d'hommes, percevant sa mission en terme de gestion des ressources humaines. La réussite à ce poste autorise de réelles perspectives d'évolution, dans l'entreprise et au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1006 K, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Ouest-Atlantique

JEUNE CHEF DU PERSONNEL HF

Dans cette entreprise industrielle (2000 salariés - 900 millions de CA), spécialisée dans la conception et la fabrication de biens de consommation durables, la fonction «Personnel» est considérée comme l'une des fonctions stratégiques. Nous recherchons l'animateur de cette fonction pour l'une de ses unités de production, d'un effectif de 500 personnes.

Rattaché au Responsable de l'unité, il aura pour missions principales l'animation de la communication sociale (information, concertation, participation, conseils d'atelier, C.H.S.C.T., etc...), la gestion qualitative et quantitative des effectifs (recrutement, formation, affectation, etc...), la paie et l'administration du personnel, etc... Il sera en outre le correspondant de la Direction du Personnel pour tout ce qui concerne le développement de la culture d'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un homme ou une femme d'action, âgé(e) de 25 ans au moins, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (écoles de commerce, IEP, droit, gestion, ...) et possédant une première expérience de la fonction «Personnel», de une à trois années, acquise de préférence en milieu industriel. Sa personnalité affirmée, ses capacités tant d'analyse que d'intervention, son éthique personnelle, son talent pédagogique, son sens du dialogue et son esprit participatif faciliteront son intégration. Après 3 à 5 ans d'expérience positive dans cette entreprise, il(elle) se verra proposer d'autres responsabilités au sein du Groupe, englobant plus de 100 000 personnes.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1006 J, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

IMPT GROUPE D'ÉDITIONS JEUNESSE

recherche

UN INSPECTEUR DES VENTES

pour renforcer son équipe commerciale
sa mission consistera essentiellement à :

- Recruter.
- Assurer la formation.
- Suivre une équipe de représentants exclusifs.

Très nombreux déplacements en province à prévoir. D'importantes possibilités d'évolution au sein d'un groupe dynamique seront offertes à un candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à Sadem, 17, rue Pt-Favre, BP 47, 74002 Annecy, s/nº 88.

---

atlantic

De la gestion des ventes à la logistique

Traiter des commandes et effectuer des expéditions, quoi de plus classique dans la vie de l'entreprise. Si un terme nouveau, celui de "logistique", est apparu, c'est qu'il fallait désigner une évolution de la fonction conçue désormais plus globalement, impliquant : la gestion des ventes et des stocks, la planification des commandes et de la production, l'organisation des transports, l'assistance aux commerciaux et aux ingénieurs, l'aide aux décisions stratégiques de la direction générale.

Ce groupe industriel - 800 millions de francs de CA - situé à la Roche-sur-Yon, en Vendée, à 30 minutes de l'Océan, a réussi sur des marchés diversifiés des percées remarquées. Il attache beaucoup d'importance à cette fonction-carrefour, grâce à laquelle la "machine" tourne rond. Une mécanique de précision, qui demande rigueur, sens concret, fermeté, diplomatie et... inaltérable bonne humeur. C'est qu'il n'est pas toujours pas facile de préserver l'équilibre entre les exigences des clients, l'impétuosité des commerciaux et les impératifs de ceux qui produisent.

Pour vous, qui avez bénéficié d'une bonne formation supérieure de gestion et qui venez de vivre votre première expérience en entreprise, c'est l'occasion de rejoindre une équipe performante et motivée. Le service rassemble 30 personnes. Vous serez l'adjoint(e) du responsable, un ESC de 31 ans, qui vient d'être promu. Vous prendrez progressivement en charge des responsabilités spécifiques et complètes. Merci d'écrire sous référence 326 540 M aux consultants du cabinet SIRCA en précisant votre niveau de rémunération.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC



recherche un

RESPONSABLE FINANCES - TRÉSORERIE

Au sein de la Direction Administrative et Financière, il sera chargé :

- de la mise au point des plans de financement et des budgets de trésorerie
- des relations avec les banques
- d'études financières

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'Études Supérieures ESC ou équivalent ayant acquis de préférence une première expérience professionnelle. Toutefois, les candidatures de débutants pourront être étudiées.

Ce poste, basé dans la région d'Angers, nécessite de réelles qualités de contact.

Nous vous remercions d'adresser un dossier détaillé avec C.V., photo et prétentions, sous référence 332 M à VILMORIN -
La Ménitré - 49250 BEAUFORT-EN-VALLÉE.

INRS INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SECURITE

recrute pour NANCY

INGENIEUR H/F

POUR SON SERVICE ELECTRONIQUE SECURITE DE SYSTEMES

Ce poste conviendrait à des candidats possédant un niveau scientifique et technique élevé (Ingénieur ou Docteur) dans les domaines de l'électromagnétisme (EMC - RFI - ESD liaisons hertziennes...). Une bonne pratique de l'anglais technique est indispensable. Des connaissances en électronique et en sécurité des systèmes seraient appréciées.

TROIS PSYCHOLOGUES-ERGONOMES H/F

Titulaires d'un doctorat de 3ème cycle psychologie (éventuellement DEA ou DESS de psychologie industrielle, du travail et d'ergonomie). Ils/elles renforceront les diverses équipes de chercheurs en ergonomie, psycho-ergonomie des systèmes industriels et fiabilité humaine de l'Institut, regroupées au sein du service chargé des études : - d'accidentologie, - de sécurité et ergonomie des systèmes Hommes/machine dans le cadre de systèmes automatiques ou informatisés, - de fiabilité humaine dans ce même cadre. Une expérience de la recherche en psychologie appliquée ou de l'expérimentation en psycho-ergonomie ou de l'analyse du travail sur le terrain serait appréciée.

MECANICIEN DES FLUIDES H/F

Ingénieur ou universitaire de haut niveau pour conduire des expériences sur un banc de simulation hydraulique très performant relié à un système d'acquisition SOLAR 16/40. Les résultats des expériences seront comparés à des codes de calcul (modèles de turbulence). Expérience de la recherche indispensable. Connaissance en anémométrie laser et traitement du signal indispensable.

TECHNICIEN SUPERIEUR H/F

Pour son laboratoire d'analyses bio-médicales, titulaire d'une maîtrise de science (biologie, biochimie ou domaine analytique), il/elle sera chargé(e) de mise au point analytique, de réalisations d'analyses et participera aux enquêtes épidémiologiques sur le terrain. Anglais lu indispensable. Expérience de quelques années en laboratoire d'analyses bio-médicales nécessaire.

Envoyer lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à C.A. LEMAIRE, Service du Personnel, I.N.R.S., avenue de Bourgogne, 54500 Vandœuvre.

PME du SUD des HAUTES ALPES
120 personnes, 340 millions de C.A.,
recherche son

Responsable comptable et administratif

Collaborateur immédiat du PDG, il assumera avec autonomie une large mission impliquant la direction des services comptables employant une dizaine de personnes, la participation à l'élaboration des budgets et à la gestion financière, l'administration du personnel, un rôle de conseil en matière juridique et social auprès des chefs de départements ainsi que le suivi des actions garantissant le maintien d'une bonne communication entre les services. Ce poste s'adresse à un jeune DIPLOME de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, titulaire du DECS, possédant quelques années d'expérience professionnelle significative, mais apportant aussi la personnalité vigoureuse qui allie rigueur et sens de l'action, condition essentielle de son adaptation à un environnement jeune au sein d'une société performante en pleine évolution.

Ecrire au CABINET GATIER, 32 Rue Barrème 69006 LYON, sous réf. 188 M.

média-system

Cabinet Gatier

Informaticiens au vert...

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE (CA 300 MF, 550 personnes), filiale d'un des premiers groupes internationaux de la santé, nous confortons notre expansion en développant de nouvelles applications informatiques et téléinformatiques. Pour renforcer notre équipe située en bordure de forêt à EVREUX, nous recherchons trois

Analystes-programmeurs

Vous aurez à developper des applications sur notre site central constitué de deux HP 3000 (un 48 et un 68) interconnectés. Les développements futurs portent sur la gestion de production, la comptabilité, le marketing ainsi que sur l'intégration de la micro-informatique.

Vous êtes de formation supérieure (MIAGE, DUT ...) et vous avez éventuellement une première expérience.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous référence APG à notre Conseil Philippe BLANC.

RAYMOND POULAIN CONSULTANTS 74 rue de la Fédération 75015 PARIS.

LABORATOIRES **Glaxo**

SOURCES

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

recrute

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSIONS

PROFIL :

Grandes écoles de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, ESC, ICN) option finance ou formation sciences économiques. DECS apprécié.

POSTE :

Dans le cadre de l'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE AUX COMITÉS D'ENTREPRISES (lois Auroux), ce chargé de missions sera fortement motivé. Il s'intégrera à une équipe décentralisée en province (Est de la France) où il traitera avant tout de dossiers relevant A LA FOIS DE L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE ET DES TECHNIQUES FINANCIÈRES.

RÉMUNÉRATION :

Fixée en fonction des diplômes et de l'expérience.

Adr. c.v. à RÉGIE-PRESSE s/nº 302.220 M, 7, rue Monttessuy, Paris-7e.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nantes

RESPONSABLE ERGONOMIE ET ORGANISATION DU TRAVAIL



LA BISCUITERIE NANTAISE, première filiale européenne du Groupe GENERAL MILLS, occupe une position de leader sur de nombreux créneaux. Son développement constant est dû notamment à un appareil de production des plus performants en Europe, et à une importante politique d'investissements. Dans ce contexte *évolutif*, la Direction Industrielle, renforce ses équipes.

Rattaché au Directeur ingénierie, il a pour mission d'optimiser l'environnement *des services en production, organisation du travail, qualification* des postes, support formation, enrichissement des tâches, organisation des flux, simplification des procédés, ergonomie et conditions de travail, etc. Animant une cellule de 3 personnes, *il collabore étroitement* avec les services techniques et de production.

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur généraliste qui aurait, si possible, acquis une *expérience à la fois en production et aux méthodes* d'organisation du travail. Le fait d'avoir animé des cercles de qualité serait un plus. Mais avant tout, il possède une solide personnalité et des idées.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 7/950 K, à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris.

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

média-system



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

AGENTS DE CHANGE MEESCHAERT-ROUSSELLE et Cie

Notre Société, leader de la profession boursière, animée d'une volonté d'expansion crée pour son Etablissement de ROUBAIX, le poste :

ATTACHE CLIENTELE INSTITUTIONNELLE

ROUBAIX / NORD

Sous la responsabilité du Directeur d'Etablissement et en liaison opérationnelle étroite avec les Départements Commerciaux de Paris, il aura pour missions, après un stage technique d'adaptation et d'intégration prévu au Siège parisien, de PROSPECTER, d'ANIMER et de DEVELOPPER une clientèle Institutionnelle NORD (Entreprises, Banques, etc...) dans le domaine des **Valeurs Mobilières.**

Outre une formation supérieure économique et commerciale, des capacités relationnelles et commerciales affirmées, ce poste exige une expérience concrète et réussie dans ce type d'activité, impliquant une très bonne connaissance des Valeurs Mobilières et la maîtrise des marchés boursiers, et offre de nombreux avantages sociaux et financiers prévus dans le cadre Conventionnel, des perspectives de carrière intéressantes pour un candidat *motivé et performant.*

Env. C.V. + photo et prétentions à
Bernard CEYROLLE sous référence ACI
MEESCHAERT-ROUSSELLE et Cie
16, boulevard Montmartre 75009 PARIS - *(Discrétion absolue).*

Jeune ingénieur export

220.000 F

Toulouse

ITT

ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS - DIVISION CONNECTEURS CANNON - Filiale de CANNON USA, cette société est spécialisée dans la fabrication de connecteurs destinés à *l'aéronautique, l'informatique et le spatial. La moitié* de son chiffre d'affaires est aujourd'hui réalisée à l'export et croît à un rythme d'environ 25 % par an. Afin d'appuyer ce développement, cette société recherche aujourd'hui un responsable export chargé d'animer le réseau de distribution et de promouvoir les produits auprès des principaux clients (Europe et USA principalement). Nous recherchons un *candidat de formation* supérieure technique ou commerciale, possédant une première expérience dans le domaine commercial ou marketing, de préférence sur des biens industriels. Pour ce poste très évolutif, l'anglais courant est indispensable, la pratique de l'allemand sera un atout apprécié. La rémunération, composée uniquement d'un fixe, sera de l'ordre de 220.000 francs. Le lieu de résidence est *Toulouse. Ecrire à D. DELRIEU* en précisant la référence A/T7072M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Spécialiste français de la commutation électronique de puissance et de la conversion d'énergie (alimentations à découpage, onduleurs, stations sans coupures).

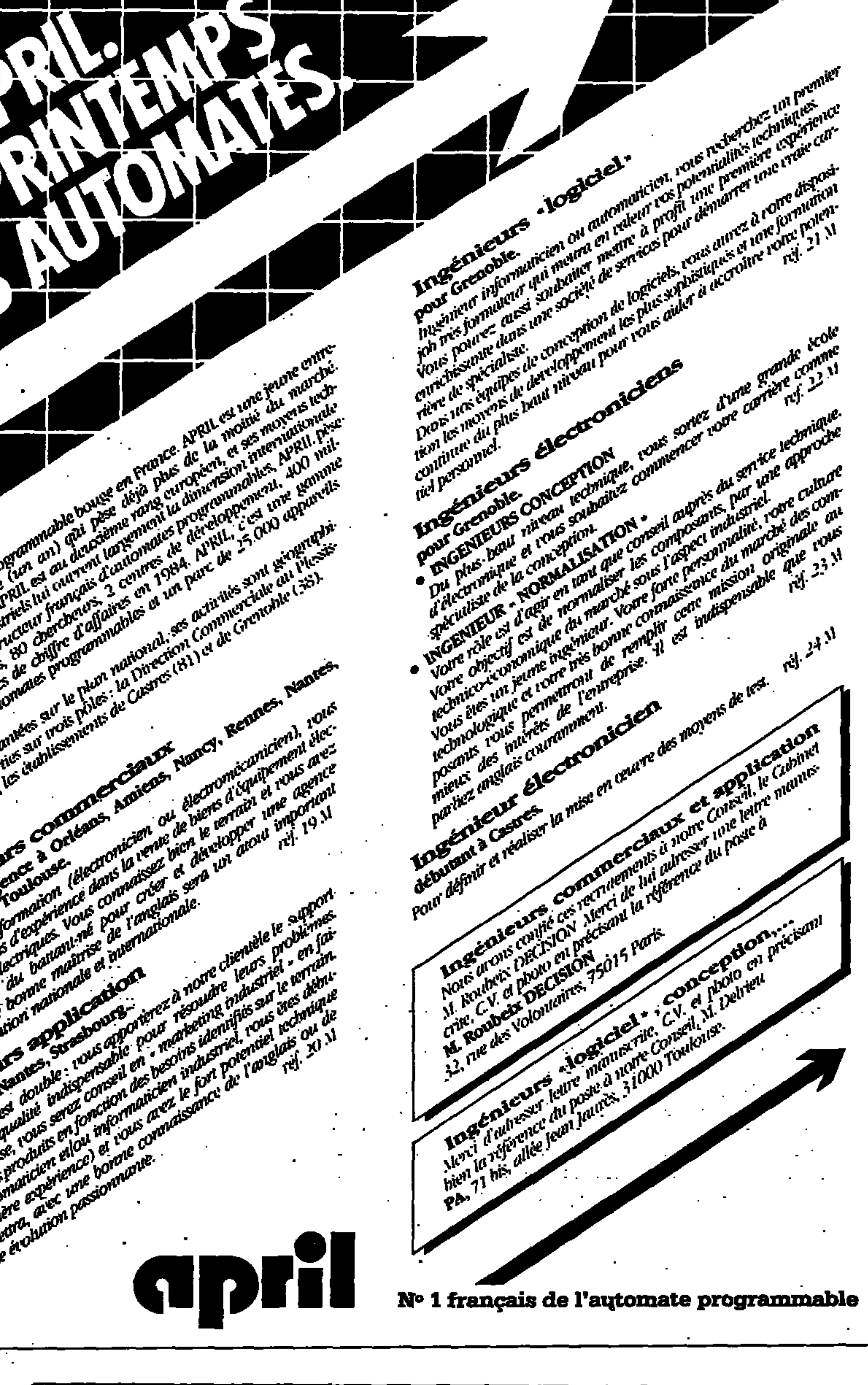
Entreprise en fort développement
(son C.A. double chaque année depuis 1982. C.A. 1984 : 44 MF)
recherche plusieurs

INGENIEURS et TECHNICIENS RESPONSABLES "ETUDES" et "PRODUITS"

particulièrement compétents dans le domaine de la commutation électronique de puissance et conversion d'énergie. De larges responsabilités, de réelles possibilités d'avenir seront offertes aux titulaires de ces postes.

Lieu de travail : 40 km à l'ouest de Lyon, région très agréable.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions à A.G.D.E. ELECTRONIQUE
69930 Saint Laurent de Chamousset.
Nous étudierons confidentiellement votre candidature.



Organisme bancaire mutualiste implanté dans le *SUD-OUEST* recherche le

CHEF DE SON SERVICE COMPTABILITE

Ce cadre rattaché à la Division Comptable et Financière ANIMERA UNE EQUIPE DE 12 PERSONNES.
Outre les responsabilités classiques (bilan, compte d'exploitation, déclarations fiscales), il aura un rôle d'étude, de conseil pour l'amélioration des circuits et la rationalisation des tâches.
Le perfectionnement de l'utilisation de l'informatique, appliquée à la comptabilité, sera également de son ressort.
Ce poste nécessite un professionnel expérimenté ayant de REELLES QUALITES D'ANIMATEUR.
Agé de 30 ans minimum, vous possédez une formation économique supérieure + DECS.
Préférence sera donnée à un spécialiste des problèmes fiscaux.

Adresser c.v., photo et prétentions à AXIAL Publicité sous référence 9196
27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.

STE DE SERVICES ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE (800 personnes)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche pour
L'EST DE LA FRANCE

ingénieurs informaticiens

ayant au minimum 2 ans expérience connaissant :
- Matériel Digital (VAX, VMS)
- Cobol
- Gestion de production.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 4446 - **PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.**

L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION TOURS Recrute sur concours Assist. *d'Etudes à mi-temps Urbaniste*, 2e cycle univ. (économiste, géographe, juriste, ingénieur...). Exp. profes. souhaitée. Adr. cv + lettre à Agence d'Urbanisme A.T. Mairie de Tours. 37032 Tours Cedex.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

AREA

le responsable de nos projets informatiques

20 millions d'usagers/an circulent sur nos autoroutes :
Lyon - Grenoble - Chambéry - Genève

Notre informatique doit "veiller à tout", péages et travaux, l'information des conducteurs et gestion de l'entreprise.

Vous mettez en œuvre notre plan informatique, issu de notre schéma-directeur tout neuf, puis le faites vivre. Homme de dialogue, interface entre constructeurs, utilisateurs et SSII, vous êtes le garant de notre système d'information.

Ingénieur par exemple, vous avez acquis, comme N° 2, la maîtrise de projets d'envergure faisant appel à des techniques de pointe, dans une entreprise ou en SSII. *C'est d'un chef d'orchestre dont nous avons besoin.* Vous savez bien sûr jouer de chaque instrument mis en œuvre.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 1037 LM), à **"Carrières de l'Informatique".**

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LES TECHNOLOGIES AVANCEES AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Dans le cadre de son expansion à **AIX EN PROVENCE**, la première Société Européenne de recherche et développement industriels recrute.

En **OPTIQUE** et **OPTOELECTRONIQUE**,
les importantes demandes dans des domaines tels que la colorimétrie, la métrologie optique dimensionnelle, les systèmes pour l'industrie spatiale utilisant des moyens optiques avancés : fibres optiques, caméra CCD, laser couplés à l'électronique et à l'informatique nous amènent aujourd'hui à rechercher :

INGENIEURS CONFIRMES :

opticiens ou physiciens, 5 à 10 ans d'expérience, pour conduite (technique et gestion) de projets.

INGENIEURS DEBUTANTS :

opticiens ou généralistes, pour prendre en charge l'étude et la réalisation de sous-ensembles intervenant dans le développement de systèmes.

En **AUTOMATIQUE, ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE**
sont étudiés et développés des matériels et logiciels dans le domaine du traitement de l'image, de la parole, des terminaux de télécommunication et des asservissements spéciaux.
Pour renforcer son potentiel, cette équipe recherche :

un INGENIEUR expérimenté en fabrication électronique

pour l'industrialisation (petites séries) de matériels couplant la mécanique, l'optique et l'électronique.

un INGENIEUR électronicien confirmé

5 à 10 ans d'expérience, pour renforcer nos équipes projets dans le domaine du traitement de signaux.

deux INGENIEURS DEBUTANTS

- grande école, complété si possible par un doctorat - motivés pour l'étude et le développement de matériels et logiciels associés.

des TECHNICIENS — niveau BTS ou DUT
- mesures physiques ou optique
- électronique, automatique ou informatique

chargés, pour l'ensemble de ces activités, de l'intégration des sous-ensembles (maquettes, prototypes ou produits) et des essais clients.

L'environnement des équipes de haut niveau, le contact direct avec des décideurs dans l'ensemble des secteurs industriels, les responsabilités confiées à chacun sur les projets en cours sont autant d'atouts pour une activité professionnelle riche et passionnante.

BERTIN & Cie
- BP 3 - 78373 PLAISIR.

Merci d'écrire en précisant vos prétentions et le poste choisi à Mme BRENOT qui étudiera confidentiellement vos candidatures.

"Controller"

Doubs

Un puissant groupe industriel français, aux activités très diversifiées, recherche pour l'une de ses filiales, spécialisée dans la fabrication et la distribution d'articles d'entretien, son controller. Rapportant hiérarchiquement au directeur général et fonctionnellement au controller du groupe, il aura la responsabilité opérationnelle du budget (établissement, suivi, analyse), de la comptabilité générale et industrielle (assisté d'un chef comptable), de l'informatique (assisté d'un responsable informatique). Par ailleurs, il est le garant du respect des procédures financières et de la transparence de la gestion de l'ensemble de l'entreprise. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une école supérieure de gestion, disposant d'une expérience de quelques années d'une fonction finances et gestion dans un environnement industriel et familiarisé avec l'outil informatique. Des qualités de contact, de dynamisme, l'esprit d'initiative sont indispensables. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé à l'usine, dans le Doubs. La dimension du groupe permet d'envisager à terme des possibilités d'évolution intéressantes. Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence A/S8006M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable développement produits

Cette filiale du groupe THOMSON (170 millions de francs - 330 personnes) réalise des biens d'équipement. Jouissant d'une bonne image de marque de qualité et de services, elle est leader sur ses marchés. Elle recherche un ingénieur études et développement. A la tête d'un service de trois personnes et dans un contexte de relations faciles et directes, il travaillera en étroite collaboration avec le commercial, la production et les achats. Il conduira une analyse des produits, mettra au point une nouvelle gamme et, à terme, développera des produits totalement nouveaux. Son action portera sur trois impératifs : correspondre aux exigences de la clientèle, réduire les coûts de fabrication, améliorer la qualité. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur (Arts et Métiers, INSA...) capable d'évoluer vers des fonctions plus larges à l'intérieur de la société et du groupe. Pragmatique et efficace, il aura réussi une première expérience dans un service méthodes ou développement et connaît bien la mécanique, la tôlerie et les plastiques. La rémunération, fonction de l'expérience, ainsi que l'évolution sont motivantes pour un candidat de valeur. Le poste est basé dans une région agréable du Centre de la France. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2646M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Opportunité pr un ingénieur automaticien/informaticien DÉBUTANT ou 1re EXPÉRIENCE

UN CONSTRUCTEUR DE SYSTÈMES ROBOTISÉS membre d'un ensemble industriel national très performant au plan international (fortement exportateur)
rech. pour son site très automatisé du
SUD-OUEST

INGÉNIEUR (H/F) pour développer LOGICIELS de Machines complexes

Au sein d'un B.E. très informatisé en C.A.O./F.A.O., etc. : ÉTUDE, CHOIX DE L'INSTALLATION, ESSAIS ET DÉMARRAGE DU LOGICIEL LE MIEUX ADAPTÉ aux machines (à C.N.) en fonction de leurs performances.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération) sous réf. 8189 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Ingénieur électronicien

Montauban

BOUYER

Développement matériel électro-acoustique - Cette entreprise (120 millions de chiffre d'affaires, 400 personnes) est le leader national sur le marché de l'électro-acoustique professionnelle. Elle axe aujourd'hui son développement sur une politique de haute technicité de ses produits et recherche un ingénieur électronicien. Rattaché au directeur technique et au sein d'une équipe étude-développement particulièrement compétente en acoustique, il prendra en charge des projets de développement et servira de référence pour tous problèmes électroniques concernant les autres projets. La personne que nous recherchons, diplômée d'une école d'ingénieurs électroniciens, justifiera d'une première expérience en bureau d'études haute fréquence et maîtrisera bien les techniques de la micro-électronique. Dans tous les cas, nous souhaitons rencontrer des candidats ayant de solides compétences en BF, HF et techniques digitales. Pour ce poste, basé à Montauban (82), la rémunération sera essentiellement fonction des compétences du candidat retenu. Ecrire à M. FABRE en précisant la référence A/T7073M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur

Développement microprocesseur

Bourgogne - Une importante société française très réputée dans son secteur et spécialisée dans la fabrication et la vente de biens de grande consommation recherche un ingénieur développement microprocesseur. Directement rattaché au responsable du département micro-informatique qui a pour vocation de développer des applications industrielles dans un contexte d'automatisation de la production organisée autour d'un microprocesseur 16 bits, il participera au départ à un important projet d'analyse d'images. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 25 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieurs (INSA, ISEP, ESE, ENSEEIHT...) et justifiant d'une première approche des microprocesseurs qui lui ait permis soit à l'occasion de stages, soit à l'occasion d'une première expérience professionnelle de réaliser des applications industrielles. La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ pourra atteindre, voire dépasser 160.000 francs. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence A/R 9092M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

VILLE DU HAVRE
DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

recrute
par concours sur titres
ou mutation ou promotion

1 INGÉNIEUR PRINCIPAL

spécialiste des transports et de la circulation, et désirant s'intégrer à l'équipe de Direction de la Division de l'Aménagement Urbain, en participant efficacement aux études d'aménagement (plans de déplacements urbains en cours d'études)

Adresser candidatures + C.V. détaillé à
M. le Maire de la Ville du Havre
Bureau Formation-Recrutement du Personnel
BP 51 - 76084 LE HAVRE CEDEX
AVANT LE 15 MARS 1985.

Des cadres comptables entreprenants

FRANCE

Groupe leader du Bâtiment et des Travaux Publics, nous avons une dimension nationale et internationale. Dans l'une et l'autre Divisions nous renforçons nos équipes comptables et recherchons des éléments dynamiques.
De formation minimum DECS, vous avez une première expérience. Votre potentiel vous permettra de devenir le responsable de la comptabilité d'une de nos filiales. Votre aptitude à la mobilité géographique sera le gage d'une évolution ambitieuse au sein de notre groupe.
Postes à STRASBOURG - LYON - AIX-EN-PROVENCE.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 5309 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Si vous êtes intéressé par un poste en International, consultez l'annonce 5310 en O.E. Internationales.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION, ENTREPRISE SITUÉE DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD

recherche

INFORMATICIEN (H./F.)

Niveau D.U.T. – B.T.S. informatique

Ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle. Connaissances en gestion de production appréciées.

Il(elle) sera chargé(e) de la mise en place et de la responsabilité de l'ensemble de l'outil informatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération souhaitée) s/nº 8.974 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

PROMODATA GROUPE LOCAFRANCE

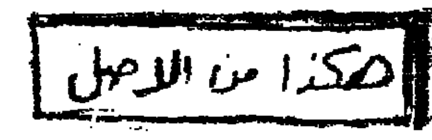
Leader sur le marché de l'informatique IBM recherche dans le cadre du renforcement de sa structure dans la région **RHONE-ALPES**

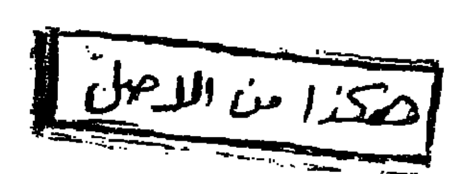
INGENIEUR COMMERCIAL

Basé à LYON

Une formation type ESC, une forte motivation pour une activité commerciale, avec une première expérience d'environ 2 ans dans une fonction similaire sont demandées.

Adresser C.V., photo et prétentions à
LOCAFRANCE
Département Formation et Recrutement
43-47, avenue de la Grande Armée
75116 PARIS





Vous avez de l'ambition...
Venez la concrétiser au "Crédit Agricole".

La Caisse Nationale de Crédit Agricole

(près de Versailles)

recherche

Futurs Chefs de Projets Informatiques

Pour diriger des projets informatiques importants dans les domaines bancaires les plus variés (international, trésorerie, finances...) et travailler sur grands systèmes, minis ou micros... avec des techniques de pointe (réseaux locaux, vidéotex...).

- Vous êtes de formation supérieure et vous possédez 5 à 10 années *d'expérience*.
- vous avez le sens des responsabilités et vous avez déjà dirigé des projets,
- de plus vous êtes un homme / une femme de communication.

Ces postes très formateurs vous permettront une évolution de carrière informatique ou bancaire au Crédit Agricole.

Notre proposition vous intéresse :
Envoyez-nous votre CV avec photo, et prétentions
sous la référence **FR 0219** à **CNCA**
Service Gestion des Personnes - 91-93, Bd Pasteur, 75015 Paris

Lévi Tournay/Aescom



emplois régionaux

FILIALE DU GROUPE PECHINEY

engagée dans un programme de modernisation de ses établissements

recherche

pour sa **DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES GÉNÉRAUX** située à **ANNECY** (Haute-Savoie)

INGÉNIEURS ÉLECTRICIEN-AUTOMATICIEN

- ***Formation Grandes Écoles***
- ***Quelques années d'expérience.***

Envoyer C.V. et photo
à *RÉGIE-PRESSE* sous n° T 302.202 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Micro-informatique professionnelle, pour nous la province est capitale !

Pour commercialiser notre gamme de micros, il faut être professionnel :
- connaître de nombreuses applications adaptées aux P.M.E. et aux professions libérales ainsi que l'environnement des 8 et 16 bits compatibles IBM.
- être déjà familiarisé avec les progiciels les plus répandus.

Ingénieur technico-commercial

vous ferez partie de notre force de vente directe et disposerez des avantages de notre groupe mondialement réputé, dont les moyens en recherche nous permettent d'imposer nos ambitions en bureautique.
Evoluez de façon capitale à

TOULOUSE, ROUEN, BORDEAUX, *LE HAVRE,* BREST, *LILLE,* ORLEANS, NANCY.

Adressez votre candidature, C.V. et prétentions sous réf. SP.LM.26 (en précisant la ville désirée) à Jean-Pierre Brun Rank Xerox Service Recrutement 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

La Direction Générale des Télécommunications pour son réseau fibres optiques de Biarritz
recherche

INGENIEUR

Responsable de *l'exploitation de la banque de programmes* et de la régie audiovisuelle de diffusion.

Fonction :
- exploitation et maintenance des équipements informatiques permettant la programmation par les abonnés de plusieurs *canaux de télédistribution* TV,
- exploitation et maintenance des équipements de diffusion vers le réseau cablé.

Profil :
- école supérieure d'électronique - INSA - AM - IDN ou équivalent,
- expérience souhaitée 2 ans,
- connaissances en matière d'audiovisuel appréciées.

Adresser CV, photo et lettre manuscrite à CONSILIA
5, rue de Lincoln - 75008 PARIS (4ème étage)

Consilia
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.05

Jeunes chefs de projets informatique

L'ORÉAL

Garante de la qualité du suivi des situations individuelles, la Direction de l'Administration du Personnel de L'OREAL crée et met en place des systèmes élaborés de *gestion*, d'administration, et de paie. Elle est ainsi en mesure d'apporter un soutien logistique constant aux unités opérationnelles décentralisées tout en assurant la cohérence et l'homogénéité des méthodes et des procédures.

Le développement de ces systèmes est confié à de petites équipes très autonomes composées d'informaticiens et de non informaticiens.

Nous souhaitons confier la responsabilité *d'une de* ces équipes à un **jeune chef de projet Informaticien, Ingénieur ou Miage**, ayant 3 à 5 ans d'expérience, de préférence sur des applications comparables.

Il sera capable d'animer une équipe et de mener à bien le développement d'un projet, depuis ses aspects informatiques jusqu'aux relations avec les utilisateurs.

Les matériels utilisés sont des mini et des micro-ordinateurs.

La fonction est basée à Paris, entraîne quelques déplacements et demande une bonne autonomie personnelle.

La réussite dans ce poste permettra de mettre à profit, les réelles opportunités de promotions internes qu'offre le développement de nos différentes affaires.

Pour mieux connaître les responsabilités offertes, vous pouvez écrire à L'OREAL - D. Chausson - Direction de l'Administration du Personnel - 41 rue Martre 92117 Clichy Cédex.

L'ORÉAL, LA VOLONTÉ DE LA PERFORMANCE

ENSEMBLE, PARTAGEONS NOTRE RÉUSSITE

Pour participer au développement de nos secteurs Traitement de Textes, réseaux locaux bureautiques et terminaux Télétex, nous recherchons des

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX FRANCE

- En étroite collaboration avec les équipes commerciales, ils participeront à l'assistance et au conseil d'une clientèle « Grands Comptes », dans une optique à la fois technique et marketing.
- *Ils seront responsables de l'analyse de configurations* particulières et de la recherche de solutions optimales.

Ces postes sont basés à notre siège parisien

Diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs, les candidats auront de préférence une expérience technico-commerciale de 2 à 5 ans, *acquise dans un domaine informatique, bureau*tique ou télématique.

Homme de contact, vous souhaitez valoriser votre acquis dans un cadre de responsabilités accrues au sein d'équipes gagnantes.

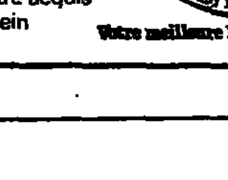
SAGEM (CA 1984 : 3,7 milliards de francs), 2e constructeur mondial de Terminaux Télex, maîtrise les technologies de pointe : télécommunications, électronique, informatique.

Les raisons de notre succès : notre capacité d'innovation, notre dynamisme commercial et notre engagement dans la compétition internationale.

Nos diplômes : fois Oscar de l'Exportation, Prix de la performance exceptionnelle.

Notre évolution : la télématique, la bureautique...

Nous contacter
Sous réf. **M1** à Sagem
Service du Personnel
B.P. 215
92002 NANTERRE Cedex



Votre meilleure Relation Extérieure



il y aura plus d'un veinard chez les jeunes ingénieurs !

En Production, Organisation Industrielle ou Qualité, frais émoulus de votre Ecole ou riche d'une première expérience, il y *aura plus d'un veinard parmi vous.*

Entrez dans le Groupe ! BELIN (2 500 personnes, plus de 100 produits, un C.A. d'environ 1,3 milliard de francs), veut s'enrichir de jeunes talents. Votre évolution professionnelle ? Faites vos preuves et nous la bâtirons avec vous.

D'une filière à l'autre, le passage est fluide, favorisé par des stages de formation aux nouvelles techniques. La politique salariale est clairement définie et motivante.

Alors, rejoignez-nous !

Faites-nous part de vos motivations professionnelles en adressant votre dossier de candidature à

Bernard Franot
Développement Ressources Humaines
Biscuits BELIN - BP 93 - 91003 EVRY Cedex.

JOURDAN

CCM SULZER

recherche

INGENIEURS

pour prendre des postes à responsabilités dans les secteurs suivants : **Négociations internationales - projets et contrats - conceptions et techniques nouvelles de production - ingénierie et procédés.**
dans les domaines suivants : • spécialités régulation • spécialités froid • spécialités compression • responsable B.E. pompage, froid, compresseurs • responsable B.E. génie chimique • vente évaporation • affaires • mise en service centrales électriques et grands ensembles (déplacements à l'étranger).
Expérience souhaitée - Anglais impératif (l'allemand ou l'espagnol serait un atout supplémentaire).

BTS - DUT

Ils seront spécialisés dans les domaines suivants : • bureau d'études • chaudronnerie • tuyauterie • conception outillage • maintenance • programmation commande numérique. • ajustage-montage • mesures physiques • contrôle et régulation.
Expériences souhaitées en fabrication. Des connaissances en anglais ou allemand seraient appréciées.

Si vous vous sentez des capacités d'animation, de coordination, d'écoute... si vous savez et aimez travailler en équipe, venez nous rejoindre en apportant votre dynamisme et votre savoir-faire car nous proposons des postes motivants.

Adressez pour cela votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prét.) à CCM SULZER - Direction des Relations Humaines
B.P. 1055 - 78202 MANTES LA JOLIE CEDEX.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.05



INGENIEURS INFORMATICIENS

DIPLOMES D'UNE GRANDE ECOLE SCIENTIFIQUE



CHALON SUR SAÔNE

INGÉNIEURS PROJETS

- **Chefs de projets.**
- **Analystes expérimentés**

en gestion industrielle d'atelier sur VAX/PDP et/ou IBM
si possible formés à la gestion

INGÉNIEUR SYSTÈME

VAX/PDP

Une première expérience sur matériel VAX/PDP est indispensable

PARIS

INGENIEURS SYSTÈME IBM

- Dans environnement IBM 3083
  OS/MVS
  CICS - DL1 - VTAM
  Expérience souhaitée.

- Dans environnement IBM 4300
  DOS
  CICS-DL1-VTAM-NCP
  Expérience réseau souhaitée.

Pour assurer les travaux en milieu international, une bonne pratique de l'anglais est indispensable.
Possibilités d'évolution au sein de la Direction Informatique ou vers d'autres fonctions de l'Entreprise.
Les candidatures (C.V. et photo) doivent être adressées à :
KODAK-PATHÉ - Direction Gestion des Cadres, 8, rue Villiot, 75594 Paris Cedex 12

BLEU

SIEMENS

Notre département **information**, recherche pour son siège à Saint-Denis,

Un(e) Rédacteur(trice) Technique

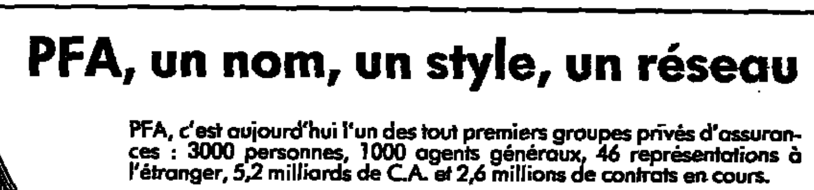
Formation supérieure et bonnes connaissances en allemand/anglais.

Son expérience de journaliste dans la presse électronique ou de la rédaction de notices techniques, et sa pratique des composants électroniques et de leurs applications doivent lui permettre de devenir rapidement le **correspondant de notre division Composants.**

Ce poste implique :
- de fréquentes relations avec nos laboratoires en Allemagne et les laboratoires d'application de nos clients français,
- la rédaction de communiqués de presse et de notices techniques,
- la participation à la rédaction de notre périodique "Composants Actualités".

Les candidats(es) intéressés(ées) sont priés(ées) d'adresser leur dossier de candidature sous la référence 1090/LM à :
Département du Personnel
BP 122-93204 SAINT-DENIS cedex 01

Siemens S.A.



PFA, un nom, un style, un réseau

PFA, c'est aujourd'hui l'un des tout premiers groupes privés d'assurances : 3000 personnes, 1000 agents généraux, 46 représentations à l'étranger, 5,2 milliards de C.A. et 2,6 millions de contrats en cours.

Face à un contexte économique en pleine mutation, nous avons créé une démarche *Marketing novatrice* qui s'appuie sur des hommes et des produits de nouvelle génération.

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Gestion, Sciences Eco, ...

Après une formation approfondie et rémunérée, en liaison avec la Direction Commerciale, vous serez présent sur le terrain pour soutenir, stimuler, renforcer et suivre les actions menées par notre réseau.

Pour intégrer cette fonction-clé, nous souhaitons rencontrer des personnalités à fort potentiel :

Jeune, 25 ans au moins, vous êtes mobile géographiquement.
Créatif, communicant, actif..., vos qualités personnelles seront mises en valeur par un environnement humain et structurel stimulant, une politique de rémunération valorisante.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier avec photo pour un premier entretien sous réf. CDV3 à : PFA - Emplois & Carrières - Catherine DANGER Cedex 43 - 92076 Paris la Défense.

CONTESSE



THOMSON-TITN

recherche pour son département **PERITECHNIC**, nouvelle division de THOMSON-TITN commercialise des produits informatiques de haute technologie dans les domaines :
- Péri-informatique et bureautique.
- Workstation engineering et produits graphiques.
- Réseaux locaux et produits de communication.

Dans le cadre de notre plan d'expansion, nous recherchons :

INGENIEURS COMMERCIAUX
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Formation supérieure technique ou commerciale.
- Première expérience d'au moins 2 ans en péri-informatique, stations de travail pour l'industrie et la recherche CFAO ou équipements télé-informatiques.

Nous vous proposons un job passionnant avec beaucoup d'initiative assorti d'une rémunération motivante.

Merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :
Mme CHARTIER - THOMSON-TITN
1 à 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

Société d'Engineering Offshore recherche

ingénieur de planning

ayant une expérience confirmée des grands projets clé en main, de préférence dans le domaine de l'offshore.
Pratique de l'informatique indispensable.
Anglais courant exigé.
Lieu de travail : 92 puis 95.

Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. 52942 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra en toute discrétion.



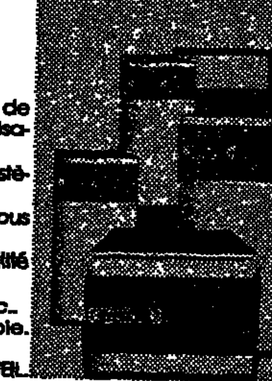
DU MICRO AU MEGA MINI

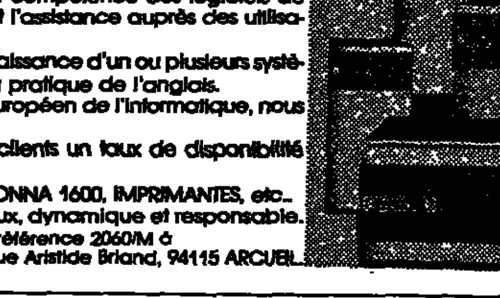
Société Nouvelle LogAbax

recherche pour son **DEPARTEMENT MAINTENANCE**

Ingénieur logiciel systèmes

(Ingénieur diplômé ou Technicien expérimenté)
pour une mission de support logiciel après-vente





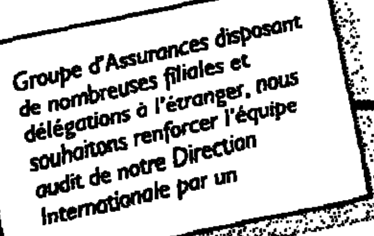
Mission : Le candidat retenu prendra en charge progressivement la compétence des logiciels de base de nos systèmes. Il assurera en particulier le conseil et l'assistance auprès des utilisateurs et au sein même de notre entreprise.

Vous : Vous avez une formation de base en électronique et la connaissance d'un ou plusieurs systèmes d'exploitation, une expérience de 3 ans minimum et la pratique de l'anglais.

Nous : Constructeur français, filiale du GROUPE OLIVETTI le leader européen de l'informatique, nous sommes réputés pour :
— la qualité de notre maintenance assurant aux réseaux clients un taux de disponibilité supérieur à 99%,
— l'avance technologique de nos produits : Hyper 32, PERSONNA 1600, IMPRIMANTES, etc..

Nous offrons de réelles possibilités de carrière à un candidat ambitieux, dynamique et responsable.

Envoyez votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence 2060/M à
M. LETELLIER, **Société Nouvelle LOGABAX**, Direction du Personnel, 79, avenue Aristide Briand, 94115 ARCUEIL.



AUDITEUR CONFIRME

Vous travaillez depuis plus de 3 ans dans un cabinet d'audit international ou au sein du département audit interne d'un groupe important et souhaitez diversifier votre expérience.

Nous vous proposons de participer à des missions complètes d'audit opérationnel et comptable pour l'ensemble de nos filiales d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Ce poste nécessite une formation de type Grande Ecole de Commerce + DECS ou équivalent et la pratique de l'anglais.

Nous souhaiterions que votre profil ne soit pas trop orienté vers la révision comptable.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 5715 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL

---

300 000 F +

NIELSEN DATAQUEST, première *société* mondiale d'études de marchés dans les secteurs électroniques, basée à Silicon Valley, recherche pour sa *filiale française* :

Marketing manager
Europe du Sud

responsable de la commercialisation des services d'études de marchés et de conseils en France, *Italie*, Suisse et Bénélux (Poste basé à Neuilly).

- 30 ans minimum,
- Solide formation supérieure, anglais courant,
- Expérience de la vente à haut niveau,
- Expérience *professionnelle* 5 ans minimum dont 3 ans dans les secteurs de l'informatique, bureautique, télécommunications ou semi-conducteurs, de préférence avec une société multinationale.
- Excellente aptitude à communiquer et à convaincre. Forte capacité de travail,
- Disponibilité pour fréquents déplacements en Europe.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prét. à **DATAQUEST** - 41, rue Ybry - 92522 NEUILLY Cedex (FRANCE).

MEDIA BA



هكذا من الاصل

INFORMATIQUE
INTERTECHNIQUE
LE GRAND CONSTRUCTEUR FRANÇAIS D'ORDINATEURS DE GESTION,

INTERTECHNIQUE

recherche :

1) Pour sa Direction Organisation et Informatique, à PLAISIR :

• CHEF DE PROJETS CONFIRMÉ (REF. DOI-28)

Chargé de la conduite de projets d'envergure développés sur IN 5000 et de l'encadrement de responsables de projets intervenant dans divers domaines de la gestion. Les techniques de mise en œuvre (base de données réparties, réseaux, bureautique...) offrent de larges perspectives de développement personnel.
Le candidat retenu sera Ingénieur Informaticien Grande École et aura quelques années d'expérience dans la conduite de projets.

• INGÉNIEURS INFORMATICIENS (REF. DOI-29)

Titulaires d'un diplôme d'études supérieures (écoles d'ingénieurs, Miage...).
Au sein d'une équipe jeune, chez un constructeur, ils participeront, après avoir reçu la formation adéquate, à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de vastes projets de gestion en temps réel développés sur les ordinateurs IN 5000. Les projets ont recours aux bases de données relationnelles, aux réseaux et à la bureautique.
La diversité et l'originalité de ces projets ainsi que leur intérêt dans le domaine de l'informatique nouvelle permettront aux candidats de développer leurs connaissances et leurs compétences et d'être à même, ultérieurement, d'assumer d'importantes responsabilités.

2) Pour sa Direction des Études, à PLAISIR :

• INGÉNIEURS DE FORMATION GRANDES ÉCOLES, DEA INFORMATIQUE

et ayant une expérience de 2 ans au minimum dans le ou les domaines suivants :

a) Logiciel systèmes de gestion (REF. DE.30)
- Bureautique (messagerie, traitement de texte...).
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes de télécommunications.
- Systèmes de gestion de bases de données.
- Techniques de compilation.

b) Logiciel systèmes d'instrumentation (REF.DE.31)
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes d'acquisition de données.
- Applications traitement du signal.

c) Système VAX/VMS (REF.DE.32)
- Logiciels de développement sous VMS.

3/ - Pour sa Direction de Production, à PLAISIR :

• INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (REF. DPI-33)

Débutants ou ayant une première expérience.
Les postes à pourvoir en production sont à caractère fortement technique et couvrent la mise en production de produits nouveaux et la conduite des actions d'expertise sur matériels en production.

Ces postes peuvent évoluer vers des responsabilités de commandement en fonction de la personnalité des candidats.

• PRÉPARATEUR DE MÉTHODES DE FABRICATION (REF. DPI-34)

Ayant 3 à 5 ans d'expérience pour participer à l'introduction de nouveaux procédés en production de matériels informatiques.

• DEUX DESSINATEURS D'ÉTUDES

Pour l'implantation de circuits imprimés.

Ces postes sont à pourvoir par :
- un dessinateur débutant (REF. DPI-35)
- un dessinateur confirmé ayant l'expérience de la C.A.O. (REF. DPI-36)

• AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (BTS ou DUT) (REF. DPI-37)

Débutants ou ayant une première expérience.
Pour assurer des tâches d'essai et de mise au point de systèmes informatiques.

4/ - Pour son service Clients :

• INSPECTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (REF. SC-38)

Confirmés, ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'informatique de gestion.

Aptitude au commandement souhaitée.

Lieu de travail : Paris - Province.

• UN AGENT ADMINISTRATIF QUALIFIÉ (RÉF. SC-39)

Niveau DEUG, DUT, ... (âge 25-30 ans)
Expérience souhaitée dans le domaine recouvrement.
Connaissances juridiques appréciées.
Bon contact clients.

Lieu de travail : Plaisir

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX.

Informatique graphique

Filiale d'un puissant groupe industriel, nous sommes également l'un des premiers constructeurs mondiaux de péri-informatique graphique. La recherche permanente de nouveaux produits alliée à des investissements considérables, explique notre succès dans cette technologie de pointe. Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer notre équipe de vente par des ingénieurs qui auront pour mission de promouvoir nos produits auprès d'une clientèle essentiellement technique (laboratoires, bureaux d'études) utilisatrice de systèmes de CAO/DAO.

• Responsable d'agence Toulouse - Vous aurez à la fois un objectif global de chiffre d'affaires au niveau de l'agence dont vous assumerez la gestion ainsi que l'animation d'une petite équipe de vente et un objectif individuel de vente de nos produits auprès des entreprises de la région (surtout aéronautiques). Pour ce poste, vous avez acquis au moins 5 ans d'expérience de la vente de produits techniques informatiques ou électroniques et la capacité de négocier à tous niveaux. Réf. A/2641M.

• Ingénieurs commerciaux - Paris - Aix - Strasbourg - Bénéficiant d'une expérience commerciale réussie, vous prendrez en charge le développement d'un chiffre d'affaires pour la totalité de nos produits sur une zone géographique. Vous proposerez à vos clients, après analyse de leurs besoins, un produit compatible avec leur système informatique et leurs logiciels. Réf. A/2642M.

Pour ces quatre postes, une formation supérieure technique (ingénieur) et des connaissances en informatique sont indispensables. Ecrire à Brigitte DAUMARIE en précisant la référence, le secteur choisi et la rémunération souhaitée.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Très dynamique - Proche banlieue Ouest
désire étoffer son équipe de CONTROLE DE GESTION & D'INFORMATIQUE et recherche

Ingénieur Informaticien Expérimenté

POSTE CLEF, requérant un grand sens des responsabilités.
POSTE COMPLET, nécessitant un goût réel pour l'informatique, mais aussi pour la gestion, et des aptitudes à l'innovation et à la réalisation.

Analyste-Programmeur

Possédant la pratique du COBOL et/ou du PL1, et une réelle capacité d'AUTONOMIE.

Jeune Gestionnaire

Doué du sens des CONTACTS et des RESULTATS.

Ces postes s'adressent à des personnalités à FORT POTENTIEL, désireuses de s'accomplir et de répondre aux nouveaux challenges qui se posent à notre équipe.

Merci d'adresser CV et photo sous réf. 5803 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Vous êtes Bac + 2 (H ou F) (Débutant ou presque) Et la vente vous Attire 120 à 150 000 F

Nous sommes un Constructeur Immobilier (320 personnes) devenu en 8 ans le n° 1 du marché parisien (1 700 logements en 84), filiale d'un groupe puissant et connu (20 000 personnes). Dans un marché difficile, nous progressons fortement.
Nous vendons des maisons et appartements en village sur l'ensemble de la Région Parisienne et nous cherchons de jeunes vendeurs (H ou F), Bac + 2, débutants ou avec une première expérience réussie de la vente, actifs, tenaces, disponibles, aptes, à la fois à conseiller nos clients et à conclure la vente.
Nous vous proposons un fixe de 55 000 F, des commissions motivantes permettant rapidement d'atteindre une rémunération de l'ordre de + 150 000 F pour les meilleurs, des perspectives de carrière pour les ambitieux dans une société et un groupe performant et, de toutes façons : une bonne école de vente. Nous avons des postes à pourvoir sur l'ensemble de la Région Parisienne.

Merci d'adresser candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) à Fym-Conseil - rue J. Bigot - ZI Lann Sévelin - 56850 CAUDAN en précisant bien la référence FK 425. Discrétion assurée.

FYM

CENTRE DE FORMATION COMMERCE INTERNATIONAL
Paris
préparant au BTS de C.I. et A.C.
recherche

DIRECTEUR

pour prendre responsabilités section BTS

Son rôle :
- Coordination sur plan pédagogique.
- Recrutement des étudiants.

IMPÉRATIVEMENT
Avoir autorisation du rectorat ou pendant 5 ans minimum un poste à responsabilités de direction des études.

Libre de suite.

Envoyer c.v. et prétentions Brémon, 81, rue Escudier, 92100 Boulogne, qui transm.

Société Française filiale d'un grand groupe industriel
recherche pour poursuivre le développement de son activité
ÉLECTRONIQUE et SIMULATION

Ingénieurs Electroniciens

(ESE, ISEP, ENSEIHT, GRENOBLE)
Débutants à 4 ans d'expérience.

Ils seront responsables :
- de la définition du matériel des simulateurs
- du suivi de leur réalisation au bureau d'études et en production
- de l'intégration et de la recette client.

Ils devront diriger une équipe et maîtriser les coûts, les délais et la qualité des simulateurs réalisés.

(Référence 33158 A)

Ingénieurs Logiciel

(ENSAE, ESE, ECP, GRENOBLE, ENSEIHT, IDN, ISEP)
Débutants ou première expérience.

Pour l'analyse et la modélisation de systèmes aéronautiques complexes et la réalisation de programmes de simulation en temps réel.

Des connaissances en aéronautique, en matériel GOULD/SEL 32 et/ou en micro-informatique seraient appréciées, mais ne sont pas indispensables.

(Référence 33158 C)

Chefs de Projet

Ingénieurs Grande Ecole (ENSAE, ESE, ECP, ENSTA)
4 à 7 ans d'expérience industrielle.

Pour la conduite de projets de simulateurs dans le domaine aéronautique.

Ces postes nécessitent une formation pluridisciplinaire (électronique, informatique et architecture de systèmes), des connaissances en aéronautique et l'expérience de logiciels temps réels sur minicalculateurs.

(Référence 33158 B)

Ingénieur de Maintenance

Ingénieur 2 à 5 ans d'expérience ou technicien supérieur 5 à 10 ans d'expérience.

Après une formation de 6 à 8 mois, cet ingénieur sera détaché pendant 1 à 3 ans au Moyen Orient pour la maintenance d'un gros simulateur et l'assistance technique de notre client.

La connaissance de l'anglais et une expérience d'un à deux ans de maintenance ou de mise au point de systèmes électroniques sont indispensables. Conditions financières motivantes.

(Référence 33158 D)

Ingénieur Informaticien de haut niveau

4 à 8 ans d'expérience en informatique temps réel.

Il sera responsable :
- de la gestion de 2 centres de calcul
- de la mise en oeuvre des méthodes de développement du logiciel
- des relations techniques avec les constructeurs.

Il aura de plus un rôle de conseil en architecture de systèmes.
Ce poste s'adresse à un ingénieur Grande Ecole, option informatique, ayant une bonne expérience des logiciels temps réels et connaissant bien la gamme GOULD/SEL 32 et MPX.

(Référence 33158 E)

Lieu de travail : PARIS OUEST.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à JEAN REGNIER Publicité - 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JRP/Jean Regnier Publicité

Face au succès de FOCUS et de PC-FOCUS PROGILOG recherche
JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES (X, ECP, ESE, MINES, HEC...)
débutants avec option informatique ou 2 à 3 ans d'expérience informatique
(grandes entreprises, constructeurs, cabinets de conseils) et vous propose un poste d'

Ingénieur consultant
POUR SON DEPARTEMENT CONSEILS

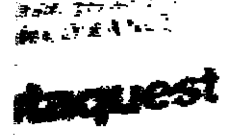
Voulez-vous saisir l'opportunité :
- de collaborer à la mise en place d'applications de gestion pour de grandes entreprises nationales et internationales ;
- de travailler dans un contexte international en relation directe avec les concepteurs du produit ;

Nous vous proposons :
- d'utiliser FOCUS, le langage de 4e génération le plus vendu dans le monde en 1983 disponible sur IBM (CMS/TSO/CICS/IMS-DC) et sur micro-ordinateur ;
- d'acquérir une formation pratique aux techniques de gestion (gestion commerciale, gestion financière, production...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- vous y exercerez vos qualités de pédagogue ; votre intérêt pour la nouveauté et la diversité dans les applications ; votre goût pour l'efficacité.

Le développement des applications vous amènera à suivre des stages aux Etats-Unis.
- bonne pratique de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et photo sous référence 225 à Stéphane CHABREL. Société PROGILOG 49, rue de la Fédération, 75015 PARIS. Tél. : 734.55.31





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Responsables export

350.000 F

Biens d'équipement - Cette importante société, filiale d'un groupe français mondialement réputé, est leader européen dans la conception, la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement lourds dont elle est le premier exportateur mondial. Dans le cadre de son expansion, elle recherche des responsables export. Ils prendront en charge la négociation de très grosses affaires depuis l'établissement des offres jusqu'à la réception. Interlocuteurs privilégiés des clients, ils seront, à l'intérieur, la plaque tournante vis-à-vis des services techniques, administration et production. Ils animeront une équipe de plusieurs collaborateurs technico-commerciaux. Ces postes, basés à Paris, ne s'adressent qu'à des ingénieurs diplômés grandes écoles (Centrale, ESE, AM, IEG, ENSEM, ENSEEIHT), âgés d'au moins 37 ans et possédant plusieurs années d'expérience dans la négociation soit de biens d'équipement, soit de très gros projets d'ingénierie à l'export. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La réussite dans ces postes doit déboucher sur de réelles possibilités d'évolution à moyen terme. La rémunération, liée à l'expérience et à la personnalité du candidat retenu, sera de l'ordre de 350.000 francs. Ecrire à *M.* FOBY en précisant la référence A/3879M.

MEMBRE DE SYNTEC



78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Cadre exportation

Paris

Futur responsable export - biens d'équipement lourds - Filiale d'un des premiers groupes industriels français, cette société (2.000 personnes - chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs) spécialisée dans la conception, la fabrication, la commercialisation et le montage d'équipements lourds (projets de plusieurs centaines de millions de francs) souhaite renforcer sa direction commerciale en intégrant un cadre de haut niveau pour l'exportation. Ce poste évolutif représente à terme une mission commerciale, financière et juridique très complète : suivi des marchés étrangers, suivi du réseau commercial du groupe, participations aux négociations et à des consortiums interentreprises, relations avec les administrations (Coface, DREE, Industrie...) et organismes financiers, assistance des ingénieurs d'affaires, études des appels d'offres... Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou grande école commerciale) possédant une expérience exportation convaincante dans le cadre d'importants projets industriels. La pratique de l'anglais est indispensable. Les déplacements sur le monde entier pourront représenter le quart ou le tiers du temps. La rémunération annuelle, comprise entre 220 et 300.000 francs, sera liée à l'expérience offerte. Le siège de la société est situé en proche banlieue ouest de Paris. Ecrire à J. MOUNIER en précisant la référence *A/2648M.*

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

AUSSEDAT REY

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
8 usines - 4 000 personnes.

ingénieur débutant

Nous offrons une première insertion dans notre

direction organisation informatique

Formation sur gros et mini ordinateurs et prise en charge progressive des responsabilités de Chef de Projet.

Le candidat pourra ensuite évoluer soit :
— au sein de la Direction Organisation Informatique même,
— dans d'autres secteurs d'activités (production, commercial, développement...),
— dans différents établissements du Groupe.

Lieu de travail : VELIZY.



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 50178

Ingénieurs d'affaires export

280.000 F

Cette importante société, filiale d'un groupe français mondialement réputé, est leader européen dans la conception, la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement lourds dont elle est le premier exportateur mondial. Elle recherche des ingénieurs d'affaires export. Ils devront établir les offres en relation avec les services techniques et les usines, ensuite, négocier avec le client la définition finale des produits et les conditions d'exécution du contrat et, enfin, assurer le suivi des affaires. Ces postes, basés à Paris, s'adressent à des ingénieurs diplômés grandes écoles (Centrale, AM, ESE, IEG...), âgés d'au moins 32 ans et possédant quelques années d'expérience de suivi de projets d'ingénierie à l'export. La pratique de l'anglais est indispensable. Ces postes peuvent déboucher à terme pour des éléments de valeur sur de réelles opportunités de carrière. Les rémunérations, très ouvertes, pourront atteindre 280.000 francs. *Ecrire à M.*, FOBY en précisant la référence A/3861M.

MEMBRE DE SYNTEC



78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX SYSTEMES DE PAIEMENT

au sein de PAYMATEC, division récemment créée du Groupe SCHLUMBERGER. Notre activité se développe autour de 3 produits pilotes : publiphones, terminaux point de vente, cartes à mémoire dont la demande est en pleine croissance.
Dans le cadre de son expansion, elle souhaite renforcer son département Ingénierie pour le recrutement des personnes suivantes

Ingénieur chef de projet industrialisation

Ses responsabilités porteront sur :
- l'industrialisation de notre principal produit,
- la réduction des coûts,
- la recherche de nouvelles technologies,
- la définition et la mise en œuvre des capacités de production.

Pour cela il aura :
- à gérer un budget investissement,
- à encadrer une équipe,
- des contacts permanents avec notre centre de production, la qualité, le commercial et le contrôle financier.

Vos atouts :
- vous avez une formation d'Ingénieur Grande Ecole : ESE, ECP, AM option électronique...
- vous aurez déjà réalisé avec succès le lancement en fabrication de produits électroniques.

Ingénieur industrialisation

Votre mission :
- vous assurerez le suivi de produits utilisant les techniques les plus modernes des télécommunications : mise au point et homologation par le CNET,
- vous élaborerez des programmes de réduction de coût et vous aurez la responsabilité de la définition et de la mise en place des moyens de tests.

Vos atouts :
- vous avez une formation d'ingénieur à dominante électronique : ESE, INSA, ENSI...
- vous êtes débutant ou possédez une première expérience,
- vous avez une grande rigueur.

Nous vous offrons un marché en pleine croissance sur lequel nous entrons en force avec des produits sophistiqués de haute technologie et la possibilité d'évoluer au sein de la branche ou du groupe.

Lieu de travail : Banlieue Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., prétentions, photo) à
Service du Personnel PAYMATEC, 420, rue d'Estienne d'Orves, 92700 Colombes.

PAYMATEC
Schlumberger

Seita

Conseiller de gestion à la direction des programmes

Société Nationale de 8 500 personnes, nous sommes le leader du marché des cigarettes en France avec 6 milliards de F de CA.
Notre direction des programmes recherche un professionnel qui, sous l'autorité du directeur du département "centralisation, outils de gestion", au sein d'une petite équipe expérimentée, établira les prévisions à court et moyen terme des résultats économiques et financiers de l'entreprise et de ses branches. Il mettra en place les outils de simulation correspondants.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation commerciale supérieure (ESC ou équivalent) avec une spécialité financière ou comptable. Leur expérience de 3 à 4 années se sera exercée dans la programmation budgétaire pluri-annuelle qui les aura rompus à la micro-informatique et au langage de la 4ème génération.

La réussite dans ce poste exige des qualités de conception et le sens de l'organisation.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo) réponse et discrétion. Merci de nous écrire sous référence 593/1, 24, rue Eugène Flachat 75017 PARIS.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

PARIS SUD OUEST — TECHNOLOGIES DE POINTE

Cette société française, d'un millier de personnes environ, spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements et de systèmes à haute technologie (industries aéronautique et spatiale), recherche

Trésorier Adjoint

En étroite collaboration avec le trésorier auquel il sera directement rattaché, le titulaire aura en charge le budget de trésorerie de la société ainsi que son suivi mensuel.
Responsable de la gestion des en-cours de crédit, il devra contrôler les conditions bancaires et procéder aux arbitrages nécessaires. Interlocuteur privilégié des banques, il proposera les améliorations concernant les financements de la société, les systèmes exploités en informatique et devra maîtriser les prévisions concernant la trésorerie en général.

Le candidat est jeune, il est doté d'une formation supérieure du type BTS ou équivalent (option techniques bancaires).
Il a nécessairement une expérience de 2 à 3 ans en gestion de trésorerie.
La connaissance de l'utilisation d'un micro-ordinateur et d'un suivi en dates de valeur automatisé constituerait un avantage supplémentaire.
Une certaine pratique de la comptabilité de la banque faciliterait indubitablement l'adaptation du candidat au poste à pourvoir. Il faut connaître l'anglais courant.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), en précisant sur l'enveloppe la réf. 10666 à :
Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.
Les dossiers seront traités avec la confidentialité de rigueur.

Guy Postel

Notre société leader international dans le domaine de la péri-informatique appartenant à un puissant groupe d'électronique de haute performance recherche

POUR SON ACTIVITE ECRANS GRAHIQUES

Le Chef du service études et développements

X, ESE, Télécom, ECP

Il sera responsable d'une équipe d'ingénieurs et techniciens, chargés de concevoir et développer tant au niveau matériel que logiciel, des imageurs couleur de hautes performances, incorporant des fonctions graphiques spécialisées.
La personne que nous recherchons (ingénieur diplômé d'une Grande Ecole), doit avoir une expérience confirmée dans le domaine des écrans graphiques et posséder un fort potentiel d'animation d'une équipe d'études de haut niveau.
De larges possibilités d'évolution sont offertes à l'intérieur du groupe auquel nous appartenons.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise
Ce poste est situé en Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3783 à Média-System, 104 rue Reaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION

BANLIEUE SUD DE PARIS
recherchent

1 INGENIEUR RESPONSABLE SYSTEME

Il aura de solides connaissances principalement en électronique et informatique.

Il prendra la responsabilité de la mise au point de systèmes embarqués (calculateurs numériques, radars, centrale à inertie, optronique...) en laboratoire sur bancs d'essais et participera à l'exploitation des vols.

Ce poste s'adresse à des INGENIEURS GRANDES ECOLES (Sup Aéro, Sup Elec, Sup Telecom...) ayant une première expérience professionnelle, le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer CV sous réf. 5796 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.19.65





Votre talent de chasseur d'affaires m'intéresse...

250 000 F +

Le directeur de l'agence parisienne «groupes industriels» de l'une des plus importantes sociétés d'ingénierie informatique recherche son adjoint

Ingénieur commercial

«battant», de formation supérieure, il a l'expérience de la vente de *prestations informatiques de haut niveau.*
Dans une entreprise très dynamique, ayant de solides références sur un marché potentiel important, il trouvera :
- des responsabilités à sa mesure.
- une infrastructure solide.
- *une rémunération attractive.*

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 252/IC à SOPRA, D 1 Annie BLAIN 14-16 *rue de Vincennes, 93100 Montreuil ou téléphoner* au 859.03.03.

SOPRA.
Constructeur d'informatique

JEUNES INGENIEURS
«Grandes Ecoles»

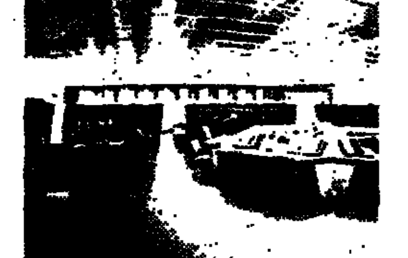
Esso Chimie, une réponse à vos aspirations et à vos projets professionnels.



Filiale française du plus important groupe mondial, est dans son domaine à l'avant-garde des technologies avancées, notamment du génie chimique et du contrôle des procédés.

Intégrée, elle possède en France un important complexe industriel (en Normandie), et à Paris, l'ensemble de ses *services fonctionnels, commerciaux et logistiques.*

Ses performances techniques, économiques, commerciales, ainsi que son développement sont servis et favorisés par la qualité de son *personnel et sa politique des ressources* humaines.


SALLE DE CONTROLE DU VAPO-CRAQUEUR

Jeunes ingénieurs, généralistes ou spécialistes, si vous êtes attirés par la production, le développement, les études, la gestion, l'informatique, le marketing ou le commercial : vous pourrez évoluer dans ces diverses activités au cours de votre développement professionnel. Des missions ou affectations *à l'étranger pourront également vous être* offertes.

Ce sont vos projets et ceux de l'entreprise, alliés à vos performances et à vos qualités personnelles qui dicteront votre carrière au sein du *Groupe.*

Si ces perspectives correspondent à vos aspira*tions, si vous êtes mobiles, disponibles et si* vous pratiquez la langue anglaise, vous avez votre place chez ESSO CHIMIE.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et *rémunération actuelle, sous réf. M 6507 AJ, à :*

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system



Akzo Coatings

Filiale d'un des premiers groupes internationaux de produits chimiques d'origine néerlandaise, recherche

Assistant (e) Contrôle de Gestion

Diplômé École de Commerce option gestion ou équivalent et justifiant d'une expérience en entreprise de 3 ans minimum.

Pour réussir dans ce poste le candidat devra posséder :
- une bonne maîtrise des techniques de base d'un service contrôle de gestion (élaboration et suivi du budget, analyse des résultats, reporting...).
- une aptitude à l'utilisation des outils informatiques.
- *une grande ouverture d'esprit et le goût de la communication nécessaires aux nombreux contacts avec* les différents services de la Société.
- une solide connaissance de la langue anglaise lue, écrite et parlée.

Notre groupe offre des perspectives d'évolution en France et à l'Étranger pour éléments de valeur.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à Madame LACOSTE - **Société ASTRAL** - O et D - TOUR AKZO 164, rue Ambroise-Croizat - 93204 SAINT-DENIS

BLEU

Paris

RESPONSABLE DES CARRIERES CADRES

Constituée d'une trentaine de sociétés indépendantes de taille et de nature différentes, cette division de l'un des premiers groupes industriels européens largement diversifiés emploie 11 000 personnes dont 2 000 cadres. La direction des ressources humaines de la division intervient fonctionnellement auprès des directions générales et des directions du personnel des différentes sociétés.

Parmi ses objectifs prioritaires figurent la coordination de l'engagement des cadres, la mise en place d'outils d'appréciation des performances et l'amélioration de la fluidité de l'emploi au sein de la division et du groupe. La création du poste de responsable des carrières cadres, intégré à la petite équipe du directeur des ressources humaines de la division, concrétise la volonté de progresser dans cette voie.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur. Après avoir débuté dans une fonction opérationnelle, il exerce depuis 3/5 ans des responsabilités dans un groupe particulièrement attentif à la gestion des carrières cadres. Il y a développé notamment des outils performants.

Les possibilités de carrière sont multiples et variées sous réserve d'une parfaite disponibilité.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4/668 J. à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

MEMBRE DE SYNTEC

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
(Bureaux en province)
recherche pour son siège à PARIS

juriste

Droit des Sociétés et Droit Social

Il (elle) sera chargé(e) du conseil et de l'assistance d'une clientèle *de PME, PMI et professions libérales,* et d'en assurer la gestion et le développement.
Ce poste convient à un(e) candidat(e) de formation supérieure avec 3 à 4 ans minimum d'expérience pratique, acquise dans un cabinet ou en entreprise.

Merci d'écrire avec CV et photo sous réf. D172 à
Michel HAREL Département Finances/Comptabilité
PAJ Conseil, 8, avenue de Camoëns, 75016 PARIS

paj
CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

Lion Publicité

PARIS-OUEST

Entreprise montage et *maintenance* d'ensembles industriels (sidérurgie, cimenterie, papeterie, chimie, énergie).

FRANCE et ÉTRANGER
recherche

Ingénieurs d'affaire

Pour assurer prospection, chiffrage, gestion d'affaires. 8 ans d'expérience d'activité équivalente et anglais souhaités.

Adresser lettre manuscrite et C. V. n° 73.321
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 PARIS

Démarcher les institutionnels à un haut niveau

Banque importante - Paris
recherche

CADRE CONFIRME

connaissant montages, placements et produits financiers pour contacts et démarche institutionnels.

Une formation universitaire et une expérience dans une grande banque sont nécessaires.

Les réponses seront transmises à notre client ; prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Adresser CV, photo, prétentions sous référence B/5831M à :



PA Advertising
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Quand l'électronique (ou la mécanique) mène à la fonction achats...

Il est bien évident que vos connaissances techniques dans l'un de ces deux domaines et vos qualités de *négociateur* sont mises à profit. Doté au départ d'une formation supérieure technique, vous vous êtes «frotté» depuis au moins 5 ans à la fonction achats et vous en connaissez ainsi *tous les aspects* : sélection des fournisseurs afin d'obtenir les meilleurs rapports qualité, prix, délais... Vous veillez à ce que nos stocks soient toujours approvisionnés, vous étant préalablement informé de nos prévisions de production et réalisez *toutes études de marchés nécessaires* à la bonne marche de notre service développement. Comprenez enfin que vous allez prendre vos fonctions chez l'un des grands de la micro-informatique française et que vous avez donc là l'occasion de donner une toute nouvelle dimension à votre carrière. Anglais courant requis.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 005M à Pascale Desvallées, SMT GOUPIL, Division du Per*sonnel*, 39-49 Bd Jean-Baptiste-Oudry, 94000 CRETEIL.

GOUPIL

DESSEIN

SYSIN S.A.
Société d'Informatique
Spécialisée dans les systèmes temps réel, le controle de process et les télétransmissions

Ingénieur logiciel

De formation supérieure, vous possédez des connaissances approffondies sur les microprocesseurs.

Intégré à une petite équipe, vous avez une grande faculté d'adaptation et le goût des contacts.

La fonction vous amènera à assumer la responsabilité totale de projets.

Une expérience d'au moins 2 ans est indispensable.

Adresser votre dossier complet de candidature, C.V., prétentions + lettre manuscrite au Service du Personnel SYSIN B.P. 43-78370 PLAISIR.



FONTAINEBLEAU (77)
recrute

Spécialiste procédés de masquage

pour ses activités d'OPTIQUE INTEGREE
- Expérience nécessaire en microphotolithographie, gravure, dépôts sous vide.
- Formation ingénieur ou universitaire, de préférence optique.
- Responsable de la mise au point et du développement de ces procédés.
- *Aptitude à travailler en groupe dans un environnement de recherche et de* développement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à
CORNING EUROPE - Centre de Recherches
Service du Personnel
7 bis, av. de Valvins - 77211 AVON Cedex.

MEDIA BA

APRIL. LE PRINTEMPS DES AUTOMATES. P.25.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PTT

les professionnels du contact recrutent leurs électroniciens

PAR CONCOURS

Inspecteur des services techniques

NIVEAU BAC + 3
Écoles d'ingénieurs - Licences scientifiques
Agés de moins de 30 ans
Épreuves les 18 et 19 avril 1985
Clôture des inscriptions 19 mars 1985

Inspecteur principal technique

NIVEAU BAC + 5
Grandes Écoles d'ingénieurs et de commerce ou Universités option : Électronique
Agés de moins de 30 ans
Épreuves les 15 et 16 avril 1985
Clôture des inscriptions le 11 mars 1985

RENSEIGNEZ-VOUS

POUR PARIS
Direction des Télécommunications d'Ile-de-France
8-10, Bd de Vaugirard
75746 PARIS CEDEX 15
Tél. 543 43 43

POUR LA PROVINCE
Direction des Télécommunications de votre région

MINISTÈRE DES PTT

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

*Produits de haute technologie, nos simulateurs d'études ou d'entraînement, reproduisent avec réalisme les conditions d'utilisation ou de fonctionnement de systèmes complexes tels les **avions militaires**.*

Pour accroître notre force commerciale sur le marché français, nous recherchons un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

*désireux d'élargir son champ d'action après 3 à 5 ans d'expérience technique (**Electronique, Informatique**) réussie.*

*Merci d'adresser lettre, C.V., photo en précisant la rémunération souhaitée, sous référence IC.85.10.M à **A. de BEJARRY** — THOMSON-CSF — DIVISION SIMULATEURS — B.P. 226 — 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.*

HAVAS CONTACT

LUTRANA®

Spécialiste du pesage depuis 50 ans.

Cette longue expérience a permis la mise au point d'une gamme très complète de matériel. Les techniques les plus sophistiquées sont appliquées à la conception et à la construction pour répondre aux CONDITIONS LES PLUS RIGOUREUSES DE FIABILITE ET DE DURABILITE.

▶Pour faire face à ce développement, nous étoffons nos **équipes techniques** et nous recherchons des

INGENIEURS ELECTRONICIENS HF

à qui nous proposerons, en fonction de leur profil, de leur personnalité et de leur ambition, diverses fonctions au sein de notre entreprise.
Ces réelles opportunités conviennent à des Ingénieurs ENSAM, ENAM, ECP, INSA. **Réf. 545/249**

▶Pour faire face à ce développement, nous renforçons notre équipe de **Formation Technique** et nous recherchons un

FORMATEUR TECHNIQUE HF
BTS électronique

Il aura pour mission de détecter les besoins de formation, organiser et assurer les stages. Il vérifiera les connaissances de nos techniciens après-vente. Sa responsabilité s'étendra rapidement à la formation des vendeurs. **Réf. 545/250**

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) en rappelant la référence du poste choisi à LUTRANA Service du Personnel 68, avenue Gambetta 93170 BAGNOLET. ***A bientôt !***

Chez nous, les patrons sont de jeunes ingénieurs

Prestataire de services, notre filiale est spécialisée dans la gestion et la distribution d'énergies sous forme de chaleur. Leader dans le domaine du chauffage urbain, nous exploitons de puissantes centrales thermiques implantées sur le territoire national. La géothermie, la reconversion charbon, la télégestion sont autant de défis technologiques que nous relevons, soucieux de meilleures performances.

Dans le cadre d'un renforcement de notre structure, nous recherchons des INGENIEURS de formation pour prendre en charge l'exploitation complète de certaines de nos centrales.

Leur mission est d'assurer la gestion et l'organisation de la production, de définir des moyens d'action pour optimiser les rendements et d'animer une équipe de techniciens. Autonomes dans la direction de ces centres de profit, ils sont garants des résultats financiers et des objectifs négociés avec leur direction. Hommes de terrain et de communication, ils assurent la responsabilité des relations commerciales.

Ces postes sont à pourvoir dans la région parisienne, le centre et l'ouest de la France. Ils requièrent une expérience d'au moins 3 à 5 ans d'encadrement d'une unité de production, ou de direction d'un centre de profit à dominante technique.

Si vous souhaitez entreprendre une carrière de patron en relevant nos défis technologiques, merci d'adresser votre candidature sous réf. 1807 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris - qui transmettra -

GROUPE INTERNATIONAL, LEADER DANS L'ELECTRONIQUE
recherche pour son ACTIVITE SYSTEMES DE PAIEMENT ELECTRONIQUE un

INGENIEUR QUALITE

La qualité de nos produits (cartes à mémoire, terminaux points de vente électronique, publiphones à cartes) est notre principal objectif.
VOTRE MISSION sera de :
- définir au stade de l'élaboration de nos produits les normes de qualité. Vous aurez donc à travailler étroitement avec les différents services : Commercial, Etudes, Ingénierie, Fabrication.
- d'élaborer et de mettre en place la politique de contrôle des composants et des produits (méthodologie, élaboration et suivi des statistiques). Vous encadrerez pour cela une petite équipe.
- de rechercher des solutions d'automatisation de certains postes de contrôle.

VOS ATOUTS : • une formation d'Ingénieur Electronicien • une expérience de deux à trois ans d'Ingénieur qualité • une grande rigueur dans le travail.

NOUS VOUS OFFRONS : • un marché en pleine croissance sur lequel nous entrons en force avec des produits sophistiqués de haute technologie • La possibilité d'évoluer dans notre activité ou dans le groupe • Lieu de travail : Banlieue Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, prétentions, photo) sous réf. 6160 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Paris proche banlieue Est

Ingénieur responsable service qualité

Dans le cadre d'une très large délégation, vous concevez, organisez et mettez en œuvre la politique de gestion de la qualité au sein de la plus importante de nos Usines.

Dans ce but, vous dirigez une équipe d'une quinzaine de spécialistes, répartis entre le labo et les lignes de fabrication (process continu et automatisé). Vous assurez votre mission en relation constante avec le Directeur de l'Usine (de qui vous dépendez) et les Ingénieurs de production.

Telle est la mission complète que vous propose cette très performante société (1100 personnes - 1 Milliard de francs de CA), leader national sur son secteur d'activité, qui développe et commercialise des produits techniques de grande série destinés à des applications industrielles ou bâtiment.

Vous êtes un jeune ingénieur généraliste (A et M, INSA, etc...) ou chimiste (INSCR, ENSCP, etc...) dont l'expérience professionnelle déjà significative vous a conduit à assumer des responsabilités de fabrication ou liées à la fabrication (Méthodes, Qualité par exemple).

Le poste est basé dans la proche banlieue Est de Paris. Les conditions offertes et notamment la rémunération et les perspectives de carrière concrètes sont de nature à intéresser un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 471 C, à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM



LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE

travaillant en coopération avec l'ensemble des Laboratoires de Recherche PHILIPS

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ou Universitaires, désireux de s'intégrer à une équipe de recherche performante dans la conception et la réalisation de :

CIRCUITS INTEGRES HYPERFREQUENCES

Options souhaitées : Electronique - Radiocommunication 3ème cycle hyperfréquences.

Ecrire avec C.V. et photo au Service du Personnel
3, avenue Descartes - B.P. 15 - 94450 LIMEIL BREVANNES

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

BANQUE PRIVÉE

recherche

UN ADJOINT A SON RESPONSABLE ORGANISATION

Il participera aux nouvelles procédures à définir à l'occasion de la mise en place d'un nouveau système informatique

Une première expérience en organisation et une connaissance des produits et techniques bancaires seraient souhaitable

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite et photo à **REGIE-PRESSE, sous nº 302.138 M**
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



BETEL INGENIERIE

recherche pour son département

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...)

- **INGENIEURS GRANDES ECOLES**
  (MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...)
  (Option Informatique ou Automatique)
- **INGENIEURS INFORMATICIENS**
  (INSA, ENSI option Informatique, Automatique...)
  Débutants à 3 ans d'expérience

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité à :
BETEL INGENIERIE (s. réf. BO2)
23, rue de la Paix - 75002 Paris



BETEL
GROUPE MORIA

Important groupe de sociétés, leader dans le domaine de la mécanique, (500 millions de C.A.) recrute à Paris - La Défense

L'adjoint de son chef comptable HF

études supérieures+DECS.

Agé de 30 ans environ, il aura acquis au minimum 4 ans d'expérience en cabinet d'audit et milieu industriel. La connaissance de l'anglais et de la comptabilité anglo-saxonne sont indispensables.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 1806 M à
SOURCES
144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra

SOCIÉTÉ EN PLEINE ÉVOLUTION DU SECTEUR DES BIENS DE GRANDE CONSOMMATION

RECHERCHE SON

RESPONSABLE DU SERVICE ANALYSES COMMERCIALES ET LOGISTIQUE PRODUITS

Formation scientifique BTS/DUT + 2 ans expér. ou ENI.

Bonnes connaissances micro-informatique indispensables.

ECRIRE STYLE PUBLICITÉ RÉF. DJ 03
QUI TRANSMETTRA, 6, AVENUE KLÉBER
75784 PARIS CÉDEX 16.



SATELCOM INTERNATIONAL

recherche pour son
DEPARTEMENT COMMUTATION

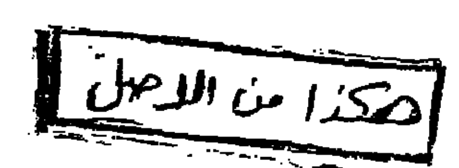
animateur de formation

NIVEAU MINIMUM BTS ELECTRONIQUE

Sa mission consistera à participer à l'élaboration de documents de stage et à assurer la formation du personnel commercial et technique des revendeurs installateurs.
Une bonne connaissance des matériels de commutation est indispensable.

Lieu de travail : PARIS (déplacements en province de courte durée).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence MOAF à SATELCOM INTERNATIONAL - Service du Personnel
46, avenue d'Ivry - 75013 PARIS



Consultants en ressources humaines

PA, cabinet international de conseil (1.300 consultants dans le monde) désire consolider son développement dans le conseil en ressources humaines auprès des directions générales et opérationnelles. Notre société en France recherche des diplômés de l'enseignement supérieur, connaissant le secteur bancaire, ayant acquis une expérience de plusieurs années dans le conseil en ressources humaines, soit au sein d'une entreprise, soit au sein d'un cabinet, dans une des spécialités suivantes : gestion prévisionnelle et plan de développement du personnel, audit et plan de formation, organisation et structure en milieu administratif. La connaissance des moyens informatiques liés à la fonction personnel sera un atout supplémentaire. Ces postes, basés à Neuilly, impliquent une certaine mobilité. Ils s'adressent à des candidats âgés d'au moins 30 ans, désireux d'assumer rapidement des responsabilités opérationnelles au sein d'équipes pluridisciplinaires. Le salaire sera fonction de l'expérience des candidats. Ecrire à B. DUGAS en précisant la référence A/062RM.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

/4 INGENIEURS HF

Concevoir et calculer de grandes structures métalliques terrestres ou offshore dans un important ENGINEERING

INGENIEUR d'ETUDES OFFSHORE Réf. M/254/C

INGENIEUR d'ETUDES BATIMENTS INDUSTRIELS et OUVRAGES d'ART Réf. M/254/D

Ces deux postes nécessitent une première expérience significative de conception et de calculs du type d'ouvrages concernés. Ils impliquent l'usage constant d'un terminal-écran connecté à un IBM 4381 MkII.

INGENIEUR SPECIALISTE SOUDURE et CHAUDRONNERIE Réf. M/254/E

Il a une bonne connaissance de la soudure de noir épais, d'inox et d'aciers spéciaux, acquise à l'ESSA et/ou chez un constructeur, un engineering spécialisé ou un chantier naval.

INGENIEUR de DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE Réf. M/254/F

En charge de la création et du développement de logiciels de calculs de structures métalliques, il connaît la résistance des matériaux et l'informatique scientifique et, si possible, le STRUDL.

Ces quatre postes sont proposés à des ingénieurs diplômés ayant entre 3 et 8 ans d'expérience dans la spécialité concernée, parlant l'anglais et prêts à s'intégrer dans nos équipes à Paris ou lors de missions à l'étranger.

Notre Conseil recevra votre CV précisant la référence choisie et le montant de votre rémunération actuelle et le traitera avec la discrétion d'usage. Il vous enverra une description de poste avant de vous recevoir.

AFCOREM

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Banque Populaire — REGION NORD DE PARIS

Banque Coopérative, Régionale et non Nationalisée de dimension humaine, notre développement nous conduit à renforcer nos équipes commerciales au sein de notre Réseau de 48 agences regroupées autour de notre Siège Social de SAINT - DENIS.

Si vous possédez une **formation supérieure** *(éventuellement complétée par un ITB ou CESB) et qu'une expérience bancaire réussie ait affiné votre sens de la démarche, des responsabilités, de la négociation et du service rendu à la clientèle, participez à votre expansion en assumant des fonctions de :*

Responsable d'agence HF — *Réf 85/26.02 a*

Responsable d'unité PME HF — *Réf 85/26.02 b*

Chargé de portefeuille HF (toute clientèle) — *Réf 85/26.02 c*

NOUS EXIGERONS DE VOUS :

* Un tempérament accrocheur * Le sens du travail en équipe et de l'animation.

NOUS VOUS PROPOSERONS EN ECHANGE :

* La possibilité d'assumer des responsabilités au sein d'un groupe bancaire dynamique
* Un développement de carrière à la hauteur de vos ambitions et de vos capacités.

Expliquez-nous votre intérêt pour ces postes en adressant à notre Service du Recrutement 32, Bd Jules Guesde - 93200 SAINT DENIS, votre candidature référencée accompagnée d'un C.V., d'une photo et de vos prétentions.

COFAP

Un conseiller financier et de gestion pour nos filiales

Société holding, nos participations sont très nombreuses, pas forcément majoritaires. Pour les aider à rendre plus performants leurs différents systèmes de gestion et financiers, pour améliorer leur rentabilité, pour créer un langage commun d'échanges d'informations, nous avons décidé de créer un poste de Conseiller Financier et de gestion qui les épaulera en matière de finances, de comptabilité, d'informatique et de fiscalité.

Ce poste, basé à Paris, est une opportunité exceptionnelle pour un diplômé de grande école de commerce ayant une solide expérience de la pratique du contrôle de gestion ; il aura lui-même mis en place de tels systèmes et il devra bien sûr être parfaitement à l'aise en matière de comptabilité, finance et fiscalité. Il serait bon qu'il apporte les qualités de rigueur développées de préférence en milieu industriel, bien qu'il ait dans ce nouveau poste à les appliquer dans des activités de service. Enfin, un tempérament de consultant, alliant diplomatie et imagination lui sera nécessaire pour remplir, auprès des filiales, le rôle de conseil que l'on attend de lui. Son anglais lui sera utile.

La rémunération correspond au niveau élevé du poste, dépendant directement de la Direction Générale.

Les candidatures seront étudiées rapidement par les conseils en recrutement du Cabinet CLEAS. Ecrivez-leur sous référence 8511 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

CHEF DU SERVICE COMMUNICATION ET PUBLICITE

Alimentation animale
Proche banlieue sud de Paris

Une Société française (CA 1 milliard F. - Effectif 600 personnes), leader incontesté dans le domaine de l'alimentation animale, renforce son équipe commerciale et marketing et recherche UN CHEF DU SERVICE COMMUNICATION ET PUBLICITÉ. Sous l'autorité du Directeur du Développement, il sera chargé de concevoir une politique de communication et de publicité destinée à soutenir l'action des réseaux de vente. A cette fin, il rédigera des argumentaires de vente et des documents techniques et il en suivra la conception et l'exécution confiées à des studios extérieurs. Il mettra en place des campagnes promotionnelles et réalisera des video-cassettes. Il interviendra dans tous les domaines de la représentation de la marque (conditionnements, P.L.V., signalisation,...). Il assurera les relations avec la presse. Concret, précis, organisé et polyvalent, le titulaire du poste, âgé d'environ 30 ans, de formation supérieure commerciale, possédera une expérience acquise impérativement au sein du service publicité d'une entreprise industrielle. Ecrire sous référence 752/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

commins - bbm

acoustique, bruit et vibrations
études, recherches et développement

Dans le cadre de sa participation à de grands projets en France et à l'étranger

recherche

INGÉNIEURS

(G.E. ou 3e cycle)

– dans le domaine de la construction, notamment de l'acoustique du bâtiment et des salles ;
– *dans le domaine du bruit et des vibrations* dans l'industrie (mécanique, électronique, nucléaire...)

Expérience demandée.

Envoyer C.V. B.P. 81
91371 VERRIERES-LE-BUISSON CEDEX.

Les Editions FERNAND NATHAN
recherchent un

ASSISTANT PUBLICITE-PROMOTION HF

pour leur département éditions scolaires et matériels pédagogiques.

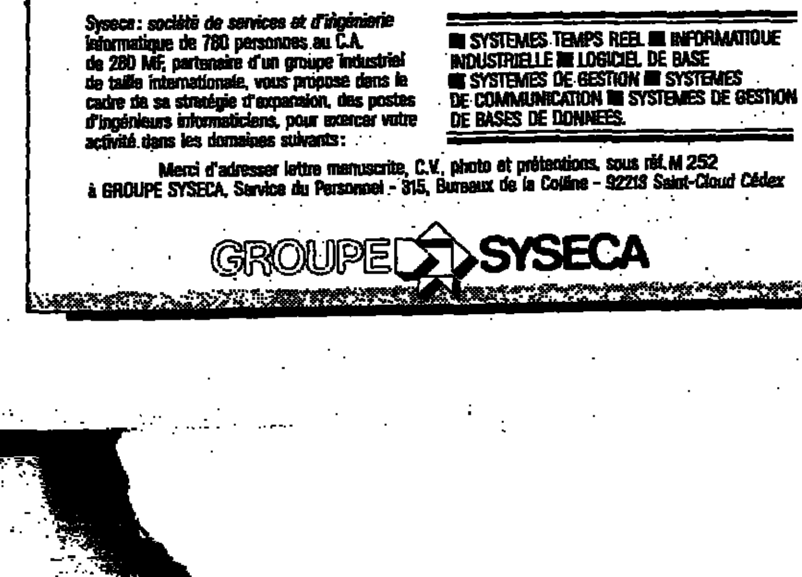
Il participe à la conception et assure la réalisation et le suivi de toutes les opérations de promotion : catalogues, mailings, documents publicitaires *et commerciaux, organisation de salons et relations avec les* prescripteurs.

Diplômé d'études supérieures, il a pu développer au cours d'une première expérience, ses connaissances des techniques de fabrication graphique, ses aptitudes rédactionnelles, une organisation rigoureuse et une aisance dans les contacts.

Une forte sensibilité aux produits pédagogiques et une bonne connaissance de l'anglais sont des atouts supplémentaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 565 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



Ingénieurs informaticiens

GRANDES ECOLES, DOCTORAT, DEA, MAITRISE (0 A 5 ANS D'EXPERIENCE)

Syseca : société de services et d'ingénierie informatique de 780 personnes au C.A. de 280 MF, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, vous propose dans le cadre de sa stratégie d'expansion, des postes d'ingénieurs informaticiens, pour exercer votre activité dans les domaines suivants :

■ SYSTEMES TEMPS REEL ■ INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ■ LOGICIEL DE BASE ■ SYSTEMES DE GESTION ■ SYSTEMES DE COMMUNICATION ■ SYSTEMES DE GESTION DE BASES DE DONNEES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. M 252 à GROUPE SYSECA, Service du Personnel - 315, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cédex

GROUPE SYSECA

ÉDITEUR

recherche

UN RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

De formation supérieure scientifique et physique, chimie ou mathématiques appliquées.

Niveau grande école d'ingénieur ou 3e cycle universitaire, le candidat retenu aura une très bonne connaissance de l'anglais écrit.

Merci de bien vouloir adresser candidature manuscrite et c.v. à :

Madame HONVOU
POUR LA SCIENCE
8, rue Férou, 75996 PARIS.

Filiale française d'un groupe textile allemand entièrement intégré nous renforçons notre structure et recherchons

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

Paris

Nous avons pour vocation de commercialiser les collections de tissus pour chemise et sportswear de ce groupe.

En étroite relation avec la direction de notre filiale, vous participerez à la conception de nouveaux produits, vous animerez un réseau commercial et surtout vous suivrez personnellement certains clients.

Ingénieur textile ou de formation commerciale supérieure (Bac + 4), vous aurez si possible une première expérience commerciale. *Vous parlerez obligatoirement* allemand.

Attiré par le textile, motivé pour travailler en équipe dans un *domaine qui se développe,*

nous vous remercions de répondre sous la référence 428 M à A.L. CONSEIL 102, Bld Malesherbes - 75017 PARIS que nous avons chargé de cette recherche et qui vous garantit discrétion et réponse.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Curriculum

AL conseil

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

AUTOMATISMES FERROVIAIRES

Le Service Recherche et Développement d'une Unité appartenant à un grand groupe industriel français à vocation internationale, spécialisée dans la conception et l'ingénierie d'équipements et automatismes ferroviaires de pointe (CA = 250 MF, 500 personnes), renforce son équipe d'ingénieurs et crée les deux postes suivants :

Chef des études micro-informatiques

de haut niveau. Répondant devant le Chef du Service, il aura pour mission :
– d'une part, de définir et proposer les orientations techniques et stratégiques relatives à la conception des nouveaux produits et systèmes micro-informatiques.
– d'autre part, de diriger une équipe d'ingénieurs chargés de la conduite des projets d'automatisation, depuis la réponse aux appels d'offres jusqu'à la réalisation et la mise en service des systèmes correspondants.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé Grande École (Supélec, Télécom...), ayant au minimum cinq années d'expérience en micro-informatique industrielle, si possible appliquée au domaine ferroviaire. Sa personnalité lui confère une aptitude réelle aux contacts humains et commerciaux. *(Réf. 865 LM)*

Ingénieur électronicien

débutant, qui, sous l'autorité d'un ingénieur chef de projet, sera chargé du développement de logiciels dans le cadre de projets micro-informatiques industriels.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école d'ingénieurs ayant de bonnes connaissances en micro-informatique et désirant évoluer dans un secteur d'avenir. *(Réf. A65 LM)*

Adresser conf. C.V., photo et courte lettre manuscrite en précisant votre n° de tél., ainsi que la réf. à Rosie SCHWARTZ



Carrières
47 bis, avenue Hoche 75008 PARIS

Chef comptable

Filiale d'un puissant groupe de la distribution, nous assurons le stockage et la vente de certaines lignes de Produits Alimentaires auprès des Magasins du Groupe. Nous souhaitons renforcer notre structure, et recherchons un Cadre Comptable confirmé.
Trente ans environ, titulaire d'un D.E.C.S ou équivalent, il assurera avec l'aide d'une petite équipe qu'il devra encadrer, le suivi **comptable, administratif** et **budgétaire** de cette entreprise en développement (C.A. 1 Milliard de FRS).
Il réalisera la mise en place du nouveau système **informatique** (IBM 36) sur lequel il développera des applications de gestion performantes.
Ce poste est à pourvoir rapidement en Banlieue Sud de Paris.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.

Jean-Claude Maurice S.A.
207 bis, rue de Vaugirard 75015 PARIS



Merci de lui adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 1351 ou transmettez-les à CV PLUS en composant le 828.40.25 sur votre minitel.

ARCOREM

NOUS SOMMES
LA DIVISION CONSEIL EN ORGANISATION D'UN CABINET A VOCATION INTERNATIONALE
EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

NOUS RECHERCHONS

DES CONSULTANTS DÉBUTANTS

Grande école commerciale ou de la gestion :

DES CONSULTANTS AYANT 1 A 2 ANS D'EXPÉRIENCE
DU CONSEIL EN ORGANISATION

- Motivés et prêts à prendre rapidement des responsabilités.
- Considérant l'informatique comme un outil qu'il est indispensable de dominer.

NOUS OFFRONS :
- Des opportunités d'évolution rapide au sein d'une petite équipe de professionnels dynamiques ;
- L'apprentissage d'une démarche anglo-saxonne à travers un programme de formation continue ;
- Des missions diversifiées en France et à l'étranger.

Nous étudierons avec soin votre dossier de candidature que vous adressez à RÉGIE-PRESSE sous n° T 302.279 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Responsable Service Comptable

Filiale d'une puissante multinationale américaine, nous recherchons le responsable du Service Comptable de notre Siège Social à Paris.

Rattaché au directeur administratif financier il animera une petite équipe. Sa mission recouvre des responsabilités diversifiées : gestion comptable et centralisation en liaison avec les autres établissements industriels, établissement des déclarations sociales et fiscales, contrôle de la paye, gestion de la trésorerie et relation avec les banques, analyses et études ponctuelles, statistiques...

Notre gestion est informatisée, une bonne pratique de l'outil informatique est par conséquent souhaitable.

Quelques années d'expérience dans une fonction similaire lui seraient très utiles. Nous aimerions donc rencontrer un homme ou une femme jeune (30 ans environ) doté d'une solide formation comptable, si possible connaissant l'anglais, doué d'un fort potentiel et capable de s'intégrer dans une équipe dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et prétentions à
O-CEDAR - Service du Personnel
10, impasse Guéménée 75004 Paris.



O-cedar Jex Woolite
desTop Wizard 3-en-un

SEGIME

Ingénierie Informatique Industrielle
recherche pour **PARIS** et **LYON**

INGENIEURS TEMPS REEL HAUT NIVEAU

de formation Grande Ecole, possédant une expérience de 4 ans au moins dans la conception, l'analyse organique, la programmation et l'intégration de logiciels de commande-contrôle de processus industriels complexes. Possibilité d'évolution rapide vers des postes de responsabilité.

INGENIEURS PROJET

(TELECOMMUNICATIONS - LOGICIEL DE BASE - PROCESS INDUSTRIEL)

de formation Grande Ecole, débutants ou possédant quelques années d'expérience dans le développement de logiciel temps réel.

Merci d'envoyer C.V., *photo* et *prétentions* (en précisant bien le poste choisi) au :
2, avenue de Ségur 75007 PARIS.

S.S.I.I. (200 PERSONNES, C.A. 100 MF)
cherche à pourvoir un poste de :

CHEF DE GROUPE DE PROJETS

Il :
- Assure l'encadrement de plusieurs chefs de projet et de leurs équipes ;
- Définit les objectifs des projets, assure la coordination et le contrôle des phases de développement, la gestion des moyens ;
- Contrôle les principales opérations techniques ou méthodologiques des projets ;
- Etablit les liaisons à haut niveau avec les clients utilisateurs comme avec les experts techniques extérieurs.

Ce poste sera principalement orienté, dans un environnement quaternaire, vers la gestion de production et la production assistée par ordinateur.
Le candidat doit avoir :
- Une formation d'ingénieur grande école ;
- Une solide expérience des grands projets informatiques ;
- La maîtrise méthodologique des développements et le sens des relations humaines.

Il lui sera proposé :
- D'évoluer dans un domaine d'applications d'un intérêt exceptionnel ;
- Dans un environnement de forte technicité en rapide évolution.

Adresser c.v. avec photo et lettre manuscrite en indiquant les niveaux de rémunération actuel et souhaité.
Ecrire sous n° 8.978 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

CIC PARIS

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
IBM 30XX/MVS

Dans le cadre de son plan informatique recherche :

– CHEFS DE PROJETS *IMS DB/DC*
- Formation supérieure (Ingénieurs Grandes Ecoles, Miage).
- 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction similaire en milieu bancaire.
- Méthodologie AXIAL appréciée.

– ANALYSTES EXPÉRIMENTÉS *IMS DB/DC*
- Formation supérieure (Ingénieurs ou Miage).
- 3 ans d'expérience, de préférence en milieu bancaire.

– ANALYSTES-PROGRAMMEURS *IMS DB/DC*
- Formation D.U.T. ou équivalent
- 2 ans d'expérience
- Maîtrise du COBOL
- Pratique HIPO/IPT souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prét. à notre « Conseil » : CREDINFOR
2, bd de Strasbourg, 94130 NOGENT-SUR-MARNE.

TRAITEMENTS DES EAUX
CHAUDIERES, REFROIDISSEMENT, AUTRES...

otène s.a.

Notre société en expansion de 35% par an fabrique et commercialise sa propre gamme de produits pour l'industrie.
Pour renforcer notre force de vente sur la région Parisienne nous recherchons un

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

de formation TECHNIQUE

Quelques années d'expérience réussie dans la vente (si possible de produits similaires) vous permettront de prendre en charge techniquement et commercialement notre clientèle existante, mais aussi de rechercher de nouveaux marchés pour développer notre portefeuille de clients ; la réussite dans ce poste vous offrant à terme d'intéressantes possibilités d'évolution.
Votre rémunération sera fonction de votre expérience mais se composera néanmoins d'un fixe, d'un intéressement et de primes sur objectifs.

Merci de nous adresser votre CV manuscrit et votre photo à OTENE SA 11 rue Gabriel Reby 95870 BEZONS.

pmp

TEKELEC TA AIRTRONIC

Société française en expansion régulière (850 personnes - CA 850 MF) fabriquant et distribuant du matériel électronique professionnel recherche

CONTROLEUR DE GESTION

(Jeune E.S.C. ou équivalent possédant 2 à 3 ans d'expérience)

Adjoint direct du responsable de notre division « télécommunications industrie », il prendra en charge le contrôle de gestion de cette unité : définition et suivi des budgets ; contrôle des coûts d'études et de fabrication ; méthodes de gestion des projets d'études ; analyse du C.E. mensuel ...
Il aura également pour mission d'améliorer les procédures existantes au sein de ce département (en participant notamment au développement de leur informatisation) et de veiller à leur bonne application.

Il s'agit d'UNE CRÉATION DE POSTE, susceptible de couvrir à terme l'ensemble des responsabilités administratives liées à la gestion de ce centre de profit en fort développement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence LM 564 C à Mademoiselle GAROND
TEKELEC-AIRTRONIC
Cité des Bruyères - 1, rue Carle Vernet - 92310 SEVRES.

JRP/Jean Regnier Publicité

SYSTEMES ROBOTIQUES ET VISION ARTIFICIELLE

Notre domaine est en pleine expansion.
Si vous voulez vivre la seconde révolution industrielle, venez rejoindre notre équipe pour une aventure passionnante.
nous recherchons

INGENIEUR D'APPLICATION

Nous exigeons une bonne expérience d'un des domaines suivants : machine-outil, informatique, CAO/CFAO ou automation industrielle.

INGENIEUR SOUDURE ROBOTIQUE

Connaissances tous types de soudure industrielle :
MIG - MAG, TIG, soudure à l'arc, suivi de joints, brasage, soudage par faisceaux laser.

Pour ces deux postes l'anglais courant est indispensable.

Ecrivez en toute confiance à Fabienne LIEBERMANN
AUTOMATIX INTERNATIONAL FRANCE - 19, rue des Cressonnières - 95500 GONESSE.
(Il sera répondu à toutes les candidatures).



OU LA VISION D'AUJOURD'HUI EST LA REALITE DE DEMAIN

Important Groupe International de *produits* français de parfumerie crée, pour harmoniser son développement la fonction :

Chef de Produits Parfums HF

rattaché au Directeur *Marketing*, sa mission et son objectif consistent à assurer le *développement* des lignes Parfums, notamment en liaison avec la maison-mère allemande.

Ce poste s'adresse à des candidats ayant acquis une expérience similaire de 3 ans minimum dans l'industrie cosmétique nécessairement, de préférence dans les parfums.

L'Allemand doit être écrit, lu et parlé couramment ; l'anglais constitue un atout supplémentaire. Poste basé dans la proche banlieue Ouest de Paris.

Salaire *motivant*.

Merci d'adresser CV détaillé avec photo et prétentions sous réf. 6769 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cèdex 02, qui transmettra.

Important groupe industriel international, fabricant de biens d'équipements, leader mondial dans sa spécialité, réalisant 6 milliards de C.A. et employant 10 000 personnes, recherche pour renforcer ses services commerciaux France et Etranger :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPORT

Formation : Ingénieurs grandes écoles : ESE - INPG ou équivalent.
Mission : Etudes de marchés, promotions de produits, recherche d'agents locaux.
Ces postes basés à **Paris** exigent de très fréquents déplacements. La langue anglaise est indispensable et la pratique d'une langue complémentaire appréciée. Une 1ère expérience de 2 à 3 ans dans un service export serait un atout important.

INGENIEURS OU CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX FRANCE

Régions concernées : **Paris, Provence, Bretagne.**
Formation : Ingénieurs grandes écoles motivés par la vente, ou école supérieure de commerce.
Mission : sous l'autorité d'un Directeur Régional, ils participent à l'animation d'un réseau de vente et assurent la promotion de produits auprès de la grande clientèle.
Ces postes sont basés dans les *métropoles* régionales et demandent une très grande présence sur le terrain (nombreux déplacements).
La rémunération proposée, motivante, sera essentiellement liée aux résultats, l'importance du groupe garantissant de bonnes perspectives d'évolutions.
Adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous référence 6119 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 288.10.45

un profil de vendeur

Distributeur de mini compatibles DEC, de périphériques et terminaux, nous connaissons une forte croissance.
Afin d'y faire face, nous recherchons un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

connaissant le matériel DEC.

De niveau ingénieur, vous avez déjà acquis 2 à 3 ans d'expérience de préférence dans la vente de matériel informatique.

Nous sommes prêts également à intégrer un technicien en informatique désirant s'orienter vers la vente.

Votre rémunération, ouverte, sera déterminée en fonction de votre expérience et de votre potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à **CASH INFORMATIQUE**
Service du Personnel
B.P. 37 - 91400 ORSAY

cash INFORMATIQUE

FRES D'EMPLOIS

EUR DE GESTION

QUES ET VISION ARTIFICIELLE

R D'APPLICATION

GENIEUR DE ROBOTIQUE

tomatix

le Produits rfums HF

e vendeur

CHNICO-COMMERCIAL

cash

CRÉDIT CHIMIQUE

BANQUE NATIONALE

recherche

organisateur

Mission :
- définir les procédures administratives, en assurer la mise en place *et le suivi*,
- suivre l'évolution de la réglementation professionnelle et ses incidences sur l'organisation interne,
- *mener les études visant à l'amélioration des outils* de gestion notamment en matière de micro-informatique,
- assister les services utilisateurs et l'informatique lors de la conception et de la mise en place des systèmes de gestion.

Profil :
- *formation supérieure*,
- expérience de 2 à 4 ans au sein d'un service d'Organisation, d'Inspection ou d'Études,
- connaissance des opérations bancaires absolument indispensable,
- maturité dans les contacts,
- connaissances en informatique appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 210-M à MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

Premier Constructeur Européen d'instruments opto-électroniques de *haut de gamme (optique, vision de nuit, périscopes, mesures, analyse d'images)*, spécialiste également de l'hydraulique (servo-valves, pompes, *systèmes d'asservissement*) 1200 *personnes dont 140* ingénieurs et cadres répartis en 4 établissements à PARIS et en PROVINCE, *recherche pour sa Direction Technique*

INGENIEUR
SUPELEC, TELECOM, CENTRALE, ENSTA...

Vous êtes imaginatif et créatif, vous aimez travailler en équipe.

Nous vous proposons la direction de notre groupe d'ingénieurs et de techniciens chargé des projets et du développement de nos systèmes d'analyse d'images s'appliquant à l'industrie et au médical.

sopelem

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Monsieur Le Directeur Technique SOPELEM 125, bld Davout 75020 Paris

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 355.10.55

Nous sommes correspondant de

Touche Ross International

et nous recherchons des

consultants expérimentés HF

pour contribuer au développement de notre activité
CONSEIL EN MANAGEMENT

TR Consultants

Nous vous demandons :
- une formation Grandes Ecoles Scientifiques ou Commerciales,
- *2 à 3 ans d'expérience (en Cabinet ou en Entreprise) en Informatique* ou en systèmes de gestion,
- de bonnes connaissances des secteurs Banque, Finances, Grande Distribution ou Industrie.

Nous vous offrons de larges opportunités:
- de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires,
- d'acquérir expérience et méthodes adaptées aux exigences des entreprises performantes,
- de contribuer au développement du Cabinet et d'être associé à sa gestion.

Merci d'adresser *lettre manuscrite*, C.V., photo, rémunération. *sous réf. ORG/8501 à Serge* AUDOUIN - TR CONSULTANTS, 185, av. Charles de Gaulle - Boîte Postale 223 92201 NEUILLY-SUR-SEINE Cédex.

Responsable gestion du C.A.

PARIS **190.000 F.F. +**

Société industrielle en forte croissance (10% l'an en volume), intervenant dans le secteur des électromécanismes, filiale d'un groupe multinational U.S. de premier plan, nous créons le poste de **Responsable de la Gestion du Chiffre d'Affaires.**

Encadrant trois personnes, il sera chargé de la mise en place de *la fonction* Crédit-Client, et du regroupement des fonctions Facturation, Analyse des Ventes et des Marges, suivi des comptes clients et du recouvrement, traitement des comptes inter-établissements et inter-compagnies.

Jeune diplômé d'école de commerce, maîtrisant parfaitement l'anglais, vous avez acquis une première expérience au sein d'un cabinet d'audit anglo-saxon ou bien dans les services financiers *et comptables d'un grand groupe industriel multinational.*

Prêt à vous impliquer fortement dans une équipe très motivée, *votre évolution au sein du groupe sera* à la mesure de vos performances.

Adresser dossier de candidature sous référence 2870-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

GROUPE INTERNATIONAL

recherche

JURISTE *HF*

Pour ce poste quelques années d'expérience en entreprise ou en cabinet, le sens du contact ainsi que la connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 84386 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

E.C.E.
L'ÉQUIPEMENT ET LA *CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE*
(équipements aéronautiques)
rech. pour son Bureau d'Études *d'Electromécanique*

UN DESSINATEUR PROJETEUR II

niveau V - Echelon 2 - coeff. 335. Domaines d'activité : équipements électromécaniques basse tension pour applications aéronautiques.

Connaissances nécessaires en petite mécanique, tôlerie fine, moulage plastique et électricité. Expérience en Bureau *d'Études exigée.*

Adr. C.V. + lettre manuscrite + *prétentions s/réf.* M à E.C.E., 157, rue Pelleport, 75020 PARIS.

Chef de personnel *HF*

Filiale d'une multinationale, nous sommes un important groupe industriel (7 500 personnes) du secteur biens d'équipements ménagers. L'une de nos divisions opérationnelles (500 personnes) recherche son responsable de personnel.

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Général *de la Division, il aura* la responsabilité de gérer un personnel commercial et administratif dans le cadre d'une politique définie en liaison avec la Direction du Personnel et des Relations Sociales du Groupe. Il sera particulièrement chargé d'assumer l'**administration du personnel, les relations sociales et la gestion des rémunérations de ses effectifs.**

Ce poste, à pourvoir dans *la* grande banlieue Nord, conviendrait à un candidat possédant des connaissances juridiques *solides et ayant une première expérience pratique de la législation* sociale et du suivi administratif du personnel.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre lettre manuscrite + curriculum vitae, sous la référence JV/2, à



INFRAPLAN Conseil en Recrutement 83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

TRAPIL

Le leader des transports pétroliers par pipelines, renforce ses équipes de conception et de réalisation.

Jeune ingénieur informaticien

valorisez votre potentiel dans le secteur pétrolier

Vous êtes ingénieur de formation et l'informatique scientifique vous attire. Débutant, nous vous formerons et vous confierons très rapidement des applications en temps réel sur mini-micro pour la modernisation, l'exploitation et la surveillance de nos pipelines.

Nous vous offrons un contexte professionnel enrichissant, une large autonomie et des ouvertures vers un poste de chef de projet.

- Poste basé à Paris.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous réf. TR 515 à notre Conseil



48 avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris

DATAID SELECTION
GROUPE DATAID

FOURCLY

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE TRANSPORTS

PARIS 8e, C.A. 1,2 Milliards de F - recherche pour l'aider à développer son service de Contrôle de Gestion, *un*

auditeur interne

plus particulièrement chargé de l'Audit des filiales françaises et étrangères (Europe, Amériques, Afrique, Moyen et Extrême-Orient).

De formation supérieure, Ecole Supérieure de Commerce, *BTS ou IUT*, il aura un très bon niveau comptable (DECS ou équivalent) complété *par au moins* deux années d'expérience acquise en cabinet d'audit ou au sein d'une entreprise dans une fonction identique.

La connaissance des possibilités de la micro-informatique et sa pratique est un atout important.

Il maîtrise parfaitement l'anglais et si possible une autre langue.

Qualités souhaitées : grande curiosité intellectuelle, sens du contact, esprit d'équipe et goût des voyages.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 670-M à STRUCTURES, 31 avenue de l'Opéra 75001 Paris

STRUCTURES

---

ingénieur chimiste

physique chimie de Paris ou équivalent, ayant quelques années d'expérience.

Rattaché au laboratoire d'un important Groupe Métallurgique, il sera chargé d'expertises et d'études de cas dans le domaine de la chimie corrosion, ainsi que de recherche pour définir des phénomènes et des lois.

Dépendant du chef de service, il devra animer une équipe qualifiée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 5786 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 355.10.55

ECOLE DE LANGUES A PARIS
recherche pour
SA SECTION DE FRANÇAIS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- Expérience 3 ans minimum, méthode directe,
- créatif, dynamique, sens des contacts.

Ecrire sous le nº 302 155 M *RÉGIE-PRESSE* 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PETITE SOCIÉTÉ MILIEU PUBLICITÉ cherche

COLLABORATRICE

Secrétariat - gestion, organisée, dynamique, responsable
(Entre autres : sténo-dactylo, tenue salaires, cotisations sociales...).
CALL, 4, rue de Thorigny, 75003 PARIS.
Tél. : 887-24-00.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions.

Société de services à Neuilly recherche immédiatement

HOTESSE

pouvant assurer également mini-standard et frappe occasionnelle.

Envoyer C.V. à :
Madame C. POHYER
9, allée des Gardes-Royales
78000 VERSAILLES.

INFO'ROP INGÉNIERIE APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Nos besoins sur PARIS et TOULOUSE

INGÉNIEURS-LOGICIELS

EXPÉRIMENTÉS SEL 32

Votre contact :
AGENCE RÉGION PARISIENNE
M. Christian JOSSÉ
(1) 377-42-45
68/70, av. du Gal-de-Gaulle
94000 CRÉTEIL.

CORECI

RÉGULATION ET CONTROLE INDUSTRIEL recherche pour son siège de LYON

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT H/F

Sous l'autorité du Directeur technique, vous aurez la charge d'industrialiser nos produits.
Pour cela, vous participerez à la fin des Études, vous qualifierez le matériel et vous mettrez *en place le processus* de fabrication.
Homme de relations, vous serez l'interface entre Recherche, *Production, Marketing et* Qualité.
De formation ingénieur en *Microélectronique* (matériel et logiciel), vous aurez une première expérience réussie dans ce domaine.

Merci d'adresser lettre manusc., C.V., photo et prét. à CORECI, M. JOULY, 4, rue Desparmet, 69008 LYON.

---

services

SOCIETE INTERBANCAIRE DE SERVICES
recherche un

CHEF DE PROJET

H/F Réf. 2600 M

Collaborateur de bon niveau pour assister le Président du Directoire dans le domaine des études et de la gestion administrative de la société.
Le candidat devra :
- avoir une expérience de plusisurs années *dans le domaine de l'organisation*,
- une bonne connaissance des opérations de banque notamment dans le secteur des moyens de paiement,
- une certaine connaissance des techniques de l'informatique,
- aimer le contact humain car il sera appelé à *participer à des réunions tant dans le cadre des* études menées à l'intérieur de la société que *dans les groupes de travail interbancaires* où il la représentera.

BANQUE PRIVEE
Quartier OPERA *recherche*

CAMBISTE EXPERIMENTE *H/F*

Réf. 9500 M

(comptant, terme, dépôts, etc)
Bilingue anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. ss réf. du poste choisi à OCBF 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris.

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

CONTESSE

BANQUE ÉTRANGÈRE
QUARTIER OPÉRA

recherche

SON FUTUR RESPONSABLE SERVICE ÉTRANGER CLASSE IV ou V

Il est demandé :
- *4/ans d'expérience ;*
- parfaite connaissance des Opérations Import/Export : Crédocs Rem. Doc. Transferts, etc. et de la Réglementation du Change

Salaire en fonction de l'expérience

Envoyer curriculum vitae à RÉGIE-PRESSE, sous nº 302.221 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Etablissement financier d'un groupe bancaire important
(quartier Etoile) recherche :

ATTACHE A LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION

2 à 3 ans d'expérience en crédit-bail et location financière.

Souhaitant rejoindre équipe dynamique orientée vers le développement de relations commerciales avec des prescripteurs et des fournisseurs de matériel d'équipement.

- Salaire 14 mois 1 / 2.
- Restaurant d'entreprise.
- Avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. **10572**
BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

recherche

UN ADJOINT A SON RESPONSABLE ORGANISATION

Il participera aux nouvelles procédures à définir à l'occasion de la mise en place d'un nouveau système informatique

Une première expérience en organisation et une connaissance des produits et techniques bancaires seraient souhaitables

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite et photo à RÉGIE-PRESSE, sous nº 302.138 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

Filiale Française à PARIS d'une importante compagnie de Télécommunications américaine recherche

CONSULTANT

en TÉLÉCOMMUNICATIONS

BILINGUE ANGLAIS
Connaissance et pratique du TELEX et expérience réseaux spécialisés internationaux télégraphiques et téléphoniques.
Voiture indispensable.
Ecrire avec C.V. photo et prétentions nº MO 85.478 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

UN POSTE DE CADRE

vous est offert
dans un organisme central de la communauté juive
si vous possédez au moins 10 ans d'expérience
DANS L'ACTION SOCIALE ET COLLECTIVITÉS.
Ecrire avec prétentions et photo Ecr. s/nº 8.972 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage, d'atteindre après un an de 10 à 15.000 F mensuels

Nous leur offrons :

- une formation complète,
- une activité prenante.
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à nº 4.457 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

ORGANISME DE FORMATION recrute

PROFESSEURS

EXPÉRIMENTÉS
ANGLAIS, ALLEMAND ESPAGNOL, ITALIEN

Env. C.V. + photo à ILSA, 28, bd Poissonnière, 75009 PARIS.

Orchestre parisien de premier plan recherche
SON ATTACHÉ DE PRESSE
Mi-temps. Pour réussir dans cette fonction, il faut :
- un intérêt marqué pour les expressions artistiques du 20e siècle ;
- une connaissance des médias et de leur fonctionnement ;
- un sens éprouvé de l'organisation ;
- la connaissance de l'anglais.

Disponibilité début mars si possible. Candidatures débutantes acceptées.
Adresser C.V. + lettre manusc. et photo à E.I.C., 9, rue de l'Echelle, 75001 PARIS.

formation professionnelle

Assistance et Conseil International en Logiciel

ACILOG

cours du soir
Formation en
ANALYSE PROGRAMMATION
Techniques de pointe sur gamme importante matériel, gros système IBM

Tél. : 723.55.18
38, rue de Bassano 75008 PARIS
Métro : George V

STAGE 3

INSTITUT D'INFORMATIQUE

forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS DE GESTION
Crédit étudiant 100% après acceptation du dossier.
Aide assurée à l'emploi.
Nombreux autres stages :
initiation, langages BASIC ou COBOL.
26, rue Bergère Paris 9ème Mº Montmartre / R.E.R. Auber.
824.45.25 +

MAITRISEZ L'OUTIL FINANCIER

Le cycle « direction d'entreprise et finance » de l'IFG

propose aux cadres, aux responsables financiers et aux dirigeants de PME une formation concrète et actualisée de 16 jours sur 2 ans.

Démarrage le 5 mars 1985

GROUPE IFG
Renseignements DEFI : (1) 578.61.52
37 quai de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE & USA
ST-GILES COLLEGES

London – Brighton – Eastbourne – San Francisco.
Documentation gratuite auprès de :
Mme J. Prevost, 4, rue Molière, Résidence Opéra 12 F, 92160 ANTONY. Tél. 668-57-69 (9 h/12 h) ou de ST GILES COLLEGES, 51 Shepherd's Hill London N6. Tél. : 01-340-92-07.

Formation prof. agréée CPE
ANALYSTES PROGRAMMEURS
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
Tél. 205-24-63/241-83-83.

cours et leçons

Professeur de droit et d'éco. donne COURS PARTICULIERS. Tél. : 240-01-71, soir, 20 h.

secrétaires secrétaires secrétaires

SECRETAIRE DE DIRECTION

Groupe de Presse, centre de Paris, recherche une collaboratrice de premier ordre.

Vous avez au moins 28 ans, 3 années d'expérience auprès d'une Direction Générale.

Vous possédez au minimum un B.T.S., un très bon bagage culturel, la maîtrise parfaite de tous les aspects techniques de la fonction (sténo, dactylo, rédaction), un souci et une volonté constante d'apprendre, un goût prononcé pour les relations humaines et la communication, une présentation irréprochable, une aisance naturelle et une aptitude certaine aux contacts au plus haut niveau vous permettant de faire face à tous les aspects techniques et humains de ce poste dans un groupe dynamique et valorisant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. 5440 à notre Conseil :

EVA BACH CONSULTANT
54, AVENUE CHARLES DE GAULLE
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Importante Société de transit banlieue Nord-Ouest recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
de préférence bilingue anglais pour service juridique et assurance. Plusieurs années d'expérience souhaitées.
Adr. C.V., photo et prét. nº M. 85665 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

NON

Je ne suis ni « commercial exportation » ni « ingénieur méthode et développement ». J'ignore ce qu'est un « service activités » et ne suis point fou du « calcul de structures ». Pourtant, je suis un **PROFESSIONNEL**. J'ai 34 ans dont 14 d'expérience. Vous l'avez deviné, je suis journaliste. A moins que ceux qui m'ont confié la rédaction en chef d'un hebdomadaire pendant 5 ans se soient trompés, je crois que j'ai encore pas mal d'idées.

MON SEUL DÉFAUT ?

Je préfère la qualité de la vie à l'économétrie, le sport aux variations saisonnières, la littérature et la musique à l'ascension du dollar, la BD aux comptes d'exploitation.
Si vos lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs ne se nourrissent pas seulement d'indices, de sondages, de courbes et de graphiques,

TÉLÉPHONEZ-MOI
Jean-Vincent RICHARD
651-84-12.

H.E.C. - D.E.C.S.

40 ANS
TRILINGUE ANGLAIS, ESPAGNOL

17 ans de missions de gestion diagnostics et redressement d'entreprises en France et à l'étranger : 9 en opérationnel 8 en consultant

Cherche à retrouver en FRANCE un poste à responsabilités pouvant inclure voyages, conseil et contrôle de filiales à l'étranger

Écrire à RÉGIE-PRESSE sous nº 302.222
7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

JE PEUX ME PASSIONNER POUR VOUS

33 ans, 12 ans d'expérience dans l'édition, organisation de réseaux de vente, campagne de promotion et de publicité, recherche tous secteurs poste

CADRE COMMERCIAL

Jean-Louis YAICH, 25, rue des Lilas, 75019 PARIS. Tél. : 206-94-17 (répondeur).

DOCTEUR EN GESTION
27 ANS
Diplômé Ecole de Commerce D.E.C.S.

Ayant acquis, à un poste de direction, l'expérience de la FORMATION, de l'ORGANISATION et du TRAITEMENT DE L'INFORMATION recherche opportunité dans

CABINET CONSEIL

Ecrire sous nº 1.976 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

les annonces classées



sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

Assistante de direction, 30 ans, bonne présentation, bilingue français/anglais, notions danois, espagnol, connaissances informatique, dynamique et aimant responsabilités RECHERCHE poste intéressant et évolutif. Déplacements possibles. Ecrire à : C. OLESEN 9, rue Parmentier, 92800 Asnières.

GRÈCE : PLAQUE TOURNANTE Ing. + IAE + ICI, 44 ans, grande exp. marché grec, parlant grec. Étud. toutes propositions (expatriation possible). Ecr. s/nº 2.005 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. expérimentée en CABINET DE RECRUTEMENT Bonnes connaissances en graphologie, aimant l'autonomie, sens de l'initiative, cherche poste dans service du personnel ou Cabinet de recrutement. Ecrire ss réf. 36471 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transm.

INFORMATICIEN, 38 ans, ESEA + IAE + Ingénieur DPE, 16 ans expérience, recherche poste responsable service inform. ou ingénieur d'affaires (progiciels). Ecr. s/nº 1.999 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. étranger, 39 ans, sc.-éco + IAE, parfait bilingue français arabe. 10 ans exp. direct. ent. BTP à l'étranger, ch. poste similaire pays arabes ou francophones. Ecr. s/nº 1997 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR GE parlant anglais, 32 ans, 7 ans exp. en AMÉNAGEMENTS HYDROAGRICOLES EN AFRIQUE recherche poste ingénieur d'affaires projets développement rural. Basé en FRANCE, missions à l'étranger. Ecrire ou téléphoner ADF, 9, rue Braque, 75003 PARIS. T. 271-12-28.

CADRE BANCAIRE, 38 ans expérience d'encadrement cherche emploi spécialiste commerce extérieur. Ecr. s/nº 2009 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MANAGER
Homme 41 ans, droit + Sc. Po, anglais, espagnol.
- Organisation : adm., aff. jur. et sociétés.
- Gestion : fin. et banc., compte d'exploitation.
- Commercial : dev., ventes, export, gde expér. intern.

cherche DG, SG, adjoint P.-DG, grande société ou PME. Tous secteurs. Ecr. s/nº 6706 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Mieux contrôler votre développement. Cadre financier. H., 39 ans, expérience AUDIT et CONTROLE de GESTION recherche poste dans direction financière
- Sciences Po, DECS, DES en sciences éco.
- Trilingue anglais, allemand.

Ecr. s/nº 8976 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 28 ans Paysagiste DPLG Marketing Licence de géographie. Expérience chargée d'études marketing et publicité aéroport. Cabinet conseil, marketing et recrutement. Bureau d'étude paysage et architecture CETE. Etudierait toutes propositions d'emploi. Tél. : (6) 016-15-30.

INFORMATICIEN
Homme 45 ans, 16 ans chez constructeur mini-informatique, sérieuses références cherche emploi technico-commercial ou responsable produit. M. Michel Bertrand 26, bd du Grand-Ru, 95590 Presles. Tél. : 034-21-24.

H. 46 ans, DECS, CSJF en crs, ch. stage expert compt. Prét. 6.500 net. 226-66-46 le soir.

CADRE H. 38 ANS
Gde exp. gestion financière et inform., angl., cherche poste à respons. secteur finance. Ecrire sous le nº 301692 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

DOCUMENTALISTE
DUT + INTD, 7 ans d'exp., libre de suite, étudie immédi., Paris et province (si travail motivant). Tél. : 750-81-11.

Infirmière D.E., 25 ans, exp. diverses, trilingue français/anglais/allemand, ch. situation à la Réunion, cause mutation conjoint. Etudie toutes propositions. Ecrire Mme FEURÉ, 5, résidence du Clos-d'Orléans, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Artisane rech. ts travaux dactylographie et traitement de texte. Tél. : 461-14-22.

J. H., 29 ans, journaliste de formation, aimant ttes formes d'expression, notamment l'écriture, ch. emploi de préf. dans domaine culturel, mais étudie ttes propositions. Ecrire sous le nº T 069649 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

ING. D'AFFAIRES
INSA + IAE, 29 ans, anglais, espagnol, basé PANAMA, cherche missions secteur pharma bio-med
AMÉRIQUE CENTRALE-CARAIBES
Ecrire sous le nº 302.258 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

RESPONSABLE INFORMATIQUE ORGANISATION cherche une fonction de PMI/PME ttes régions offre gde expér. dans ts prob. gest. et organis. entreprise + mise en place plan/direction informat. syst. IBM 34-36-38 ou similaire, connaiss. analyse-progr. exploitation. Ecr. s/nº 2.010 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STANDARDISTE HOTESSE D'ACCUEIL DACTYLO, 10 ans d'expérience. Sérieuse, très bonne présentation, recherche emploi stable PARIS. Ecr. s/nº 6.735 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE, TRAITEMENT DE TEXTES. Rech. emploi stable PARIS. Ecr. s/nº 6.734 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR des AFFAIRES SOCIALES et du PERSONNEL, 49 ans, 15 ans d'expérience de les dom. relations sociales, syndicales, prud'homales, gestion des effectifs, recrutement, masse salariale, administration générale, souhaite poste évolutif à responsabilités dans ville universitaire. Ecr. à CURRICULUM nº 420 4, r. Tronchet, 75008 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

RUE SAINT-HONORÉ dans bel imm., asc., soleil calme, 130 m² à rénover GARBI : 567-22-88.

3e arrdt

78, R. BEAUBOURG
Imm. 1930, chff. cent., asc., 3e ét., soleil, 2 P., Bains, 40 m² envir. A repeindre. Px : 395.000. Ppotaire lundi, mardi, 14 h 30 à 19 h ou tél. : 225-48-82.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate. Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un DUPLEX, 6e et 7e ét., 5 P. avec 158 m² de TERRASSE. Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

9e arrdt

PROXIMITÉ LA FAYETTE
6 P. + BALCON 48 m²
pierre de t., stand., cft, 5e, asc. 2.100.000 F. 542-40-90.

11e arrdt

PL. SAINT-AMBROISE
3 P., conft, balcon, imm. bourgeois. 360.000 F. 797-91-51.

14e arrdt

Montparnasse, 100 m². 703-32-44
TERRASSES

15e arrdt

BIR-HAKEIM, SOLEIL, LIV. DBLE + 1 CHBRE, gde cuis. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

VILLAGE SUISSE Imm. p. de t., 3 pces, 65 m² rez-de-ch., clair. 650.000 F. GARBI : 567-22-88.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e Dans imm. neuf, standing. (habitable de suite)
STUDIOS, 2 P. avec PARK.
Poss. PRÊTS CONVENTIONNÉS. S/pl. : mardi, jeudi, samedi (14-19 h) 53, r. du SIMPLON. Tél. au : 258-44-96 ou CECOGI S.A. (1) 675-62-78.

CONSTANTIN PECQUEUR
SUPERBE 4 PIÈCES
tt cft, p. de t., ch. de serv. 1.550.000 F. Tél. 254-71-93.

MAIRIE DU 18e Dans imm. neuf, standing (habitable de suite)
STUDIOS, 2 P. avec park.
Possib. PRÊTS CONVENTIONNÉS. S/place : mardi, jeudi, samedi (14-19 h) 53, rue du SIMPLON. Tél. au : 258-44-96 ou CECOGI SA (1) 575-62-78.

20e arrdt

RUE DE FONTARABIE, propriétaire vend 2 pces, entrée, cuis., s. de bns, w.-c., cave, 4e et double exposition, 41 m², parfait état. 300.000 F. Téléphone : 773-64-39.

Province

Studio camp long. St-Raphaël. Prox. plage, commerces. 200.000 actes en main. Téléphone : 16 (93) 70-43-33.

38 - ALPE-D'HUEZ
Propriétaire vend dans belle résidence rénovée SUD au pied des pistes, studios. La Chaumière – Chemin de La Chapelle. Téléphone : (76) 80-61-20.

DIEPPE, 2 P. A partir de 250.000 F. Documentation gratuite sur demande à SOGI, 33, rue Orfila, Paris-20e. Téléphone : 16 (1) 797-91-51.

appartements achats

JE RECHERCHE
à Paris appts agréables PR ACHETEURS SÉRIEUX SERGE KAYSER (1) 329-60-60.

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. appts de BON STAND. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Mme de DIESBACH 380-26-06.

Recherche 1 à 3 pces, Paris préfère Rive Gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-20-67, même le soir.

RECHERCHE URGENT toutes surfaces, même à rénover, Paris ou portes. T. 252-01-82 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA 296-58-46
91, rue de Richelieu, 2e.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e Métro CENSIER.

A LOUER PARIS-BANLIEUE OUEST, beaux appts 2 à 5 P. et villas. Tél. 504-20-00.

locations non meublées demandes

Paris

PARIS ou BANL. OUEST ch. VILLA ou gd APPT 5 chambres, disp. au 1-7-85. Ecr. s/nº 6.732 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour DIRIGEANTS CADRES EMPLOYÉS, IMPORT. SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. appts 2 à 8 P. Studios, villas, Paris-banl. Libres de suite ou 2 à 3 mois. Loyers assurés, possibles. Tél. 504-48-21, réf. J.M.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas très banl., loyer garanti. Téléphone : (1) 889-89-66.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS DE STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

bureaux

Locations

Siège social RUE ST-HONORÉ Constitution stés tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES - 260-91-63.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, Telex
Téléphone : (1) 727-15-59.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation Business Buro (1) 346-00-55.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
OU AVENUE VICTOR-HUGO 150 A 340 F PAR MOIS SECRÉTARIAT. TÉL. TELEX
CIDES 500-64-32.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e domiciliation RM - RC - SARL Constitution Sté 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

locaux commerciaux

Locations

URGENT IMPORTANT : LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche en location pour succursale local 700 m² en un seul plateau situé Paris Est (19e, 20e arrdt). Tél. : 790-65-09.

fonds de commerce

Ventes

VINCENNES CENTRE VILLE Rue commerçante, à vendre, murs de boutique, ts commerces, libre, charges très modérées. R.C. 75 m² + cave, 25 m² 296-52-09 ou 295-50-85.

Vends bar, jeux possibilité restaurant région TOURS Centre ville superficie 100 m² + appartement F 4 Prix 350.000 F. Téléphone : (47) 37-05-48.

Locations

7 km Porte de la Chapelle A louer
RESTAURANT
dans magnifique parc de plus d'un hectare 2 tennis 2 salles restaurant 100 couverts. Possibilité hôtel 11 chambres à aménager. Bail commercial 3-6-9 reste à courir 5 ans. Ecr. s/nº 6.733 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

CERNAY-LA-VILLE, vallée de Chevreuse, dans belle résid. avec piscine et tennis, maison, séj., mezzanine, s. à manger + 3 chbres tt cft, gar. sur 660 m² 620.000. 918-23-88.

MONTGERON RÉSIDENTIEL Superbe propriété, maison caractère tt cft, dépendances, garage, parc paysager 4.000 m². Site exception., 1.350.000 F. Immo Marcadet – 252-01-82.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 355-61-58.

immobilier information

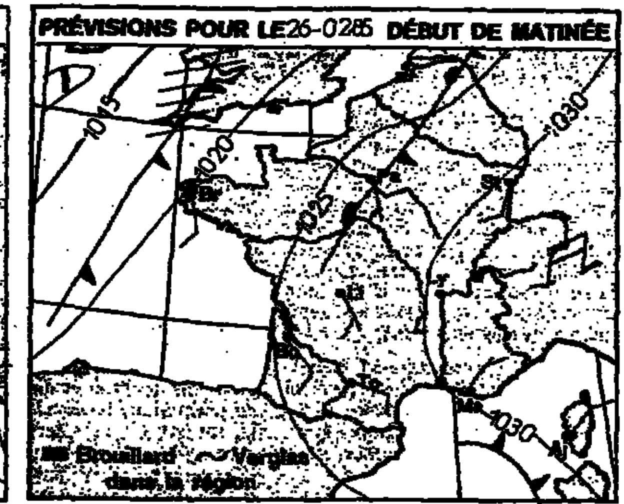
Pour vendre maison, appt, ppté, terrain, commerce sur toute la France, Indicateur LAGRANGE, fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 PARIS Téléphone : (16-1) 266-46-40.

هكذا من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-02-85 A 0 h G.M.T.



Évolution probable du temps en France entre le lundi 25 février à 0 heure et le mardi 26 février à 24 heures.

Le lent décalage vers l'est des hautes pressions permettra la pénétration en altitude de l'air océanique sur les régions de l'est de la France, favorisant le radoucissement.

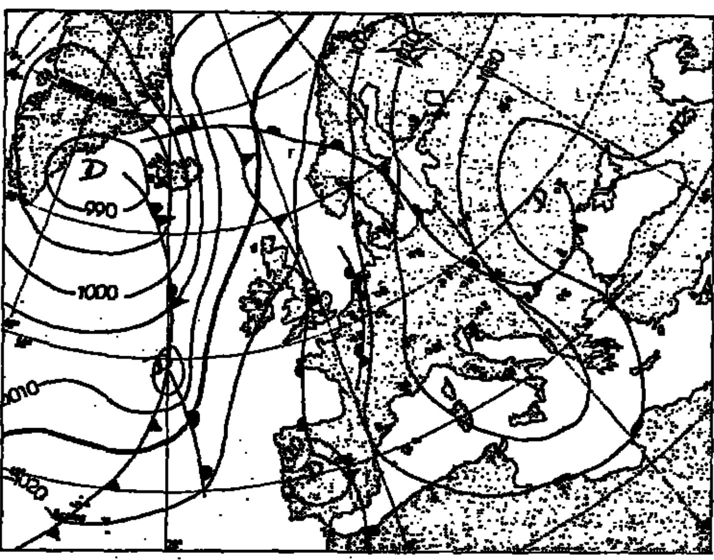
Mardi : le matin, le ciel sera nuageux à très nuageux, sur la moitié est de la France et l'on n'observera plus que quel*ques gelées faibles au fond des vallées* du Jura et des Alpes. Ailleurs, les éclaircies seront fréquentes, excepté sur *l'extrême ouest qu'abordera une nou*velle zone plus nuageuse. Les températures minimales seront de l'ordre de 2 à 7 degrés du nord au sud. Au cours de la journée, les nuages élevés plus ou moins épais alterneront avec des éclaircies sur l'ensemble des régions. Quelques averses peuvent se produire en Corse.

Le temps sera doux pour la saison puisque les températures avoisineront 14 à 18 degrés en général et sur le Centre-Est et l'est elles monteront jusqu'à 11 à 14 dégrés dans l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de *la mer était, à Paris, le lundi* 25 février à 7 heures, de 1024,9 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 février ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 février) : Ajaccio, 14 et 2 degrés; Biarritz, 17 et 11; Bordeaux, 15 et 0; Bourges, 12 et –2; Brest, 14 et 4; Caen, 15 et 0; Cherbourg, 13 et 3; Clermont-Ferrand, *13 et 0; Dijon, 13 et –3;* Grenoble-St-M.-H., 11 et –3; Grenoble-St-Geoirs, 11 et –2; Lille, 14 et 1; Lyon, 8 et –2; Marseille-Marignane, 12 et 4; Nancy, 12 et 0; Nantes, 17 et 6; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5; Paris-Montsouris, 15 et 4; Paris-Orly, 14 et –1; Pau, 17 et 5; Perpignan, *12 et 6; Rennes, 13 et 1;* Strasbourg, 12 et –1; Tours, 13 et 2; Toulouse, 14 et 0; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

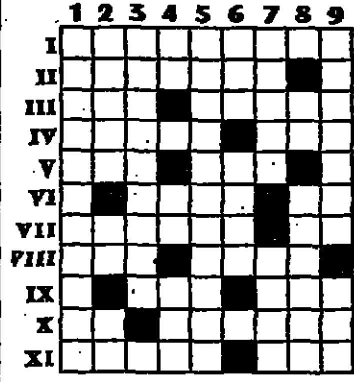


Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9; Amsterdam, 10 et 4; *Athènes, 3 et 1*; Berlin, *4 et 4*; Bonn, 12 et 3; Bruxelles, 12 et 1; Le Caire, 30 et 9; Iles Canaries, 21 et 15; Copenhague, 3 et 0; Dakar, 20 et 17; Djerba, 14 et 5; Genève, 6 (max.) ; Istanbul, –1 et –4; Jérusalem, 16 et 9; Lisbonne, 16 et 8; Londres, 14 et 3; Luxembourg, 12 et 5; Madrid, 9 et 3; Montréal, 1 et –1; Moscou, –6 et –18; Nairobi, 26 et 13; New-York, 20 et 11; Palma-de-Majorque, 15 et 3; Rio-de-Janeiro, 28 et 24; Rome, 13 et 3; Stockholm, –1 et –12; Tozeur, 16 et 6; Tunis, 14 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3910



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III				■					
IV						■			
V				■				■	
VI		■					■		
VII							■		
VIII				■					■
IX		■				■			
X			■						
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est qu'un jeu pour les fous du volant. – II. Des durs y prennent la trempe. – III. De ce côté, le dragueur est dans le vent. Organes extensibles. – IV. Producteur d'éponges végétales. Caractère. – V. Œil pour la poutre. Saint-Louis, à Paris. – VI. Casse la tête ou les pieds. Idée naissante. – VII. Bien caché. Préposition. – VIII. Première division d'un hexagone. Fils de Florence et père des oratoriens. – IX. Libéralité en France, noblesse en Espagne. Porteur d'une charge lourde de conséquence. – X. Copulative. S'épanouit au soleil ou s'étiole dans l'ombre. – XI. Petits, on les voit souvent avec des lentilles. Saint-pierre pour saint Pierre le pêcheur.

VERTICALEMENT

1. Avec eux, c'est parti pour un second tour. – 2. Briseur de colonne. Quartier de Madrid. Possessif. – 3. Une lame plus ou moins fine peut le trancher. – 4. Personnel. Inscrit dans un casino, il en constitue la vedette. Figure courbe à *trois rayons.* – 5. *En dépit du bon* sens. – 6. Mentit ou démentit. Dans le Cher. – 7. La traite des femmes. Invitation à la détente. – 8. Copulative. On ne peut guère trouver plus simple. – 9. Avec elle, on en a un coup dans le nez. Qui a fait une première apparition.

Solution du problème n° 3909

Horizontalement

I. Quintuplés. Soûl. – II. Ulcère. Appauvri. – III. Eta. Elève. Râ. – IV. Si. Vétérinaire. – V. Tmèse. INRA. – VI. Iéna. Tarn. Enéma. – VII. *Ossuaire.* Et. – VIII. Etrangler. – IX. Métronome. Ami. – X. Brie. Etagères. – XI. LEM. Enarque. – XII. Ilotier. Un. – XIII. Elne. Ti. Oie. – XIV. Ivre. Cendrier. – XV. Fossile. Sue. S.R.

Verticalement

1. Questionneur. If. – 2. Ultimes. V.O. – 3. Ica. Ensembliers. – 4. Ne. Sauterelles. – 5. Trêve. Artimon. – 6. Uélé. Tiare. Tell. – 7. Et. Arno. Nî. – 8. Lave. Règne. Etc. – 9. Eperon. Loteries. – 10. Sp. Léman. Nu. – 11. Nie. Régalade. – 12. Suranné. Er. – 13. Ovaire. Carquois. – 14. Ur. Rame. Meunier. – 15. Lise. Artise. Er.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

LA 205 SUR LE MARCHÉ DES PETITS VÉHICULES UTILITAIRES

*Peugeot vient de lancer deux nou*velles versions de la 205, les 205 XA et XAD, destinées au marché des petits véhicules utilitaires de société. Ce marché avec 73 000 voitures vendues en 1984 est détenu principalement par *Renault* (près de *50 %*), les Citroën LNA et Visa représentant près de 13 000 ventes (18 %). L'objectif de ventes de Peugeot pour 1985 est de 15 000 véhicules, soit 20 % du marché pour des modèles lancés début mars.

EXPOSITION

AU CENTRE BEAUBOURG

Le savoir par l'image

Depuis quelque 30 000 ans, l'homme crée des images. Au début, la « fabrication » d'images était sans doute liée à des pratiques religieuses, que ces images *soient figuratives ou abstraites.* Avec les progrès scientifiques et techniques, les images sont devenues explicatives, sans pour autant perdre leur sens symbolique ou imaginaire. Et de nos jours, l'image est devenue partie intégrante de la vie quotidienne, au point que l'*on pense rarement* à tous les rôles qu'on lui fait jouer.

L'exposition Science et image du Centre Georges-Pompidou a le *grand mérite de nous* réapprendre à comprendre et à voir les images. Elle rappelle aux visiteurs des réalités souvent méconnues : l'image permet la perception de l'invisible, le changement d'échelle, le classement, la comparaison et l'analyse d'éléments dispersés ; l'image fixe des visions fugitives, privilégie un point de vue ; mais elle peut aussi accréditer des faux volontaires, *déformer la réalité,* être source d'interprétations abusives et servir à la propagande. Sans oublier que l'image suppose le savoir et aide à appréhender celui-ci.

Bien entendu, l'exposition est surtout faite d'images qui étonnent, instruisent ou, tout simplement, réjouissent l'œil.

Y. R.

★ Centre Georges-Pompidou, 2e étage (près de la bibliothèque). Jusqu'au 20 mai. Ouvert les jours de semaine (sauf le mardi) de 12 heures à 22 heures, le samedi et le dimanche de 10 heures à 22 heures. Entrée gratuite. Catalogue 175 francs.

EN BREF

ENTRAIDE

LES LIENS DU SANG. – Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), qui, entre autres, approvisionne quotidiennement les hôpitaux et cliniques parisiens en sang total et dérivés sanguins, constate depuis quelques années un baisse constante du don du sang en *France (de 2 % à 4 %).* Il lui faut recruter de nouveaux donneurs. Pour ce faire, elle organise jusqu'au 30 avril 1985 l'opération « Parrainez un nouveau donneur ». Chaque donneur de sang bénévole est invité à recruter parmi sa famille ou ses relations de un à trois *« filleurs ».* Un tirage au sort effectué fin avril sous contrôle d'huissier permettra à des « parrains » de participer à des voyages en France, mais aussi à Buenos-Aires, Madagascar, Tananarive, Casablanca, Lisbonne, Colombo (Sri-Lanka), Agadir, Marrakech et la Suisse.

★ CNTS, 6, rue Alexandre-Cabanel, 75739 Paris Cedex 15. Tél. (1) 306-70-00, (M. Bernard Villen).

RENCONTRES

MOUCHES A MIEL. – Il y a en *France* 1 200 000 colonies d'abeilles, 100 000 apiculteurs. La production annuelle de miel est de 15 000 à *20 000 tonnes, mais* les Français n'en consomment que 350 grammes par an et par personne.

Pour parler de leur métier, de la vie de la ruche, et promouvoir leur production, des apiculteurs de régions différentes se réuniront les 26 et 27 février dans le cadre d'une exposition ouverte au public, agrémentée d'une dégustation qui se tiendra *au siège de* l'Union des apiculteurs de France.

★ Union nationale des Apiculteurs de France, 26, rue des Tournelles 75004 Paris. Renseignements : (1) 228-86-06 (Véronique Segond).

VIE QUOTIDIENNE

FEMMES DU DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT. – La délégation aux droits de la femme et le collectif pour l'information et la formation des femmes d'Ile-de-France organisent du 27 février au 2 mars des journées d'information destinées aux femmes du dix-huitième arrondissement. Elles se *dérouleront* salle Saint-Bruno, 9, rue Saint-Bruno, 18e, et aborderont quatre thèmes : la santé, la formation et l'*emploi, les droits de* la femme, la vie familiale et sociale.

★ Renseignements : préfecture de Paris. Tél. : (1) 277-15-50, poste 3854.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche *24 février 1985* :

DES DÉCRETS

- Du *22 février 1985* relatif aux modalités de répartition des ressources du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle.
- Du 22 février 1985 relatif à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière.
- Du 22 février 1985 portant répartition de la dotation globale d'équipement des départements pour l'année 1985.
- Du *22 février* 1985 portant répartition de la dotation globale d'équipement des communes pour l'année *1985.*

UN ARRÊTÉ

- *Du 12 février 1985 relatif au* Conseil de perfectionnement de l'école des officiers de la gendarmerie nationale.

TROISIÈME AGE

UN FORUM SUR LA RETRAITE A LA STATION AUBER

Le Centre national d'information *sur les droits des femmes (CNIDF)* organise du *26 février* au 2 mars un forum d'information sur « *la retraite et sa préparation* » dans la salle des échanges de la station du RER Auber à Paris.

Il sera inauguré mercredi 27 février à 17 h 30 par Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, et M. Joseph Franceschi secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées.

L'affirmation selon laquelle « *la retraite se prépare à l'avance* » devient une banalité et pourtant chaque année des milliers de personnes se laissent surprendre ou submerger par les démarches à accomplir, quand elles ne savent à quelle porte frapper !

L'initiative du CNIDF a l'avantage de réunir dans un lieu très fréquenté, une centaine d'associations et organismes institutionnels qui offriront gratuitement leurs services et répondront aux questions sur l'aspect financier de la retraite, sur les loisirs et les activités culturelles, sur l'entraide et sur la vie associative.

économie

REPÈRES

Dollar : près de 10,50 F.

L'ascension du dollar s'est poursuivie irrésistiblement en début de semaine sur les marchés des changes. A Paris, le cours du billet vert, qui était passé, à la veille du week-end, de 10,24 F à 10,35 F, et même 10,37 F en soirée à New-York, n'a cessé de monter dans la matinée du lundi 25 février, commençant à 10,37 F pour dépasser 10,45 F et s'approcher du palier des 10,50 F. A Francfort, le dollar a passé le seuil des 3,40 DM, cotant plus de 3,42 DM. Aucune raison particulière n'était invoquée pour justifier cette nouvelle avance, si ce n'est la persistance d'une demande de dollar qualifiée de « puissante ». Les banques centrales, apparemment, ne sont pas intervenues.

Transports : la SABENA privatisée ?

M. Herman De Croo, ministre belge des transports, de la poste et des télécommunications, projette de dénationaliser la compagnie aérienne SABENA, dont l'Etat possède 53 % du capital. Cette réorientation pourrait s'effectuer par l'introduction en Bourse des actions de la SABENA et par le transfert à des entreprises privées d'activités telles que le transport à la demande assuré par sa filiale charter SOBELAIR ou la restauration en vol.

Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, la compagnie belge a enregistré, en 1983, un bénéfice (3,4 millions de francs français) à la suite de mesures draconiennes de rationalisation. Deux obstacles restent à lever avant que la privatisation de la SABENA ne se réalise : une dette cumulée de 1 milliard de francs français et les élections générales en Belgique prévues pour le mois de décembre 1985.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,3740	10,3770	+ 140	+ 150	+ 245	+ 270	+ 348	+ 440
$ can.	7,4660	7,4762	+ 9	+ 27	– 28	+ 6	– 476	– 353
Yen (100)	3,9633	3,9675	+ 125	+ 135	+ 270	+ 288	+ 822	+ 870
DM	3,0561	3,0584	+ 110	+ 118	+ 232	+ 244	+ 628	+ 669
Florin	2,6966	2,6981	+ 74	+ 79	+ 155	+ 165	+ 419	+ 453
F.B. (100)	15,1900	15,1977	– 6	+ 30	– 30	+ 50	– 323	– 90
F.S.	3,6266	3,6290	+ 135	+ 147	+ 290	+ 307	+ 823	+ 873
L. (1 000)	4,8922	4,8960	– 130	– 114	– 297	– 269	–1 037	– 959
£	11,1624	11,1760	– 327	– 285	– 662	– 604	–1 497	–1 329

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 7/16	8 9/16	8 3/4	8 7/8	9 1/16	9 3/16	9 13/16	9 15/16
DM	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6	6 5/16	6 7/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 7/8	7	7 1/16	7 3/16	7 3/16	7 5/16
F.B. (100)	10 3/8	10 7/8	10 5/8	10 15/16	10 5/8	10 15/16	10 7/8	11 3/16
F.S.	1 1/2	2	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
L. (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 3/4	14 1/8	14 1/8	14 1/2	15	15 1/4
£	14	14 1/4	14 1/4	14 3/8	14 3/16	14 5/16	13 3/8	13 1/2
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 1/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le dernier quart d'heure de la politique de l'emploi

« Quand on ne veut pas attaquer par le centre, on passe par les ailes. » En 1985, la tactique employée par le gouvernement pour mener son offensive en faveur de l'emploi présente plus d'une analogie avec les combinaisons imaginées par l'entraîneur d'une équipe de rugby.

Comme pour le XV de France cette année, tout espoir de réussir le grand chelem a été perdu. L'échec des négociations entre les partenaires sociaux sur la flexibilité a ruiné les chances les plus sérieuses. Il s'agit maintenant de sauver la saison 85 et d'éviter la disqualification pour 1986. Dans la perspective des élections législatives, il faut à tout prix engranger de bons résultats, à défaut d'une victoire totale. Tout se joue maintenant si l'on veut que les effets favorables interviennent au bon moment pour le moral des supporteurs.

Au cours de la première mi-temps de ce match contre la montre, on a donc pu voir le ministre du travail, M. Michel Delebarre, chercher une percée frontale. Avec les CFR (contrat-formation-recherche d'emploi), il a tenté de bousculer le jeu statique des partenaires sociaux. Il a testé ainsi leur défense.

Dès la première touche, le gouvernement est reparti à l'attaque par les ailes. Emmené par le premier ministre, qui annonce, le 18 février, le doublement de l'objectif pour les TUC (travaux d'utilité collective), il veut marquer des points précieux. Si deux cent mille jeunes ont une activité à la fin de l'année, c'est autant de gagné.

Deux jours plus tard, à l'occasion du conseil des ministres, M. Michel Delebarre a réussi à contourner l'obstacle avec des mesures pour le travail à temps partiel, dont il espère quarante à cinquante mille embauches. A la pause en fin de semaine, l'issue est toujours indécise, mais, en l'espace d'une semaine, l'équipe gouvernementale s'est prémunie contre les mauvaises surprises.

Pour les prochaines semaines, le gouverment a le choix entre deux variantes. S'il ne constate pas de changement dans la tactique de ses adversaires, il a préparé un décret qui mettrait fin aux abus du *« chômage partiel »* et garde en réserve des dispositions qui assoupliraient le contrat de travail à durée déterminée. A l'inverse, si les partenaires sociaux décident de modifier leur comportement, on pourrait assister à quelques rebondissements.

On a déjà pu entendre M. Bergeron, pour FO, M. Maire, pour la CFDT, proposer l'ouverture de négociations sur le thème des CFR au CNPF, qui, de son côté, pourrait se laisser convaincre.

Défendre le travailleur « normal »

Cela promet des mouvements d'une grande ampleur, mais, pour le cas où l'action n'aboutirait pas rapidement à un résultat positif, les prochaines échéances électorales risquent de bloquer les négociations. Il y a fort à parier que les partenaires sociaux – le CNPF et la CGT, par exemple – pour des raisons diverses, voire opposées, ne pourront se lier publiquement par un accord qui favoriserait l'équipe gouvernementale (cent quatre-vingt-cinq mille chômeurs de moins, dit-on). Pis : les législatives se profilent déjà. Pour ajouter à la difficulté, la CFDT sera de moins en moins disponible, accaparée par son prochain congrès, qui se tiendra en juin et qui s'annonce particulièrement délicat.

La période qui s'ouvre ce 25 février va donc être décisive. Elle pourrait même s'achever par un score nul pour l'emploi sur l'ensemble de la saison 1985. Ainsi chacun des participants songe déjà, comme au rugby, à la fameuse troisième mi-temps. A l'été, puis à l'automne, des discussions discrètes pourraient reprendre sur l'un ou l'autre points abordés lors de la négociation sur la flexibilité, selon un schéma qui pourrait être assez proche de celui qu'a exposé M. Maire le 22 février sur Antenne 2 (*le Monde* daté 24-25 février 1985). La CFTC souhaite, elle aussi, des rencontres pour sortir de l'impasse, et FO ne se résout pas à la mise en sommeil de la politique contractuelle que, très habilement, le CNPF ne cesse de lui reprocher.

Une mesure pour le « noyau dur »

Rien n'est acquis pour autant, la CGT s'est toujours opposée fermement à des opérations dans lesquelles elle voit le risque d'une atteinte aux avantages acquis des salariés et, plus encore, la menace d'une régression sociale. A l'évidence, la confédération de M. Krasucki craint que le gouvernement ne mette insidieusement en application la flexibilité réclamée par le patronat. Mise à mal par le refus de sa base, la CFDT ne peut plus se permettre d'être trop aventureuse. Quant à FO, elle conteste déjà les points qui ont pu être marqués au nom d'une logique très traditionnelle : entre les TUC et le temps partiel se définirait un nouveau statut du salarié, moins qualifié et moins protégé, qui pourrait aboutir à la remise en cause de la situation du travailleur « normal ».

Paradoxalement, le gouvernement paraît plus à l'aise. Certes, il voudrait bien enregistrer quelques succès dans l'immédiat, mais il veut croire qu'au travers des différentes mesures arrêtées ou en projet il crée un nouvel environnement pour le marché du travail. En quelque sorte, il y aurait, d'un côté, la flexibilité réclamée par le CNPF, devenue suspecte, et, de l'autre, la souplesse que les ministres introduiraient à petites doses dont la vie sociale.

Ainsi on se montre très fier au ministère du travail du succès remporté par les TUC, dont témoigne le nouvel objectif fixé par M. Fabius. En procurant une activité aux jeunes de moins de vingt et un ans, comme en permettant le développement de la formation en alternance (trois cent mille stagiaires attendus en année pleine), on est peut-être en train de changer fondamentalement les conditions du travail en France, si toutefois l'insertion des jeunes s'accompagne de l'émergence de besoins sociaux nouveaux. Mais on fera aussi très attention au devenir de cette mesure. Il n'est pas question qu'elle devienne *« cannibale »*, comme avait pu l'être la préretraite en son temps, car cela reviendrait à dire que chaque jeune ne pourrait pénétrer sur le marché du travail que par le sas des TUC.

De même, on souligne que la disposition en faveur du temps partiel, qui s'adresse essentiellement aux chômeurs de longue durée, inaugure une inflexion de la politique de l'emploi. Pour la première fois, le traitement social ne touche pas seulement les jeunes ou les travailleurs les plus âgés mais vise le noyau dur, les hommes et les femmes de vingt-cinq ans à quarante-neuf ans, que le chômage avait jusqu'à présent relativement épargnés. D'autres dispositions pourraient être prises dans le même sens, puisqu'il n'y a rien de pire que d'être privé d'emploi et que tout vaut mieux que l'exclusion du monde des actifs. Le « jeu social » reste dont très ouvert.

ALAIN LEBAUBE.

Flexibilité

LA CGC SOUHAITE UNE REPRISE DES NÉGOCIATIONS

Dans un communiqué publié le 23 févier, M. Paul Marchelli, président de la CGC, *« approuve et soutient la demande de réouverture de négociation sur la flexibilité formulée par Edmond Maire »* (*le Monde* daté 24-25 février) mais *« regrette cependant que cette demande ne fasse pas l'objet d'une démarche commune des quatre organisations CGC, FO, CFTC et CFDT »*.

M. Marchelli fait état d'une *« réunion secrète »* entre ces quatre centrales le 22 février et reproche à M. Maire d'avoir fait *« cavalier seul »* à l'issue de cette rencontre. Pour le président de la CGC, en agissant seul le leader de la CFDT renforce la position des organisations patronales avant même le début éventuel de la négociation ». ...



de l'emploi

AVIS AU PUBLIC

SOCIAL

L'ÉVOLUTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LE MONDE EN 1984

La rigueur a encore gagné du terrain

La politique de rigueur et d'économies, qui dominait déjà la protection sociale dans les pays industrialisés, a encore gagné du terrain en 1984, y compris dans les pays en voie de développement, selon le rapport annuel publié par le Centre national d'études supérieures de sécurité sociale (1) qui prend en compte cette fois l'évolution dans soixante pays.

« Dans la quasi-totalité des pays, le pouvoir d'achat des prestations n'a pas été maintenu en 1984 », souligne le rapport, cette politique remontant souvent à plusieurs années. Les premières touchées sont les pensions de retraite, bloquées en Algérie, au Rwanda (depuis 1981), au Venezuela (depuis 1980) ou revalorisées dans des proportions inférieures (parfois très sensiblement) à la hausse des prix comme aux Etats-Unis, en France, au Japon, au Luxembourg, en Irlande, au Portugal, en Yougoslavie, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal. Seules font exception la Grande-Bretagne, la Norvège et la Suisse, qui ont relevé les retraites au-delà de la hausse des prix.

Atteintes aussi, les allocations familiales, bloquées en Australie, en Allemagne fédérale, au Japon, en Suède, ainsi qu'en Algérie, en Tunisie, au Sénégal, au Mali, au Burkina, en Côte-d'Ivoire, en République centrafricaine (dans ces derniers pays peut-être autant pour pour des raisons démographiques qu'économiques), mal revalorisées en Belgique, en France, au Portugal, au Québec. Aux Pays-Bas, la baisse du salaire minimum a entraîné celle des pensions de vieillesse et d'invalidité et un blocage des allocations familiales.

Ces mesures d'économie posent un problème : en période de crise, faut-il faire partager les difficultés des « actifs » aux retraités et aux familles ou, au contraire, les aider davantage ? Pour sortir du dilemme, plusieurs pays ont modulé les revalorisations des retraites selon leur montant ou selon les ressources des ménages (comme en Australie, en Italie, en Yougoslavie) ou les allocations familiales selon le nombre d'enfants (en Norvège et en Suisse).

Augmentation de « tickets modérateurs »

Les remboursements des dépenses médicales, qui forment souvent la part la plus importante des dépenses sociales, ont été touchés aussi par l'austérité : augmentation de « tickets modérateurs » sous des formes plus ou moins complexes, en Belgique, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Portugal et au Japon, réduction de certains honoraires médicaux en Belgique et en France, limitation du nombre de médecins consultés en RFA. En Australie, la substitution d'un système d'assurance-maladie universel financé par l'impôt à un système d'assurances privées jugé « inflationniste » a permis d'imposer un « ticket modérateur » non remboursable.

Ces mesures ont permis, là où elles sont appliquées depuis plusieurs années, de réduire les dépenses d'assurance-maladie, comme aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ou au Portugal, ou, du moins, d'en limiter la croissance, comme en France et au Luxembourg, alors qu'elles continuent à grimper allégrement en Suisse (+ 12 % pour une hausse des prix de 3 %). Elles ont même entraîné une baisse de la part du PIB consacrée aux dépenses sociales aux Pays-Bas, au Luxembourg, en RFA et aux États-Unis.

Mais, souvent, elles ne suffisent pas à assurer l'équilibre des régimes sociaux. Ainsi a-t-il fallu accroître les cotisations ou élargir leur assiette pour l'assurance-maladie en Belgique, en Finlande, en Suisse (+ 15 %) et en RFA (paiement d'une cotisation par les retraités) ou, plus souvent, pour les retraites (en Autriche, au Danemark, en Finlande, en France, aux États-Unis, au Sénégal). Autre technique : relever au-delà de la hausse moyenne des rémunérations les plafonds de salaires soumis à cotisation (France, Canada, États-Unis, Grande-Bretagne, RFA, Turquie, Sénégal, Brésil, Pérou...).

Paradoxalement, la montée du chômage amène encore beaucoup de gouvernements à abaisser l'âge de la retraite ou à faciliter des départs anticipés (Belgique, RFA, Québec, Costa-Rica) au moment où le vieillissement de la population laisse prévoir d'autres majorations de cotisation, voire un relèvement de l'âge de la retraite d'ici à la fin du siècle, comme aux Etats-Unis.

Toutefois, cette croissance des prélèvements obligatoires commence à inquiéter l'opinion et les gouvernants dans plusieurs pays : à la faveur du freinage des dépenses, on a cherché à réduire les cotisation patronales, comme en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas ou en Espagne, pour alléger les charges des entreprises, ou, plus rarement, à supprimer certaines contributions, comme le « 1 % social » en France.

GUY HERZLICH.

(1) Jean-Pierre Dumont, *Evolution de la Sécurité sociale dans le monde en 1984.*

L'ÉTAT PAIE 12 MILLIARDS DE FRANCS D'ARRIÉRÉS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Conformément à une promesse récente de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, l'Etat a payé les 12 milliards de francs d'arriérés qu'il devait à la Sécurité sociale au titre de l'année 1984.

Le versement, qui est intervenu le 20 février, a été annoncé, le 22 février à Reims, par M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Au 31 décembre 1984, l'Etat devait 12 337 millions de francs. Le 19 février 1985, la somme s'élevait à 14 492 millions.

AFFAIRES

LE SPECTACULAIRE REDRESSEMENT DE CHRYSLER

« Thank you America »

Un bon de 500 dollars à valoir sur l'achat (ou la location-vente) d'une nouvelle voiture. Voilà ce que M. Lee Iacocca, le président de Chrysler Corp., va adresser, accompagné d'un message personnel ponctué d'un vigoureux *« Thank you America »* (Merci l'Amérique) à tout automobiliste ayant acheté une voiture Chrysler entre 1979, début de la *« période la plus noire »* que la firme ait connue, et 1984, l'année qui devait confirmer l'un des redressements les plus spectaculaires de l'industrie mondiale.

« Ceci est destiné à exprimer mes remerciements pour la foi que vous avez conservée dans les produits Chrysler, à un moment où la foi était à peu près la seule chose qui nous permettait encore de rester en vie », écrit à ses fidèles clients le patron de la firme de Detroit. Celui-ci n'avait pas hésité à payer de sa personne en posant – à cinquante-huit ans – dans les journaux, simplement vêtu d'un maillot de bain mais en gonflant les biceps, tel Popeye, pour bien montrer qu'il était en passe de gagner le pari engagé sur l'avenir du troisième constructeur américain, derrière General Motors et Ford.

C'est en novembre 1978 que M. Lee Iacocca, alors âgé de cinquante-quatre ans, est entré chez Chrysler Corp. pour y occuper le poste de directeur général, après avoir été brutalement démis de fonctions identiques chez Ford Motor à l'issue d'un grave conflit personnel avec Henry Ford II, dont il était admis qu'il allait prendre un jour la succession. A l'époque, ce passage d'un constructeur à l'autre avait d'autant plus surpris les milieux industriels que la mauvaise santé de Chrysler n'était un mystère pour personne.

Dès lors, une véritable « course contre la faillite » était engagée par le « père de la Mustang » qui avait, seul, pris les rênes de Chrysler, en remplacement de M. John Riccardo. Très affecté par la maladie, ce dernier avait eu le courage de reconnaître qu'il n'était plus l'homme de la situation, à la fois en raison de ses problèmes de santé mais aussi d'une situation particulièrement critique : 460 millions de dollars de pertes, suppression des primes – depuis 1977 – pour tous les salariés de l'entreprise, « gel » des rémunérations de nombreux cadres, et négociations ardues pour obtenir une aide fédérale d'un milliard de dollars, une véritable révolution dans un pays où l'on prône volontiers un libéralisme à tout crin.

« Il ne fait aucun doute qu'en dépit de mes efforts, je resterai largement associé à la mauvaise gestion de Chrysler. Il serait injuste, pour la nouvelle direction comme pour les employés, que mon maintien à la tête de la compagnie puisse l'empêcher de bénéficier de l'aide fédérale demandée », devait déclarer M. Riccardo en guise d'adieu.

La suite, on la connaît. D'abord l'annonce d'une mesure hautement symbolique – et un tantinet publicitaire – pour ce « gagnant » : renonçant, pendant deux ans, à son salaire annuel (360 000 dollars), M. Iacocca s'engageait à ne percevoir que 1 dollar jusqu'en septembre 1981. Cela ne devait pas, toutefois, l'empêcher de vivre convenablement, grâce à la somme de 1,5 million de dollars par an reçue de Chrysler au titre de dédommagement pour son départ de Ford Motor... Dans le même temps, était mis en place un plan social draconien passant par le licenciement de près de la moitié du personnel et par le blocage, voire la réduction, des salaires de ceux qui avaient eu la chance de conserver leur emploi. Enfin, une nouvelle politique industrielle était développée en prenant appui sur la réduction drastique des coûts de production, le lancement de modèles économiques et un programme d'investissements beaucoup plus sélectif que par le passé.

Un « remède de cheval »

Dopé par ce « remède de cheval », posé comme condition impérative pour bénéficier des fonds gouvernementaux (1,2 milliard de dollars), Chrysler Corp., qui avait perdu plus de 3,3 milliards de dollars entre 1971 et 1981, enregistrait 701 millions de bénéfices en 1983 (quatre fois plus que l'année précédente). Il devait tripler ce résultat en 1984, en affichant un profit de 2,38 milliards de dollars sur un chiffre d'affaires de quelque 20 milliards pratiquement doublé depuis les « années noires ». Retrouvant une situation assainie, la firme, qui emploie aujourd'hui un peu plus de 40 000 personnes, a repris, depuis décembre 1984, une – prudente – politique d'embauche, mais sans commune mesure avec la dure saignée (20 000 emplois supprimés) infligée aux effectifs. Chrysler Corp., qui avait remboursé dès 1983 l'emprunt fédéral contracté quatre plus tôt, reprenait en avril 1984, la distribution d'un dividende trimestriel, le premier versé depuis 1978.

Cette remise à flot qui doit beaucoup à la plus forte expansion économique que les États-Unis aient connue depuis la guerre (General Motors, Ford et Chrysler ont tous trois enregistré des bénéfices records en 1984, totalisant quelque 10 milliards de dollars, a inspiré à M. Iacocca le thème d'une nouvelle carrière, d'écrivain. Dans un ouvrage intitulé *Iacocca*, qui figure depuis plusieurs mois en bonne place parmi les best sellers, il retrace les péripéties de cette incontestable réussite personnelle et industrielle, sous la forme d'un nouvel hymne au capitalisme et à la libre entreprise. Mais il n'aurait sans doute pas pu être écrit si l'État, en l'occurrence l'administration Reagan, n'avait été mis à contribution pour sauver Chrysler.

S.M.

ABATTOIRS D'AMIENS : FEU VERT POUR L'ADJUDICATION

(De notre correspondant.)

Amiens. – La situation se débloque dans l'affaire de la privatisation des abattoirs d'Amiens (*le Monde* du 21 février 1985). La municipalité dirigée par M. René Lamps (communiste) avait décidé de vendre les abattoirs municipaux, l'acheteur éventuel étant la SICADA (Société d'intérêt collectif agricole de l'Amiennois), qui contrôlait 65 % du tonnage de la viande abattue dans l'établissement. Mais la société fermière de l'abattoir, la SINEXADA, regroupant les professionnels de la viande, s'opposait à cette décision de crainte de ne plus avoir accès à l'abattoir malgré les assurances données. Le tribunal de grande instance avait, par ordonnance de référé, suspendu la procédure d'adjudication et renvoyé l'affaire devant le tribunal administratif qui aura à juger de la validité des délibérations du conseil municipal.

La Cour d'appel d'Amiens vient d'annuler l'ordonnance de référé. Le tribunal de grande instance, affirme, en substance, la Cour d'appel, n'a pas à se substituer à la juridiction administrative car le litige qui demeure entre les deux parties ne porte atteinte ni aux libertés publiques ni au droit de propriété. Il n'avait donc pas le droit de suspendre l'adjudication. Ainsi, la ville va pouvoir mettre à nouveau en vente les abattoirs.

M.C.

LA BANQUE CHAIX : UNE GESTION A L'« AMÉRICAINE »

(De notre correspondant)

Avignon. – *« Notre pays se veut capitaliste et n'a pas de capitalistes. »* Ce regret a été exprimé à plusieurs reprises par M. Jean Matouk (PDG de la banque Chaix depuis sa nationalisation) qui faisait, le 22 février, à Avignon, le bilan des activités de cet établissement particulièrement bien représenté dans le triangle Marseille-Valence-Nîmes.

Fondée en 1924 par un employé de la Marseillaise de crédit, M. Joseph Chaix, la banque emploie deux cent soixante-seize personnes. M. Matouk a souligné que la structure du compte d'exploitation de l'établissement *« était proche de celle des banques américaines »* et que *« la Banque Chaix dégageait le plus fort bénéfice, par tête, en France »*. Il a fait remarquer que *« la régulation du crédit nous pénalise encore davantage que l'ancien encadrement »*, mais il n'entend pas baisser les bras. La banque a entrepris un effort de modernisation et mis en place des ingénieurs financiers chargés de suivre chacun une centaine d'entreprises et de les aider dans l'établissement de leurs comptes.

J. L.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Ventes d'actions de Citroën-Espagne à Peugeot SA.** — Le comité central d'entreprise de Citroën a été convoqué, le 25 février, pour être informé de la cession à Peugeot SA d'une partie du capital possédé par Citroën dans sa filiale espagnole. La marque produit, en effet, dans son usine de Vigo, en Espagne, aussi bien des Citroën (2 CV, Visa, GSA, BX) que des Peugeot (505). *L'Humanité* dénonce « *un pas de plus dans l'étranglement de la firme aux chevrons* ». Mais, pour Peugeot SA, il s'agit simplement d'une nouvelle répartition dans une société qui bénéficie de transferts de production. Peugeot SA détiendra 35 %, Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën de l'ordre de 15 % chacune, le reste du capital étant public.

● **Daimler Benz envisage de prendre le contrôle total de MTU (Motor und Turbinen-Union).** — Daimler Benz, qui contrôle déjà 50 % du MTU, cherche à racheter les 50 % restants à MAN. MTU qui emploie 12 300 personnes, fabrique des turbines, des transmissions et des moteurs diesel. Son chiffre d'affaires est de 6,5 milliards de francs.

Agriculture

● **Chute de la production de coton au Tchad.** — L'insécurité qui règne dans la principale zone de culture du coton au Tchad, le Logone oriental, est à l'origine d'une baisse de la production de coton, qui est estimée à 90 000 tonnes à un mois de la fin de la campagne (contre 158 000 tonnes en 1984). Une diminution d'activité de la société Cotontchad, contrôlée par l'Etat tchadien, par la Confédération française des textiles avec 17 %, et par des banques locales, risque d'entraîner une diminution de ses achats d'équipements à l'étranger et, partant, des revenus de l'Etat, du fait de la taxe sur les importations. La récolte médiocre devrait entraîner également une baisse de la production d'huile de coton, domaine dans lequel le Tchad était autosuffisant avec 10 millions de litres en 1984. — *(AFP.)*

Etranger

ISRAËL

● **Interruption de la construction du canal devant relier la mer Méditerranée à la mer Morte.** — Le gouvernement israélien a interrompu, mercredi 20 février, les travaux préliminaires au creusement du canal dit des deux mers, qui devait permettre au pays de construire des centrales hydroélectriques utilisant la forte dénivellation existant entre la mer Méditerranée et la mer Morte (le point le plus bas du globe). Cette interruption permettra d'économiser 2 millions de dollars, a indiqué le ministre israélien de l'énergie.

Monnaie

● **Taux d'intérêt : les Allemands ne sont pas contents des Etats-Unis.** — L'objectif prioritaire doit être de réduire la différence entre les taux d'intérêt américains et européens, a déclaré en substance, samedi 23 février, M. Gerhard Stoltenberg. Le ministre ouest-allemand des finances a ajouté que c'était aux taux américains de baisser et non pas aux taux européens — allemands notamment — d'être relevés. M. Stoltenberg, qui s'inquiète d'un dollar surévalué, a insisté sur le fait que même la plus forte puissance économique du monde ne pouvait vivre avec des déficits de ses comptes extérieurs en augmentation vertigineuse.

Transports

● **Grogne chez les transporteurs routiers.** — M. Maurice Voiron, président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), a déclaré, le 24 février, à Vannes (Morbihan), que sa profession vivait « *une situation explosive* ». Les deux motifs de colère des routiers sont la mauvaise qualité du gazole français, qui a paralysé beaucoup de camions pendant la période de gel du mois de janvier, et la hausse du prix du gazole. « *Combien d'entre nous passeront-ils l'été avec 40 centimes de hausse depuis le 1er janvier alors que 60 autres centimes d'augmentation sont à craindre d'ici le mois de juin* », s'est exclamé le président de la FNTR, qui a pronostiqué des « *réveils sévères* » pour les pouvoirs publics.

CONJONCTURE

La gauche et le déclin de l'Europe

(Suite de la première page)

Mais, s'il est dans l'ordre des choses que la place relative de l'Europe dans le monde soit plus conforme à la géographie, il n'est pas écrit que l'Europe doive perdre sa capacité d'innovation, de création, de survie. Or, dans les vingt dernières années le déclin de l'Europe dans la science et la technologie s'est accéléré.

Professionnellement, je circule souvent dans les laboratoires Schlumberger aux Etats-Unis, de la côte Est à la Silicon Valley, du Texas au lac Michigan. Dans les dix dernières années, deux constatations m'ont frappé avec une intensité croissante, comme un sillon deviendrait tranchée. La première, l'étonnant creuset de races et de nationalités dans toute l'Amérique scientifique et technique. La seconde, l'indifférence à tout ce qui peut se faire ou ne pas se faire dans les laboratoires européens.

Qu'il s'agisse de fibre optique ou d'intelligence artificielle, de laser ou de circuits intégrés, les explications, les commentaires, les questions se réfèrent aux laboratoires américains ou à la concurrence japonaise. De l'Europe, il n'en est plus question. Et cependant, ils savent tous que je suis Français, que je vis à Paris, que Schlumberger a en Europe d'importants laboratoires. Mais ce déclin-là n'est pas le plus pernicieux, parce qu'il est reconnu, admis. Les premiers frémissements d'un sursaut émergent. Le gouvernement français depuis 1981, l'industrie française, ont compris le danger. Les actions ne sont pas toujours efficaces, les choix ne sont pas toujours les meilleurs, peu importe, le corps réagit.

Un autre fossé

Le vrai danger est que ce fossé technologique et scientifique est comme prolongé ou doublé par un autre fossé, plus profond et plus large, celui des investissements et de la croissance. Ce n'est pas une addition mais une multiplication. Le calcul des intérêts composés donne toujours le vertige.

Les faits sont là, éclatants. L'Europe a choisi la stagnation, laissant le monopole de la croissance à l'Amérique, au Japon, à la Corée du Sud, à l'Asie du Sud-Est. En 1983 et 1984, ces deux dernières années, les taux de croissance annuels du PNB ont été de 3,4 % et 6,75 % aux Etats-Unis, de 3 % et 4,6 % au Japon. En Europe, les taux ont été pendant le même temps de 0,9 % et 2,2 %, en France de 0,7 % et 1,9 %.

Croissance d'un côté, stagnation de l'autre. Les chiffres concernant les investissements des entreprises, clefs de l'avenir, sont plus éloquents encore. Si on compare les investissements faits en 1983 rapportés à ceux de 1973, ils ont augmenté de 24 % aux Etats-Unis et de 33 % au Japon, alors qu'ils n'ont augmenté que de 2 % en Allemagne fédérale, de 1,13 % en France et qu'ils ont diminué de 2,4 % au Royaume-uni.

Cette situation durera-t-elle ? Assistons-nous à une distorsion passagère, à un phénomène localisé et temporaire ? Je ne le crois pas. L'une des grandes leçons apprises depuis 1971 (année de la mort de Bretton-Woods et du début du flottement général des monnaies) est précisément que la leçon apprise à la Faculté ou aux Sciences politiques a vieilli et ne traduit plus la réalité d'aujourd'hui. On raisonnait sur les grandes crises mondiales du système capitaliste, sur la contagion universelle des baisses ou des hausses de prix, de l'inflation ou de la déflation. Rappelez-vous : « Quand l'Amérique éternue, l'Europe a la grippe. »

Depuis 1971, il en va différemment. Il y a de grandes zones géographiques qui sont chacune sur des orbites économiques qui obéissent à des systèmes de gravitation spécifiques. Certes, il y a des influences réciproques, des points de rencontre, mais les orbites ne sont pas les mêmes. Il y a l'orbite Amérique du Nord, l'orbite Japon-Corée, l'orbite Amérique latine, enfin l'orbite européenne.

Et cela dure depuis quatorze ans. Certes, les Cassandres, abondent, annonçant avec régularité la désintégration de la société japonaise et la précarité de la reprise américaine. Depuis Hiroshima, la société japonaise a évolué, a changé, elle n'est pas en crise. Quant à l'économie américaine, si j'avais, aujourd'hui, un pari à prendre pour les quatre prochaines années, je prendrais celui d'une reprise s'amplifiant et s'approfondissant.

Après un ralentissement possible au premier semestre 1985, l'augmentation inévitable de la fiscalité directe ou indirecte, l'étalement des dépenses militaires, la diminution du déficit budgétaire, la baisse des taux d'intérêt, peut-être une baisse relative du dollar, peuvent étayer une reprise durable des marchés financiers, des investissements et de l'activité industrielle.

Accablant !

Bien sûr, de bons esprits se préoccupent du scénario opposé. Reagan ne voulant pas ou ne pouvant pas augmenter les impôts et diminuer les dépenses militaires, l'économie américaine ne pourra pas, à la longue, sans cassure violente, supporter son gigantesque déficit budgétaire, comme l'industrie américaine ne pourra pas accepter les conséquences de l'énorme déficit de la balance commerciale. Des deux hypothèses, mon pari est que la première est plus probable que la seconde.

Face à ces mondes en expansion, le défaitisme européen est accablant. Accablant, parce qu'il est d'abord une attitude de l'esprit européen. Accablant, parce qu'il couvre toute l'Europe, du nord au sud, conservatrice ou socialiste. Ce n'est pas le hasard si les Cassandres sont quasiment tous européens. Pour justifier leur pessimisme, il ne reste, en effet, qu'à attendre l'effondrement des autres. En première page d'un *Monde* récent, un titre annonçait : « Reprise modérée de la croissance aux Etats-Unis : le produit national brut devrait progresser de 6,7 %. Où va se situer la modération ! »

Le renoncement, l'acceptation de la stagnation et du chômage pour les dix prochaines années sont partagés par toute la technostructure européenne, qu'elle soit à Bonn, à Bruxelles, à Paris ou à Londres. Ils ne voient pas qu'en acceptant la stagnation, ils laissent le monopole de la croissance et du dynamisme aux autres. Comme ce n'est pas l'intelligence qui leur fait défaut, les Européens ne manquent pas d'arguments. Les Etats-Unis vivent sur le monopole du dollar et sur l'afflux des capitaux du monde sur le marché de New-York. Ce qui est vrai. Si l'on dit qu'au Japon il en va tout différemment, que le yen n'est pas une monnaie internationale, on répond que ce sont des Japonais. Ce qui est également vrai. C'est même vrai que les Coréens sont coréens.

Certes, les prévisions économiques sont dangereuses. Avec assez de patience et de temps, les Cassandres finiront par avoir raison un jour. En attendant, je suis sûr d'une chose. Si la croissance américaine et japonaise continue à un rythme supérieur à 4 % pendant encore trois ou quatre années, alors que l'Europe stagnerait entre 0 et 2 %, il n'y aura plus à proprement parler d'industrie européenne. Quelques vestiges épars au milieu des grands monuments de l'histoire et des plages pour touristes américains et japonais.

JEAN RIBOUD.

Prochain article :

MOINS DE 4 PLUS DE 4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INSTITUT MÉRIEUX

Le chiffre d'affaires de l'institut Mérieux, comme celui du groupe qu'il constitue avec ses filiales, enregistre en 1984 une progression de près de 20 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les bons résultats de l'institut Mérieux sont minorés par l'incidence des pertes de plus de 70 millions constatées chez Rhône Mérieux. Des provisions importantes ont été constituées dans les comptes de cette filiale à 72 % pour faire face à deux événements exceptionnels survenus récemment :

- d'une part, indemnités à verser à des éleveurs de porcs ;
- d'autre part, restructuration industrielle liée notamment à l'arrêt d'activité d'un établissement prévu en 1985.

L'ensemble des autres filiales de l'institut Mérieux étant nettement bénéficiaire, le résultat net consolidé devrait être au moins égal à celui de l'exercice 1983.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

CFDI

Caisse Française de Développement Industriel

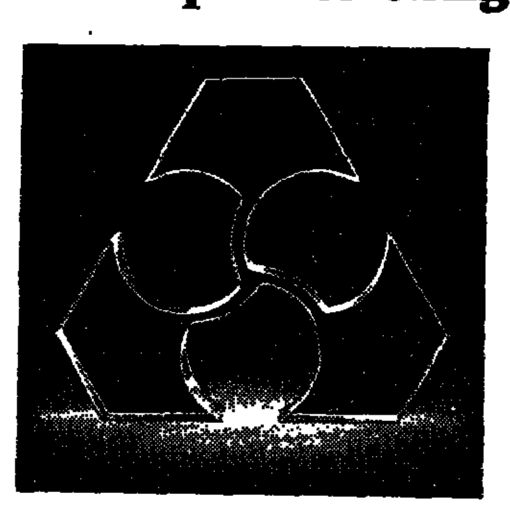


Emprunts 2,5 milliards de F. garantis par l'État

	Emprunt à taux variable (T.M.O.) à option d'échange de 1,5 milliard de F.	Emprunt à taux fixe 11,80 % de 1 milliard de F.
• Prix d'émission	97,50 %, soit F 4 875 par obligation	98 %, soit F 4 900 par obligation
• Jouissance et date de règlement	11 mars 1985	11 mars 1985
• Durée	12 ans	12 ans
• Intérêt annuel	égal à 90 % de la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts garantis par l'État et assimilés. Intérêt minimum : 6,50 %. Intérêt payable le 11 mars de chaque année et pour la première fois le 11 mars 1986.	11,80 % soit F 590 par obligation payable le 11 mars de chaque année et pour la première fois le 11 mars 1986.
• Marge actuarielle brute pour le souscripteur	sur la base du T.M.O. actuel (12,10 %), les conditions de rémunération font ressortir une marge actuarielle de – 0,82 %.	—
• Taux de rendement actuariel brut pour le souscripteur	—	12,12 % au jour du règlement.
• Faculté d'échange au gré des porteurs	Du 15 novembre 1985 au 14 janvier 1986 inclus, échange des obligations à taux variable contre des obligations assimilables à celles de l'emprunt à taux fixe 11,80 % février 1985	—
• Amortissement normal	au pair, en totalité le 11 mars 1997.	
• Amortissement anticipé-rachats	Possibilité par rachats en Bourse. Possibilité de trois offres publiques d'achat.	

Souscriptions reçues au siège de la Caisse Française de Développement Industriel « C.F.D.I. » 45, rue St-Dominique 75700 Paris (C.C.P. 500 558 PARIS), chez les Comptables du Trésor et des Postes, les Centres de Chèques Postaux, la Banque de France, les Banques, le Crédit Agricole, les Agents de Change. Une note d'information (Visa COB n° 85-23 du 5 février 1985) est disponible sur simple demande. BALO du 25 février 1985.

La Caisse Centrale du Crédit Mutuel émet deux emprunts obligataires



1 Milliard de F à taux fixe

en obligations de 5000 F.

- Prix d'émission : 99,80 % soit 4990 F par titre.
- Taux d'intérêt : 12,20 %
- Taux de rendement actuariel brut au règlement : 12,25 %
- Jouissance et règlement : 18 mars 1985.
- Durée : 10 ans.
- Amortissement : par tirages au sort.

300 Millions de F à taux variable

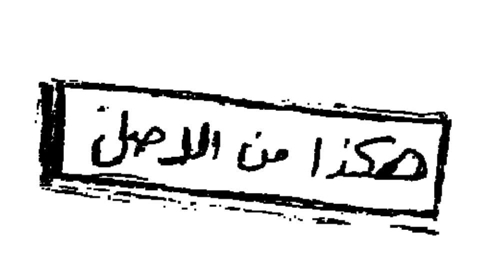
en obligations de 5000 F.

- Prix d'émission : 98,75 % soit 4937,50 F par titre.
- Taux d'intérêt : variable, égal au taux annuel monétaire (T.A.M.) tel qu'il est établi par la Caisse des dépôts et consignations.
- Intérêt minimum garanti : 6,50 %.
- Jouissance et règlement : 18 mars 1985.
- Durée : 10 ans.
- Amortissement : au pair en totalité à la fin de la 10e année, sous réserve de rachats en Bourse.

Note d'information (visa COB n° 85-39 en date du 20 février 1985) disponible sur simple demande. BALO du 25 février 1985.

Souscriptions reçues dans toutes les Caisses de Crédit Mutuel.

Crédit Mutuel



MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	15 fév.	22 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	108,5	110,4
Valeurs industrielles	108	110,7
Valeurs étrangères	113,1	112,7
Pétroles-Energie	106,2	110,6
Chimie	109,5	111,2
Métallurgie, mécanique	113	121,5
Electricité, électronique	110,1	111,8
Bâtiment et matériaux	111,1	114,3
Ind. de consommation non-alimentaire	109,3	110,3
Agro-alimentaire	103,8	105,5
Distribution	103,8	104
Transports, loisirs, services	111,3	112
Assurances	116,4	118
Crédit banque	112,4	114,4
Sicomi	104,5	105,7
Immobilier et foncier	112,4	112
Investissement et portefeuille	111	113,2
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	101,8	101,7
Emprunts d'Etat	101,1	101,2
Emprunts garantis et assimilés	102,1	102
Sociétés	101,5	101,6
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1694,7	1724,4
Valeurs étrangères	3573,9	3561,3
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	244,5	248,8
Valeurs étrangères	483,5	481,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	111,8	111,7
Emprunt d'Etat	111,3	111,4
Emprunts garantis et assimilés	111,9	111,7
Sociétés	112,7	112,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	200,8	205,8
Produits de base	179,3	188,5
Construction	130,3	134,2
Biens d'équipement	186,5	198,2
Biens de consom. durables	193,6	194,8
Biens de consom. non durables	271,2	275,3
Biens de consom. alimentaires	251	255,7
Services	172,3	173,2
Sociétés financières	263,3	268
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	182,2	183,8
Valeurs industrielles	197,1	203,7

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	186,5	190,2

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 14 fév.
1) OR ET CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 352
dont :	
Or	256 912
Disponibilités à vue à l'étranger	73 408
ECU	73 737
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 294
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	26 607
dont :	
Concours au Trésor public	19 520
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	189 985
dont :	
Effets escomptés	87 211
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 231
5) DIVERS	7 754
Total	699 930

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	195 486
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 221
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	11 719
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	93 325
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	19 832
5) ECU A LIVRER AU FECOM	71 937
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	301 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	10 289
Total	699 930

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MIGROS. — Le chiffre d'affaires consolidé de cette chaîne de supermarchés helvétiques a dépassé pour la première fois le cap des 10 milliards de francs suisses (36,3 milliards de francs) pour l'année 1984. Le bénéfice net s'élève à 154 millions de francs contre 139 millions l'année précédente. La marge brute d'autofinancement a atteint 495 millions de francs contre 457 millions l'année précédente et les investissements se sont élevés à 472 millions de francs contre 451 millions en 1983. L'ensemble de la chaîne Migros emploie 54 337 collaborateurs.

UNION CARBIDE. — Le groupe chimique américain annonce un bénéfice net de 323 millions de dollars pour 1984, compte tenu d'une provision pour perte exceptionnelle de 18 millions de dollars pour la catastrophe de Bhopal (Inde).

En 1983, Union Carbide avait dégagé un résultat net de 79 millions de dollars. Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 9,5 milliards de dollars, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

La provision de 18 millions de dollars enregistrée au quatrième trimestre se rapporte aux « *coûts administratifs, de distribution et d'opération subis et prévus en relation avec l'accident à l'usine Union Carbide de Bhopal (Inde)* ». Plus de deux mille personnes avaient été tuées par des fuites de gaz en décembre dernier dans cette usine.

Le groupe précise également que ses *dépenses de recherche et de développement* ont augmenté de 8 % en 1984, pour atteindre 265 millions de dollars. Le *bénéfice d'exploitation du groupe a augmenté en* 1984 de 79 % par rapport à 1983, pour atteindre 813 millions.

CETELEM. — Le résultat net consolidé du groupe a progressé de 14 % en 1984 pour atteindre 240 millions de francs (76 F par action). Les fonds propres consolidés, après affectation des résultats, sont de 1 315 millions de francs, soit 418 F par action.

Les comptes de Cetelem pour 1984 se soldent, après imputation des charges et provisions des risques, par un bénéfice net de 152,9 millions de francs contre 118,4 millions.

Cetelem distribuera 31,5 millions de francs et assurera à chacune de ses actions un revenu global de 15 F : 10 F net (inchangé).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	21 fév.	22 fév.
Valeurs françaises	110,8	
Valeurs étrangères	113,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 fév.	22 fév.
Indice général	205,9	205,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 25 février .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 fév.	25 fév.
1 dollar (en yens)	262,35	263,05

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SECOND MARCHÉ			**Hors-cote**		
A.G.P.-R.D.	1860	1860	Alsar	221	....
Calberson	349	349	Borie	295	295
C.D.M.E.	760	754	Cellulose du Pin	80	84 50
C. Equip. Elect.	297	297	C.G.M.	10	....
Delas	284	286	Cochery	28	....
Dauphin O.T.A.	2005	2000	C. Sabl. Seine	110 50	....
Filipacchi	560	560	Coparex	505	505
Guy Degrenne	740	730	F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Marin Immobilier	335 50	338	La Mure	80	....
Métallurg. Minière	224 90	224 90	Mic	195	....
M.M.B.	400	399	Profils Tubes Est	1 92	....
Om. Gest. Fin.	281	285	Pronuptia	122	122
Petit Bateau	333	330	Ripolin	....	....
Petrofigaz	740	745	Rorento N.V.	124 80	123 70
Pochet	1520	1530	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Poron	325	320	S.P.R.	174	....
S.C.G.P.M.	330	331	Thann et Mulhouse	92	92
Sofibus	218	225	Total C.F.N.	43	....
Sovac	782	790	Ufinex	335	....

SICAV 22/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	285 79	272 83 ♦	Japacic	123 18	117 59
Actions-Investiss.	293 79	280 47	Laffitte-cri-terme	122125 77	122125 77
Actions sélectives	418 50	399 52 ♦	Laffitte-Expansion	704 34	672 40
Aedificandi	430 34	410 83 ♦	Laffitte-France	232 86	222 28
A.G.F. 5000	285 85	272 89	Laffitte-Japon	230 98	220 51
[illegible]					

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; • : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

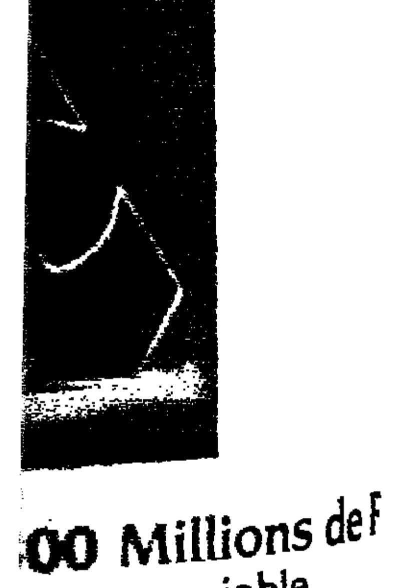
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1641	4,5 % 1973	1645	1641	1643	− 0 12
4075	C.N.E. 3 %	4090	4070	4070	− 0 48
1430	Electricité T.P.	1440	1440	1445	+ 0 34
1038	Renault T.P.	1045	1040	1036	− 0 86
[illegible]					
535	Esso S.A.F.	570	568	569	− 0 12 [illegible]
1340	Euréfrance	1339	1296	1295	[illegible]
900	Euromarché	878	880	888	[illegible]
1030	Europe n° 1	1028	1010	1008	[illegible]
1110	Facom	1100	1117	1117	[illegible]
[illegible]					
61	Goldfields	61 50	60 50	60 50	− 1 62
37	Gd Metropolitain	37 50	37 35	35 50	− 5 33
147	Harmony	142	142 70	142 70	+ 0 49
36	Hitachi	36 70	35 95	35 95	− 2 04
645	Hoechst Akt.	644	650	640	− 0 62
102	Imp. Chemical	103 90	103	103	− 0 86
148	Inco. Limited	148 80	146 10	146 10	− 1 81
1450	IBM	1471	1466	1465	− 0 40
17 50	Toshiba Corp.	17 85	17 80	17 80	− 0 28
985	Unilever	990	986	986	− 0 40
475	Unit. Techn.	469 50	469 50	469 50	....
875	Vaal Reefs	945	894	896	− 5 18
400	West Deep	404	391 30	391 30	− 3 14
320	West Hold.	317	306 50	302	− 4 73
485	Xerox Corp.	499	488 50	488 50	− 2 10
2 08	Zambia Corp.	2 12	2 15	2 16	+ 1 88

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 246	10 338	10 020	10 470
ECU	6 815	6 802	....	....
Allemagne (100 DM)	306 010	305 570	294	314
Belgique (100 F)	15 230	15 199	14 800	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 070	269 860	260	280
Danemark (100 krd)	85 400	85 270	80	88
Norvège (100 k)	107 180	106 980	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 130	11 132	10 700	11 500
Grèce (100 drachmes)	7 535	7 522	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 937	4 904	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	362 680	362 250	351	370
Suède (100 krs)	108 880	108 940	104	111
Autriche (100 sch)	43 500	43 500	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 547	5 540	5 150	5 650
Portugal (100 esc.)	5 580	5 580	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 518	7 525	7 310	7 630
Japon (100 yens)	3 917	3 937	3 810	3 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/2
Or fin (kilo en barre)	98950	98600
Or fin (en lingot)	98850	98750
Pièce française (20 fr)	574	581
Pièce française (10 fr)	485	.....
Pièce suisse (20 fr)	573	573
Pièce latine (20 fr)	567	570
Souverain	715	713
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	2100	2100
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3655	3665
Pièce de 10 florins	593	593



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24-25 février 1985 a été tiré à 406 880 exemplaires

EN POLOGNE

Les autorités envisagent de réviser leur projet de hausses des prix

Le ministre polonais du travail a annoncé, dimanche 24 février, que les autorités pourraient *« revoir en baisse »* les augmentations des prix alimentaires prévues pour le début du mois de mars. Cette déclaration intervient à quelques jours de la grève symbolique de protestation à laquelle la direction de Solidarité a appelé pour le 28 février. La veille, les « nouveaux syndicats » mis en place par le pouvoir pour remplacer Solidarité et les autres organisations dissoutes après l'instauration de l'état de guerre avaient fait connaître leur opposition au projet de hausse qui entraînerait, selon eux, une dégradation du niveau de vie des travailleurs.

Faisant allusion aux diverses « options » théoriquement proposées par le gouvernement et qui font, en principe, l'objet d'une *« consultation de la population »*, le bureau directeur d'un organisme nouveau qui coordonne l'ensemble des nouveaux syndicats (il y en a un par entreprise), avait jugé *« inacceptables toutes les options proposées qui ne seraient que des solutions à court terme et ne pourraient ni juguler l'inflation ni rationaliser l'économie »*. Les hausses de salaires envisagées en compensation sont *« ambiguës et non crédibles »*, ajoutent les dirigeants des nouveaux syndicats, qui souhaitent que les augmentations de prix soient *« étalées dans le temps »*.

C'est en se référant à cette déclaration que le ministre du travail a annoncé que le gouvernement se réunirait ce lundi et *« examinerait avec sérieux et bienveillance »* le point de vue des nouveaux syndicats.

La « fermeté » de cette prise de position de syndicats qui restent largement boycottés par les travailleurs polonais n'est ni très surprenante ni très nouvelle : déjà en janvier dernier, ils s'étaient prononcés contre le train de hausses alors envisagé, et qui avait finalement été un peu tempéré. Cette fois encore, leur entrée en scène devrait permettre aux autorités d'opérer un repli tactique, éventuellement provisoire, en évitant de donner l'impression de reculer sous la pression de Solidarité.

A Gdansk, M. Walesa a déclaré à ce propos que les nouveaux syndicats auraient *« creusé leur propre tombe »* s'ils avaient adopté une autre position. Solidarité, a-t-il ajouté, maintient pour l'instant son appel à la grève, mais il a clairement laissé entendre que ce mot d'ordre pourrait être annulé si le pouvoir remettait en question ses propres projets. Les deux parties feraient ainsi l'économie d'une journée test redoutable pour l'une comme pour l'autre.

A Cracovie, la grève de la faim entreprise pour protester contre l'incarcération de trois dirigeants de Solidarité, Bogdan Lis, Wladyslaw Frasyniuk et Adam Michnik, s'est notablement étendue. Elle est à présent observée par vingt-deux personnes, que de nombreux habitants de la ville viennent encourager en dépit de mesures dissuasives prises par la police.

A Varsovie, une vingtaine de milliers de personnes ont assisté dimanche à un office célébré dans la paroisse du Père Popieluszko, assassiné en octobre dernier, et ont prié pour la libération des prisonniers politiques.

J. K.

En Iran

SIX OPPOSANTS PENDUS EN PUBLIC A CHIRAZ

Téhéran, *(AFP.)* – Six membres de l'organisation des Moudjahidines du peuple, accusés de cinq assassinats, ont été pendus en public vendredi 22 et samedi 23 février à Chiraz (sud de l'Iran), indique le quotidien iranien *Kayhan*.

Selon le journal, quatre des suppliciés ont été exécutés dans différents quartiers de la ville, après la prière du vendredi. Ils étaient apparus deux jours auparavant à la télévision locale, pour faire des « aveux » et se repentir. Ils avaient déclaré être les auteurs de cinq assassinats commis à Chiraz ces derniers mois contre des commerçants connus pour leurs sympathies à l'égard de la République islamique ainsi que contre l'ancien commandant des gardiens de la révolution (milice islamique) de Chiraz qui, devenu invalide, se déplaçait en fauteuil roulant.

Les deux exécutions de samedi ont eu lieu devant les boutiques de commerçants sympathisants de la République islamique assassinés ces derniers mois par les membres de cette organisation interdite, précise *Kayhan*.

En Inde

CENT MORTS DANS L'INCENDIE D'UN TRAIN

Une centaine de voyageurs ont trouvé la mort, samedi 23 février, dans un train qui a pris feu entre les gares de Drug et de Donarhgarh, près de Calcutta. On ignorait encore, lundi matin, les causes de cet incendie. – *(AFP.)*

● *Émeute au Rajasthan : six morts.* – Six personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres blessées, dimanche 24 février, à Deeg (État du Rajasthan) au cours d'une manifestation, qui a tourné à l'émeute, de partisans d'un député de l'opposition, M. Man Singh, tué par des policiers quelques jours auparavant. – *(Reuter, AFP.)*

● *Innondations dans le nord-ouest de l'Argentine.* – Dix mille personnes ont dû être évacuées et quinze mille autres sont isolées à la suite d'inondations qui ont fait deux morts et quinze blessés dans plusieurs provinces du Nord-Ouest. L'eau qui atteint 3 mètres par endroits, a détruit les cultures de coton et de nombreuses habitations. – *(AFP.)*

EN RFA

En se donnant un nouveau président les libéraux ont enterré leurs querelles de famille

De notre correspondant

Sarrebruck. – A une très large majorité, le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, a succédé le samedi 23 février à M. Genscher à la tête du Parti libéral ouest-allemand (*le Monde* du 23 février). M. Genscher conserve néanmoins au sein du gouvernement ses fonctions de ministre des affaires étrangères et de vice-chancelier. Le congrès du FDP, qui avait lieu à Sarrebruck, a tiré un trait sur un chapitre particulièrement douloureux de l'histoire des libéraux. Encore peu sûr de lui, le parti aborde un avenir qui est loin encore de lui être garanti, comme risquent de le montrer dans quinze jours les élections régionales de Sarre et de Berlin, ainsi que les élections municipales de Hesse.

De consultation en consultation, le FDP a été relégué, ces deux dernières années, loin derrière les Verts au fin fond de la classe politique. Deux ans et demi après le changement de coalition, le « coup de poignard dans le dos » ainsi porté à M. Helmut Schmidt continue à peser sur une formation qui commence tout juste à retrouver un terrain un peu plus ferme. Si le principal résultat de ce changement de coalition avait été finalement d'empêcher que l'Allemagne fédérale ne revienne sur la décision de déployer des Pershing-2 américains, le doute qui s'était emparé du pays au moment de la crise des missiles avait empêché de tirer parti d'un tel argument. Déstabilisés par le départ de l'aile gauche du parti, les libéraux avaient été dans l'incapacité de fournir une justification politique cohérente à leur geste et s'étaient perdus pendant des mois dans des querelles stériles avec les autres partis de la majorité. Le sacrifice de M. Genscher lui-même aura été nécessaire pour mettre fin à cette autoflagellation.

Le nouveau manifeste libéral adopté dimanche n'a pas suscité de débats passionnés. Le FDP était surtout venu à Sarrebruck pour enterrer ses querelles de famille. Il en sort groggy, mais rajeuni et prêt à reprendre le combat.

HENRI DE BRESSON.

M. Bangemann, le chantre de l'individualisme

Intelligent et bon orateur, le nouveau chef du FDP, interpelle la classe politique et son propre parti par un style désordonné assez inhabituel en RFA. Sa carrière politique est elle-même un rébus. Cet avocat, âgé de cinquante ans, défendait dans les années 70 des étudiants contestataires. Elu président du Parti libéral en Bade-Wurtemberg au début des années 70, M. Bangemann, s'était vu confier en 1974 par M. Genscher le secrétariat général du parti, où il représentait alors l'aile gauche. Un an après, il en était limogé avec pertes et fracas après avoir réclamé – déjà – un changement de coalition. Ce chantre de l'individualisme ne pouvait déjà plus supporter le carcan de la machine sociale-démocrate libérale. Exilé au Parlement européen, il y soufflera la tête du groupe libéral à M. Gaston Thorn.

Son anticonformisme, sa joie de vivre, son sens de la répartie lui réussissent apparemment mieux à Strasbourg qu'en Allemagne. Tête de liste aux élections européennes de juin 1984, il n'arrive pas à conduire le FDP au-dessus de la barre des 5 %. Annoncé après cet échec, son choix par M. Genscher lui-même, comme dauphin désigné, suscite une surprise générale. Comme il n'y a personne d'autre, le parti s'incline. En outre, il n'y a pas de temps à perdre. Le portefeuille du ministre libéral de l'économie, le comte Otto Lambsdorf, qui vient d'être inculpé dans l'affaire Flick, est à prendre. L'occasion est toute trouvée pour permettre au futur président du FDP de faire ses preuves, ce dont il s'acquittera plutôt bien, malgré la difficulté de la succession.

Au sein du gouvernement, c'est un collègue plus facile que son prédécesseur, qui incarnait un ultra-libéralisme souvent ombrageux. C'est en outre un Européen convaincu, et il donne un coup de main utile aux efforts du chancelier Kohl pour approfondir la coopération avec la France.

A l'intérieur de son parti, il adopte un profil bas, essayant là aussi de jouer les bons offices. S'il risque de souffrir de la comparaison avec M. Genscher, dont l'autorité a longtemps fait la loi, il n'est pas dépourvu lui-même de sens politique. Dimanche, à Sarrebruck, il a carrément délaissé le discours quelque peu académique, dont on avait distribué déjà le texte, pour improviser une harangue électorale qui a eu au moins le mérite de briser l'assoupissement dans lequel était en train de sombrer la fin du congrès.

H. de B.

Sur le vif

Ali Baba

Je suis vexée comme un pou. Je n'ai pas été invitée au vernissage de l'exposition Joffo. Je vais avoir l'air de quoi ! C'est l'événement parisien de l'année. Il a un goût fou, Joffo, Maurice, le coiffeur-restaurateur, le frère de l'autre, de l'écrivain. Elle est fantastique, sa collection de bijoux. Il paraît qu'il y en a pour 50 millions de francs. Je ne sais pas combien ça fait de bons vieux milliards mais c'est énorme.

C'était un connaisseur. Il achetait pour quatre sous des trucs fabuleux que lui apportaient les gens un peu pressés de s'en débarrasser, vous voyez ce que je veux dire. Ils avaient mis la main dessus, comme ça, distraitement, sans y penser, dans des appartements, des coffres, des sacs à main, et ils en faisaient profiter le grand Maurice, c'était son surnom dans ce milieu-là.

Lui, il prenait tout, il adorait ça. Il en fondait une partie pour la fourguer et pouvoir se procurer d'autres pièces encore plus chouette, mais c'est ça les collectionneurs, ça vend et ça rachète sans arrêt. C'est une passion dévorante, jalouse, obsédante. Chez lui, c'était la caverne d'Ali Baba. Il nageait dans des rivières de diamants. Il y en avait jusque dans la baignoire. Il gardait tout. Vous ne pouvez pas savoir ce que c'est égoïste et secret, les vrais amateurs de belles choses.

Hélas, seuls quelques privilégiés – les victimes des voleurs – ont accès à toutes ces merveilles, cachées chez les uns et chez les autres avant d'être enfin réunies par ce parrain de l'art de la joaillerie. C'est une grande première. On n'avait encore jamais organisé une exposition pareille.

Ça a d'ailleurs posé un tas de problèmes. Vous connaissez l'état de délabrement de nos musées. Ils sont vétustes, mal tenus, ouvert à tout les vents. Ils me font bien marrer soit dit en passant, au Louvre avec leur pyramide. Ils feraient mieux de commencer par installer des toilettes et des vestiaires corrects. Et puis, c'est pas sûr, le Louvre. On y a bien volé il n'y a pas si longtemps l'épée de Charles X.

Alors, pour limiter les risques, vous savez où elle a lieu, l'expo du siècle ? A la police judiciaire, oui, 36, quai des Orfèvres.

CLAUDE SARRAUTE.

Mort du général Jacques de Guillebon

Le général de corps d'armée Jacques de Guillebon est décédé le lundi 25 février, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Ancien compagnon de Leclerc, il était âgé de soixante-seize ans.

Le chef d'état-major de Leclerc

Né le 13 octobre 1909 à Lunéville, Jacques de Guillebon fut le compagnon d'armes de Leclerc, et une des plus remarquables figures des Forces françaises libres. D'une famille de hobereaux picards comme Leclerc, cet homme calme et peu expansif joua pendant sept ans, aux côtés de celui-ci, un rôle de tout premier plan.

Polytechnicien (1930-1932), capitaine en 1940, il commande l'artillerie du Tchad. Il se rallie aussitôt à la France libre et part à la suite de Leclerc à la conquête des oasis du Fezzan. Il est à Koufra, lorsque son chef jure de ne pas mettre bas les armes que Strasbourg ne soit libéré. Il devient alors chef d'état-major de la « colonne Leclerc » qui poursuit les Germano-Italiens jusqu'en Tunisie. Il reste chef d'état-major lorsque la « colonne » devient au Maroc la 2e DB, dont il assume l'organisation. Avec elle, il entre dans Paris, à Strasbourg et à Berchtesgaden, le nid d'aigle de Hitler. Aux côtés d'un « patron » qu'il admire, il « met en musique » les intuitions de Leclerc ; toujours froid, un peu distant, se mêlant, comme le général, aux combattants. L'indispensable chef d'état-major poursuit sa tâche jusqu'à Hanoï.

Attaché militaire à Berne en 1948, Jacques de Guillebon adhère au RPF créé par le général de Gaulle. Il se présente en vain, en 1951, sous cette étiquette, aux élections législatives dans la Somme.

Le colonel – qui sera promu général à quarante-cinq ans – reçoit ensuite le commandement des territoires du Sud tunisien, où il demeure de 1952 à 1957.

En 1957, il devient commandant de l'École polytechnique, fonctions qu'il exerce avec son faste habituel.

En 1959, en désaccord avec M. Pierre Guillaumat, ministre des armées, il quitte l'uniforme pour le reprendre en 1961, comme commandant de la région militaire de Toulouse, à l'époque difficile, dans le Sud-Ouest, de la fin de la guerre d'Algérie.

De 1966 à 1969, le général de Guillebon dirige l'Institut des hautes études de défense nationale et l'enseignement militaire supérieur. Il ne sort ensuite de sa réserve un peu hautaine – il estimait sans intérêt de raconter ses campagnes – que pour prendre, en 1978, position contre le programme commun de la gauche dans un bulletin adressé aux anciens de la 2e DB.

Jacques de Guillebon était grand officier de la Légion d'honneur et compagnon de la Libération.

J. P.

● *Libération d'un évêque aux Philippines.* – L'évêque de Zamboanga-del-Sur (île de Mindanao) et les huit autres personnes enlevées vendredi (*le Monde* des 24 et 25 février) ont été libérés, ce lundi 25 février, par le Front de libération national moro. L'armée a dépêché trois hélicoptères sur place pour ramener les neuf anciens captifs à Zamboanga-City. *(AFP.)*

Menacée par une offre publique d'achat

LA DIRECTION DE PHILLIPS PETROLEUM TENTE D'OBTENIR L'APPUI DE SES ACTIONNAIRES.

La direction de Phillips Petroleum semble rencontrer les plus grandes difficultés à obtenir de ses actionnaires l'approbation du plan de recapitalisation qu'elle a élaboré pour faire échec aux tentatives d'offres publiques d'achat (OPA) sauvages dont la compagnie fait l'objet depuis plusieurs mois (*le Monde* du 19 février). Le Congrès américain, prenant comme exemple le cas de Phillips, a commencé une série d'auditions sur le problème posé par la multiplication de ces opérations qui mettent en situation critique les compagnies visées.

La direction de Phillips, onzième compagnie pétrolière américaine, a dû repousser au mercredi 27 février la date limite du vote de ses actionnaires sur sa proposition, initialement fixée au samedi 23 février. Ce report montre, en dépit des déclarations optimistes de la direction, les réticences des actionnaires, tentés par l'offre concurrente du financier américain Carl Icahn, lequel a proposé de racheter 45 % du capital de Phillips au prix de 60 dollars par action.

La rumeur courait à New-York que la direction pourrait chercher à provoquer l'intervention d'un autre groupe pétrolier – les noms de Royal Dutch Shell et d'Atlantic Richfield ont été cités – qui lancerait une nouvelle offre publique d'achat, amicale, bénéficiant de l'appui de la direction.

A B C D F G H

هكذا من الأصل